MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2024
80E ANNÉE – N° 24787
3,60 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE
WWW.LEMONDE.FR –
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY
DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO





LE DÉBAT SUR LES MORTS DE L'HYDROXYCHLOROQUINE



« Le Monde » et la conquête de l'espace



Les dix jours qui ont mené Barnier à Matignon

▸ La nomination au poste de premier ministre de l'ex-commissaire européen a mis fin à une longue période de flottement au sommet du pouvoir

▸ « Le Monde » retrace le récit des dix derniers jours, lors desquels Emmanuel Macron a testé plusieurs hypothèses, sous les yeux des Français

▸ La stratégie du président, qui a voulu s'assurer lui-même de la non-censure de son candidat, a installé de fait Marine Le Pen en faiseuse de rois

▸ Bernard Cazeneuve, qui n'a pas été soutenu par son propre camp, et Xavier Bertrand, honni par le RN, ont été les grands perdants de la séquence

▸ Michel Barnier a bénéficié d'un soutien de poids en la personne d'Alexis Kohler, qui a poussé sa candidature

PAGE 9 ET CHRONIQUE P. 31

UKRAINE
DANS LE DONBASS, L'ARMÉE FAIT SON POSSIBLE POUR RÉSISTER

▸ La ville de Pokrovsk voit avec crainte se rapprocher l'artillerie russe

▸ Les militaires ukrainiens rencontrés assurent « tenir bon » face à la poussée des troupes de Moscou

PAGE 2



Un char de l'armée ukrainienne, à la sortie de Pokrovsk, dans le Donbass, le 9 septembre. GUILLAUME HERBAUT/VU' POUR « LE MONDE »

Campus Une rentrée marquée par la précarité étudiante

L'INFLATION, couplée à la hausse des droits d'inscription, transforme cette rentrée 2024 en parcours du combattant pour certains étudiants, qui doivent jongler entre les petits jobs et les dispositifs d'aide pour l'alimentation ou le logement. Selon les calculs des syndicats d'étudiants, cette rentrée s'annonce en effet 2,25 % plus chère que la précédente, ce qui représente, sur une année complète, 500 euros supplémentaires à trouver, pour une population déjà marquée par une précarité structurelle. Face à ce phénomène, plusieurs villes expérimentent un revenu minimal étudiant.

PAGE 18

International
Face à Israël, l'Iran peine à trouver la riposte

Plus d'un mois après l'assassinat sur son sol d'Ismaïl Haniyeh, le leader du Hamas, l'Iran continue de proférer des menaces envers Israël mais n'a toujours pas mis en œuvre sa réponse militaire

PAGE 4

Société
La scolarité heurtée des jeunes de l'ASE

Une étude de France Stratégie souligne la perte de chance, se traduisant par une scolarité chaotique et une insertion professionnelle précoce, des mineurs de l'aide sociale à l'enfance

PAGE 12

Economie
L'avertissement de Mario Draghi devant le décrochage européen

PAGE 15

Livres
La new romance, une niche littéraire qui rapporte gros aux éditeurs

PAGE 17

Cinéma
Avec « Dahomey », Mati Diop livre un regard engagé sur les restitutions

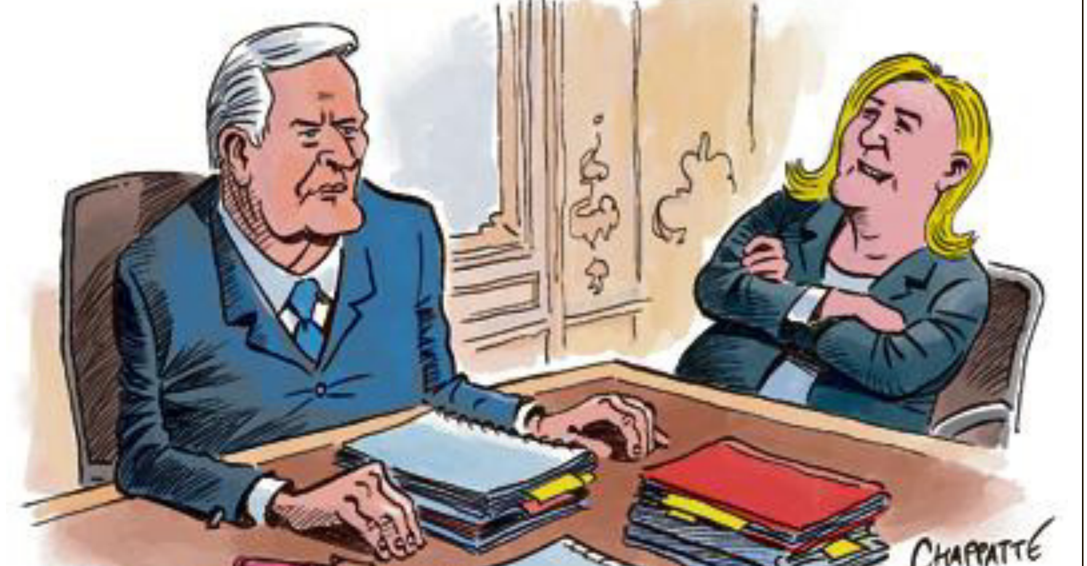
PAGE 22

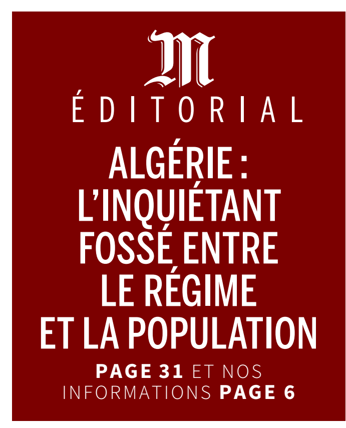
Pixels
Sur les traces de l'inventeur du bitcoin

Quinze ans après la création de la cryptomonnaie, l'identité de la personne – ou du groupe de personnes – qui, sous le pseudonyme de Satoshi Nakamoto, a posé les bases du système, demeure un mystère complet

PAGES 20-21

VU PAR CHAPPATTE (SUISSE) — CARTOONING FOR PEACE





ÉDITORIAL

ALGÉRIE : L'INQUIÉTANT FOSSÉ ENTRE LE RÉGIME ET LA POPULATION

PAGE 31 ET NOS INFORMATIONS PAGE 6

M 00147 - 911 - F: 3,60 €

Le Donbass fait son possible pour résister

Alors que les forces de Moscou se rapprochent de Pokrovsk, les militaires ukrainiens affirment « tenir bon »

REPORTAGE
KRAMATORSK, POKROVSK (UKRAINE) - *envoyé spécial*

Le pont qui enjambe la voie ferrée, au nord-ouest de Pokrovsk, sur la route vers Pavlohrad et Dnipro, a été frappé durant la nuit. Il est désormais fermé à la circulation. Quelques jours après le départ du dernier train, le bombardement du pont autoroutier signifie que les habitants fuyant Pokrovsk, en voiture ou à bord des autobus mis à leur disposition, doivent emprunter un chemin de terre constellé d'ornières, dans des nuages de poussière.

Dans un pays ciblé, sur tout son territoire, par des dizaines de missiles, roquettes et drones tirés par le puissant voisin russe depuis deux ans et demi, le pire est envisagé lorsque l'artillerie entre en action. C'est le signe que l'ennemi se rapproche dangereusement. Après des villes où l'armée russe a été mise en déroute (dans les quartiers nord de Kiev ou de Kharkiv) ou d'autres qui ont été conquises (de Marioupol à Sievierodonetsk, Lyssytchansk, Bakhmout ou Avdiïvka), c'est au tour de Pokrovsk de craindre le sort que les artilleurs pourraient lui faire subir.

« L'ennemi est à 7 kilomètres de Pokrovsk », confirme, lundi 9 septembre, le gouverneur de la région de Donetsk, Vadym Filashkin, dont les services coordonnent avec la police les évacuations de civils, et qui a ordonné un strict couvre-feu de 15 heures à 11 heures, comme dans chaque ville ou village de la province situé à moins de 10 kilomètres des forces russes.

LE PROBLÈME DES ROTATIONS

Comme souvent avec les officiels des régions en guerre, désireux de ne pas dévoiler leur lieu de travail par mesure de sécurité, le gouverneur Filashkin donne rendez-vous dans un parc. De retour d'une visite dans le sud de la région, où l'armée de Moscou accentue son offensive militaire afin de tenter de prendre Pokrovsk en tenaille, il est ce jour-là à Kramatorsk, « capitale » du Donbass non occupé par les forces russes.

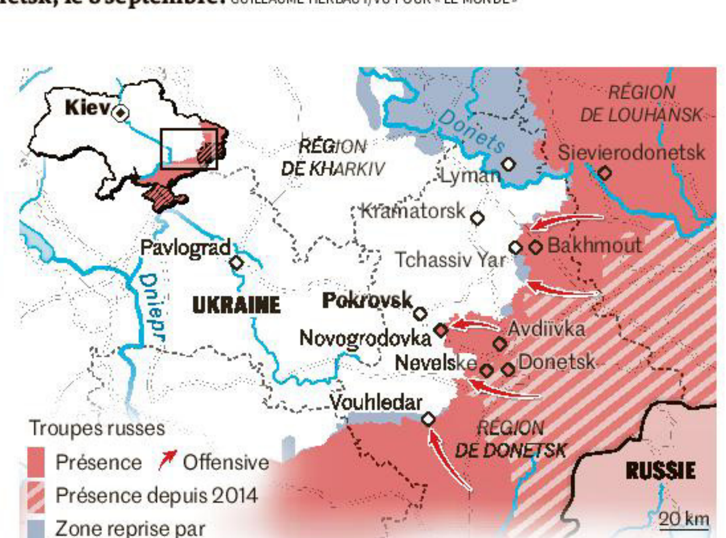
L'air martial et l'œil souriant, Vadym Filashkin admet *« une situation difficile »*, mais il affirme que l'armée ukrainienne fait *« tout son possible pour que Pokrovsk ne tombe pas »*. Contrairement aux reproches souvent entendus chez les combattants sur la fragilité des lignes de défense et l'impréparation du commandement face aux offensives russes, le gouverneur affirme que *« des renforts* [civils] *sont arrivés de toute l'Ukraine pour construire des lignes de défense »* à l'arrière, et prêter ainsi main-forte aux militaires qui bâtissent des fortifications et creusent des tranchées près des fronts. A Pokrovsk, cet effort de défense n'est pour le moment pas perceptible, ce qui ne veut pas dire qu'il n'est pas réel, à l'écart de la ville.

Pour une bourgade si proche du front et alors qu'elle semblait, une semaine auparavant, destinée à se transformer en camp militaire retranché, les forces ukrainiennes restent d'ailleurs très peu visibles dans la ville. Il n'y a pas, comme ce que l'on peut observer habituellement quand l'armée russe approche, ces positions de tir et ces sacs de sable protégeant l'entrée de sous-sols où seraient installés des postes de commandement, ces véhicules revêtus de filets de camouflage et garés sous des arbres, ni d'afflux de troupes. Cela ne signifie pas que les forces ukrainiennes s'apprêtent à abandonner la ville, mais il semble évident que celles-ci sont actuellement entièrement mobilisées sur la première ligne de front.

« Il est vrai que la question de savoir si suffisamment d'hommes sont mobilisés sur le front de Pokrovsk se pose », admet, sous le couvert de l'anonymat, « Sasha », un officier de renseignement ayant une vue d'ensemble du champ de bataille du Donbass. S'il reconnaît qu'*« il est possible que les Russes atteignent Pokrovsk »*, il pense que Kiev ne s'est pas résolu à perdre ce nœud stratégique et que *« l'objectif est de les arrêter dans les villages à l'est de la ville »*.

A l'entrée de l'oblast de Donetsk, le 8 septembre. GUILLAUME HERBAUT/VU' POUR « LE MONDE »





Annexée à l'automne 2022 par Moscou, bien qu'occupée seulement en partie – au même titre que les trois provinces de Louhansk, Zaporijia et Kherson, l'armée russe ne contrôlant pas les capitales régionales des deux dernières –, la région de Donetsk est celle où l'armée russe concentre ses forces. Entre l'artillerie qui frappe le front et les missiles et drones qui s'abattent sur l'arrière, *« la région est ciblée par 2 500 à 5 000 projectiles par jour »*, estime M. Filashkin. Un déluge de feu.

L'officier Sasha estime que pour le seul front de Pokrovsk, *« quinze mille soldats russes sont à l'assaut d'une quinzaine de kilomètres de front »*. Les pertes sont importantes pour les deux armées, mais Sasha pointe un problème qui n'existe que du côté ukrainien. *« Lorsqu'une brigade russe a trop de pertes, elle n'est pas retirée du front. On lui envoie de nouveaux soldats et c'est tout. Peu importe combien on en tue, leur doctrine est d'avoir des brigades complètes à 90 % »*, affirme-t-il. L'armée ukrainienne, en revanche, *« retire du front les brigades ayant eu trop de pertes »* pour les remplacer par d'autres. *« C'est pendant ces rotations que nous perdons le plus d'hommes et de territoire »*, explique Sasha. De plus, la nouvelle brigade met généralement du temps à se familiariser avec le champ de bataille.

L'audacieuse opération ukrainienne du mois d'août en Russie, dans la région de Koursk, n'a pour le moment pas soulagé les fronts du Donbass. Si l'armée ukrainienne a noté que des unités russes ont quitté le front sud, dans la région de Zaporijia, *« une seule brigade russe est partie de la région de Donetsk »*, révèle Sasha, *« et cela n'a pas eu d'effet, car, prévue pour renforcer l'assaut de Tchassiv Yar* [à l'ouest de Bakhmout], *elle n'était pas encore engagée dans les combats »*.

Contrairement aux craintes parfois évoquées à Kiev qu'une chute de Pokrovsk ne soit imminente, les combattants ukrainiens rencontrés n'y croient guère. *« La dynamique n'est pas en notre faveur, mais je doute que les Russes attaquent frontalement Pokrovsk »*, pense Sasha, l'officier de renseignement. *Leur avancée ralentit et ils accentuent actuellement leurs assauts sur le front sud »* de la région.

« Pokrovsk sera peut-être détruite par leur artillerie, comme toutes les villes que les Russes ont à leur portée, mais je ne crois pas qu'ils soient capables de la conquérir aisément », estime pour sa part « Major », qui sert dans une brigade d'infanterie. *Pokrovsk risque de devenir une autre Bakhmout ou Avdiïvka. Les Russes sont incapables de prendre une ville sans la raser. »*

« On fait tout ce qui est possible, et on tente l'impossible », dit Vadym Filashkin. *« Quand on voit le cauchemar et les crimes que l'on découvre dans les villes libérées, comme ici à Lyman, ou ailleurs, il est impossible d'abandonner la population à l'occupant russe et à la barbarie*, affirme le gouverneur. *Personne n'abandonnera le Donbass. »*

KIEV NE LÂCHERA RIEN

Face à un Vladimir Poutine qui, mis en échec depuis deux ans et demi dans sa conquête de l'Ukraine, a fait de la capture du Donbass sa *« priorité numéro un »*, ainsi qu'il l'a répété le 5 septembre lors d'un forum économique dans l'Extrême-Orient russe, et de son rattachement à la Russie une condition sine qua non d'une future négociation de paix avec l'Ukraine, le gouverneur de Donetsk affirme que Kiev ne lâchera rien.

Tandis que la menace russe atteint Pokrovsk, les sirènes d'alerte retentissent à Kramatorsk. Des habitants déambulent comme si de rien n'était. Il y a même, en cette fin d'été, quelques terrasses de café supplémentaires par rapport à la même période en 2023. Pour le gouverneur, qui a vu la population de sa région passer de 1,9 million d'habitants au moment de l'invasion russe, en 2022, à environ 360 000 actuellement, l'Ukraine n'a pas d'autre choix que de *« tenir bon »*.

« Moscou devait prendre Kiev et contrôler le pays en trois jours, et c'était il y a près de trois ans », dit Vadym Filashkin. *Les Russes ne s'attendaient pas à une telle résistance, et elle va continuer. Le crime n'est pas acceptable. Les Russes doivent être stoppés. »* ■

RÉMY OURDAN

« IL EST IMPOSSIBLE D'ABANDONNER LA POPULATION À L'OCCUPANT RUSSE ET À LA BARBARIE »
VADYM FILASHKIN
gouverneur de la région de Donetsk

Frappe ukrainienne près de Moscou

La Russie a annoncé, mardi 10 septembre, la mort d'une femme à la suite d'une frappe ukrainienne dans la région de Moscou, et avoir abattu 144 drones dans la nuit. *« Une femme de 46 ans est morte »* dans un immeuble d'habitation à Ramenskoïe, dans la périphérie sud-est de la capitale, a ainsi annoncé le gouverneur de la région de Moscou, Andreï Vorobiov, sur la messagerie Telegram. En raison de cette attaque, les vols de plusieurs aéroports de Moscou ont été perturbés. La veille de cette attaque, le ministère de la défense russe avait revendiqué la prise du village de Memryk, à environ 20 kilomètres de Pokrovsk, dans la région de Donetsk, dans l'est de l'Ukraine.

Téhéran aurait livré plus de 200 missiles balistiques à Moscou

Manquant de systèmes antiaériens, Kiev fait face au Fath-360, de conception très récente

A leurs maux déjà nombreux, les Ukrainiens se trouvant à moins de 100 kilomètres des positions russes peuvent désormais ajouter les missiles balistiques iraniens que Téhéran a récemment livrés à Moscou. Plusieurs médias ukrainiens citent des sources militaires indiquant qu'un navire russe a livré *« plus de 200 Fath-360 »* iraniens dans un port de la mer Caspienne le 4 septembre. Des instructeurs iraniens apprendront aux militaires russes à utiliser le missile au polygone de tir d'Achoulouk, situé à 45 kilomètres de la frontière kazakhe.

Opérationnel depuis 2022 et transportant une charge explosive de 150 kilogrammes, le Fath-360 a une portée de 120 kilomètres. Son guidage satellite lui octroie une marge d'erreur de 30 mètres. De grandes villes ukrainiennes comme Dnipro, Odessa ou Kharkiv se trouveront sous la menace de ce nouveau venu dans l'arsenal russe. Moscou a repris au printemps sa campagne de destruction systématique de l'infrastructure électrique ukrainienne. Kiev manque de systèmes antiaériens, comme le Patriot américain ou le Mamba franco-italien, capables d'abattre les missiles balistiques.

Ces derniers mois, des sources officielles aux Etats-Unis et dans d'autres pays occidentaux s'alarmaient d'une livraison imminente de missiles iraniens à Moscou en échange de technologies militaires. L'Iran a déjà livré, à partir de septembre 2022, des milliers de drones d'attaque de longue portée Shahed (désormais fabriqués sous licence en Russie), des missiles antichars Dehlavieh et des munitions d'artillerie. Le Kremlin n'a pas démenti la livraison, soulignant que la Russie développait comme elle l'entendait ses relations avec Téhéran.

« Escalade spectaculaire »

Téhéran envoie, de son côté, des signaux contradictoires. Le député iranien Ahmad Bakhshayesh Ardestani, membre de la commission de la sécurité nationale et de la politique étrangère, a confirmé lundi 9 septembre au quotidien iranien *Ham-Mihan* la fourniture de missiles balistiques à la Russie. Le même jour, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, Nasser Kanani, rejetait *« catégoriquement »* cette information.

L'Union européenne a assuré, lundi, que les Occidentaux disposent d'*« informations crédibles »* sur des livraisons de missiles balistiques iraniens à la Russie, selon Peter Stano, porte-parole du service diplomatique de l'UE. A Washington, le porte-parole adjoint du département d'Etat, Vedant Patel, a déclaré que la livraison de missiles balistiques par l'Iran à la Russie représenterait pour les Etats-Unis une *« escalade spectaculaire »* du soutien de Téhéran à Moscou dans la guerre en Ukraine et pourrait avoir des *« conséquences importantes »*. L'OTAN a, de son côté, mis en garde contre le risque d'*« escalade substantielle »* si ces livraisons étaient confirmées. Le ministère des affaires étrangères ukrainien annonce des *« conséquences dévastatrices »* pour les relations bilatérales avec l'Iran si la livraison est avérée. Mais le pessimisme règne à Kiev sur la détermination des Occidentaux, après que des drones Shahed tirés par la Russie ont survolé sans conséquence les territoires de la Lettonie et de la Roumanie, les 7 et 8 septembre. *« L'ennemi* [russe] *sait désormais que l'OTAN ne réagira pas aux violations de l'espace aérien »*, déplore, sur sa chaîne Telegram, Mykhaïlo Podoliak, conseiller spécial de M. Zelensky. ■

EMMANUEL GRYNSZPAN

LE FATH-360 A UNE PORTÉE DE 120 KILOMÈTRES. DNIPRO, ODESSA OU KHARKIV SERONT MENACÉES

En Russie, limogeages en série dans l'entourage de Choïgou

Au moins dix généraux et hauts responsables nommés par l'ancien ministre de la défense ont été placés en détention ou sont poursuivis

Dans les tribunaux de Moscou, ces dernières semaines, un nouveau profil est apparu : celui de généraux. Le dernier en date est Valeri Moumindjanov, commandant adjoint du district militaire de Leningrad. Le comité d'enquête a fait arrêter, le 2 septembre, cet ancien haut responsable du ministère de la défense, accusé d'avoir touché un pot-de-vin de plus de 20 millions de roubles (200 000 euros) lors de contrats pour la fourniture d'uniformes. Quatre jours avant, c'est un ex-vice-ministre de la défense, le général Pavel Popov, qui a été arrêté, poursuivi pour « fraude ». Il se serait enrichi lors des aménagements du parc Patriot, construit dans la banlieue de Moscou pour accueillir les forums de l'armée et alimenter le récit patriotique du Kremlin. Le comité d'enquête a fouillé dans ses affaires personnelles : il détiendrait des propriétés pour une valeur de plus de 500 millions de roubles *« dans des zones prestigieuses »* à Moscou et dans le sud du pays.

En à peine cinq mois, au moins dix généraux et responsables du ministère de la défense ont ainsi été placés en détention ou poursuivis dans des affaires de fraude et de corruption par le comité d'enquête. Cet organe judiciaire, qui répond directement au Kremlin, n'a pas pu agir sans l'aval du sommet. *« La corruption est dans l'ADN de ce ministère. Aujourd'hui, c'est l'heure de faire un peu de ménage, même si, dans les faits, cela ne changera pas grand-chose »*, dit un expert européen de l'armée russe à Moscou.

Cette vague d'arrestations a commencé juste après la réélection de Vladimir Poutine, le 17 mars, avec, le 23 avril, la spectaculaire détention du vice-ministre de la défense, Timour Ivanov, qui, chargé notamment de la reconstruction de la ville ukrainienne de Marioupol, était réputé pour son style de vie dispendieux. Tour à tour, ont ensuite été incarcérés Iouri Kouznetsov, chef du département du personnel au ministère, Vladimir Verteletski, chef du département de l'approvisionnement, puis le général Vadim Chamarine, chef adjoint de l'état-major, et enfin Ivan Popov, ex-commandant de la 58e armée.

Tous poursuivis pour fraude ou corruption, ils encourent jusqu'à quinze ans de prison. Ces arrestations, qualifiées de *« purge »* par certaines chaînes Telegram militaires russes, se sont accélérées depuis la nomination, le 12 mai, d'un nouveau ministre de la défense. Andreï Belooussov, économiste et mathématicien, réputé dur et intègre mais sans aucune expérience militaire, a pour mission de faire le ménage.

Sergueï Choïgou, le prédécesseur d'Andreï Beloussov, fidèle parmi les fidèles de Vladimir Poutine et aux commandes de l'armée pendant douze ans, a depuis été nommé secrétaire du conseil de sécurité, un poste honorifique d'où il suit, impuissant, l'arrestation de ses anciens amis. *« Bien qu'il conserve ce rôle officiel, Choïgou n'a pas été en mesure de protéger ses ex-associés contre l'arrestation ou d'obtenir des nominations-clés. Cela pourrait signaler le déclin de son influence politique et un changement potentiel dans sa relation personnelle avec le président »*, estime Tatiana Stanovaya, politologue du think tank R.politik à Paris.

Mise à l'écart

Ces arrestations font penser aux purges staliniennes. *« Mais, contrairement à la période soviétique, il n'y a aujourd'hui aucun habillage idéologique*, analyse Ekaterina Schulmann, professeure au Centre Carnegie Russie Eurasie à Berlin. *Les autorités et leurs médias se contentent d'annoncer une série de poursuites isolées, sans liens entre elles, mais, surtout, sans recherche d'un responsable au-dessus. Ils ont pourtant tous été nommés par Sergueï Choïgou. Mais il semble qu'il y ait un accord : aucune poursuite contre l'ex-ministre ; en échange, il laisse faire l'arrestation de ses protégés. »*

Cette nouvelle vague de poursuites judiciaires contre des généraux de l'armée intervient alors que les services de sécurité (FSB) s'attendent à la nomination prochaine d'un nouveau directeur pour remplacer Alexandre Bortnikov, 72 ans. *« Chaque clan, pour gagner la bataille interne de la succession, doit montrer fidélité et efficacité !*, ironise en coulisses un expert militaire russe à Moscou. *C'est donc le moment de faire le bon berger, capable de récupérer les proies voulues par le chef afin de gagner la récompense finale. D'où la course aux arrestations de ces généraux de l'armée, cibles d'autant plus faciles à attraper que leur protecteur est désormais sur la touche. »*

Sergueï Choïgou semble être dans une situation comparable à celle de Dmitri Medvedev, l'ancien président puis ex-premier ministre qui avait placé ses amis « libéraux » à de hauts postes. Depuis sa mise à l'écart, il a vu nombre de ses protégés être envoyés en prison pour corruption. ■

BENJAMIN QUÉNELLE

Le Monde
MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2024

Face à Israël, l'Iran cherche encore la bonne riposte

Téhéran redoute les conséquences d'une escalade majeure dans la région en cas d'affrontement ouvert



Après des frappes israéliennes nocturnes, dans la périphérie de Masyaf, en Syrie, le 9 septembre. LOUAI BESHARA/AFP

La Syrie continue d'être le théâtre de la guerre par procuration que se livrent Israël et l'Iran. Avec dix-huit personnes tuées, l'attaque qui a visé le 9 septembre des installations militaires dans le centre-ouest du pays est l'un des bombardements les plus violents menés par l'aviation de l'Etat hébreu sur le pays. Les raids israéliens s'y sont intensifiés depuis la guerre à Gaza, déclenchée par l'attaque du Hamas contre Israël le 7 octobre 2023. Ils visent fréquemment des objectifs du Hezbollah libanais et des milices pro-iraniennes.

La veille, à Téhéran, Hossein Salami, le commandant en chef des gardiens de la révolution, l'armée idéologique du pays, avait renouvelé ses menaces contre l'Etat hébreu après une période de silence relatif des hauts dirigeants iraniens à la suite de l'assassinat, le 31 juillet, d'Ismaïl Haniyeh, le chef du bureau politique du Hamas à Téhéran. *« Les Israéliens connaîtront le goût amer de la vengeance face à leur malveillance. Quand, où et comment ? La réponse arrivera certainement différemment »*, a-t-il mis en garde.

Dans les jours qui avaient suivi la mort du chef politique du mouvement islamiste palestinien – une action imputée à Israël, mais dont Tel-Aviv n'a pas reconnu la responsabilité –, la République islamique avait promis de le venger. Le Guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, annonçait lui-même une riposte : *« Nous considérons qu'il est de notre devoir de venger son sang, car il est mort en martyr sur le territoire de la République islamique d'Iran »*, lançait-il fin juillet. Plus d'un mois plus tard, les responsables iraniens laissent entendre que cette riposte ne prendra pas la forme d'une attaque directe sur le territoire israélien, pour éviter une escalade majeure.

L'élan provoqué après son assassinat a depuis quelque peu disparu. La colère et l'indignation s'étiolent, le choc et l'humiliation faisant place à une évaluation plus pragmatique du coût d'une guerre ouverte contre Israël et au retour à une approche plus prudente des gardiens de la révolution. *« L'une des explications pourrait être que les dirigeants iraniens n'ont toujours pas trouvé la bonne formule pour riposter sans que cela entraîne la région dans un conflit ouvert »*, estime Hamidreza Azizi, chercheur à l'institut de recherche Stiftung Wissenschaft und Politik à Berlin. *Il est aujourd'hui difficile d'utiliser l'assassinat de Haniyeh pour attaquer Israël. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il n'y aurait pas de réponse indirecte »*, soutient le chercheur.

« Pas l'effet escompté »

L'attaque iranienne contre Israël, le 13 avril, en représailles aux frappes assumées par l'Etat hébreu contre le consulat d'Iran en Syrie, *« n'a pas eu l'effet de dissuasion escompté »*, poursuit Hamidreza Azizi, *« parce que Tel-Aviv a repris ses attaques de plus belle. Les dirigeants iraniens ont besoin de trouver une réponse différente qui soit plus efficace »*.

Le 13 avril, la majeure partie des quelque 300 drones, missiles de croisière et missiles balistiques lancés en direction du territoire hébreu par Téhéran et ses alliés houthistes yéménites avaient été interceptés par les défenses antimissiles israéliennes et américaines déployées autour d'Israël. Même si l'Iran dit avoir prévenu les autorités américaines et les pays voisins soixante-douze heures avant ses frappes.

Rencontrant ses commandants militaires le 21 avril pour les *« féliciter »* après la riposte iranienne en direction du territoire israélien, Ali Khamenei avait lui-même admis le succès plus que relatif, d'un point de vue militaire, de l'opération. *« Le nombre de missiles lancés et le nombre d'entre eux qui ont atteint leur cible ne sont pas la question principale. Ce qui compte vraiment, c'est que l'Iran ait démontré sa volonté au cours de cette opération »*, déclarait-il.

« L'attaque du 13 avril contre Israël, estimait alors l'Institute for the Study of War, un centre de réflexion américain basé à Washington, *avait très probablement pour but de causer des dommages importants en deçà du seuil qui déclencherait une réaction israélienne massive. L'attaque a été conçue pour réussir et non pour échouer. »* Une analyse alors partagée par Fabian Hinz, chercheur au centre d'analyse International Institute for Strategic Studies, pour qui *« l'attaque était une tentative sérieuse de submerger les systèmes de défense israéliens »*. Cet échec peut-il remettre en cause, dans l'esprit des dirigeants iraniens, l'effet dissuasif de l'arsenal balistique qu'ils ont patiemment bâti depuis quarante ans ? Téhéran affirme qu'il n'en est rien, en communiquant régulièrement sur l'abondance de ses stocks.

Lancé avec l'aide de la Corée du Nord en 1986, ce programme est né en réponse aux tirs de missiles irakiens contre les grandes villes du pays lors de la guerre Iran-Irak (1980-1988). Priorité budgétaire et militaire, il n'a cessé de croître pour dissuader tout adversaire d'attaquer son territoire. *« Le principal moyen dont dispose l'Iran pour menacer les Etats-Unis et leurs alliés dans la région est son stock d'environ 2 500 à 3 000 missiles balistiques »*, déclarait en 2020 le patron du commandement central américain devant la commission des forces armées du Sénat. Nul doute que cet arsenal s'est étoffé depuis, et il est peu probable que l'Iran, isolé, infléchisse sa stratégie militaire, peu de pays étant prêts à lui fournir des armes. Conséquence : à l'exception des programmes de missiles et de drones, ses forces armées souffrent d'une obsolescence des équipements dans leurs autres branches.

« Notre unité est faible »

Dans son message de félicitations aux chefs militaires, Ali Khamenei s'est bien gardé d'évoquer l'attaque, le 20 avril, par Israël, d'un radar déployé près de la ville d'Ispahan (centre), qui abrite plusieurs sites militaires, y compris nucléaires et balistique. La réponse de l'Etat hébreu, modérée, a exposé une faiblesse capacitaire iranienne : sa défense antiaérienne.

Si l'Iran a riposté plus rapidement à l'attaque israélienne en avril et qu'il refuse, jusqu'à présent, de faire de même depuis l'assassinat d'Ismaïl Haniyeh, c'est aussi parce que la perception qu'a Téhéran de la stratégie israélienne a évolué. *« En avril, à Téhéran, on estimait que les Israéliens avaient fait une erreur de calcul : ils avaient pensé que l'Iran, se tenant à sa politique de patience stratégique* [inscrivant son combat contre Tel-Aviv dans un temps long], *ne répondrait pas*, explique M. Azizi. *L'analyse des Iraniens a, semble-t-il, changé : ils considèrent que Benyamin Nétanyahou cherche à élargir le conflit dans le but de favoriser une arrivée au pouvoir de Donald Trump aux Etats-Unis. »*

« L'Iran considère que Nétanyahou cherche à élargir le conflit pour favoriser un retour de Donald Trump »
HAMIDREZA AZIZI
chercheur

L'éventualité d'un retour à la Maison Blanche de l'ex-président inquiète à Téhéran, tout comme la perspective d'un conflit régional, qui sonnerait le glas des intentions du président nouvellement élu, Massoud Pezeshkian, de modérer l'image du régime dans l'espoir d'un allégement des sanctions en cas d'accord avec l'Occident sur le dossier nucléaire. *« Il y a des tensions, des effusions de sang et des guerres dans la région*, déclarait le chef de l'Etat iranien, en août, lors d'un discours devant le Parlement. *Nos relations avec nos voisins sont fragiles, notre capital social s'est réduit, notre unité est faible et le gouvernement a perdu sa crédibilité auprès de la société. »*

La retenue iranienne peut également s'expliquer par un contexte intérieur peu favorable à un aventurisme militaire du régime. *« La mauvaise situation économique, le mécontentement généralisé depuis la répression des derniers mouvements de contestation, le faible soutien populaire envers le régime et sa légitimité vacillante entrent également dans les calculs des dirigeants iraniens »*, explique Hamidreza Azizi. Dans le cas d'une confrontation plus ouverte avec Israël, des frappes pourraient cibler des infrastructures critiques, des raffineries de pétrole et des centrales électriques, ce qui aggraverait la crise économique, contribuant à la crise de légitimité du régime. ∎

GHAZAL GOLSHIRI
ET MADJID ZERROUKY

A Gaza, une frappe israélienne a touché une zone humanitaire

L'armée affirme cibler le Hamas et poursuit ses opérations dans l'enclave, entraînant des ordres d'évacuation incessants pour les civils

JÉRUSALEM - *correspondant*

En pleine nuit, la frappe aérienne israélienne a atteint les tentes bondées, collées les unes aux autres, dans la zone humanitaire d'Al-Mawasi, au sud de Gaza, dans la région de Khan Younès. Cette bande longeant la mer, refuge du désespoir pour les familles gazaouies déplacées sur ordre de l'armée israélienne depuis le début de la guerre déclenchée par l'attaque du Hamas en Israël le 7 octobre 2023, s'est trouvée sous le feu de plusieurs missiles ou bombes tirées par des avions vers minuit, lundi, 9 septembre.

Dans les heures suivantes, les secouristes ont cherché des survivants et tenté de dégager les corps encore enfouis sous le sable, creusé de cratères. La défense civile de Gaza (sous le contrôle du Hamas), estimait mardi matin que le nombre de personnes tuées dans ces frappes s'élevait à environ quarante, en plus d'une soixantaine de blessés. Et les secouristes cherchaient encore des corps en début de matinée. *« Des familles entières ont disparu dans le massacre de Al-Mawasi à Khan Younès, sous le sable »*, a affirmé un porte-parole de la défense civile, Mahmoud Basal dans un communiqué. Sur les vidéos tournées la nuit sur place et diffusées sur les réseaux sociaux (les médias internationaux, depuis le début de la guerre au Gaza, il y a onze mois, ne sont pas autorisés à se rendre de façon indépendante dans l'enclave), les images des sauveteurs et de la population cherchant des corps ou des survivants donnent la mesure des conséquences des tirs.

Aucun répit

Dans un communiqué, l'armée israélienne a indiqué avoir procédé à des frappes visant des membres qualifiés de *« significatifs »* du Hamas, affirmant qu'ils se trouvaient dans un poste de commandement opérationnel, et avoir pris *« de nombreuses mesures avant la frappe pour réduire les risques de toucher des civils, notamment par le recours à des munitions de précision, la surveillance aérienne, et d'autres moyens »*. Le Hamas a nié la présence de ses combattants dans la zone.

La tactique de frappes de grande ampleur pour éliminer des cibles du Hamas est l'une de celles qu'emploie l'armée israélienne dans Gaza. Il n'est pratiquement pas d'exemple où ces frappes parviennent à éviter les pertes en vies humaines au sein de la population. Des frappes ont eu lieu sur des écoles, dans lesquelles le Hamas, selon l'armée israélienne, installe ses combattants ou des moyens logistiques et où trouvent aussi refuge les civils déplacés de Gaza. Le 13 juillet, une frappe dans la région de Khan Younès avait visé un bâtiment où se trouvait, selon l'armée israélienne, Mohammed Deif, le chef militaire du Hamas et le principal artisan avec Yahia Sinouar (désormais chef du Hamas) de l'attaque du 7 octobre. Mohammed Deif aurait été tué à un moment où il était momentanément sorti des tunnels et bunkers souterrains. La frappe aurait aussi emporté Rafa'a Salameh, le chef de la brigade du Hamas de Khan Younès, considérée comme l'une des plus solides, mais aussi tué près de cent personnes.

L'Etat hébreu dit avoir visé des éléments qualifiés de membres « significatifs » du Hamas

L'armée israélienne, mardi matin, n'avait pas précisé l'identité des cibles de la nuit précédente. Après onze mois de guerre, l'intensité des opérations israéliennes ne présente aucun répit, alors, qu'un groupe de médiateurs constitué par les Etats-Unis, le Qatar et l'Egypte tentent, à grand-peine, d'amener Israël et le Hamas à s'engager vers une cessation des hostilités et un accord pour la libération des otages encore détenus dans l'enclave. Les réticences des deux camps à transiger en vue d'un accord, même minimal, sont apparues clairement ces dernières semaines.

Dans le même temps, les opérations militaires israéliennes ont été renforcées dans le centre et le sud de la bande de Gaza, entraînant des ordres d'évacuation incessants pour la population civile. Les Nations unies ont calculé fin août que la densité dans la zone d'Al-Mawasi atteignait désormais le chiffre de 30 000 à 34 000 personnes au kilomètre carré (contre 1 200 avant le 7 octobre). La plupart des familles qui s'y trouvent ont été contraintes de se déplacer plusieurs fois (86 % de la population l'a été au moins une fois), au gré des ordres d'évacuation de l'armée israélienne.

Une source humanitaire qui s'est rendue récemment à Gaza témoigne de sa surprise devant un phénomène nouveau : la difficulté à trouver des chaussures. *« A force de partir sans cesse en urgence, les familles perdent leurs affaires, restent avec la même paire aux pieds, dans un environnement terrible. J'ai vu des enfants pieds nus dans certaines zones, chose inimaginable auparavant »* raconte cette source, qui connaît le territoire palestinien de longue date.

Lundi soir, Antonio Guterres, le secrétaire général des Nations unies, dans une interview à Associated Press estimait que *« le niveau de souffrance dont nous sommes les témoins à Gaza est sans précédent depuis le début de mon mandat de secrétaire général. Je n'ai jamais vu un tel niveau de mort et de destruction comme nous l'avons vu à Gaza aux cours des derniers mois. »* Le nombre de morts à Gaza a été estimé à 40 988 par le ministère de la santé (contrôlé par le Hamas), lundi 9 septembre. ∎

JEAN-PHILIPPE RÉMY

Harris-Trump, les enjeux d'un débat très attendu

Les deux candidats à l'élection présidentielle américaine devaient s'affronter sur la chaîne ABC mardi

WASHINGTON - *correspondant*

L'axiome est vrai aux Etats-Unis comme ailleurs. Lors d'un scrutin présidentiel, les électeurs attendent des candidats un programme, mais ils se prononcent d'abord sur une personnalité et un caractère. Le vote est une affaire de confiance. Alors qu'elle s'apprêtait à vivre l'épreuve d'un débat télévisé face à Donald Trump, mardi 10 septembre, sur la chaîne ABC, Kamala Harris bénéficier du confort ouaté d'une campagne éclair et euphorique.

La vice-présidente, qui a évité tout faux pas depuis le retrait de Joe Biden, il y a sept semaines, prétend incarner le changement sans assumer de rupture ou de différence avec le président américain. Mardi soir, elle devait subir une contradiction sans doute agressive, peut-être maîtrisée. Face aux assauts du milliardaire, comptant la renvoyer au bilan de l'administration sortante, Kamala Harris devait démontrer une maîtrise de soi, avant celle des dossiers.

Une sacrée feuille de route, pour celle qui n'a jamais brillé dans l'exercice. Kamala Harris s'est installée pendant plusieurs jours dans un hôtel de Pittsburgh afin de préparer le débat avec ses conseillers. Selon la presse américaine, un faux plateau y a été monté pour réviser les argumentaires et les passes d'armes probables. L'émission aura lieu à quelques centaines de kilomètres de là, à Philadelphie, dans cette même Pennsylvanie si convoitée par les deux camps, avec ses dix-neuf grands électeurs en jeu.

Engagé dans sa troisième campagne présidentielle, Donald Trump est rompu aux débats télévisés. Il a le sens du coup d'éclat, de la méchanceté déstabilisante. Fin juin, il était parvenu à rester concentré face au naufrage vécu par Joe Biden. Mais Donald Trump est aussi un candidat radicalisé, plein de fiel, saturant l'air politique depuis 2015, atteint par la même vulnérabilité que son ancien adversaire: son âge avancé, 78 ans. Il multiplie actuellement les outrances. Après l'avoir décrite comme *«folle»*, Donald Trump a retenu l'expression *«camarade Kamala»* à compter de la mi-août, pour caricaturer sa rivale en dangereuse communiste.

Les menaces de Trump

Kamala Harris est parvenue à susciter l'irritation du milliardaire, en choisissant de le rabaisser, de le renvoyer au passé comme un vêtement rongé par les mites, au lieu de le présenter en menace existentielle pour l'Amérique, selon la stratégie Biden. Pourtant, cette menace existe. Dans un message sur son réseau Truth Social, le 8 septembre, Donald Trump a averti qu'en cas de victoire, *«les gens qui ont triché»* lors de l'élection de 2020 seront *«poursuivis en justice»*, avec de possibles *«longues peines d'emprisonnement»*. Une promesse de vendetta politique, traitée par les médias américains avec une forme de lassitude et de désinvolture.

Mardi soir, à Philadelphie, les règles du débat sont censées limiter les dérapages. Elles ont fait l'objet de bluff et de fuites organisées dans les deux camps. L'entourage de Kamala Harris s'est dit prêt à une révision des règles par rapport à juin, pour ne plus éteindre le micro du candidat n'étant pas invité à répondre. Le calcul était de faciliter un dérapage de Donald Trump. Les propres conseillers de l'ex-président l'auraient dissuadé d'accepter. La sobriété est donc de mise. Pas de public, ni de débat haché, encore moins d'échanges avec les conseillers pendant les coupures publicitaires.

Dans une note envoyée à la presse, le duo à la tête de la campagne Trump, Susan Wiles et Chris LaCivita, écrivait, lundi, que la candidate démocrate devra *«expliquer à la fois les dégâts causés à notre économie comme actuelle vice-présidente, et dire aussi pourquoi elle n'a mis en œuvre aucun de ses nouveaux plans, au cours des trois années et demie écoulées»*. La stratégie de Donald Trump est claire: priver Kamala Harris de la légitimité d'un discours sur *«un nouveau chemin vers l'avant»*, dès lors que le présent serait sombre, à l'écouter.

La stratégie de Trump: priver Kamala Harris de la légitimité d'un discours sur «un nouveau chemin vers l'avant»

Séduire les indécis

Un sondage publié par le Pew Research Center, à la veille du débat, confirme que le candidat républicain dispose d'une plus forte crédibilité (55 % contre 45 %) sur l'économie. En revanche, l'excellente nouvelle pour Kamala Harris réside dans sa capacité à séduire les minorités, là où Joe Biden accusait un très net déficit. La vice-présidente obtient une approbation impressionnante chez les Noirs (84 % contre 13 %), les électeurs d'origine asiatique (61 % contre 37 %) et même les Latinos (57 % contre 39 %), qui étaient précédemment très partagés.

La confrontation télévisée entre Kamala Harris et Donald Trump est très attendue, car une partie des Américains estime que la vice-présidente conserve un profil flou. Toutefois, une écrasante majorité d'électeurs ont déjà une préférence entre les deux candidats. Dans une course aussi serrée, la décision appartiendra aux citoyens indécis, souvent peu politisés, ainsi qu'aux conservateurs modérés, pour lesquels un vote démocrate constituerait une petite violence intime. *«Les gens savent déjà pourquoi ils n'aiment pas Trump. Ils doivent encore saisir pourquoi ils aiment Harris*, écrit, sur le site *The Bulwark*, la consultante Sarah Longwell, spécialisée dans le vote des électeurs républicains contre l'ancien président. *Mais voici la bonne nouvelle pour Harris: plus les électeurs la voient, plus ils semblent l'apprécier. Et ça a toujours été l'inverse pour Trump.»*

«Bonne nouvelle pour Harris: plus les électeurs la voient, plus ils semblent l'apprécier», écrit la consultante Sarah Longwell

Une campagne très intense

Pour l'ex-président, condamné au pénal en mai et victime d'une tentative d'assassinat en juillet, l'euphorie de la convention républicaine à Milwaukee paraît lointaine. A l'époque, ses stratèges envisageaient des conquêtes inédites sur la carte électorale, comme dans le New Hampshire ou en Virginie. Dorénavant, ils se focalisent sur les Etats pivots, où tous les sondages se trouvent dans la marge d'erreur.

C'est là aussi que Kamala Harris et son colistier Tim Walz mènent une campagne très intense, avec un réseau de militants et de bureaux locaux ne négligeant aucun territoire. Il a fallu attendre dimanche soir pour que l'équipe de campagne publie un programme détaillé. Chaque chapitre y est exposé en contraste avec le Project 2025, cette œuvre collective très controversée, pilotée par le cercle de réflexion conservateur Heritage Foundation, devenu un épouvantail réactionnaire dans l'opinion publique. Donald Trump a cherché à s'en démarquer. En vain.

Kamala Harris s'est aussi efforcée d'apparaître en gardienne de la base industrielle américaine, sujet sensible notamment en Pennsylvanie. Elle s'est prononcée récemment contre le rachat du groupe US Steel, basé à Pittsburgh, par le concurrent japonais Nippon Steel. Elle assume aussi un revirement sur l'extraction des hydrocarbures au moyen de la fracturation hydraulique. Autrefois hostile à cette méthode, la vice-présidente a expliqué, lors de son seul entretien, accordé à CNN, qu'elle avait changé d'avis.

Mais les angles d'attaque que privilégiera probablement Donald Trump sont l'inflation et la crise migratoire. Le récit que porte l'ancien président est celui d'une apocalypse américaine. ■

PIOTR SMOLAR

VENEZUELA

La cheffe de l'opposition écarte l'exil

La cheffe de l'opposition vénézuélienne, Maria Corina Machado, a assuré ses partisans, lundi 9 septembre, qu'elle restait au pays pour *«accompagner la lutte»*, après le départ surprise en exil vers l'Espagne du candidat Edmundo Gonzalez Urrutia. Lors d'une visioconférence, Mme Machado, qui vit dans la clandestinité depuis l'annonce des résultats contestés de la présidentielle du 28 juillet, a affirmé qu'*«Edmundo Gonzalez Urrutia est le président élu du Venezuela»* et qu'*«il le restera, qu'il soit au Venezuela ou ailleurs»*. L'opposition affirme à l'appui que son candidat a remporté la présidentielle face au sortant Nicolas Maduro avec plus de 60 % des voix. – *(AFP.)*

SUISSE

Tariq Ramadan condamné en appel pour viol à trois ans de prison

L'islamologue suisse Tariq Ramadan a été condamné en appel pour viol et contrainte sexuelle à une peine de prison de trois ans, dont un an ferme, a indiqué, mardi 10 septembre, la justice genevoise, qui l'avait acquitté en première instance. La chambre pénale d'appel et de révision a reconnu *«Tariq Ramadan coupable de viol et de contrainte sexuelle pour la quasi-totalité des faits dénoncés»*. – *(AFP.)*

PAYS-BAS

Condamnations pour incitation au meurtre de Geert Wilders

Deux Pakistanais ont été condamnés par contumace, lundi 9 septembre, aux Pays-Bas, à des peines de quatorze et quatre ans de prison pour incitation au meurtre de Geert Wilders. Le dirigeant d'extrême droite, dont le parti est sorti vainqueur des élections législatives de 2023, est connu pour ses propos incendiaires à l'égard de l'islam et vit depuis 2004 sous protection policière. – *(AFP.)*

L'Allemagne rétablit des contrôles à toutes ses frontières terrestres

Sous la pression de l'extrême droite et après un attentat meurtrier, le gouvernement Scholz durcit sa politique migratoire

BERLIN, BRUXELLES - *correspondante et bureau européen*

Pourrait-on encore voir des images comme celles de l'été 2015, montrant des Allemands en liesse à l'arrivée des premiers réfugiés syriens ? Neuf ans plus tard, ce sont les interrogations sur la capacité du pays à intégrer les réfugiés qui accaparent une grande partie du débat public, alors que l'Allemagne a été frappée ces dernières années par plusieurs attentats meurtriers perpétrés par des personnes radicalisées. Dernier en date : l'attaque au couteau, dans la nuit du 23 au 24 août, à Solingen, dans l'ouest de l'Allemagne, par un réfugié syrien de 26 ans sous le coup d'une mesure d'expulsion, qui a fait trois morts et huit blessés. Une tentative d'attentat contre le consulat israélien a également été déjouée à Munich le 5 septembre.

Alors que des scrutins régionaux ont été dominés par une forte poussée de l'extrême droite, le gouvernement d'Olaf Scholz multiplie les mesures de fermeté. Lundi 9 septembre, la ministre de l'intérieur, Nancy Faeser (SPD), a annoncé son intention de restaurer, à partir du 16 septembre, des contrôles temporaires à l'ensemble des frontières terrestres de l'Allemagne, dans le cadre du renforcement de la lutte contre l'immigration illégale. Les réfugiés entrés illégalement pourront être refoulés, a-t-elle indiqué. Les mesures, présentées comme temporaires, ne dureront dans un premier temps que six mois. Mme Faeser a dit avoir informé la Commission européenne de son initiative.

Les contrôles aux frontières intérieures sont en principe proscrits au sein de l'Union européenne, mais la révision du code Schengen, début 2024, permet, en cas de menaces prévisibles pour l'ordre public ou la sécurité, de les mettre en place pour une durée de six mois, après l'avoir notifié à la Commission, aux Etats membres et au Parlement européen. Ils peuvent être prolongés par périodes de six mois pour une durée n'excédant pas deux ans.

« Contrôles intelligents »

Des contrôles temporaires sont déjà en place depuis un an aux frontières allemandes avec la Pologne, la République tchèque, l'Autriche et la Suisse. Ceux-ci seront durcis et complétés par des contrôles aux frontières française, luxembourgeoise, néerlandaise, belge et danoise, a annoncé Mme Faeser. La police fédérale se verra dotée de postes et de moyens supplémentaires. *« Ce sont des contrôles intelligents,* précise le député Nils Schmid (SPD), *on ne va pas arrêter chaque voiture, ni fermer les frontières comme au temps du Covid. La police des frontières va observer plus attentivement les passages. »* Des mesures visant à accroître le nombre des migrants refoulés aux frontières allemandes sont en cours de discussion avec l'opposition et devaient être annoncées mardi.

L'Allemagne estime ces dispositions nécessaires pour *« la protection de la sécurité intérieure contre les menaces actuelles du terrorisme islamiste et de la criminalité transfrontalière »*. Nancy Faeser a rappelé que les contrôles effectués

« Il y a eu une bascule [dans l'opinion] après l'attaque du marché de Noël à Berlin, en 2016 »
HANS VORLÄNDER
professeur à l'université de Dresde

jusqu'à présent avec la Pologne, la République tchèque, la Suisse et l'Autriche avaient déjà permis de refouler plus de trente mille personnes depuis octobre 2023. L'Autriche a toutefois déjà fait savoir qu'elle n'accueillerait pas de migrants refoulés par l'Allemagne.

Le gouvernement d'Olaf Scholz multiplie les mesures en matière d'immigration dans un contexte électoral difficile. A l'approche d'un nouveau scrutin régional dans le Brandebourg, le 22 septembre, qui devrait, comme en Saxe et en Thuringe le 1er septembre, être dominé par l'extrême droite, l'exécutif est nerveux. Celui-ci se trouve sous la pression des conservateurs de la CDU-CSU, mais aussi de l'extrême droite (AfD) et du nouveau parti de gauche (BSW) mené par la députée Sahra Wagenknecht, offensive sur l'immigration. Dans un entretien au *Taggespiegel* paru le 7 septembre, Olaf Scholz vantait son bilan, estimant avoir opéré *« grâce à des lois de grande envergure (...) le plus grand tournant de ces vingt dernières années dans la gestion de l'immigration irrégulière »*.

Cinq jours après l'attaque de Solingen, le 29 août, la coalition présentait un dispositif visant à renforcer à la fois le contrôle de l'immigration, en particulier du droit d'asile, avec une restriction des prestations sociales pour certains réfugiés, et celui des armes, sujet remis au cœur des débats par la tuerie. Le lendemain, il annonçait l'expulsion de vingt-huit réfugiés afghans, tous condamnés pour des crimes commis en Allemagne, pour la première fois depuis le retour au pouvoir des talibans, en août 2021.

« L'Allemagne avait jusqu'en 2015 une culture d'accueil et d'ouverture en matière d'immigration, rappelle Hans Vorländer, professeur de sciences et d'histoire politiques à l'université de Dresde et président du Conseil d'experts indépendants sur l'intégration et la migration. *Il y a eu une bascule après l'attaque du marché de Noël à Berlin en 2016. Depuis, les gens s'opposent à l'immigration non contrôlée, qu'ils sont deux tiers à vouloir restreindre. »* Depuis 2015, l'Allemagne a accueilli plus de deux millions de personnes, auxquelles s'ajoutent 1,2 million de réfugiés ukrainiens, rappelle le chercheur, soit plus de trois millions de personnes. *« Cela a posé des difficultés en matière de logement, d'éducation, d'intégration sur le marché du travail, et a représenté un effort considérable pour l'administration allemande,* décrypte-t-il. *Les gens en sont conscients et considèrent qu'il faut restreindre l'accès, pour intégrer ceux qui sont déjà là. »* ■

ELSA CONESA ET PHILIPPE JACQUÉ

Algérie : la réélection du président Tebboune assombrie par des résultats contestés

Les trois candidats accusent l'autorité électorale d'« irrégularités » et de « contradictions »

ALGER - *correspondance*

Deux jours après la présidentielle anticipée du 7 septembre en Algérie, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) est devenue le bouc émissaire de tous les candidats, y compris du vainqueur annoncé, le président sortant, Abdelmadjid Tebboune. Un scrutin marqué par une abstention d'une ampleur inédite et un grand cafouillage sur les chiffres de la participation.

Selon les chiffres proclamés, M. Tebboune a recueilli 94,65 % des suffrages exprimés. Abdelaali Hassani Cherif, du Mouvement de la société pour la paix (MSP), un parti islamiste, a été crédité de 3,17 % des voix et Youcef Aouchiche, du Front des forces socialistes (FFS), de 2,16 %. Mais, contre toute attente, dimanche 8 septembre, avant minuit, les directeurs de campagne des trois candidats ont dénoncé, dans un communiqué commun, *« des irrégularités et contradictions dans les résultats annoncés »*, exprimant leur volonté d'*« informer l'opinion publique du flou et des contradictions des chiffres de participation »*.

Probablement soucieux de masquer l'ampleur de la désaffection populaire, Mohamed Charfi, le président de l'ANIE, avait pris quelques libertés avec la transparence en annonçant une *« moyenne de taux de participation »* de 48,03 %, basée sur les taux de participation dans les wilayas (départements) divisés par leur nombre, 58. Le taux de participation est, en réalité, probablement inférieur à 25 %, si l'on rapporte le nombre de suffrages exprimés, 5 630 196, aux 24 351 551 inscrits sur les listes (le nombre de bulletins nuls ou blancs n'ayant pas été donnés).

Lundi, les deux candidats défaits sont repartis à la charge en accusant l'ANIE de *« fraude manifeste »* et en annonçant leur intention de déposer des recours auprès de la Cour constitutionnelle. L'enjeu est financier : en obtenant moins de 5 % des suffrages exprimés, ils ne seront pas remboursés de leurs frais de campagne. Il est aussi politique. Le but de l'ANIE, en réduisant leur score, explique l'analyste Nadjib Belhimer, serait *« d'atténuer l'impact de l'abstention, même si cela ne change en rien les résultats »*.

L'ampleur de l'abstention, premier enjeu du scrutin, a en effet surpris, y compris dans le camp de M. Tebboune. Ce dernier s'attendait à une participation au moins supérieure à celle de la présidentielle de décembre 2019 (moins de 40 %), qui faisait déjà de lui un chef de l'Etat en mal de légitimité.

Pour justifier leur présentation à une élection jouée d'avance, les deux candidats défaits ont évoqué en conférence de presse des *« menaces »* sur le pays, sans être en mesure de les préciser. Dans le même registre, l'agence de presse algérienne APS a lancé, peu après l'annonce des résultats, une attaque plus ciblée, mais déjà éprouvée, contre les médias français, accusés de *« véhiculer des contrevérités »* : *« [L'Algérie est] sur la voie de l'émergence, très loin de la colonie de misère dont vous avez été chassés... »*

« Zone de turbulences »

Pour le professeur de sociologie politique Nouri Driss, *« le pouvoir n'a plus les outils ni les institutions qui lui permettent de connaître la société. Il est déconnecté de la société et celle-ci est déconnectée de lui. Les mécanismes sur lesquels il s'appuie ne lui livrent pas la réalité »*.

Lyas Hallas, le directeur du média en ligne *Twala*, prédit déjà un second mandat difficile à Abdelmadjid Tebboune après une participation aussi faible : *« Il ne sert à rien de maquiller les chiffres. Son projet (à supposer qu'il a un projet) ne suscite pas l'adhésion. Il ne peut ni engager des réformes ni mobiliser des initiatives. L'on peut imaginer ce que va être son second mandat. Il va chercher des toboggans pas encore achevés de l'ère Bouteflika à inaugurer, mais, surtout, accentuer la répression des critiques, au risque de provoquer une implosion sociale et de faire entrer le pays dans une zone de turbulences. »*

Ainsi que le souligne un ex-journaliste sous le couvert de l'anonymat, les Algériens, dont l'expression est étouffée par une répression constante depuis l'arrêt du mouvement de contestation du Hirak (2019-2020), confirment, par ce niveau d'abstention record, qu'ils ont d'autres exigences que la vie politique factice tolérée par le régime. *« Le FFS et le MSP sont les grands perdants de ce scrutin, mais le président Tebboune a perdu davantage. Sa marge de manœuvre vis-à-vis de l'armée est plus réduite que jamais »*, dit-il encore.

En Algérie, où l'accession au pouvoir d'un président repose sur l'appui déterminant des militaires, un second mandat peut être l'occasion d'une émancipation de ses parrains. Mais le niveau de participation rend cette perspective illusoire pour M. Tebboune. Le message porté par le scrutin du 7 septembre n'est pas non plus de nature à renforcer son aura au niveau international. Son marqueur le plus brutal fut, lors de son premier mandat, la rebuffade en août 2023 des BRICS à la demande de l'Algérie d'intégrer ce club informel de pays souvent qualifiés d'émergents, comprenant notamment la Russie, la Chine et l'Inde. ■

HAMID NASRI

Au Royaume-Uni, les syndicats opposés à la poursuite de l'austérité

Les organisations s'inquiètent du budget du premier ministre travailliste, Keir Starmer

BRIGHTON (ROYAUME-UNI) - *envoyée spéciale*

Des mines réjouies, des discours combatifs, une météo moins maussade que d'habitude. L'air est presque à la fête à Brighton, grosse station balnéaire du sud de l'Angleterre où le Trades Union Congress (Congrès des syndicats, TUC) tient sa réunion annuelle, du 8 au 11 septembre. La première depuis la victoire sans partage du Labour aux élections législatives du 4 juillet. Depuis que le travailliste Keir Starmer est devenu premier ministre, après quatorze ans de pouvoir conservateur, *« l'espoir est de retour en politique »*, s'est exclamé Paul Nowak, le secrétaire général du TUC, lundi 9 septembre, lors de son discours inaugural.

Pour autant, les syndicats sont sur leurs gardes et ont prévenu Keir Starmer et sa chancelière de l'Echiquier (ministre des finances), Rachel Reeves, qui ont annoncé un projet de budget *« douloureux »* fin octobre pour combler un trou de 22 milliards de livres (26 milliards d'euros) dans les finances publiques, qu'ils refusaient un nouveau cycle d'austérité. *« Les Britanniques en ont marre de l'austérité »*, a lancé Mick Lynch, le charismatique secrétaire général du syndicat des cheminots RMT.

Keir Starmer a promis de remettre d'aplomb ses services publics, affaiblis par des décennies de sous-investissement. Mais il s'est aussi engagé à conserver les règles de discipline fiscale des tories et à réduire la dette publique. *« L'austérité est un choix politique, pas un impératif économique. C'est la dernière chose dont nous avons besoin si nous voulons relancer la croissance »*, a cependant assuré, à Brighton, John McDonnell, un historique de la gauche du Labour, ex-chancelier de l'Echiquier du cabinet fantôme de Jeremy Corbyn.

L'inquiétude des syndicats se cristallise sur la *fuel allowance*, une subvention versée chaque année à tous les retraités pour payer leurs factures d'énergie. Rachel Reeves a annoncé qu'elle ne sera plus versée qu'aux petites retraites éligibles aux allocations complémentaires, afin de réaliser 1,4 milliard de livres d'économies. Dix millions de Britanniques vont donc perdre cette allocation, dont de nombreuses personnes âgées n'ayant pas réclamé leurs aides sociales, car la démarche est fastidieuse et complexe. Cette suppression est *« une erreur historique »* du Labour, a tancé Mick Lynch.

Gages de Downing Street

« Je ne peux pas voter pour cette suppression alors que la crise du logement n'a jamais été aussi aiguë à Londres et que dans le pays 2 millions de retraités et 4 millions d'enfants vivent dans la pauvreté », a ajouté John McDonnell, député de l'Ouest londonien. L'opposition conservatrice a obtenu que la Chambre des communes vote mardi sur cette coupe budgétaire, en prévoyant de s'y opposer. Jusqu'à 50 élus travaillistes pourraient aussi voter contre ou s'abstenir, selon le *Guardian*. Ces décisions *« difficiles »* sont nécessaires, a réaffirmé Keir Starmer, lundi.

Downing Street a quand même donné des gages aux syndicats. Un texte totémique de l'aile gauche

Les syndicats réclament des investissements massifs dans les services publics

La stratégie de Starmer soulève des questions dans sa famille politique, deux mois après son investiture

du Labour est en cours d'adoption à la Chambre des communes : la renationalisation progressive des compagnies ferroviaires, trente ans après leur privatisation. Le gouvernement Starmer a aussi proposé des augmentations de salaires aux médecins débutants et aux cheminots, en grève depuis plus d'un an. Il promet d'ici à la mi-octobre une série de lois pour revaloriser les droits des travailleurs et rendre du pouvoir aux syndicats, après les réformes votées sous Margaret Thatcher et ses successeurs tory (et conservées par Tony Blair dans les années 1990) pour rogner leurs prérogatives.

Keir Starmer a annoncé l'abandon d'une loi de 2023 instaurant un service minimal dans les transports, la santé et l'éducation et dénoncée par la gauche comme une grave atteinte au droit de grève. Mais, à Brighton, les syndicats veulent davantage : *« Il faut interdire les contrats "zéro heure"* [sans durée minimale de travail] *et en finir avec les pratiques honteuses du "fire and rehire"* [licencier puis réembaucher à des salaires moindres] », a prévenu Paula McEwan, déléguée de l'Education Institute of Scotland, le plus ancien syndicat d'enseignants du Royaume-Uni. Keir Starmer s'est certes engagé à supprimer ces pratiques, mais la cour que le dirigeant et sa chancelière font aux milieux d'affaires est vue d'un assez mauvais œil à Brighton.

Les syndicats réclament aussi des investissements massifs dans les services publics. La liste des besoins est considérable : santé, transports, traitement des eaux usées, prisons... Dans le secteur de l'éducation, seules 37 écoles neuves ont été construites depuis 2016. *« A ce rythme, il faudra quatre cents ans pour toutes les réhabiliter »*, déplore Michelle Gregson, secrétaire générale du NSEAD, syndicat des enseignants des arts. Environ 230 établissements contiennent du RAAC, un béton qui se décompose en vieillissant. *« Nous sommes le pays détenant la plus haute concentration d'amiante dans ses écoles »*, déplore, par ailleurs, Karen Williams, du syndicat enseignant NASUWT.

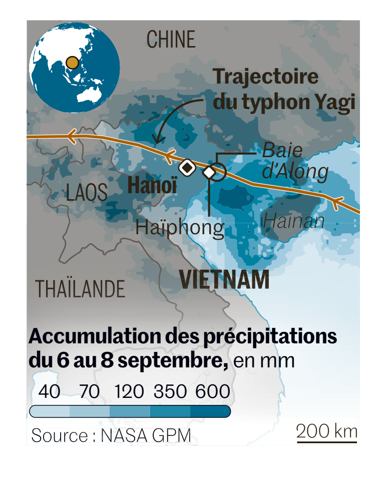
La motion des tories contre la suppression de l'allocation-énergie devrait être écartée mardi, au vu de la large majorité travailliste aux Communes. Mais deux mois après l'investiture de Keir Starmer, l'autorité et la stratégie de ce dernier soulèvent déjà des questions dans sa famille politique.

Quant aux syndicalistes, certains préfèrent les menaces à peine voilées. *« C'est la confédération des syndicats qui a fondé le Labour* [en 1900]. *Le parti est là pour nous représenter, syndicalistes et travailleurs, pas les intérêts du monde des affaires, il faut que ce gouvernement se mette cela en tête »*, a assuré Mick Lynch, du RMT. Même si le nombre de leurs adhérents s'érode (22 % des employés étaient syndiqués en 2023), les syndicats restent les principaux bailleurs de fonds du Labour. En 2024, sur les 9 millions de livres de dons reçus par le parti, 2,4 millions provenaient des syndicats. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX

Au Vietnam, le typhon Yagi ébranle l'industrie et le tourisme

Le nord du pays a subi d'importants dégâts. Au moins 63 personnes sont mortes, notamment dans les inondations qui ont suivi la tempête



BANGKOK - *correspondant en Asie du Sud-Est*

Après le passage du typhon Yagi, le Vietnam comptabilise ses pertes et fait face à des inondations. Pendant quinze heures entre samedi 7 et dimanche 8 septembre, ce phénomène tourbillonnaire dépassant les 150 km/h s'est acharné sur la baie d'Along, a sinistré une partie de la ville portuaire de Haïphong, soufflé les arbres et les toits à Hanoï, la capitale, avant de remonter vers le nord, jusqu'à la station de montagne de Sapa, à 1 600 mètres d'altitude, célèbre pour ses villages de minorités ethniques et ses rizières en terrasse. Le typhon a ensuite été rétrogradé au statut de dépression tropicale dimanche.

Au dernier décompte mardi 10 septembre, au moins 63 personnes sont mortes et 40 sont encore disparues. Le bilan des victimes proprement dites du typhon a d'abord été relativement faible grâce aux précautions prises par une population avertie à l'avance, mais il s'est aggravé avec les conséquences des inondations : vingt personnes sont mortes lundi dans un bus précipité dans une rivière par un glissement de terrain dans la province montagneuse de Cao Bang, dans le nord du pays.

Au moins 10 personnes ont disparu ce même jour après l'effondrement d'un pont métallique à treillis construit en 1995 sur le fleuve Rouge, dans la province de Phu Tho, au nord de Hanoï : le vent ne soufflait plus, mais la force du courant aurait déchaussé l'une des piles du pont. Une vidéo prise d'une voiture approchant du pont montre un camion-benne basculer dans le fleuve au moment où le tablier s'effondre sur près de 60 mètres. Le motocycliste qui le suit s'immobilise, sous le choc, avant d'avancer prudemment à pied vers le trou béant. Le niveau alarmant du fleuve a poussé les autorités à restreindre à partir de mardi la circulation des véhicules lourds sur le pont Chuong Duong, l'un des plus importants de Hanoï.

Enchevêtrement de poutrelles

Toute une partie de l'hinterland (arrière-pays) semi-rural qui coiffe le nord de la capitale s'est retrouvée sous les eaux, parfois jusqu'au premier étage des maisons. A Hanoï, il a fallu envoyer l'armée pour débarrasser les chaussées des débris de toiture et des destructions provoquées par la chute de 17 000 arbres (la municipalité en compte 1,8 million et le centre urbain 8 000). Parmi eux, des acajous d'Afrique qui font le charme des rues de la vieille ville, mais qui avaient été critiqués pour leur propension à boursouffler les trottoirs et à se briser en cas de tempête. La municipalité avait prévu en 2017 de les remplacer, mais ces travaux avaient été ajournés.

Le typhon Yagi est arrivé droit sur la baie d'Along, ce relief de pics karstiques dressés dans la mer au large de la ville du même nom, qui compte 170 000 habitants. Les centaines de bateaux et de jonques qui le sillonnent chaque jour remplis de touristes pour des croisières d'un ou plusieurs jours avaient tous été sommés de se mettre à l'abri et aucun naufrage ni perte humaine n'ont été signalés. Mais au moins une vingtaine de bateaux de touristes ont été détruits dans le port principal de l'île de Tuan Chau notamment, fracassés les uns contre les autres alors qu'ils étaient à l'amarrage. Il faudra un mois, selon les autorités pour remettre en état ces flottes touristiques.

Les images de Bai Chay, le quartier touristique d'Along, montrent sur plusieurs centaines de mètres un enchevêtrement de poutrelles, de tôles et de plastique provenant des devantures et des panneaux publicitaires des commerces et des restaurants soulevés par la tempête comme des fétus de paille puis éparpillés sur le bitume. Le typhon a également soufflé les nombreuses installations d'aquaculture. Près de 20 000 toits ont été arrachés dans la province côtière de Quang Ninh, où se trouve la baie d'Along, selon les autorités. Une partie de la province est encore privée d'électricité.

Au moins 10 personnes ont disparu après l'effondrement d'un pont métallique sur le fleuve Rouge

Un peu plus à l'ouest, la grande ville de Haïphong, dans le delta du fleuve Rouge, a, elle aussi, subi des inondations, poussant les autorités à déplacer 20 000 personnes en lieu sûr. Surtout, le plus grand port du nord du Vietnam s'est doté dans sa périphérie d'innombrables zones industrielles abritant des fleurons de l'industrie. L'une d'elles, Do Son, a été complètement inondée au sud. Dans la banlieue nord, le typhon a fait s'écrouler le toit d'une usine du géant coréen LG Electronics.

Joint par *Le Monde*, Bruno Jaspaert, le directeur belge de la société Deep C, qui gère une zone industrielle high-tech de quelque 170 sociétés aménagée sur 3 400 hectares d'îles artificielles au large de Haïphong, dressait mardi un premier bilan des dégâts : *« De nombreuses usines ont vu leurs toits renversés, certains murs ont été arrachés, le typhon a emporté des portails, des clôtures, des panneaux, des systèmes de caméras, des garages, des portes coulissantes en tôle ondulée. Certains entrepôts ont été inondés »*, dit-il. L'électricité a toutefois été rétablie et selon lui, deux tiers des usines vont redémarrer d'ici à la fin de la semaine. *« Le tiers restant*, dit-il, *prendra beaucoup plus de temps. »* Samedi, l'éolienne de Deep C, pourtant abritée par une île, a mesuré des vents de 165 kilomètres-heure. ■

BRICE PEDROLETTI

Le Maroc frappé par des pluies diluviennes historiques : « Les gens n'ont jamais vu ça »

Des précipitations intenses et soudaines ont entraîné la dévastation de plusieurs vallées arides

CASABLANCA - *correspondance*

Un phénomène rare et meurtrier. Selon un dernier décompte publié lundi 9 septembre au soir par le ministère marocain de l'intérieur, dix-huit personnes sont mortes en raison des précipitations torrentielles qui se sont abattues vendredi et samedi dans plusieurs régions du royaume. Un ressortissant espagnol, un autre canadien et un troisième péruvien sont au nombre des victimes. Le bilan est particulièrement lourd dans la province de Tata, au sud-est d'Agadir, où dix décès ont été enregistrés dans les seuls douars inondés d'Igmir et d'Aoukerda, à proximité immédiate de l'oued Tamanart.

Perchés à 1 000 mètres d'altitude dans l'Anti-Atlas, les deux villages, coincés dans les gorges encaissées de Smouguen, ont été ravagés par une avalanche d'eaux boueuses qui a fait s'effondrer plusieurs bâtisses. Les opérations de secours ont débuté dimanche à l'arrivée de l'armée, mais des habitants se trouveraient encore sous les décombres. Au moins quatre personnes sont portées disparues.

Signe de l'extrême violence de la crue, des corps ont été emportés par la rivière sur plus de 30 kilomètres, selon des témoignages. *« Il y a des gens de 90 ans qui disent n'avoir jamais vu ça. Moi-même, je n'ai pas le souvenir d'avoir déjà assisté à un tel déluge »*, témoigne Ahmed Bouzihay, le maire de la commune de Fam El-Hisn, plus au sud.

Pas de victimes dans les autres douars, mais des oasis partiellement détruites. A Anamer, 90 % des palmiers sont à terre, alerte Moussa Oumoussi, membre d'une association locale de développement. *« Certains étaient centenaires, ce qui témoigne de la violence rare de ces pluies. »* Routes, puits et réseaux d'électricité et d'eau potable n'ont pas non plus été épargnés. L'intensité des précipitations a stupéfié la population. En seulement douze heures, elles ont dépassé par endroits 50 millimètres, alors qu'il ne pleut quasiment plus ici depuis 2014, assure Lahcen Ahouate, le président de l'ONG Alcesdam, qui lutte contre la désertification à Tata. *« Les gens se sont habitués à la sécheresse et ont fini par construire à proximité de l'oued, sans se rendre compte qu'un jour ou l'autre, il allait reprendre ses droits. »* Des vidéos, partagées par des habitants, montrent les maisons et les petits immeubles d'Igmir, certains d'allure récente, bordant l'oued. L'eau a tout emporté : arbres, chaussée, murs, voitures…

A l'origine de ce déchaînement climatique, la convergence entre deux masses d'air opposées

« Le relief a joué un rôle »

Des crues similaires ont fait cinq morts dans le territoire semi-désertique du Drâa-Tafilalet, à l'est de Marrakech, tandis que trois autres personnes sont décédées dans la région de Tiznit, elle aussi à prédominance aride. Le record de précipitations a été atteint dans celle de Zagora, proche du Sahara, où il est tombé en deux jours plus de 200 millimètres. *« C'était spectaculaire. On craignait que la rivière* [l'oued Drâa] *ne déborde et nous inonde, mais heureusement, ça n'a pas eu lieu »*, raconte un hôtelier, soulagé.

« Les précipitations enregistrées représentent environ la moitié des précipitations annuelles normales dans certaines régions concernées. Dans plusieurs zones, elles ont même dépassé les moyennes annuelles habituelles, ce qui souligne le caractère exceptionnel de l'événement », indique la direction générale de la météorologie (DGM). Dans toutes les zones concernées, près de soixante maisons se sont écroulées, selon les autorités. A l'origine de ce déchaînement climatique, la convergence entre deux masses d'air opposées : l'une chaude et humide venue du sud, l'autre froide en provenance du nord. Leur rencontre a entraîné la formation de nuages instables qui ont déclenché des pluies diluviennes suivies de crues, en un court laps de temps. *« Le relief a joué un rôle dans la concentration de ces précipitations, les montagnes et les collines dirigeant l'eau vers les vallées et les bassins, ce qui a augmenté le niveau de l'eau dans les oueds »*, précise Lhoussaine Youabd, le porte-parole de la DGM.

Des épisodes similaires ont déjà été observés au Maroc, comme en 2014, lorsque des inondations dévastatrices avaient frappé la province semi-aride de Guelmim, au centre du pays. Mais il s'agissait alors d'un flux venant de l'Atlantique. Fait rare, cette fois, c'est la montée inhabituelle vers le royaume du front intertropical, proche de l'équateur, qui est en cause. Une instabilité qui devrait s'atténuer dans les jours à venir, la direction générale de la météorologie misant sur un retour progressif à la normale. ■

ALEXANDRE AUBLANC

Dépakine : Sanofi devra indemniser la lanceuse d'alerte Marine Martin

Le tribunal judiciaire de Paris a condamné le laboratoire à verser à cette mère et à ses deux enfants près de 285 000 euros d'indemnités

Douze ans que Marine Martin attendait cette décision. Douze ans que la lanceuse d'alerte mène la fronde contre Sanofi pour faire reconnaître la responsabilité du groupe pharmaceutique dans le scandale de la Dépakine, cet antiépileptique commercialisé depuis 1967 et responsable de malformations congénitales et de troubles neurodéveloppementaux chez des milliers d'enfants de mères traitées pendant leur grossesse.

Dans un jugement rendu lundi 9 septembre, que *Le Monde* a consulté, le tribunal judiciaire de Paris a condamné le laboratoire français à lui verser, ainsi qu'à ses deux enfants, 284 867,24 euros d'indemnités. Dans son jugement, le tribunal déclare Sanofi *« responsable d'un défaut d'information des risques malformatifs et neurodéveloppementaux de la Dépakine, qu'elle commercialisait, du maintien en circulation d'un produit qu'elle savait défectueux, et d'une faute de vigilance au moment des grossesses de Madame Marine Martin, entre 1998 et 2002 »*.

Salomé, l'aînée, est née avec des malformations au visage et a souffert de troubles cognitifs, visuels et dyspraxiques. Florent, le cadet, est né avec des malformations au visage, aux mains et à la verge – qui ont nécessité deux interventions chirurgicales –, a développé des troubles de l'attention, du langage et a été diagnostiqué autiste Asperger. Il a toujours besoin de six heures d'aide familiale pour les gestes du quotidien.

« Attitude de déni méprisant »

« C'est une formidable victoire car Sanofi, qui invoquait la prescription des dix ans, s'est fait débouter. Ils sont condamnés sur le régime de la faute et la défectuosité de la Dépakine, réagit Martine Martin, fondatrice de l'Association d'aide aux parents d'enfants souffrant du syndrome de l'anticonvulsivant (Apesac), qui compte plus de 8 000 membres. *Cela ouvre la porte à des milliers d'enfants, victimes majeures, qui ne pouvaient pas espérer entrer en justice. »* Le tribunal de Nanterre avait déjà condamné Sanofi à indemniser des victimes en 2022, mais pour des dossiers plus récents.

Selon des estimations – contestées par Sanofi – de l'Assurance-maladie et de l'Agence nationale de sécurité du médicament, le valproate de sodium, principe actif de la Dépakine, serait responsable de malformations chez 2 150 à 4 100 enfants, et de troubles neurodéveloppementaux chez 16 600 à 30 400 enfants.

Le tribunal a débouté Sanofi de ses demandes de prescription, mais aussi de sursis à statuer. *« Sanofi s'est lancé dans une guérilla judiciaire incompréhensible*, commente Charles Joseph-Oudin, l'avocat de Marine Martin et de l'Apesac. *Il est urgent que la firme sorte de son attitude de déni méprisant vis-à-vis des victimes de son produit. »*

Contacté par *Le Monde*, le groupe pharmaceutique indique être *« sensible aux situations difficiles dans lesquelles se trouvent les familles »*, mais *« se réserve le droit de faire appel »*. Le laboratoire l'a déjà fait dans une autre procédure lancée par l'Apesac : la première action de groupe en matière de santé où la responsabilité de Sanofi a été reconnue en première instance en 2022. Marine Martin a également porté le fer au pénal. Sanofi est mis en examen depuis 2020 pour « tromperie aggravée », « blessures involontaires » et « homicides involontaires ». Mais le laboratoire a demandé une contre-expertise.

Début août, le tribunal de Nanterre a reconnu à quarante familles un préjudice d'anxiété

C'est aussi l'abnégation de Marine Martin qui a permis aux victimes de la Dépakine d'accéder à partir de 2017 à l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux (Oniam). En sept ans, près de 3 910 demandes d'indemnisations ont été adressées à l'Oniam. Au total, près de 58 millions d'euros ont été versés aux 1 120 victimes qui ont accepté les propositions de l'office. Autant d'argent public que Sanofi devra, en théorie, rembourser si sa responsabilité est définitivement reconnue.

Lassés par les procédures d'expertises, les enfants et l'époux de Marine Martin avaient fini par accepter, en août 2023, l'indemnisation proposée par l'Oniam. Pas Marine Martin : *« On me proposait 16 000 euros, à peine le prix d'une voiture. »* Dans son jugement, le tribunal judiciaire de Paris ajoute un préjudice de pertes de gains de professionnels (80 750 euros) pour la mère de 52 ans et un préjudice d'anxiété (47 500 euros) pour chaque enfant.

Dans un autre jugement, rendu le 2 août, le tribunal judiciaire de Nanterre a déclaré quarante familles – représentant 170 personnes – recevables à demander une indemnisation liée à l'inquiétude de développer des troubles neurodéveloppementaux.

« Une vie d'angoisse »

Claire, 68 ans, qui ne souhaite pas dévoiler son nom de famille, a pris de la Dépakine à partir de 14 ans contre l'épilepsie et les médecins lui ont recommandé de ne pas interrompre le traitement pendant ses deux grossesses. Ses deux fils sont autistes. Le cadet, âgé de 26 ans, *« arrive à se gérer même si les rapports humains sont compliqués »*. La situation de l'aîné, 28 ans, connaît une *« évolution dramatique »*. *« Depuis février, il est en crise complète, il ne peut plus sortir tout seul de chez lui, il est désespéré, se sent abandonné et les médecins désemparés car les traitements ne fonctionnent pas*, témoigne Claire. *C'est une vie d'angoisse. J'en suis arrivée à souhaiter que mes propres enfants n'aient pas d'enfants, c'est terrible pour une mère. »*

On sait désormais que les enfants des enfants exposés in utero peuvent souffrir des mêmes troubles que les victimes directes.

« Tous les ans, nous découvrons de nouveaux effets secondaires. Quand cela s'arrêtera-t-il ? Nos clients sont inquiets et anxieux, et le temps leur donne raison », commente Charles Joseph-Oudin. *« Après quatre ans de procédure, le jugement du 2 août est une première victoire, mais on sait qu'il faudra encore se battre pour obtenir réparation, car Sanofi refuse toujours de payer un centime, alors même que sa responsabilité a été reconnue par la justice »*, observe Claire. L'examen du dossier sur le fond ne débutera qu'en 2025. Une première audience a été fixée au 21 janvier. Sous réserve d'un appel de Sanofi. ■

STÉPHANE MANDARD

Les dix jours qui ont mené Barnier à Matignon

La nomination de l'ex-commissaire européen a mis fin à une longue période de flottement au sein du pouvoir

RÉCIT

La nomination de Michel Barnier à Matignon, le 5 septembre, est le résultat d'une longue période d'hésitation de la part d'Emmanuel Macron, au cours de laquelle le président de la République a testé, sous le regard des Français, différentes hypothèses, de droite, de gauche ou de la société civile, pour les récuser une à une. Récit des coulisses d'une étrange partie de bonneteau.



L'ancien premier ministre Gabriel Attal et son successeur, Michel Barnier, à Matignon, jeudi 5 septembre. JULIEN MUGUET POUR « LE MONDE »

Le Rassemblement national, faiseur de rois Partie en vacances, résignée à endosser le costume d'opposante qu'elle ne connaît que trop, Marine Le Pen s'est retrouvée, à son retour prématuré, fin août, au centre du jeu.

« On l'a compris dès lors que le Nouveau Front populaire [NFP] *a parlé de censure automatique si le premier ministre n'était pas* [sa candidate] *Lucie Castets et que l'Elysée a fixé comme règle l'absence de censure*, retrace Renaud Labaye, le secrétaire général du groupe Rassemblement national (RN) à l'Assemblée nationale. *Arithmétiquement, c'est nous qui devenions décisionnaires. Et comme on le devient, Marine donne ses critères à la sortie de l'Elysée. »* Devant Emmanuel Macron, le duo formé par Jordan Bardella et Marine Le Pen, le 26 août, récuse par avance un gouvernement issu du NFP et exige un premier ministre *« respectueux des électeurs du RN »*.

La leader du parti d'extrême droite n'a pas digéré l'organisation du « front républicain » début juillet, qui l'a privée de quelques dizaines de sièges à l'issue du second tour des législatives. La mise à l'écart du RN au bureau de l'Assemblée nationale l'a rendue encore moins conciliante. *« Ils ont voulu nous marginaliser ? On ne leur fera aucun cadeau »*, se réjouit-on dans son entourage. La suite des événements le démontrera : Marine Le Pen baissera ou lèvera le pouce au fur et à mesure que seront égrenés les profils envisagés par l'Elysée.

L'hypothèse Thierry Beaudet, un flirt avec la société civile Au terme de deux « rounds » de consultations avec les forces politiques du pays, M. Macron est dans une impasse, fin août. Il estime avoir fait la démonstration qu'un gouvernement conduit par Lucie Castets, la candidate du NFP, serait censuré immédiatement. Mais les deux formations de gouvernement, le Parti socialiste (PS) et Les Républicains (LR), refusent de participer à une coalition avec le camp présidentiel.

Aussi envisage-t-il une solution *« non politique »*. L'ex-leader de la CFDT Laurent Berger, sollicité le 27 août pour Matignon, éconduit le chef de l'Etat. M. Macron appelle alors Thierry Beaudet, deux jours plus tard. Le président du Conseil économique, social et environnemental pense d'abord être consulté par le chef de l'Etat au même titre que les autres présidents d'Assemblée. *« Finalement, peut-être que la bonne solution, c'est d'avoir quelqu'un de la société civile*, lui lance M. Macron depuis Belgrade. *Pourquoi pas une personnalité comme vous ? »* L'ex-patron de la Mutualité française, classé à gauche, repousse d'abord l'idée. *« J'aimerais qu'on prolonge la discussion »*, insiste le chef de l'Etat, qui l'invite à l'Elysée le lendemain après-midi, à son retour de Serbie.

Le président de la troisième Chambre, à l'issue de la discussion, ne dit plus non. Dès le lendemain matin, le secrétaire général de l'Elysée, Alexis Kohler, favorable à la nomination de ce « technicien » qui lui permettra de garder la main, se met en quête d'un directeur de cabinet pour Matignon. Il sollicite Bertrand Gaume, préfet du Nord, qui refuse la mission.

> **« Xavier Bertrand, ça installerait un climat violent avec le RN », s'est inquiété M. Macron**

Le haut fonctionnaire s'est-il confié un peu vite à Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur démissionnaire et député du Nord ? Dès le dimanche, l'hypothèse Beaudet se répand comme une traînée de poudre dans les sphères du pouvoir. En quelques heures, lundi 2 septembre, elle est torpillée par la classe politique. Les deux ex-présidents de la République Nicolas Sarkozy et François Hollande – reçus le même jour par M. Macron –, mais aussi Gabriel Attal, François Bayrou et Marine Le Pen refusent un premier ministre *« technique »*, sans poids politique. Le mardi, M. Beaudet apprend par un appel téléphonique de l'Elysée ce qu'il sait depuis la veille : il n'ira pas à Matignon. M. Macron doit se résoudre à nommer un profil politique.

Bernard Cazeneuve, rejeté par la gauche Lorsque l'hypothèse de sa nomination à Matignon prend forme, au cours de l'été, Bernard Cazeneuve est un homme dévasté par le chagrin. Il a perdu sa femme, le 1er juin, Emmanuel Macron lui a d'ailleurs téléphoné pour lui exprimer sa compassion.

Mais depuis, plus rien, alors que son nom tourne en boucle dans les médias. *« Tout ça, c'est de l'enfumage pour cacher un nom ! Je n'y ai aucun compte »*, s'agace-t-il, en juillet, auprès d'un proche. Après le second tour des législatives, les ex-socialistes Richard Ferrand et Jean-Yves Le Drian, émissaires du chef de l'Etat, le sondent. A tous, il répond la même chose : il n'est pas *« demandeur »*, mais il sera prêt à *« faire son devoir »*.

Emmanuel Macron a-t-il sérieusement envisagé l'option Cazeneuve ? Le 19 août enfin, il se décide à appeler son ancien collègue du quinquennat Hollande. Cazeneuve explique au président de la République qu'il a *« perdu les élections »* et l'avertit que s'il contourne cette réalité, ce sera une *« catastrophe politique »*. Il l'engage à changer de méthode pour le pays. Emmanuel Macron l'écoute et lui demande de garder cet entretien confidentiel.

Dans la presse, des articles évoquent une *« campagne »* que l'ancien maire de Cherbourg (Manche) mènerait auprès des parlementaires du parti à la rose pour Matignon. Ne serait-il pas en train d'être instrumentalisé, tel un leurre pour fracturer la gauche ? C'est sur son nom qu'à l'université du PS, à Blois, à la fin du mois d'août, les socialistes se déchirent, entre la direction du parti qui campe sur la nomination de Lucie Castets et les opposants au premier secrétaire, Olivier Faure, qui invitent à étudier l'option Cazeneuve. Mais ce dernier reste une ombre : quasiment personne ne lui a parlé au téléphone.

Le 2 septembre à 8 h 45, Bernard Cazeneuve se rend à l'Elysée, invité par le chef de l'Etat. Au cours de leur premier et dernier tête-à-tête, M. Macron fait état de diverses options : *« Il y a une hypothèse politique, c'est toi.* [Le président (LR) des Hauts-de-France, Xavier] *Bertrand sera censuré »*, lâche-t-il. Le locataire de l'Elysée évoque aussi une hypothèse *« société civile »*, sans citer de nom. Cazeneuve se contente de répéter son laïus, rappelant à son interlocuteur qu'il faudra *« un changement de politique »* et de *« gouvernance avec les Français »*. Sur les retraites, il se garde d'être trop définitif et ne parle pas *« d'abrogation »*. Bien sûr, il faudra corriger les injustices.

Au téléphone le lendemain, au lieu de soutenir Cazeneuve, Olivier Faure et le président du groupe PS à l'Assemblée nationale, Boris Vallaud, proposent à M. Macron de nommer des « préfigurateurs », afin de trouver des compromis avec les groupes parlementaires. *« C'est trop tard »*, leur répond le chef de l'Etat, pressé de toute part de nommer un premier ministre. Le soir même, pourtant, Olivier Faure appelle Laurent Berger pour tenir ce rôle. Ce dernier décline. *« Ce n'est pas le "qui" mais le "quoi" qui compte »*, justifie M. Faure auprès du *Monde*.

Dans la soirée, le bureau national du PS fait un sort à Bernard Cazeneuve, en refusant de lui exprimer son soutien. Les opposants d'Olivier Faure soupçonnent ce dernier d'avoir barré la route de l'ex-premier ministre, voire d'avoir noué un *« deal »* avec Emmanuel Macron pour l'éconduire. *« Invention totale »*, s'emporte le premier secrétaire. L'ancien chef de l'Etat François Hollande n'a pas non plus soutenu publiquement son « ami » Cazeneuve. Il attendra que ce dernier soit évincé de la course à Matignon pour le faire.

Jeudi 5 septembre, Bernard Cazeneuve sait que l'histoire est terminée. Il reçoit un coup de fil du chef de l'Etat. *« Il ne faut pas qu'il y ait d'ambiguïté entre toi et moi »*, le prie ce dernier, lui proposant *« un ministère d'Etat »*. A son tour, Michel Barnier, tout juste nommé, l'appelle. M. Cazeneuve décline la proposition de participer au prochain gouvernement, non sans avoir dénoncé, amer, les *« petits arrangements d'arrière-boutique »*.

Xavier Bertrand déverrouille la droite A droite, le maire (LR) de Troyes, François Baroin, et celui de Cannes (Alpes-Maritimes), David Lisnard (LR), ont fait connaître leur désir de prendre les commandes de Matignon ; M. Macron les dédaigne, n'appelant ni l'un ni l'autre.

Il reçoit, en revanche, Xavier Bertrand. Ce dernier est de loin le mieux préparé et celui qui a le plus envie de Matignon. L'ancien ministre a toutefois un gros défaut aux yeux du président : il serait censuré par le NFP, mais aussi par le RN, dont il est la bête noire. M. Bertrand tente de le rassurer, en prétendant que les députés socialistes et communistes refuseraient de le censurer en joignant leurs voix à celles du groupe de Marine Le Pen. *« Xavier Bertrand, ça installerait un climat violent avec le RN »*, s'inquiète toutefois Emmanuel Macron auprès d'un visiteur, sans écarter pour autant l'hypothèse.

Mardi 3 septembre, le chef de l'Etat appelle Laurent Wauquiez pour savoir s'il censurera un gouvernement Bertrand. Dans *Le Figaro*, trois jours plus tôt, Nicolas Sarkozy a torpillé la stratégie du *« soutien sans participation »* du chef de file des députés LR, pressant la droite d'*« assumer la responsabilité de gouverner »*. Sous la pression, Wauquiez change de position.

La voie semble alors dégagée pour Xavier Bertrand. Pourtant, quand ce dernier revoit M. Macron, mercredi 4 septembre dans l'après-midi, le président lui demande de faire la démonstration qu'il ne sera pas censuré. L'ex-assureur comprend que Matignon s'éloigne pour lui. Alexis Kohler lui a préféré Michel Barnier, avec lequel il échange depuis le début de l'été. Le lendemain matin, quand M. Macron appelle M. Bertrand, il n'a pas le temps de prononcer le premier mot. *« Vous m'appelez pour me dire que c'est Barnier ? »*, lui lance le président de région en décrochant. Le chef de l'Etat acquiesce, puis lui propose d'entrer dans le gouvernement : *« Le premier ministre vous appellera... »*

Michel Barnier, le candidat caché d'Alexis Kohler Mercredi 4 septembre, Emmanuel Macron appelle Gabriel Attal pour tester sa dernière hypothèse pour Matignon, celle de Michel Barnier.

> **M. Cazeneuve a refusé de participer au prochain gouvernement et dénonce de « petits arrangements »**

Après avoir évacué Beaudet, Bertrand et Cazeneuve, le chef de l'Etat pense avoir trouvé avec l'ex-commissaire européen le profil idéal : un homme qui ne remettrait pas en cause son bilan et ne déclencherait pas l'ire de Marine Le Pen. Alexis Kohler milite, lui, pour celui qu'il pense plus malléable qu'un « pur » politique. L'heure n'est plus à tergiverser. *« Maintenant, il faut se sortir le cul des ronces »*, lâche le chef de l'Etat devant son premier ministre démissionnaire.

Le lendemain matin, le locataire de l'Elysée a encore un doute. *« Barnier, tu en dis quoi ? »*, textote-t-il à l'un de ses proches, aux alentours de 9 h 30. M. Macron, en revanche, n'a pas besoin de rappeler Marine Le Pen. Au cours de leurs précédents entretiens, elle lui a laissé entendre que M. Barnier lui convenait mieux que M. Bertrand.

Quand, soudain, les propos de Jean-Philippe Tanguy, sur France Inter ce jeudi matin, décrivant M. Barnier comme *« un fossile »* et comme *« l'un des hommes les plus stupides que la Ve République ait donnés »*, résonnent dans le palais présidentiel. M. Macron s'assure-t-il une dernière fois auprès de Marine Le Pen, après les propos de M. Tanguy, de l'absence de censure automatique du RN contre Michel Barnier, comme le rapporteront certains médias ? L'Elysée et Marine Le Pen assurent que non.

Le choix de Michel Barnier est donc acté, mais pas encore officiel. *« Barnier est la bonne solution »*, glisse M. Macron au directeur de cabinet de M. Attal, Emmanuel Moulin, dans la matinée. A Paris, la rumeur enfle. Le ministre des transports démissionnaire, Patrice Vergriete, issu du PS, tente de convaincre le chef de l'Etat de revoir son logiciel. M. Barnier à Matignon place, de facto, le RN en position de force, lui écrit-il sur Telegram. Pour obtenir une majorité sans les voix de la formation lepéniste, Bernard Cazeneuve est *« la seule solution possible »*, martèle M. Vergriete. *« C'est trop tard »*, lui écrit Emmanuel Macron. ■

SERVICE POLITIQUE

Le Monde
MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2024



Thomas Cazenave et Bruno Le Maire, ministres démissionnaires, et Eric Coquerel, président de la commission des finances, à l'Assemblée nationale, le 9 septembre.
AGNÈS DHERBEYS/MYOP « POUR LE MONDE »

Bruno Le Maire exhorte à tailler dans les dépenses publiques

Entendu lundi par les députés, le ministre démissionnaire de l'économie assure que tenir les objectifs de déficit budgétaire reste possible

Les comptes publics ont beau être en train de déraper, la France peut encore tenir ses objectifs de déficit, pour peu que des décisions fortes soient prises rapidement. Tel est le message que le ministre démissionnaire de l'économie et des finances, Bruno Le Maire, a voulu faire passer, lundi 9 septembre, lors de son audition par les députés de la commission des finances.

Un discours de fermeté adressé aux parlementaires, mais surtout au nouveau premier ministre, Michel Barnier, et à son futur gouvernement. Une forme de testament politique pour Bruno Le Maire, avant de quitter Bercy pour partir sans doute enseigner à Lausanne, en Suisse. A ses yeux, il est essentiel de ne pas lâcher la politique de l'offre, favorable aux entreprises, et de s'attaquer enfin aux dépenses publiques. *« Le reste, c'est de la poudre de perlimpinpin »*, a-t-il lâché.

Tenir les objectifs ? Ramener le déficit public de 5,5 % du produit intérieur brut (PIB) en 2023 à 5,1 % en 2024, puis à moins de 3 % en 2027, comme Emmanuel Macron, s'y est engagé ? A part Bruno Le Maire, très rares sont ceux qui croient pareille mission encore possible. Les agences de notation ont fait leur deuil de cette perspective. Surtout après l'annonce par le ministre, le 2 septembre, de mauvaises surprises dans l'exécution du budget. Elles risquent, si rien n'est fait, d'aboutir, au contraire, à un creusement du déficit, qui atteindrait 5,6 % dès cette année.

Face à des députés plus que sceptiques qui l'accusent d'avoir menti, triché, voire volé, M. Le Maire est resté droit dans ses bottes. *« Les difficultés ne sont pas insurmontables*, a-t-il assuré. *Nous devons tenir nos 5,1 % de déficit en 2024 et 3 % en 2027. C'est tout à fait à notre portée. »*

Comment y parvenir ? A court terme, la solution préconisée par le ministre en sursis tient en trois points. D'abord, annuler vraiment une partie des 16,5 milliards d'euros de crédits gelés préventivement depuis quelques semaines par le gouvernement sortant. Ensuite, réunir rapidement le Haut Conseil des finances publiques, pour inciter les collectivités locales à réduire leurs dépenses, en forte hausse depuis le début de l'année. Enfin, taxer davantage les compagnies d'énergie et les rachats d'actions, en soumettant au Parlement un budget rectificatif pour l'année 2024 – Bruno Le Maire l'avait proposé en avril, mais, à l'approche des élections européennes, Emmanuel Macron n'en avait pas voulu.

Les erreurs de prévision à répétition et l'envolée de la dette publique ont terni l'image de « père la rigueur » de Bruno Le Maire

Pas sûr que ces trois mesures suffisent à ramener le déficit budgétaire au niveau visé dès 2024. Mais c'est surtout pour la suite que Bruno Le Maire s'est montré prolixe. Selon lui, maintenant que les crises liées au Covid-19 et de l'inflation semblent finies, l'essentiel consiste à stopper les mesures de soutien à l'économie alors mises en place et à tailler dans les dépenses publiques. *« Le budget de l'Etat a augmenté de 100 milliards d'euros depuis 2019,* a-t-il souligné. *Donc peut-être qu'on peut économiser 10, 15 ou 20 milliards pour retrouver une trajectoire plus raisonnable »* et faire face à d'éventuelles futures crises.

Ce qui semble facile, en théorie, se révèle cependant plus qu'ardu en pratique. *« Parce qu'il y a une singularité française, c'est qu'une fois que nous avons dépensé, nous ne savons pas débrancher les mesures exceptionnelles pour économiser »*, a noté le ministre démissionnaire. Pour lui, redresser les comptes dans un pays *« habitué depuis des siècles à dépenser plus qu'il ne gagne »* impose des choix politiques forts. En taillant dans les subventions à l'apprentissage pour les étudiants au-delà du bac + 3, dans l'aide française au développement des pays étrangers, ou en remettant en cause certaines lois de programmation pluriannuelle.

Côté impôts, Bruno Le Maire a écarté l'idée soufflée par le député (Parti socialiste) de l'Eure Philippe Brun d'une surtaxe ponctuelle sur les sociétés, de même que tout alourdissement de la fiscalité. Seule exception, la taxation des 1 % les plus riches défendue par les économistes Gabriel Zucman et Esther Duflo constitue *« le combat à mener »*, juge le ministre – mais au niveau de la planète.

Ultime conseil

Ce discours libéral assez classique n'a visiblement guère convaincu les députés, au-delà des macronistes et de la droite. C'est que les erreurs de prévision à répétition et l'envolée de la dette publique ont terni l'image de « père la rigueur » de Bruno Le Maire. Les mesures drastiques qu'il prône, que ne les a-t-il appliquées ? *« Tous ici, tous, pendant la crise liée au Covid, pendant la crise de l'inflation, vous m'avez demandé de dépenser beaucoup plus*, a-t-il rétorqué aux députés. *Vous ne pouvez pas revenir deux ans plus tard en disant : "Mais vous n'avez pas suffisamment bien tenu les comptes." »*

Dans l'immédiat, comment explique-t-il le nouveau dérapage du déficit public, en particulier les 16 milliards d'euros de dérive imputés aux collectivités locales ? *« Je n'arrive pas à comprendre »*, a constaté, lundi, Charles de Courson (groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires), le rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale. *A partir des données disponibles, on est à 3 milliards d'euros sur l'année, pas plus. »* Les réponses sont restées floues.

A Michel Barnier, Bruno Le Maire a glissé un dernier conseil : ne pas reporter au-delà du 1er octobre, date fixée par la loi, la transmission au Parlement du projet de budget pour 2025. *« Nous avons travaillé tout l'été pour que le budget puisse être présenté en temps et en heure,* a-t-il affirmé. *Tout est en ordre. »* Un tel calendrier implique toutefois de boucler le budget d'ici au vendredi 13 septembre. Une gageure, surtout sans ministre de l'économie de plein exercice. ■

DENIS COSNARD

Mobilisation du 1er octobre : divergences entre la CGT et la CFDT

Les principaux syndicats se sont réunis, lundi, pour un tour d'horizon du contexte politique

La dynamique de groupe a baissé d'intensité mais elle subsiste encore. Lundi 9 septembre, les dirigeants des huit principaux syndicaux se sont réunis afin de procéder à un tour d'horizon sur le contexte politique et les dossiers qu'ils veulent porter ensemble. Aucune déclaration unitaire n'a été diffusée au terme de ce temps d'échange, les protagonistes souhaitant en savoir plus sur les intentions du gouvernement en cours de constitution avant – le cas échéant – de se positionner collectivement. Une retenue qui découle aussi des différences existant entre ces organisations : elles n'ont pas la même réaction face à l'arrivée à Matignon de Michel Barnier et certaines des d'entre elles appellent à manifester, tandis que d'autres se tiennent à l'écart de tels mots d'ordre.

Le rendez-vous de lundi a eu lieu au siège national de Solidaires, à Paris, sous un format hybride, plusieurs participants y ayant assisté par vidéoconférence. *« C'était surtout un point de situation »*, confie Marylise Léon. Selon la secrétaire générale de la CFDT, les *« urgences et les priorités sociales »* restent identiques à celles que l'intersyndicale avait affichées, le 11 juillet, à l'issue de sa précédente rencontre : abrogation de la réforme des retraites de 2023, abandon du projet de décret qui entend durcir les règles de l'assurance-chômage, augmentation du pouvoir d'achat, renforcement des moyens attribués aux services publics, etc.

« Engager un rapport de force »

Comme il n'y avait guère d'*« éléments nouveaux »*, en matière de revendications à porter, les leaders autour de la table ont décidé de ne pas publier de communiqué commun, explique Benoît Teste, secrétaire général de la FSU, tout en soulignant que lui et ses homologues *« partagent beaucoup d'inquiétudes »*. Les acteurs en présence en ont profité pour poursuivre leurs réflexions au sujet de la lutte contre la xénophobie et l'antisémitisme : *« Il s'agit de voir comment on s'y attaque sur les lieux de travail, les paroles racistes s'exprimant de manière de plus en plus décomplexée »*, précise Murielle Guilbert, codéléguée générale de Solidaires. Les syndicats envisagent de lancer des campagnes de sensibilisation contre ce phénomène.

« C'est une réunion qu'il fallait vraiment tenir, car elle a permis de se forger une opinion sur la perception de chacun de la situation actuelle, qui est inédite », affirme François Hommeril, le président de la CFE-CGC. Les huit organisations de salariés ne posent pas le même regard sur le choix d'Emmanuel Macron de désigner M. Barnier au poste de premier ministre. La CGT considère, par exemple, que le président de la République n'a pas tenu compte du vote des élections législatives, car la logique aurait voulu qu'il nommât une personnalité issue de la coalition arrivée en tête lors de ce scrutin – en l'occurrence, le Nouveau Front populaire (NFP). D'autres centrales se montrent plus prudentes, en prenant acte de la décision du chef de l'Etat ou en s'abstenant de la commenter.

Les organisations ne posent pas le même regard sur le choix de Michel Barnier comme premier ministre

Autre sujet de désaccord : les stratégies d'action. Plusieurs organisations exhortent les travailleurs à défiler dans la rue et à faire grève, le 1er octobre. *« C'est une journée importante, car elle a pour objet d'engager un rapport de force au moment où l'exécutif présentera un projet de budget qui risque d'aggraver les politiques de régression sociale conduites jusqu'à présent »*, martèle Sophie Binet, la secrétaire générale de la CGT. La FSU et Solidaires se joignent à cette mobilisation. En revanche, la CFDT et l'UNSA passent leur tour. Force ouvrière, de son côté, ne s'est pas encore officiellement prononcée, mais son secrétaire général, Frédéric Souillot, dit qu'il ne sent *« pas d'engouement »* en interne, à ce stade. Mme Binet fait valoir que *« les positions des organisations de salariés ne sont pas figées »* : *« Certaines d'entre elles, qui n'ont pas encore décidé si elles s'associaient à cette initiative, peuvent encore nous rejoindre*, veut-elle croire. *Cela dépendra des orientations du nouveau gouvernement qui pourraient émerger d'ici là. »*

D'après Cyril Chabanier, le numéro un de la CFTC, ces divergences *« n'ont pas d'impact »*. *« Nous avons appris à composer avec elles et cela n'empêche pas de nous respecter »*, déclare-t-il. Cependant, comme l'indique sous le couvert de l'anonymat un membre de l'intersyndicale, une forme de distance a pu récemment apparaître entre les protagonistes, car ils n'ont pas le même rapport avec le monde politique, la CGT et la FSU ayant appelé à voter en faveur du NFP lors des législatives, alors que d'autres organisations n'ont pas voulu se mêler de cette séquence, au nom de leur indépendance. Mais le lien est maintenu : les huit alliés ont d'ailleurs prévu de se revoir après la déclaration de politique générale de M. Barnier pour faire le point sur la situation. ■

BERTRAND BISSUEL ET THIBAUD MÉTAIS

JUSTICE

Employé municipal tué à Grenoble : un suspect identifié et recherché

Un homme connu de la justice notamment pour *« violences et trafic de stupéfiants »* a été identifié et est *« activement recherché »*, suspecté du meurtre par balle d'un employé municipal à Grenoble, dimanche 8 septembre, a indiqué, lundi, le procureur de Grenoble. *« Quatre perquisitions ont eu lieu* [dimanche et lundi] *dans des lieux qu'il est susceptible d'habiter »*, a-t-il fait savoir à la presse, confirmant des informations du *Dauphiné libéré*. – *(AFP.)*

Stanislas : un ex-maître d'internat condamné pour violences

Un ancien maître d'internat de l'établissement privé catholique Stanislas à Paris a été condamné, lundi, à Valenciennes (Nord), à un an de prison avec sursis pour violences sur six élèves entre 2013 et 2018. Il affirme avoir simplement *« respecté le règlement »* et *« l'esprit Stan »*. *« Humiliation »*, *« emprise »*, *« claques »*... Lors de l'enquête menée par la brigade des mineurs, six anciens élèves des classes préparatoires ont décrit des comportements similaires, a résumé la présidente du tribunal. – *(AFP.)*

Après l'échec des législatives, le RN se réorganise

Le parti d'extrême droite a lancé, lundi, une revue de ses membres les plus compromettants


Marine Le Pen, à Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais), lors de sa rentrée politique, le 8 septembre. CYRIL BITTON/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

Laissez donc retomber la poussière. » Le 10 juillet, au lendemain de l'échec du Rassemblement national (RN) aux élections législatives, Marine Le Pen interdisait à ses troupes d'évoquer la moindre *« défaite »*, leur intimant de ne pas épancher leur déception devant les micros. L'été est passé, la poussière retombée : l'heure du grand nettoyage a sonné dans les rangs du parti d'extrême droite.

Deux mois après une campagne gangrenée par des dizaines de candidats xénophobes, racistes, antisémites, ou largement incompétents, la réorganisation de l'ex-Front national (FN) vire à la purge. Le mouvement, par le biais de sa commission des conflits, a lancé, lundi 9 septembre, une revue de ses représentants les plus compromettants. Une trentaine de militants sont concernés par une convocation au siège du RN, certains plus éminents que les autres.

Sur la liste des personnes sous le couperet d'une sanction figurent ainsi le député de l'Yonne Daniel Grenon, envoyé chez les non-inscrits après avoir déclaré à *L'Yonne républicaine*, dans l'entre-deux-tours du scrutin des 30 juin et 7 juillet, que *« les Maghrébins n'ont pas leur place dans les hauts lieux »*. Ou encore Sophie Dumont, collaboratrice du groupe à l'Assemblée nationale appréciée de Marine Le Pen, dont des tweets aux relents antisémites et transphobes ont été exhumés lors de la campagne. Une dizaine de candidats aux législatives sont menacés, titulaires ou suppléants.

Le prononcé d'une sanction (avertissement, suspension, exclusion) reviendra au président du RN, Jordan Bardella ; la tradition étant de suivre l'avis de la commission des conflits. Certaines *« brebis galeuses »*, nom donné par l'eurodéputé lui-même à ses candidats épinglés, n'ont pas attendu la sentence pour être discrètement écartées. Marie-Christine Parolin, en lice dans l'Aveyron, a quitté, début juillet, les rangs du RN au conseil régional d'Occitanie : elle avait, dans un débat organisé par la radio locale CFM, répondu par l'affirmative à un adversaire l'accusant de vouloir remplacer la devise républicaine (« Liberté, Egalité, Fraternité ») par celle du régime de Vichy (« Travail, Famille, Patrie »).

Le RN compte punir les « brebis galeuses », mais aussi mettre en place une organisation plus collégiale

Même sort au conseil régional du Grand-Est pour Laurent Gnaedig, candidat dans le Haut-Rhin, qui a considéré sur BFM-Alsace que le *« point de détail de l'histoire de la seconde guerre mondiale »* de Jean-Marie Le Pen n'était pas *« une remarque antisémite »*, mais *« une erreur de communication »*.

Obsédé par la perspective d'une nouvelle dissolution en 2025, et la nécessité d'aligner des représentants plus dignes du parti de gouvernement qu'il se prétend être, le RN compte non seulement punir les « brebis galeuses », mais aussi réformer son organisation. La verticalité teintée d'autoritarisme qui structure le parti, imposée depuis Jean-Marie Le Pen pour empêcher l'émergence d'une baronnie locale ou d'une ligne idéologique dissidente, est jugée responsable des défaillances du dernier casting. *« Le RN a toujours été un mouvement très concentré dans son organisation. Tout provient du siège, pour le siège et par le siège. Ce dispositif n'est plus possible face à la crise de croissance électorale que nous traversons »*, jugeait Marine Le Pen, mi-juillet, dans un entretien à l'hebdomadaire d'extrême droite *Valeurs actuelles*. Plus qu'un simple aggiornamento, la députée du Pas-de-Calais réclamait un *« processus de déconcentration du mouvement »*.

Renforcer le poids des élus

La nouvelle architecture du RN devrait s'esquisser les 14 et 15 septembre, à l'occasion du conseil national convoqué lors des journées parlementaires du parti, à l'Assemblée nationale. La toute-puissante direction générale, occupée depuis deux ans par Gilles Pennelle, contraint à la démission le 8 juillet après le fiasco de son « plan Matignon », pourrait laisser place à une administration plus collégiale, dominée par un nouveau directeur général au profil d'organisateur, venu de l'extérieur du parti. Une manière d'acter l'échec de l'objectif d'émergence d'une nouvelle *« élite »* que s'était fixé Jordan Bardella lors de son accession à la présidence du parti, à l'automne 2022.

Mais la principale révolution concernera les fédérations locales, où les dirigeants du RN souhaitent renforcer le poids des élus. Le renouvellement des délégués départementaux profitera aux députés, qui devraient être désormais autorisés à cumuler mandat parlementaire et direction de leur fédération. Une double casquette interdite lorsque Gilles Pennelle occupait la direction générale, sauf exception. *« Le député est très souvent celui qui a le plus de réseau, le plus d'expérience, et qui peut donc faire le meilleur choix »* au moment de proposer à la direction des candidats aux législatives, confirme Aleksandar Nikolic, chargé au mois d'août par Jordan Bardella d'un « audit » en vue de la refonte du RN.

Ils devraient être coordonnés par des « délégués régionaux », chargés notamment d'alerter le siège parisien sur les représentants locaux faillibles ou de piloter les formations susceptibles d'élever le niveau global des futurs candidats. Ces propositions de décentralisation, au moins structurelle, doivent être débattues mardi 10 septembre en bureau national. *« Je suggère de ne pas atteindre un nombre trop important de délégués départementaux à remplacer*, anticipe Aleksandar Nikolic. *On ne veut pas donner l'image d'une grande purge. »* ■

CLÉMENT GUILLOU
ET CORENTIN LESUEUR

Marine Le Pen se dote d'un directeur de cabinet venu du souverainisme de gauche

AMBROISE DE RANCOURT, pianiste classique formé au Conservatoire de Paris, aime jouer sur l'ensemble de la gamme. Ancien électeur et militant déçu de Jean-Luc Mélenchon, proche des cercles souverainistes, tournant un temps autour du Printemps républicain, cet homme de 37 ans fraîchement sorti de l'Ecole nationale d'administration (ENA, promotion Aimé-Césaire, 2020-2021) deviendra, le 1er novembre, directeur du cabinet de Marine Le Pen.

Comme l'a annoncé *Le Figaro*, la présidente du groupe Rassemblement national (RN) à l'Assemblée nationale a choisi ce fonctionnaire du ministère des armées, au bref passé de concertiste, pour renforcer sa garde rapprochée – et occuper un poste vacant. Un profil similaire, dont le nom n'est pas encore arrêté, doit arriver dans le même rôle aux côtés de Jordan Bardella, dont l'entourage est jugé, en interne, bien trop léger – quand bien même le président du RN briguait en juin le poste de premier ministre.

Soutien enthousiaste des « gilets jaunes »

En fonctions depuis trois ans au ministère des armées, Ambroise de Rancourt a rencontré Marine Le Pen durant la crise du Covid-19, en 2021. Les deux ont été mis en relation par l'ancien sondeur Jérôme Sainte-Marie. *« Je pense que c'est l'un des services les plus considérables que j'ai pu rendre à Marine Le Pen »*, dit celui qui fut pour la première fois candidat sous les couleurs lepénistes, dans les Hautes-Alpes, aux élections législatives des 30 juin et 7 juillet.

Depuis, Ambroise de Rancourt alimente en notes la députée du Pas-de-Calais. Avec ses origines versaillaises, il connaît aussi Renaud Labaye, le bras droit de Marine Le Pen à l'Assemblée, ou François Durvye, l'un de ses proches conseillers et premier collaborateur du milliardaire conservateur Pierre-Edouard Stérin. Ses idées souverainistes sont aussi très appréciées de Jean-Philippe Tanguy, député RN de la Somme, proche de Marine Le Pen.

Internet a gardé la trace de ses premières amours politiques : une lettre ouverte d'électeur déçu à Jean-Luc Mélenchon, en octobre 2017, publiée sur le blog de la militante de gauche eurosceptique Coralie Delaume – décédée en 2020 ; des articles sur les sites de la sphère souverainiste, antilibérale et prorusse de l'ancien avocat Régis de Castelnau ou du blogueur Olivier Berruyer (fondateur du site Les-crises). Ambroise de Rancourt y développe une pensée hostile à l'Union européenne, au libéralisme voire au capitalisme, une ligne résolue sur l'islamisme mais pas suspecte d'islamophobie, étrangère à un clivage gauche-droite.

A l'époque, il ne semble pas tenté par *« les fachos du Front national »*, *« aux raisonnements ethnicistes et racistes »*, selon ses termes. Militant « insoumis », il fait partie de ceux qui se désolent de l'évolution de la ligne mélenchoniste après 2017 : celle d'un rassemblement de la gauche faisant une place aux « indigénistes », au détriment de l'orientation populiste et souverainiste. Soutien enthousiaste du mouvement des « gilets jaunes », il dénonce vertement la politique fiscale d'Emmanuel Macron, les règles budgétaires européennes ou les entailles dans l'Etat social, décrivant le réformisme comme *« une illusion »*. Le choix de ce profil dénote avec les tentations fortes, au sein du mouvement lepéniste, d'imposer le RN comme le grand parti de la droite. ■

CL. GU.

Le Monde
MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2024

Une « maison » pour les jeunes majeurs de l'ASE

A Valenciennes, une structure permet de continuer à accompagner après leurs 18 ans d'anciens enfants placés

REPORTAGE
VALENCIENNES (NORD) - *envoyée spéciale*

Des éclats de rire s'échappent de la cuisine commune. En cette toute fin d'été, quelques jeunes filles s'attardent, à l'heure du déjeuner, au rez-de-chaussée du « 153 », une grande maison en briques rouges, typique du Nord, avant de vaquer à leurs occupations de l'après-midi. Agés de 16 à 21 ans, les habitants de la bâtisse située à Valenciennes (Nord), victimes de maltraitances dans leurs familles, ont été confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE).

Ils sont accueillis au sein de la Maison Claire-Morandat, un dispositif de l'association SOS Villages d'enfants consacré à l'insertion des jeunes en difficulté, avec cette particularité : alors que, bien souvent, la prise en charge des « enfants placés » s'interrompt le jour de leurs 18 ans, la structure, créée en 1986, a fait le choix de prolonger leur accompagnement. Une manière de faciliter l'entrée dans la vie adulte de ces jeunes aux enfances cabossées, *« à qui on demande d'être autonomes plus vite que les autres, alors même qu'ils ont un bagage plus lourd »*, souligne le directeur, Kacem Hamadi, trente ans de travail social au compteur.

La loi Taquet, datant du 7 février 2022, a bien inscrit l'obligation, pour les départements, chefs de file de la protection de l'enfance, de proposer un accompagnement jusqu'à leurs 21 ans aux jeunes de l'ASE privés de ressources ou de soutien familial suffisant, mais elle reste floue sur les contours qu'il peut prendre. Dans les faits, à entendre les acteurs, les « sorties sèches » existent encore, et les prises en charge sont variables d'un département à l'autre. Le sujet figurait au programme de la commission d'enquête parlementaire sur les manquements des politiques de protection de l'enfance, mais ses travaux, commencés en avril, ont été interrompus brutalement par la dissolution de l'Assemblée nationale, le 9 juin.

Au « 153 » sont regroupés douze studios, composés chacun d'une chambre, d'une salle de bains et d'une kitchenette. Des espaces collectifs permettent de se retrouver ; en face de la cuisine se trouvent la salle télé et le « bureau des éducateurs », où sont affichés les rendez-vous avec les jeunes. Un salon et un jardinet sont à disposition. Nora (tous les jeunes interrogés ont préféré ne donner que leur prénom), 18 ans, habite dans son studio depuis janvier. *« Je trouve ça supergentil de nous garder jusqu'à 21 ans »*, dit-elle simplement. Placée depuis ses 2 ans et demi, elle a un parcours marqué par des violences familiales. Elle a connu de nombreux lieux d'hébergement (foyers, famille d'accueil) avant d'arriver à la Maison Claire-Morandat, juste avant sa majorité. *« Ici, c'est comme une famille, même s'il y a des disputes parfois avec les jeunes. On a une maîtresse de maison, Séverine, c'est une pépite. C'est la maman qu'on aurait aimé avoir »*, s'enthousiasme la jeune fille, dévoilant un sourire d'enfant, des bagues aux dents.



« De l'aide pour les démarches »

Pour obtenir de vivre là, il lui a fallu montrer sa motivation. Et la formaliser en signant un contrat « entrée dans la vie adulte » avec le département. *« Il faut s'engager à travailler ou à suivre une formation, avoir des économies, respecter les règles… »*, énumère-t-elle. En échange, elle est logée et perçoit une aide financière ainsi qu'un accompagnement vers l'autonomie.

Inscrite en CAP commerce dans un centre de formation d'apprentis, elle se voit, plus tard, *« tranquille dans mon petit appart, avec mon chat. Mais loin de mes parents, de ma famille »*, avec qui elle n'est *« plus du tout en contact »*. En attendant, la vie au « 153 » lui permet d'avoir *« de l'aide pour toutes les démarches, les papiers, et aussi pour tenir* [son] *budget »*.

Une équipe, composée notamment d'une maîtresse de maison et d'éducateurs, donc, mais aussi de psychologues et d'un surveillant de nuit, veille en permanence. Cette vie en semi-collectivité ne durera qu'un temps, Nora en a conscience. Dans un souffle, elle confie : *« C'est bien d'avoir cette étape, parce que la solitude, c'est un truc dur à gérer parfois. »* Si elle se sent *« prête à partir »*, un jour, le mieux serait *« avec un soutien derrière moi »*, dit-elle.

La transition en douceur que permet la Maison Claire-Morandat est loin d'être la règle. Si les jeunes Français quittent le foyer familial en moyenne un peu avant 24 ans, pour les jeunes de l'ASE, la fin du placement se fait aux alentours de 19 ans et demi, selon les données remontant des associations départementales d'entraide des personnes accueillies au sein des services de protection de l'enfance, un réseau composé d'anciens enfants placés.

> **« Le soutien (…) permet de se lancer dans la vie active, mais avec un filet de sécurité »**
> JULIE FÉVRIER
> éducatrice spécialisée à la Maison Claire-Morandat

Pour ces jeunes aux parcours difficiles, marqués par l'abandon, les violences et le déracinement, obtenir un sursis, allant de quelques mois à trois ans, après leurs 18 ans et avant l'entrée dans la vie adulte, fait une sacrée différence. *« Même après avoir quitté leur logement, certains reviennent pour qu'on leur explique comment remplir une fiche d'impôts, faire telle ou telle démarche administrative »*, rapporte Julie Février, responsable de programmes éducatifs à la Maison Claire-Morandat. *« Le soutien au projet scolaire ou professionnel qu'ils ont ici leur permet de se lancer dans la vie active, mais avec un filet de sécurité »*, explique l'éducatrice spécialisée.

« Envie de prendre mon envol »

Selon leur degré d'indépendance, l'association peut proposer aux jeunes logés dans les studios regroupés du « 153 » de s'installer dans un des appartements qu'elle possède en ville. Par la suite, certains obtiennent un logement avec un bail glissant, jusqu'à leurs 25 ans. Ce dernier volet est financé par l'association sur ses fonds propres. En tout, une soixantaine de jeunes bénéficient en permanence de ces dispositifs. Avec des parcours variés.

Maëly n'a que 18 ans, mais elle revient de loin. *« A 14 ans, je ne voulais qu'une chose, c'était mourir »*, explique calmement la jeune femme, victime d'inceste pendant l'enfance. Orientée vers l'association par sa référente de l'ASE, elle a obtenu les clés de son studio à l'été 2023, l'année de sa terminale. La date de son installation est gravée dans sa mémoire. *« Quand je suis arrivée ici, c'est le premier service dans lequel je me suis sentie écoutée »*, explique la toute nouvelle bachelière. *« Non seulement j'avais mon studio, mais ils m'ont aidée pour l'achat de livres, pour faire les démarches pour les bourses… et, surtout, en premier, ils m'ont apporté du soutien moral »*, dit avec reconnaissance Maëly, qui s'apprête à commencer ses études pour devenir infirmière en pratique avancée. *« Au départ je voulais faire chirurgie, j'ai hésité mais vu la longueur des études, dans ma situation, c'est trop compliqué*, témoigne-t-elle. *Moi, on m'a toujours dit, à 18 ans, ça s'arrêtera, il faudra t'assumer toute seule. Je sais que c'est une chance d'être ici, mais que ça a une fin. Et j'ai aussi envie de prendre mon envol. »*

Et après ? Giovanni, grand gaillard de 21 ans, a été retiré de sa famille à 3 ans, sans qu'il sache pourquoi, avant d'enchaîner les foyers, puis de grandir dans une famille d'accueil, de 8 à 20 ans. *« Ma tata* [le nom donné à l'assistante familiale qui l'a élevé] *m'a toujours boosté, aiguillé, donné les cartes en main »*, confie-t-il avec une immense affection. A 20 ans, il a rejoint pour neuf mois ce « sas » que constitue la Maison Claire-Morandat, en s'installant dans un des studios de l'association. Un choc : *« Je passais d'une grande maison à la campagne, où j'étais comme en famille, pour arriver en ville, tout seul… Mentalement, ça a été dur »*, admet le jeune homme, qui a connu une phase de dépression. Heureusement, l'accompagnement des travailleurs sociaux lui a permis de *« retravailler les questions de budget et d'alimentation »*, mais aussi de consulter la psychologue dès que c'était nécessaire.

Au printemps, il a rendu les clés de son studio, comme convenu. Il vit actuellement chez sa mère, qu'il connaît finalement assez peu. Une situation pas évidente. *« Dès que je retrouve un emploi, je pars »*, assure-t-il. En attendant, pour *« discuter un peu »*, saluer l'équipe, mettre un peu la solitude à distance, il continue de temps à autre de pousser la porte de la Maison Claire-Morandat. ■

SOLÈNE CORDIER

Une scolarité heurtée et une insertion professionnelle précoce

France Stratégie souligne dans une note les parcours dégradés des mineurs de l'aide sociale à l'enfance par rapport à la population générale

L'année de sa 6e, Melissia C. a dû se rendre, en tout, *« dix fois au collège »*. *« Ma mère faisait des allers-retours en psychiatrie, on était vraiment seuls avec mon petit frère. Forcément, ça a nui à notre scolarité, je suis partie en Segpa* [section d'enseignement général et professionnel adapté, pour les élèves en grande difficulté] *»*, relate la jeune femme.

Agée de 20 ans aujourd'hui, elle déroule le récit de son enfance *« chaotique »* : retirée à 14 mois de sa famille et confiée à l'aide sociale à l'enfance (ASE), violée par son beau-père après qu'un juge eut décidé d'un retour au domicile familial à 9 ans, puis placée dans une vingtaine de lieux partout en France jusqu'à la fin de sa prise en charge, à 18 ans et 3 mois. Malgré des aptitudes manifestes au collège et un goût prononcé pour l'écriture, la jeune femme a finalement pour seul diplôme le brevet des collèges. *« Mon parcours, ça n'a été que ça, c'est fait de déchirures avec les personnes ou de coupures scolaires »*, résume Melissia.

Sur le plan scolaire, son itinéraire résonne avec celui de nombreux enfants placés. Davantage que les autres, ces derniers sont confrontés à des ruptures de parcours et à des orientations subies, rappelle une note d'analyse de France Stratégie, intitulée « Retisser les fils du destin : parcours des jeunes placés », rendue publique mardi 10 septembre. En croisant les données d'enquêtes statistiques en population générale et celles issues de l'enquête de référence ELAP, sur le passage à l'âge adulte des jeunes accueillis à l'ASE, l'étude éclaire les parcours éducatifs et l'insertion dans la vie professionnelle de ces derniers. Pour des raisons méthodologiques, seuls les enfants nés en France et ayant effectué toute leur scolarité dans notre pays font partie du panel, ce qui exclut les mineurs non accompagnés et les enfants arrivés avec leurs parents de l'étranger. Autre précision : les données exploitées datent de 2015, soit avant le vote de la loi du 7 février 2022, qui prévoit que les départements poursuivent leur accompagnement jusqu'à 21 ans en cas de ressources ou de soutien familial insuffisants. Les éventuels effets du changement de la loi n'apparaissent donc pas.

> **Le taux de redoublement des enfants placés est élevé en primaire : 40 %, contre 16 % pour l'ensemble des jeunes**

Parmi les résultats marquants figure le taux de redoublement particulièrement élevé, en primaire, des enfants sous protection de l'enfance : 40 %, contre 16 % pour l'ensemble des jeunes. Cela reste cependant plus faible que pour ceux vivant dans des familles « inactives » (sans emploi), souligne l'étude. A la fin du collège, seulement 43 % des jeunes placés arrivent en classe de 3e sans aucun retard, contre 71,5 % pour l'ensemble des jeunes.

« Pas le temps d'expérimenter »

Autre enseignement comparatif important : la part prépondérante de jeunes placés qui sont orientés dans les filières professionnelles. Seulement 12 % des jeunes de l'ASE obtiennent un baccalauréat général ou un diplôme de l'enseignement supérieur, c'est trois fois moins que pour l'ensemble des jeunes. Pour 30 % d'entre eux, le CAP ou le BEP est le diplôme le plus élevé, contre 13 % pour l'ensemble des jeunes. Là encore, ceux issus de familles inactives obtiennent les mêmes résultats que les enfants de l'ASE. En revanche, le taux de sortie sans aucun diplôme, qui s'élève à 17 % chez les jeunes placés – contre 8 % en population générale –, est semblable à celui des jeunes issus de familles d'ouvriers ou d'employés (17, 5 %) et bien inférieur à celui des enfants évoluant dans des familles inactives (30 %).

Plusieurs facteurs expliquent ces trajectoires scolaires difficiles : il y a d'abord la vie avant le placement, peu propice à une scolarité épanouie, et, par la suite, les conditions du placement elles-mêmes, marquées parfois par un continuum des violences familiales aux violences institutionnelles. Le rôle des éducateurs et des familles d'accueil où vivent les enfants s'avère déterminant. *« Faire de la réussite scolaire un objectif du placement, en sensibilisant les adultes qui accompagnent les enfants placés, serait une mesure de politique publique opportune »*, estime Bénédicte Galtier, l'autrice de l'étude, adjointe au directeur du département Société et politiques sociales de France Stratégie.

Bien souvent, ces jeunes sont aiguillés vers des filières courtes dans la perspective de mettre fin à leur prise en charge le plus tôt possible. *« Le couperet des 18 ans, relevé depuis 2022 à 21 ans, les a contraints à une autonomie précoce. A la différence des autres jeunes, eux n'ont pas le temps d'expérimenter »*, souligne Mme Galtier. Nombreux sont ceux qui remisent leurs rêves au placard. Melissia, qui voulait être procureure ou avocate, a obtenu à 18 ans un accompagnement de trois mois en échange de la promesse de *« bien se tenir »* et de commencer un CAP cuisine. Elle se souvient des mots prononcés par l'éducatrice du foyer de l'ASE de Seine-et-Marne où elle vivait alors. *« Elle m'a dit : "Pour avoir un contrat jeune majeur* [qui prolonge la prise en charge du jeune au-delà de ses 18 ans]*, il faut que tu aies un dossier en béton." Un dossier en béton… comment c'est possible de demander ça ? »* ■

S. CR

Postes vacants : des enseignants titulaires remplaçants en colère

Dans l'académie de Bordeaux, des « TZR » ont été écartés de postes à l'année au profit de contractuels, une situation non isolée

En quittant le bureau de la principale de son collège ce vendredi de juin, Pauline (elle a souhaité conserver son anonymat, comme toutes les professeures citées) doit retenir ses larmes. Depuis neuf ans et l'obtention de son capes, cette enseignante travaille sous le statut de « TZR », pour « titulaire sur zone de remplacement », ces quelque 9 000 professeurs du second degré affectés aux remplacements et aux postes vacants durant l'année.

Une situation *« par défaut »* pour elle comme pour beaucoup, en l'attente d'un poste fixe dans son académie. Depuis plusieurs années cependant, Pauline couvre un remplacement long dans le même collège de Gironde et s'implique *« dans tous les aspects de la vie de l'établissement »*. Alors ce jour-là, quand sa principale lui annonce qu'un poste sera vacant pour l'année scolaire 2024-2025 mais que le rectorat y a affecté une enseignante contractuelle et que, la concernant, la situation est plus incertaine, le coup est rude.

« J'ai décroché mon capes du premier coup en cumulant trois petits boulots à l'année en plus de mes cinq ans d'études..., expose l'enseignante. *J'adore mon métier, j'accepte les contraintes, la mutation, le statut de TZR... Mais à quoi bon si des non-titulaires nous passent devant sur les postes à l'année ? »*

Dans l'académie de Bordeaux, les syndicats ont reçu de nombreux témoignages comme le sien au début de l'été. En cause, de nouvelles modalités d'affectation pour la rentrée 2024 décidées par le rectorat et qui prévoient dorénavant, selon le SNES-FSU Bordeaux, que les *« non-titulaires soient affecté·es prioritairement sur les* [postes] *à l'année, les TZR étant affecté·es prioritairement sur des suppléances »*.

« En tant que titulaire, les TZR devraient avoir la priorité sur les affectations, ce genre de décision alimente d'autant plus la colère qu'elle est prise sans concertation ni communication ! », dénonce Maitane Cocagne, de la section académique du SNES-FSU, déplorant des situations *« ubuesques »*.

L'éducation nationale dit vouloir « fidéliser » les contractuels, eux qui risquent de refuser des affectations

Le rectorat confirme au *Monde* avoir décidé d'*« un nouveau calendrier d'affectations »* qui a permis *« une couverture anticipée et plus optimale »* des besoins. Les *« affectations ont été opérées en conformité avec les lignes directrices de gestion nationales et académiques »* et *« sans privilégier systématiquement l'affectation des contractuels sur des postes à l'année »*, assure-t-on, mais bien *« en vue de conserver les TZR uniquement pour des remplacements plus courts, ce qui correspond à leur mission »*.

En creux, se dessinent les tensions dues à la crise de recrutement des enseignants et aux suppressions de postes dans le second degré (près de 8 000 depuis 2018). Pour combler les manques, nommer un professeur devant chaque classe à la rentrée et ensuite assurer les suppléances en cours d'année, l'éducation nationale embauche des contractuels en nombre croissant.

Elle doit aussi les *« fidéliser »*, selon le mot de l'administration, eux qui risquent de refuser des affectations trop éloignées de chez eux (pour lesquelles ils ne sont pas défrayés) ou trop courtes, contrairement aux titulaires, pour qui un refus équivaut à une démission. *« Pour être sûr d'avoir des remplaçants durant l'année, les TZR sont plus faciles à mobiliser que les contractuels »*, résume Maitane Cocagne.

En 2022, Daniel Auverlot, alors recteur de l'académie de Créteil, avait déjà provoqué l'indignation en déclarant avoir fait passer des contractuels avant des titulaires pour certains postes dans des territoires peu attractifs de l'académie. Il reste cependant difficile de savoir comment se font les arbitrages entre TZR et contractuels, les rectorats ne détaillant pas leurs choix de gestion. *« On ne voit pas ce type de situation dans toutes les académies, mais Bordeaux n'est pas la seule concernée »*, assure Sophie Vénétitay, secrétaire générale du SNES-FSU, déplorant un manque de transparence.

« Un pion qu'on déplace »

Le ministère de l'éducation nationale précise qu'en la matière les académies sont *« libres »*. Sans énoncer une priorité aux contractuels sur des postes à l'année, il ajoute que, *« dans le cadre de l'optimisation de la ressource de remplacement et afin de disposer de TZR disponibles à tout moment dans plusieurs disciplines »*, ces derniers peuvent en effet être *« maintenus sur des missions de remplacement »*.

S'il s'agit là de leur mission première, cette *« mise en concurrence »* avec des contractuels, recrutés à partir d'une qualification à bac + 3 (contre bac + 5 pour un titulaire) et sommairement formés, pour des postes à l'année, nourrit l'amertume et le sentiment d'injustice des TZR. *« Ces décisions témoignent d'une forme d'incohérence dans la manière dont l'institution gère les TZR, c'est aussi ce qui nourrit la colère et l'incompréhension »*, estime Sophie Vénétitay, rappelant que leur nombre a été divisé par quatre en quinze ans, et que, sur cette période, ils ont *« souvent été utilisés pour combler des postes à l'année quitte à affaiblir les capacités de remplacement car on ne voulait pas créer des emplois supplémentaires »*.

« C'est un non-sens au niveau des élèves et de la qualité d'enseignement qui leur est fournie », déplore Pauline, selon qui les TZR se sentent *« relégués au dernier plan alors que nous avons le concours, la formation et souvent de l'expérience »*. Une situation d'autant plus pesante que beaucoup souffrent de l'instabilité des affectations à laquelle ils sont soumis, et d'une forme de précarité dans l'exercice de leurs fonctions.

Pour Cécile, enseignante depuis onze ans, c'est *« le coup de trop »*. Mutée dans le nord de la France après son concours, comme le veulent les contraintes de mobilité pour les titulaires, elle n'a réussi à rejoindre son département d'origine dans le Sud-Ouest qu'en obtenant un poste de TZR. Après cinq ans de remplacements courts, elle avait *« enfin »* obtenu une affectation à l'année à la rentrée 2023. *« C'était une forme de stabilité après six ans, je me suis dit que je n'avais pas fait tout ça pour rien »*, explique-t-elle.

A la rentrée 2024, le même poste a été attribué à une contractuelle et Cécile est, pour l'heure, sans affectation. Elle cherche désormais à quitter l'éducation nationale. *« J'ai calculé qu'il me faudrait vingt-cinq ans de carrière pour obtenir un poste fixe dans mon département »*, souffle l'enseignante. *Je me sens comme un pion qu'on déplace sur un échiquier géant et désormais sans considération de mon statut, ce n'est plus tolérable. »*

Au cœur d'une crise de recrutement qui s'enracine, « fidéliser » des contractuels sans décourager des titulaires relève d'un équilibre de plus en plus précaire. ■

ÉLÉA POMMIERS

Le rapporteur public du Conseil d'Etat favorable à l'interdiction de l'abaya à l'école

Les requêtes en annulation déposées par plusieurs associations en 2023, au moment de l'instauration de la mesure, ont été examinées en audience, lundi, par la section du contentieux

Il y a un an, Gabriel Attal était le nouveau ministre de l'éducation nationale et il plaçait sa première rentrée scolaire sous le sceau de l'interdiction de l'abaya à l'école. Une mesure forte, diffusée aux chefs d'établissement et aux enseignants par note de service et expliquée aux parents d'élèves dans un courrier. Plusieurs syndicats et associations contestaient alors cette mesure devant le Conseil d'Etat, qui rejetait successivement un référé-liberté, le 7 septembre 2023, et un référé-suspension, le 25 du même mois.

Un an a passé, Gabriel Attal est devenu premier ministre puis simple député et l'abaya ne fait plus la une des journaux. Le Conseil d'Etat, lui, reste saisi des trois requêtes en annulation de la note de service du 31 août 2023 déposées respectivement par Action droits des musulmans, Le Poing levé et La Voix lycéenne et, enfin, SUD-Education. Les trois requêtes, bien que reposant sur des moyens différents, ont été regroupées et examinées en audience toutes ensemble, lundi après-midi 9 septembre, par la section du contentieux.

Dans son exposé, le rapporteur public, Jean-François de Montgolfier, qui fait office de procureur indépendant près du Conseil d'Etat, a recommandé le rejet des trois requêtes. Selon lui, les demandes de rejet s'articulent autour de trois arguments : l'incompétence du ministre à prendre une telle mesure, le caractère ambivalent de l'abaya et, enfin, l'existence d'une norme juridique supérieure, l'européenne, empêchant l'application de la note de service ministérielle. Il les a écartées les uns après les autres.

Bien qu'elle ne mentionne pas explicitement l'abaya, la loi de 2004 interdisant les vêtements et signes religieux « ostensibles » à l'école s'applique bien, pour le rapporteur public, dans le cas de l'abaya. Cette dernière, tout comme le qamis, mentionné également dans la note de service du 31 août 2023, a beau être un vêtement traditionnel et pas forcément religieux, la façon dont elle est portée en France l'identifie à la religion musulmane. Il ne peut donc y avoir d'ambiguïté. Par ailleurs, une décision du 5 décembre 2007 du Conseil d'Etat valide déjà l'interdiction du port du turban sikh et du bandana comme vêtements religieux.

« Caractère religieux »

Deuxième catégorie d'arguments : l'abaya n'étant pas un vêtement clairement identifié ni défini – robe traditionnelle, cape, kimono, etc. –, son interdiction reviendrait à faire de la discrimination en ciblant les filles musulmanes vêtues de robes amples et non les autres qui seraient épargnées par l'interdiction. M. de Montgolfier assure que, en un an, il a relevé un seul cas de procédure devant la justice contestant le caractère religieux du port d'une abaya présumée, *« sans exclure les éventuelles difficultés d'application* [du règlement] *rencontrées »*. Par ailleurs, à propos de ceux qui avancent que ni le Coran ni le Conseil français du culte musulman ne recommandent le port de l'abaya, le rapporteur public estime qu'*« il s'agit de savoir si le port de ce vêtement manifeste une pratique religieuse, pas de juger de la conformité d'une pratique à un dogme »*. Il ajoute, plus loin : *« Il paraît difficile de nier le caractère religieux de l'abaya. »* Et souligne *« le lien étroit entre l'abaya et le voile »*.

Enfin, concernant la norme juridique européenne, le rapporteur public souligne que la Cour de justice de l'Union européenne ne juge *« pas discriminatoire un interdit s'appliquant à l'ensemble des personnes et concernant l'ensemble des religions »*. Selon la Cour européenne des droits de l'homme, *« la liberté de se vêtir à sa guise sur le lieu de travail n'entre pas dans les libertés fondamentales »*, ajoute-t-il. Les avocats des requérants, absents, n'ont pas plaidé oralement. Le délibéré du Conseil d'Etat interviendra d'ici à la fin du mois. ■

C. A.

Un châtelain catholique et ses fantasmes sur les islamistes face à la justice

Serge D., qui voulait séduire des hommes musulmans et s'est retrouvé à encourager des radicalisés, était jugé en appel, lundi, pour « association de malfaiteurs terroriste »

Quand on drague un aspirant terroriste sur Internet en discutant djihad, où s'arrête la drague et où commence l'« association de malfaiteurs terroriste » ? Dans le cas de Serge D., 68 ans, châtelain, homosexuel et catholique, la 16e chambre correctionnelle du tribunal judiciaire de Paris a jugé que la « ligne rouge » avait été largement franchie. Il avait été condamné en 2023 à trois ans de prison, dont deux avec sursis et un an sous bracelet électronique, et 40 000 euros d'amende.

Ce dossier atypique est revenu, lundi 9 septembre, devant la cour d'appel de Paris pour être jugé en deuxième instance, Serge D. ayant fait appel de sa condamnation : *« J'ai trouvé que la condamnation n'était pas justifiée*, explique-t-il dès l'ouverture du procès. *Etre considéré comme un terroriste, c'est quelque chose que je ne peux pas accepter. Je veux bien assumer mes conneries, mais pas ça ! »*

Au début de son interrogatoire par une des trois juges, il concède : *« Aujourd'hui, je me suis rendu compte que je suis parti vraiment loin dans des délires et que j'ai fait une énorme connerie que je paye cher dans tous les domaines. »*

Dans la vie, Serge D. a une bonne tête avec ses lunettes rectangulaires, une barbe blanche de trois jours, un polo vert à manches courtes et une bedaine qui dépasse de son jean. Sur les réseaux sociaux, Serge D. s'appelait *« Abou Marc Reconverti »* et affichait une image de lion. *« Pourquoi un lion ?*, interroge la juge.

– Je trouvais ça marrant, le lion, c'est le symbole de l'apôtre Marc chez les catholiques.

– Oui, mais chez Daech [acronyme arabe de l'organisation Etat islamique, EI], *c'est aussi un symbole.*

– Je jouais sur les deux tableaux, c'était une façon de me moquer d'eux. »

Pourtant, dans ses échanges en ligne, il loue l'auteur d'un attentat, le 2 février 2020 à Londres, auprès d'un interlocuteur : *« C'est un lion ! Il faut être fier de lui. C'est un martyr qui a gagné le paradis d'Allah. Allahou akbar. »*

Au fil de l'interrogatoire, Serge D. perd de son assurance : *« Je suis entré dans une sorte d'engrenage sans m'en rendre compte. »* Au départ, il avait un *« fantasme du musulman qui* [l]*'attirait physiquement »*. Il évoque *« une sorte de surhomme »*, sans jamais appeler les djihadistes par leur nom. Pour lui, il draguait des musulmans, pas des terroristes en puissance. Il semble croire que le *« djihad »* et la *« hijra »*, l'émigration vers une terre d'islam, préalable indispensable à la guerre sainte, font partie du vocabulaire de tous les musulmans. La juge qui l'interroge a du mal à le croire : *« Vous souhaitiez plaire à qui ? A des musulmans radicalisés prodjihad, pas à des musulmans en général. »*

Sur les réseaux sociaux, Serge D. s'appelait « Abou Marc Reconverti » et affichait une image de lion

L'interrogatoire tourne vite au dialogue de sourds : il parle de *« curiosité malsaine »*, d'*« engrenage »*, de *« jeu de rôle »* et de *« personnage »*. Elle répond : messagerie Telegram, cartes de téléphones prépayées, vidéos de combats et d'exécutions. *« Vos interlocuteurs ignorent qui vous êtes »*, tance la juge. *« Mais, moi aussi, j'ignore qui ils sont*, réplique Serge D. *On ne s'est jamais rencontrés. »*

La présidente tente de lui expliquer qu'on lui reproche non pas d'être un terroriste mais d'avoir encouragé des radicalisés dans leur projet, notamment de *« hijra »*. Au point qu'un rendez-vous sera programmé à Bruxelles avec son interlocuteur principal, Hossain M., un Belge radicalisé qui projette de rejoindre l'EI, et un troisième interlocuteur qui se trouve être un agent infiltré belge. Drôle de trio.

« C'est le plaisir malsain du jeu »

Hossain M. veut se rendre en zone irako-syrienne. « Abou Marc Reconverti », qui suit plus attentivement les informations dans la presse en ce début d'année 2020, plaide pour le Sahel. La rencontre n'aura jamais lieu, Serge D. préférant à chaque fois annuler au dernier moment sous un prétexte ou un autre. Pour le prévenu, ces « lapins » sont la meilleure preuve de son innocence. *« Mon arrière-pensée, c'est qu'à un moment je vais leur dire : "Je suis gay" et qu'il y en a un qui craque pour moi »*, explique-t-il. Mais pourquoi proposer des rencontres si c'était pour ne pas les honorer ?

Là est le mystère de l'âme de Serge D. Seulement, les tribunaux ne jugent pas les âmes, mais les faits, les actes, les écrits. La juge lui fait remarquer qu'il ne savait pas que le troisième larron de la conversation était un policier sous couverture : *« Vous auriez pu les faire se rencontrer. »* Elle lui cite les phrases que son avatar a écrites : *« Dawla* [le surnom de l'EI pour ses supporteurs] *est plus fort que les kuffars* [impies]. *On finira par les écraser comme des cafards. Insh'Allah. » « C'est le plaisir malsain du jeu »*, se défend-il maladroitement.

En définitive, Serge D. estime que son interlocuteur, Hossain M., qui a été arrêté en Belgique en même temps que lui en France, le 3 mars 2020, *« n'avait pas besoin de* [lui] *pour mener un quelconque projet. Il avait déjà fait des tentatives pour partir »*. Il résume sa position ainsi : *« Pour moi, le virtuel s'arrêtait là où il y avait des actes concrets. Et là, il n'y a pas eu d'actes concrets. C'est comme les sites de rencontre, ils sont remplis d'affabulateurs. »*

« Je me suis rendu compte que je suis parti vraiment loin dans des délires et que j'ai fait une énorme connerie »
SERGE D.
prévenu

L'avocate générale requiert la même peine que celle donnée en 2023 par le tribunal correctionnel. Les deux avocats de Serge D., Mes Romain Ruiz et Gaspard Lindon, demandent, pour leur part, la requalification des faits en « apologie du terrorisme » et « provocation à commettre des actes terroristes ». Délibéré le 5 novembre. ■

CHRISTOPHE AYAD

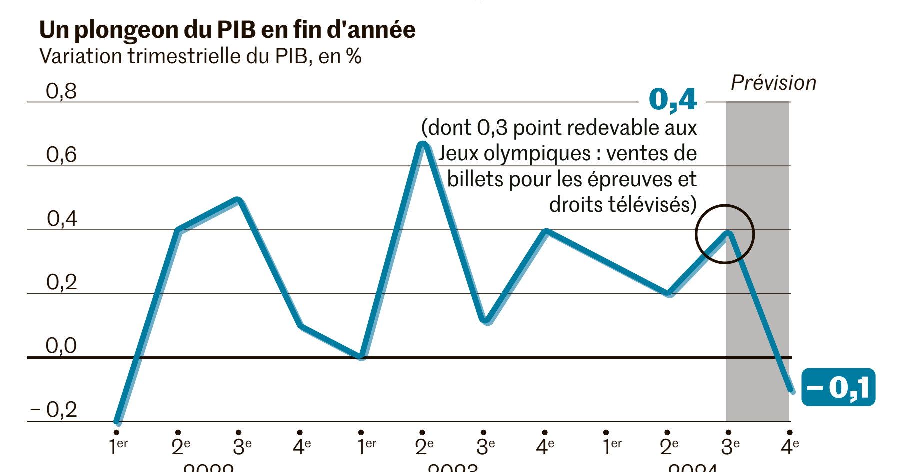
Rentrée incertaine pour l'économie française

L'exécutif devra composer avec une activité en berne et des finances publiques dégradées

Des images grandioses, un joli panier de médailles, un Paris méconnaissable et, pour clore en beauté, trois petits dixièmes de point de croissance. L'« héritage » des Jeux olympiques et paralympiques, sur lesquels le rideau est tombé, dimanche 8 septembre, se joue aussi sur le plan économique : l'Insee estime en effet que la croissance du produit intérieur brut (PIB) sera de 0,4 % au troisième trimestre (dont 0,3 point redevable aux ventes de billets pour les épreuves et aux droits télévisés). Cette impulsion sportive disparue, le quatrième trimestre s'annonce en négatif, à – 0,1 %. Au total, après une progression de 0,2 % sur chacun des deux premiers trimestres, l'économie française devrait croître de 1,1 % en 2024, a indiqué, lundi 9 septembre, l'institut de la statistique.

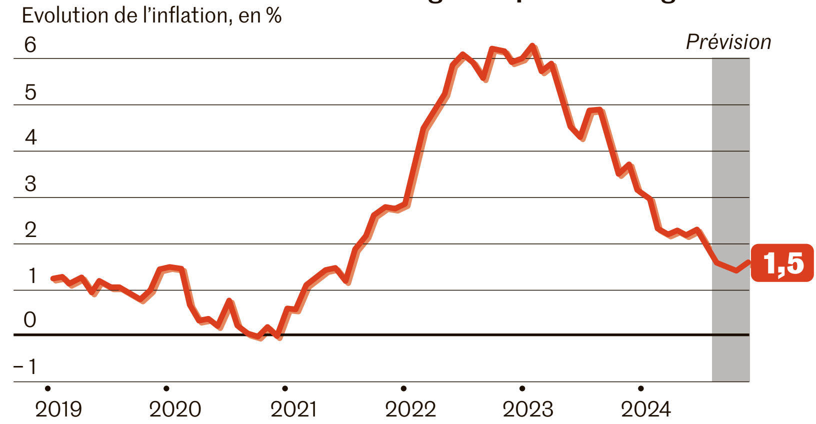
Une croissance modeste, en dépit de l'effet des Jeux

Un plongeon du PIB en fin d'année
Variation trimestrielle du PIB, en %

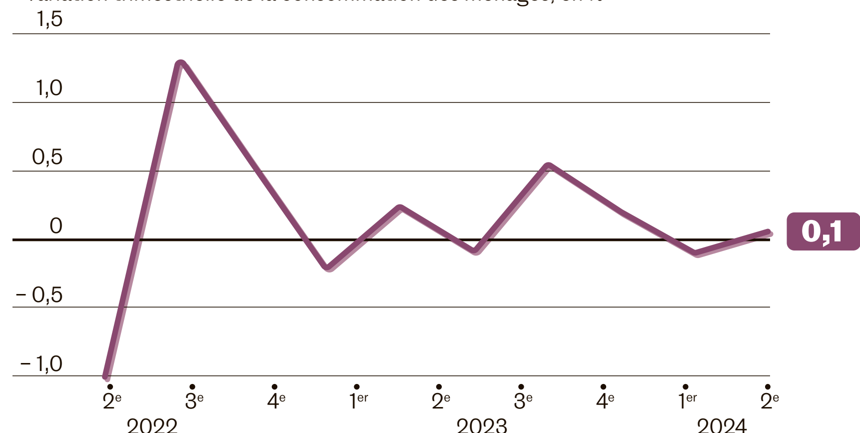




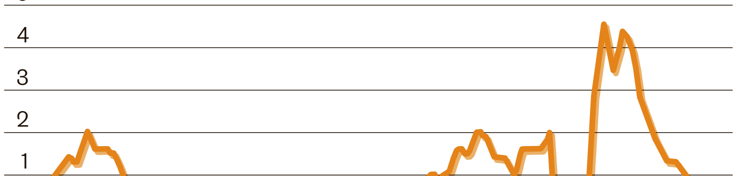
Le ralentissement de l'inflation soulagera un peu les ménages
Evolution de l'inflation, en %

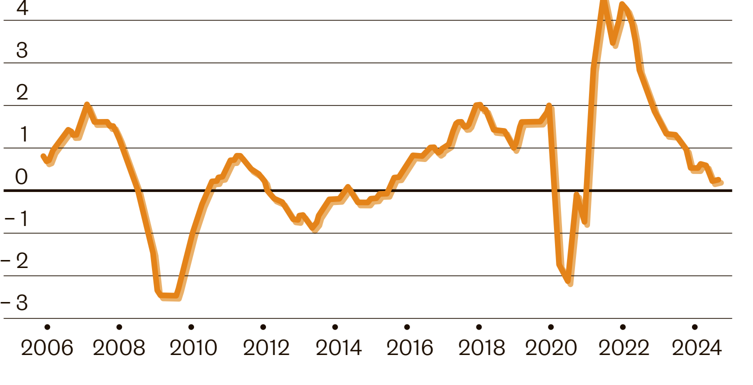


La consommation restera atone
Variation trimestrielle de la consommation des ménages, en %



Les créations d'emplois ralentissent
Evolution de l'emploi marchand non agricole, glissement annuel en %





Infographie : *Le Monde* • Source : INSEE

Après un été d'incertitudes sur le plan politique, la rentrée se joue donc en mode atone, autant du côté de la consommation que de l'investissement. La croissance, depuis le début de l'année, provient essentiellement de deux postes : le commerce extérieur pour une part, les deux secteurs-clés que sont l'aéronautique et le naval poursuivant leur rattrapage après le trou d'air dû au Covid-19 ; et des dépenses publiques pour l'autre part, *« la seule source de dynamisme de la demande intérieure »*, souligne Dorian Roucher, chef du département de la conjoncture à l'Insee.

Dans ces conditions, les choix budgétaires à venir vont peser lourd sur les scénarios de croissance des prochains mois. Compte tenu de la nouvelle dégradation du déficit annoncée début septembre par Bercy (celui-ci atteint désormais 5,6 % du produit intérieur brut, PIB), une rectification de la trajectoire budgétaire apparaît inévitable.

Le redressement des comptes publics peut prendre deux formes : une réduction de certaines dépenses ou une hausse de la fiscalité, par exemple, un relèvement de la TVA, de la CSG, ou bien la réintroduction de l'impôt sur la fortune. Une arme à manier – et à cibler – avec prudence. Car, plus que jamais, le comportement des ménages sera au cœur des équations économiques. *« La reprise de la consommation se fait attendre*, reconnaît M. Roucher. *Les ménages restent prudents, et le taux d'épargne continue à augmenter. »*

C'est l'une des raisons du dérapage budgétaire, comme le rappelait Eric Heyer, directeur du département analyse et prévisions de l'Observatoire français des conjonctures économiques, au micro de France Inter, samedi 7 septembre : *« On a eu de la croissance* [au premier semestre]*, mais pas de la bonne nature*, expliquait-il. *Le gouvernement s'attendait à plus de consommation et à moins d'exportations : cela se traduit par beaucoup moins de recettes de TVA. »*

Pourtant, le ralentissement de l'inflation, tombée pour la première fois depuis 2021 sous la barre des 2 %, fin août, pourrait inciter les Français à lâcher un peu les cordons de la bourse. D'autant que certaines catégories de ménages ont engrangé des gains de pouvoir d'achat fin 2023-début 2024, et que les salaires progressent désormais plus vite que l'inflation.

Mais, après trois ans de flambée des prix, les consommateurs restent très prudents. Parce qu'ils n'ont pas encore forcément intégré le fait que la crise inflationniste est passée et, surtout, que les prix restent élevés, même s'ils n'augmentent plus. En outre, beaucoup redoutent des hausses d'impôts, en raison de la situation budgétaire dégradée.

Après trois ans de flambée des prix, les consommateurs restent très prudents

Les économistes se montrent quant à eux rassurants sur la flambée inflationniste, qu'ils déclarent terminée : la hausse des prix, selon l'Insee, restera inférieure à 2 % jusqu'à la fin de l'année. En décembre, elle pourrait même tomber à 1,6 % sur un an. Le reste, à savoir l'incidence d'éventuelles hausses d'impôts ou de baisses de prestations, est suspendu aux décisions qui seront prises par le nouveau gouvernement de Michel Barnier.

S'ils restent sobres dans leurs dépenses quotidiennes, les Français semblent en revanche retrouver de *« l'appétit pour les investissements immobiliers »*, observe M. Roucher, alors que le nombre de transactions immobilières est tombé à un niveau historiquement bas. La première baisse des taux d'intérêt, intervenue en juin, a tiré le coût des financements vers le bas. La prochaine, prévue pour mi-septembre, pourrait conduire les ménages à finaliser leurs projets immobiliers, après deux ans de report et d'attentisme.

Des entreprises plus pessimistes

Les entreprises ne sont pas encore sur la même longueur d'onde. *« D'ici à la fin de l'année, l'investissement des entreprises, qui a reculé au printemps, resterait pénalisé par les conditions de financement, par le redémarrage entravé de la demande dans la zone euro et par l'incertitude politique »*, souligne l'Insee.

Les enquêtes sur le climat des affaires indiquent que les entreprises sont plus pessimistes qu'au début de l'été. De toute évidence, *« une sortie de l'Allemagne de l'ornière apporterait un soutien bienvenu de ce côté-ci du Rhin »*, signale M. Roucher. Nos voisins, premiers clients et premiers fournisseurs de l'Hexagone, sont au bord de la récession et englués dans une grave crise structurelle.

Les chefs d'entreprise doivent composer avec des carnets de commandes moins garnis qu'en 2023, remarque Jérôme Kieffer, expert du marché des PME et TPE au cabinet KPMG. *« Ils savent qu'ils ne pourront plus passer de hausses de prix, que leurs clients ne peuvent plus les absorber. Désormais, ils gèrent au plus près, en essayant de regagner en productivité. Par exemple, ils font preuve de la plus grande prudence en matière de recrutements. »*

Ce qui se passera sur le marché du travail reste, tout comme le tempo de la consommation, difficile à anticiper. Les experts ont été surpris par la baisse de 0,2 % du taux de chômage, à 7,3 %, intervenue au deuxième trimestre, alors que l'emploi a connu un net ralentissement depuis le début de l'année : l'économie française a créé 160 000 emplois depuis janvier, contre 1,1 million d'emplois sur les deux années précédentes.

Cette baisse du chômage, selon Vladimir Passeron, chef du département de l'emploi et des revenus d'activité à l'Insee, peut s'expliquer par *« la frontière poreuse »* qui existe entre les personnes au chômage et celles qui se situent dans ce qu'il est convenu d'appeler « le halo du chômage », à savoir les personnes sans emploi, mais qui ne sont pas disponibles pour travailler, et celles qui sont disponibles pour travailler mais ne recherchent pas d'emploi.

Autre interrogation : la dégradation de l'intérim, depuis six semestres, est-elle le signe avant-coureur d'une nette dégradation du marché du travail ? *« Cela a longtemps été le cas dans le passé, mais ce phénomène n'est plus aussi net qu'avant »*, répond M. Passeron. Une incertitude de plus pour l'économie. ■

BÉATRICE MADELINE

Le monde agricole suspendu à la nomination du gouvernement

Mauvaises moissons, vendanges décevantes, fièvre ovine : après un été difficile, le secteur espère de nouvelles mesures de soutien

Un excès de pluie, et les nuages s'accumulent sur le secteur agricole. La filière céréalière n'a pu que constater, à l'issue de moissons éprouvantes, une baisse de près d'un quart de la production de blé meunier cette année. De même, les vendanges en cours s'annoncent maigrelettes, en recul de près de 18 %, par rapport à 2023. Quant aux éleveurs bovins et ovins, ils sont confrontés à une vague déferlante de fièvre catarrhale ovine, mais aussi à une reprise de la maladie hémorragique épizootique.

C'est dans ce contexte difficile pour un certain nombre d'agriculteurs, bousculés par les conséquences du dérèglement climatique, que s'ouvre une rentrée agricole sous tension.

Une rentrée qui a commencé de manière singulière, avec un ministre de l'agriculture démissionnaire, Marc Fesneau, qui a dû gérer les dossiers chauds durant l'été.

La nomination de Michel Barnier à Matignon, le 5 septembre, après un long suspense, a immédiatement été commentée par les organisations agricoles. Celles-ci soulignent toutes son passage Rue de Varenne (2007-2009) et son expérience bruxelloise. Certaines se souviennent de sa gestion de dossiers sensibles, comme la limitation de l'usage des produits phytosanitaires ou le développement de l'agriculture biologique, où la dimension environnementale allait de pair avec les impératifs agricoles. D'autres évoquent son plan de soutien à l'élevage.

Le futur gouvernement est très attendu pour lever nombre d'incertitudes. La dissolution surprise de l'Assemblée nationale décrétée par Emmanuel Macron en juin a bloqué des initiatives majeures. Le projet de loi d'orientation pour la souveraineté agricole et le renouvellement des générations en agriculture, adopté le 28 mai par les députés, est en suspens.

« Terrible frustration »

Profitant de ce vide politique, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) a ponctué sa rentrée par la publication d'un projet de loi qu'elle a qualifié de *« clé en main »* et qu'elle a rebaptisé : loi pour *« entreprendre en agriculture »*. Une réécriture du texte adopté par l'Assemblée avec de nombreux ajouts concernant la fiscalité, mais surtout un assouplissement de l'usage des produits phytosanitaires, avec une remise en cause du rôle de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail. Le sujet crucial du foncier, est, lui, absent. *« Il faut le voir comme une contribution charpentée au débat public »*, réagit Dominique Potier, député socialiste de Meurthe-et-Moselle.

« Nous ne jouons pas la carte d'un parti ou d'un autre. Nous déposons quelque chose de sérieux sur la table, affirme Arnaud Rousseau, président de la FNSEA. *Quand vous avez en face de vous des gens qui vous ont dit : “On a compris et on vous fait des promesses”, et que vous vous retrouvez six mois après avec une récolte catastrophique ou des troupeaux qui sont touchés par une maladie, et qu'en plus vous avez le sentiment qu'on n'a pas répondu à vos questions, il y a une terrible frustration. »*

Si les agriculteurs sont encore dans les champs pour les dernières récoltes et les semis, la question d'une nouvelle expression de colère, après celle de début d'année, se pose. *« Les agriculteurs ont pris un coup sur la tête avec les mauvaises moissons »*, constate Sébastien Windsor, président des chambres d'agriculture, qui demande, comme l'Association générale des producteurs de blé, des prêts-relais à taux réduits garantis par l'Etat pour soutenir les trésoreries les plus fragiles. Il souligne le *« risque que l'agriculteur s'isole »* et qu'il *« y ait un peu de résignation, même si le terreau est fertile pour un mouvement de grogne »*.

La Confédération paysanne, qui demande à être reçue par M. Barnier, déclare : *« La crise agricole est toujours d'actualité. Nous exigeons toujours un revenu pour tous les paysans et une répartition juste des soutiens publics. Elle se double d'une nouvelle crise sanitaire incontrôlée et extrêmement grave sur les fermes des éleveurs. »*

Autre élément marquant de cette rentrée agricole, et non des moindres, elle se déroule sur fond d'élection aux chambres d'agriculture, la date du vote étant fixée au 31 janvier 2025. Les syndicats sont à la manœuvre pour moissonner le vote des agriculteurs. ■

LAURENCE GIRARD

Mario Draghi s'alarme du décrochage européen

Dans un rapport présenté à Bruxelles, l'Italien plaide pour plus d'emprunts communs et d'investissements

BRUXELLES - *bureau européen*

L'Union européenne (UE) est aujourd'hui confrontée à *« un défi existentiel »* ; si elle ne change pas, elle sera condamnée à *« une lente agonie »*. Mario Draghi, l'ex-président de la Banque centrale européenne (BCE), s'est montré très alarmiste, lundi 9 septembre, alors qu'il rendait public le rapport sur la compétitivité que la Commission lui avait commandé il y a un an. Quelques jours plus tôt, le 4 septembre, devant les présidents des groupes politiques du Parlement européen, l'ancien premier ministre italien avait même confié faire des *« cauchemars »* quand il imagine ce qui attend les Vingt-Sept si rien n'est fait.

Les faits sont là : l'économie européenne a décroché par rapport aux Etats-Unis, tandis que la Chine la rattrape inexorablement. *« Le revenu disponible réel par habitant a augmenté presque deux fois plus aux Etats-Unis qu'en Europe depuis 2000 »*, illustre Mario Draghi. Et, selon lui, en l'état, il n'y a aucune raison que cette dégringolade s'interrompe.

Certes, le vieillissement de la population – d'ici à 2040, la population devrait perdre 2 millions d'actifs par an – permet d'en masquer partiellement les effets. *« On est de moins en moins à se partager un gâteau de plus en plus petit, on ne voit pas où est le drame »*, résume M. Draghi. Si ce n'est que les défis auxquels l'Union est confrontée pour décarboner son économie, prendre le tournant de l'intelligence artificielle ou réduire les dépendances dans un contexte géopolitique de plus en plus instable l'obligent à agir rapidement.

L'économie de l'Union perd du terrain face aux Etats-Unis, tandis que la Chine la rattrape inexorablement

Sans quoi, il ne restera plus assez de *« gâteau »* aux Européens pour faire vivre leur modèle. *« Si l'Europe ne parvient pas à devenir plus productive, nous serons contraints de faire des choix. Nous ne pourrons pas devenir à la fois un leader des nouvelles technologies, un modèle de responsabilité climatique et un acteur indépendant sur la scène mondiale. Nous ne pourrons pas financer notre modèle social. Nous devrons revoir à la baisse certaines, voire toutes nos ambitions »*, estime Mario Draghi.

Telle est la thèse de l'économiste italien qui, dans les 400 pages de son rapport, décortique les raisons du décrochage européen et expose ses 170 propositions pour changer la donne. Il est impératif, juge-t-il, que les Européens se dotent d'une main-d'œuvre qualifiée, qu'ils misent sur la recherche, qu'ils achèvent la construction d'un marché intérieur qui reste inaboutie, qu'ils fassent baisser la facture d'électricité des citoyens comme des entreprises (deux ou trois fois plus élevée qu'aux Etats-Unis) ou qu'ils s'attaquent sérieusement à la débureaucratisation de leur économie.

S'ils veulent réussir, les Vingt-Sept devront aussi revoir leurs règles en matière de concurrence, qui empêchent parfois l'émergence de champions européens, et veiller à une plus grande cohérence entre leurs politiques commerciale, environnementale et climatique. Mais surtout, l'Union européenne doit investir massivement dans les technologies propres et le numérique, tout en réduisant ses dépendances, notamment à la Chine. A l'heure de la guerre en Ukraine, elle doit aussi se donner les moyens de financer une industrie de la défense à même de pallier le désengagement annoncé des Etats-Unis, que Donald Trump revienne à la Maison Blanche après les élections de novembre ou pas.

« Les besoins d'investissements sont énormes », martèle l'Italien. Il chiffre les besoins à un montant allant de 750 à 800 milliards d'euros de plus que ce qui est engagé chaque année, soit cinq points de produit intérieur brut (PIB), c'est-à-dire près de trois fois ce que prévoyait le plan Marshall pour la reconstruction de l'Europe après la seconde guerre mondiale.

Dans ce contexte, après dix ans de négociations, les Vingt-Sept sont sommés d'achever enfin l'Union des marchés de capitaux, qui doit permettre de mieux orienter l'épargne européenne vers des investissements stratégiques. Mais cela ne saurait suffire.

Pas dans l'air du temps

Il faudra aussi que les Etats membres mettent la main à la poche. Comme ils l'ont fait avec le plan de relance européen de 750 milliards d'euros pour faire face aux ravages de la pandémie de Covid-19, les Vingt-Sept devront *« continuer à émettre des instruments de dette commune pour financer des projets d'investissement communs »*, prône le rapport de Mario Draghi. Si tant est que *« les conditions politiques et institutionnelles soient réunies »*, peut-on toutefois y lire.

A l'heure où les formations souverainistes progressent partout en Europe – elles sont entre autres au pouvoir en Italie, en Hongrie ou en Slovaquie –, les propositions de Mario Draghi, qui supposent à de nombreux égards que les Vingt-Sept s'engagent à plus d'Europe, ne sont pas vraiment dans l'air du temps. Alors que la majorité des Etats membres devraient partager son sombre diagnostic, ils devraient en revanche témoigner moins d'entrain pour suivre ses recommandations les plus audacieuses, comme celle d'emprunter à nouveau ensemble.

A Paris, Emmanuel Macron y est certes favorable. Mais le président est très affaibli et il semble peu probable que la France ait les moyens d'insuffler du capital politique dans ce projet, qui compte de nombreux opposants, notamment au sein des pays du Nord. D'autant qu'à Berlin, où l'on martèle qu'il n'est pas question de rééditer l'expérience d'un emprunt commun aux Vingt-Sept, le chancelier Olaf Scholz est absorbé par une coalition à la peine, ainsi que par les prochaines élections fédérales qui s'annoncent mal pour son camp et également par une croissance en panne.

« Il y a urgence »

Lundi, Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission, à laquelle Mario Draghi a remis son rapport, est restée prudente. Elle a chaleureusement remercié son hôte et s'est engagée à ce que ses propositions inspirent le travail de la nouvelle Commission, issue des élections européennes de juin et dont elle devrait présenter la nouvelle équipe mercredi 11 septembre. Mais elle n'a pas envisagé la possibilité d'une nouvelle dette à Vingt-Sept pour financer les priorités de l'Union.

« Un financement commun sera nécessaire pour certains projets européens communs », a-t-elle néanmoins déclaré. Il pourrait venir d'une hausse des *« contributions nationales »* des Etats membres au budget communautaire ou des *« ressources propres »* de l'UE, a-t-elle ajouté. La présidente de la Commission sait pourtant que nombre d'Etats membres, à commencer par l'Allemagne et ses amis frugaux, ne veulent pas non plus en entendre parler.

« Il y a urgence », a pour sa part répété Mario Draghi. Et si les Européens ne parviennent pas à s'entendre, on peut imaginer *« une coalition des volontés »*, que ce soit dans le cadre d'une coopération renforcée ou d'un traité intergouvernemental qui permettraient aux plus allants d'avancer.

L'ex-président de la BCE n'ignore rien des réticences des uns et des autres au sein de l'UE quant à ses propositions. A n'en pas douter, il suivra de près le traitement qui leur sera réservé. Mais il est peu probable que son rapport ait le même effet sur les Vingt-Sept que sa désormais fameuse phrase *« quoi qu'il en coûte »* qui, en 2012, en pleine crise des dettes souveraines européennes, avait éteint la spéculation sur les marchés financiers et sauvé l'euro. ■

VIRGINIE MALINGRE



L'économiste et ancien premier ministre italien Mario Draghi, à Bruxelles, lundi 9 septembre. NICOLAS TUCAT/AFP

LES CHIFFRES

800 MILLIARDS

C'est, en euros, le montant que les pays de l'Union européenne (UE) devraient investir en plus chaque année pour regonfler leur compétitivité, selon Mario Draghi.

2 MILLIONS

C'est le nombre d'actifs que l'UE perdra chaque année d'ici à 2040, en raison du vieillissement de la population.

Le Royaume-Uni, terrain fertile pour les véhicules électriques chinois

En se montrant ouvert aux groupes automobiles chinois, le pays veut éviter toute mesure de rétorsion envers ses marques de prestige

LONDRES - *correspondance*

L'emplacement du nouveau showroom londonien de BYD est stratégique. Située au cœur de Mayfair, l'un des quartiers les plus huppés de la capitale britannique, la boutique du constructeur chinois côtoie un concessionnaire Rolls-Royce et une enseigne Land Rover. A l'intérieur, quatre modèles sont exposés dans un espace aux murs recouverts d'écrans diffusant des images de fonds sous-marins. On y trouve notamment une Dolphin bleu électrique, un modèle qui affiche une autonomie de 426 kilomètres et a commencé à faire son apparition sur les routes d'outre-Manche.

Le Royaume-Uni est devenu un terrain fertile pour les marques chinoises de véhicules électriques. Great Wall Motors, qui avait effectué une première incursion ratée en 2012 avec un pick-up électrique, a été le premier à s'y installer, lançant son modèle Ora sur le marché britannique, en 2022. Il a été suivi par SAIC, qui a mis en vente un véhicule multiplace la même année, puis par BYD en 2023. Cet été, le groupe Chery a, à son tour, fait son entrée dans le pays. Xpeng et Nio, quant à eux, prévoient de s'y implanter en 2025.

Peter Wells, le directeur du Centre de recherche sur l'industrie automobile de l'université de Cardiff, constate *« une véritable effervescence »* autour de ces véhicules. BYD, qui est au coude-à-coude avec l'américain Tesla pour dominer les ventes de voitures électriques sur le plan mondial, multiplie les ouvertures de showrooms et les accords avec des concessionnaires. Les marques chinoises représentent désormais 10 % des nouveaux enregistrements de « wattures » au Royaume-Uni, contre 3 % à 4 % il y a cinq ans, selon le département du transport.

Le marché britannique se distingue par son ouverture face aux groupes automobiles chinois. Soucieux de protéger leur industrie nationale contre la concurrence venue de la Chine, les Etats-Unis ont introduit en mai une taxe à l'importation de 102,5 % sur les voitures électriques en provenance de ce pays. L'Union européenne a suivi en juillet, adoptant une taxation oscillant entre 27,4 % et 47,6 %.

« Objectifs contraignants »

N'étant plus obligé, depuis le Brexit, de se conformer aux décisions européennes, le secrétaire d'Etat britannique aux affaires et au commerce, Jonathan Reynolds, a, au contraire, promis cet été qu'il ne lancerait pas d'enquête sur les pratiques des producteurs chinois de véhicules électriques.

BYD multiplie les ouvertures de showrooms et les accords avec des concessionnaires outre-Manche

Londres craint en effet de susciter l'ire de Pékin, mettant en péril son accès au marché chinois, crucial pour sa propre industrie automobile, notamment les groupes Rolls-Royce, Jaguar et Bentley, qui réalisent une part croissante de leurs ventes en Chine. *« Le gouvernement britannique s'est également fixé des objectifs contraignants en matière de ventes de véhicules électriques*, souligne Peter Wells. *Pour les atteindre, il lui faut maximiser le nombre de voitures "vertes" mises à la disposition des consommateurs, notamment celles dont le prix est abordable. »*

Le Royaume-Uni s'est engagé à ce que 22 % des voitures écoulées en 2024 soient électriques. D'ici à 2030, cette proportion devra grimper à 80 %. Or le pays est sur le point de manquer la première étape de ce double objectif. Ainsi, cette année, les ventes de véhicules électriques ne devraient représenter que 18,5 % du total, d'après les prévisions de la Society of Motor Manufacturers and Traders.

Cette posture laisse le marché britannique grand ouvert face aux marques chinoises, qui sont bien positionnées pour s'y imposer. Bénéficiant de soutiens de la part de Pékin, d'une force de travail bon marché et d'un écosystème qui domine la production de batteries électriques, elles proposent des prix défiant toute concurrence.

Le modèle Dolphin de BYD se vend 25 000 livres (29 600 euros), l'Omoda 5 de Chery vaut 24 000 livres et l'Ora 03 de Great Wall Motors, 32 000 livres. *« Ces voitures sont venues combler un trou dans le marché*, estime Peter Wells. *Alors que la plupart des constructeurs automobiles européens mettent sur le marché des 4 × 4 électriques à plus de 50 000 livres, le marché de masse requiert des voitures compactes et peu coûteuses. »*

Cette sous-enchère ne se fait pas au détriment de la qualité. *« Les voitures chinoises sont bien construites, pourvues de batteries de qualité et de logiciels robustes »*, détaille-t-il, citant notamment le modèle Seal de BYD. D'une autonomie affichée de 570 kilomètres, il peut atteindre 100 kilomètres à l'heure en 3,8 secondes à peine, ce qui le place dans la même catégorie que le Model 3 de Tesla. ■

JULIE ZAUGG

Apple se lance dans la course aux smartphones dopés par l'IA

Selon le cabinet Counterpoint, la firme à la pomme devrait franchir la barre des 400 milliards de dollars de revenus en 2024. Une première

Lundi 9 septembre, Apple tenait sa conférence annuelle de lancement de ses produits phares. Le rendez-vous coïncidait avec les dix ans de la première Apple Watch, devenue le leader du marché des montres connectées. Un pari aussi étonnant que réussi. Une décennie plus tard, la marque à la pomme réussira-t-elle à nouveau à devenir le numéro un d'une nouvelle catégorie de produits : les smartphones dopés à l'intelligence artificielle (IA) ? C'est du moins l'objectif qu'elle vise avec son iPhone 16.

Apple n'est pas précurseur en matière d'innovation dans son secteur. Parmi les principaux constructeurs mondiaux, il est, par exemple, l'un des rares à ne pas proposer de téléphone pliant. Son concurrent sud-coréen Samsung a pris les devants de la révolution de l'IA générative. En effet, ses plus récents modèles offrent des services jusque-là inédits sur les smartphones : traduction instantanée, création ou reformulation de textes, modes de recherche originaux à partir d'une image, aide à l'édition des photographies… Sponsor officiel des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, la marque a largement communiqué sur ses nouveautés.

Ne pas être pionnière n'empêche pas l'entreprise d'envisager l'avenir sous les meilleurs auspices. Selon les analyses du cabinet Counterpoint, elle devrait, pour la première fois, franchir la barre des 400 milliards de dollars (362 milliards d'euros) de revenus en 2024, après avoir connu une baisse de son chiffre d'affaires en 2023 (– 2,9 %, – 2,5 % pour les seules ventes d'iPhone).

Les avancées d'Apple dans le domaine de l'IA avaient commencé à être révélées en juin, quand la marque avait annoncé intégrer ChatGPT dans ses services. Lundi, le géant californien a donné davantage de corps à ce qu'il désigne désormais comme son « Apple Intelligence ». Grâce à une puce produite en interne (ce qui fait notamment la force de la société), celle-ci promet, par exemple, de faciliter la recherche de photos, d'automatiser la création d'émojis ou d'images, de permettre la reformulation de messages…

« Un tournant »

Plus que jamais, l'assistant Siri devra être au cœur de l'expérience des utilisateurs de l'iPhone. Tout cela en assurant la protection des données personnelles de ses usagers, un argument de la firme de Cupertino pour se démarquer de ses rivaux. Pour Tim Cook, son dirigeant, l'IA va permettre *« des innovations qui feront une réelle différence dans la vie des gens »*.

Il reste qu'Apple devra encore attendre pour s'imposer dans ce domaine. La marque a déjà fait savoir que son application de génération de texte ne serait proposée en « anglais américain » qu'en octobre en version bêta en Australie, au Canada, en Nouvelle-Zélande, en Afrique du Sud et, en décembre, au Royaume-Uni, puis, en 2025, en France, en Chine, en Espagne et au Japon.

Plus que jamais, l'assistant Siri devra être au cœur de l'expérience des utilisateurs de l'iPhone

Toutes marques confondues, les ventes de smartphones dopés à l'IA générative devraient croître de 344 % en 2024 dans le monde, d'après le cabinet IDC, et représenter 18 % du marché total, d'ici à la fin de l'année. Le cabinet Canalys, pour sa part, estime que cette catégorie de produits devrait représenter 54 % des ventes du secteur en 2028.

Dans un avenir très proche, cette nouvelle division de produits ne devrait néanmoins pas relancer massivement les ventes de smartphones en France. *« Je me demande encore dans quelle mesure l'IA constitue en soi un argument de vente essentiel pour les smartphones »*, souligne notamment Thomas Husson, vice-président et principal analyste chez Forrester, qui insiste : *« Il faut créer une expérience utilisateur qui a du sens. »*

Les opérateurs affichent la même prudence. Pour Philippe Lucas, l'un des principaux dirigeants d'Orange, *« les consommateurs ne voient pas encore l'IA comme une raison de changer de smartphone »*. *« L'année 2024 marque tout de même un tournant, car cela faisait des années qu'il n'y avait pas eu d'innovation dans les smartphones au-delà des simples évolutions autour de l'appareil photo »*, poursuit-il.

« Le sujet IA s'est fortement accéléré en 2024, notamment au travers du lancement du S24 de Samsung en janvier, qui fait partie de nos meilleures ventes en produits haut de gamme. L'objectif est maintenant de le démocratiser pour en faire un véritable tournant pour le marché », remarque Aurélie Stock-Poeuf, directrice marketing grand public de Bouygues Telecom.

Le cabinet Counterpoint, lui, est moins pessimiste. Il lie l'arrivée de cette nouvelle catégorie de produits à une relance des ventes après deux années de déclin. Il mise désormais sur une hausse de 5 % des livraisons en 2024, à 1,23 milliard d'unités. Cependant, à défaut de relancer les ventes en nombre, l'introduction de cette nouvelle technologie a au moins l'avantage de soutenir des prix élevés auxquels les consommateurs semblent prêts à consentir. Et d'offrir aux fabricants de semi-conducteurs l'occasion de développer leur activité. ■

VINCENT FAGOT ET OLIVIER PINAUD

H2O : des épargnants lésés veulent impliquer davantage BPCE

Un collectif de porteurs se joint à une action en référé visant Natixis SA et sa maison mère

Deux nouveaux noms dans un dossier déjà complexe. Le collectif formé en France pour défendre les porteurs de parts de six fonds d'investissement du gestionnaire d'actifs H2O a annoncé, mardi 10 septembre, s'associer à une action en référé lancée par deux investisseurs individuels devant la cour d'appel de Paris visant Natixis Investment Managers (IM), déjà visée dans le dossier, mais également Natixis SA et sa maison mère, le groupe bancaire BPCE.

En décembre 2023, le collectif avait déjà assigné devant la justice française quatre protagonistes de ce dossier complexe : H2O, bien sûr, mais aussi le cabinet d'audit KPMG, le groupe de services aux investisseurs Caceis (filiale des groupes Crédit agricole et Santander) et Natixis IM, actionnaire de H2O, un temps majoritaire au capital de ce dernier et qui a abaissé sa participation à un peu plus de 23 % du capital.

La nouvelle procédure en référé, qui pourrait aboutir à une décision avant la fin 2024, vise entre autres à obtenir la communication de documents par Natixis et BPCE de leurs missions d'audit et de contrôle interne des fonds gérés par H2O.

Déception

« Cette démarche vise à clarifier ce que savaient les sociétés mères, ce qu'elles devaient savoir et ce qu'elles n'ont pas cherché à savoir », notamment au regard de la réglementation en vigueur en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, explique M^e^ Dominique Stucki, avocat du collectif. Mais il ne s'en cache pas : un tel « décloisonnement » du dossier devrait aussi permettre, à terme, d'améliorer les conditions d'indemnisation des épargnants.

Le collectif n'avait pas caché sa déception, après l'annonce, début août, d'un accord amiable entre la Financial Conduct Authority (FCA, l'instance de régulation du secteur financier britannique) et H2O, qui permet à ce dernier d'échapper à toute sanction au Royaume-Uni, en échange d'une promesse d'indemnisation de 250 millions d'euros à répartir entre les porteurs de parts des fonds « cantonnés », soit la part du portefeuille d'actifs bloquée depuis 2020.

Cette enveloppe est censée compenser les pertes, révélées depuis 2019, subies en lien avec les investissements de H2O dans des actifs à la fois risqués et peu liquides du groupe Tennor, contrôlé par l'homme d'affaires allemand Lars Windhorst. Mais elle est bien inférieure au montant de ces investissements, estimé à 1,6 milliard d'euros initialement, mais que le collectif évalue désormais à près de 2,4 milliards d'euros.

Outre le montant de l'indemnisation proposé, le collectif conteste les clauses de renonciation prévues par l'accord avec la FCA à tout droit au recours contre les sociétés impliquées dans le dossier, notamment celles qui étaient directement chargées du contrôle, comme Natixis IM.

La nouvelle action en référé intervient alors que H2O a prévu de présenter, le 26 septembre, dans le cadre du salon Patrimonia de Lyon, les modalités détaillées de son offre de sortie définitive des fonds cantonnés. ■

MARC ANGRAND

La région Auvergne-Rhône-Alpes accumule les retards d'investissement dans les TER

La chambre régionale des comptes déplore le défaut d'anticipation de la politique ferroviaire de la région, ainsi que le manque d'organisation de la maintenance de la SNCF

LYON - *correspondant*

La région Auvergne-Rhône-Alpes a accumulé un tel retard dans la gestion des trains express régionaux (TER) qu'un investissement d'au moins 3,8 milliards d'euros sur dix ans est indispensable pour assurer l'acquisition de nouveaux matériels roulants. Cela exigerait le doublement des montants investis, qui est de l'ordre de 194 millions d'euros par an. C'est le prix à payer pour que le transport ferroviaire de la deuxième région démographique et économique de France puisse fonctionner convenablement. Telle est la principale préconisation d'un rapport de la chambre régionale des comptes (CRC) d'Auvergne-Rhône-Alpes, rendu public jeudi 5 septembre à Lyon.

Selon l'étude des magistrats financiers, les trains régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes transportent chaque jour 220 000 voyageurs sur 3 600 kilomètres de lignes, ce qui en fait le deuxième réseau ferroviaire français, après l'Ile-de-France. La fréquentation des passagers a augmenté de 13 % entre 2015 et 2022, contre + 41 % à l'échelle nationale. L'offre de trains dans la région a baissé de 6 % sur la même période, alors qu'elle a progressé de 10 % sur l'ensemble de la France. Le taux de remplissage moyen est passé de 89 à 104 voyageurs par train entre 2017 et 2022. Conséquence : la fréquentation à certains horaires a augmenté dans les rames.

Des trains bondés et en nombre insuffisant : la qualité du service s'en ressent, la perception du public aussi. Avec l'aide d'organismes spécialisés, les magistrats ont eu recours à des méthodes novatrices pour le mesurer. Alors que la SNCF mène des sondages à bord des TER, et peut afficher un taux de satisfaction générale de 87 % en 2022, la CRC a puisé dans le fichier des abonnés pour mener une étude auprès de plus de 6 000 usagers, dont ceux qui ont subi des annulations de trains et qui, par définition, n'étaient pas interrogés. Résultat : seulement 53 % de satisfaction en 2023. *« Une qualité de service relativement dégradée, dont une des causes est l'insuffisance de rames et l'inadaptation des matériels actuels aux besoins des usagers »*, estime le rapport.

Cela s'explique en grande partie par le sous-dimensionnement du parc de matériels roulants. La région disposait de 418 rames de TER en 2023, le même nombre qu'en 2017, dont 32 de trains Corail de 40 ans d'âge moyen. Il manque une *« trentaine de rames par jour »* pour assurer un service convenable, stipule le rapport de la CRC. Et la situation va mettre du temps à s'améliorer, faute d'anticipation. *« Le parc de la région Auvergne-Rhône-Alpes est un des plus âgés de France, le nombre de voyageurs par train s'accroît régulièrement, cette tension risque d'être encore accrue par la nécessité de remplacer les trains Corail »*, a indiqué le président de la chambre régionale des comptes, Bernard Lejeune.

L'offre de trains dans la région a baissé de 6 % entre 2015 et 2022, alors qu'elle a progressé de 10 % en France

Responsabilités partagées

M. Lejeune estime que la situation en incombe partiellement à la SNCF, qui pourrait améliorer l'organisation de la maintenance du matériel. La région verse chaque année 550 millions d'euros à la SNCF pour faire rouler les trains qu'elle finance, dont 21 % sont consacrés à l'entretien du matériel. Président (Les Républicains) de la région durant huit ans, avant son élection de député de Haute-Loire en juin, Laurent Wauquiez a souvent accusé la SNCF, en termes très virulents, de mauvaise gestion des trains régionaux, menaçant de dénoncer la convention signée avec la compagnie nationale. L'élu a lui-même commandité le rapport de la CRC en espérant appuyer sa position.

« Nous avons répondu en toute indépendance », a précisé le président de la chambre régionale des comptes. Pour les magistrats financiers, la responsabilité de l'insuffisance des TER d'Auvergne-Rhône-Alpes revient tout autant à la collectivité régionale, qui détient la compétence des transports express régionaux. Selon l'analyse de la CRC, la région ne prévoit pas le temps long des investissements ferroviaires dans ses schémas de transport et ses plans pluriannuels d'investissement, sachant qu'il faut de cinq à sept ans de délai pour la fabrication d'une rame de train commandée. Elle ne dispose pas d'un service suffisamment étoffé pour piloter la politique ferroviaire aux process industriels complexes, dit en substance le rapport.

« La région a peu la main. Elle a du mal à suivre l'évolution du matériel roulant. C'est la SNCF qui a l'expertise. La question de la propriété du matériel est posée », a ajouté Bernard Lejeune. Plusieurs régions ont réclamé la propriété du matériel roulant acquis avec le financement régional. La CRC suggère aussi le cadencement des horaires de TER pour améliorer son attractivité, et l'ouverture à la concurrence pour chercher des économies. Elle estime enfin que les régions françaises échangent trop peu leurs expériences respectives en matière ferroviaire. *« Les différentes régions sollicitent des études analogues sur le matériel, la satisfaction des usagers, sans se regrouper ou diffuser de manière large les résultats obtenus »*, déplorent les magistrats lyonnais. ■

RICHARD SCHITTLY

PERTES & PROFITS | NORTHVOLT

PAR PHILIPPE ESCANDE

Crash-test pour la souveraineté industrielle

Et si la protection du modèle social européen, unique au monde, passait par le sort d'une usine située aux confins du cercle polaire arctique ? C'est le résumé des deux événements majeurs qui se sont télescopés, lundi 9 septembre. D'un côté, la publication du rapport de Mario Draghi, l'ex-patron de la Banque centrale européenne, sur la compétitivité européenne, et, de l'autre, l'annonce par le suédois Northvolt, premier producteur de batteries du Vieux Continent, de la réduction de ses ambitions industrielles, avec des licenciements et fermetures de sites à la clé.

Pour l'économiste et ancien président du conseil italien, la bataille de la voiture électrique est l'exemple même des défis qui attendent l'Europe, menacent sa prospérité et son indépendance. L'exemple de son inertie, aussi. Ce n'est qu'en 2022 qu'a été produite la première batterie européenne dans l'usine suédoise de Northvolt, alors que Chinois et Coréens disposent d'un quasi-monopole dans ce domaine.

Aujourd'hui, face au ralentissement du marché et à sa difficulté à monter en cadence industrielle, l'entreprise abandonne l'ambition de maîtriser toute la chaîne en fabriquant aussi les cathodes, pièces-clés des batteries, et en renonçant à ouvrir de nouvelles usines en Suède, en Allemagne et au Canada.

Northvolt n'est pas seul en Europe à tenter de briser l'hégémonie asiatique. Le franco-italien Stellantis, associé à Mercedes, a ouvert une usine en France, et projette d'en monter en Allemagne ainsi qu'en Italie. Mais le suédois est l'exemple d'un projet de reconquête européenne comme en rêve Mario Draghi. Une entreprise indépendante, créée par deux ingénieurs venus de Tesla, qui a levé près de 15 milliards d'euros en persuadant des géants comme Volkswagen et BMW.

La vision était là, l'argent aussi. Cependant, la réalité industrielle est celle du temps long. La montée en cadence dans l'usine ne s'est pas produite comme prévu. La capacité du site de Skelleftea, dans le nord de la Suède, est de 16 gigawattheures (GWh). Selon le *Financial Times*, il produit, à ce stade, moins de 1 GWh de batteries. Lassé d'attendre, BMW, pourtant actionnaire, a annulé un contrat de 2 milliards de dollars (1,8 milliard d'euros) pour aller se fournir en Corée du Sud.

Comme le dirait Mario Draghi, l'Europe a besoin d'une vision, d'argent et de ténacité pour retrouver sa compétitivité. Elle a le plan, avec le Green Deal, et les moyens, avec l'épargne la plus élevée du monde. Il lui reste à trouver le courage de la patience. Et l'unité politique nécessaire pour mettre tout cela en musique. Un choix existentiel. ■



L'écrivaine algérienne Sarah Rivens, lors de la 45e édition du salon Le Livre sur la place, à Nancy, le 9 septembre 2023. ALEXANDRE MARCHI/L'EST REPUBLICAIN/MAXPPP

ENQUÊTE

PLEIN CADRE

La **new romance**, le filon d'or de l'édition

Cette niche littéraire qui s'adresse à un grand public presque exclusivement féminin a vu son chiffre d'affaires doubler en un an. Tous les éditeurs essaient d'obtenir leur part du gâteau

Epicées par des scènes érotiques, les histoires fleur bleue entre une oie blanche envoûtée par un homme souvent dingue et parfois violent, mais qui finissent bien, ont pour qualité première de doper les chiffres de l'édition française. Selon la dernière étude de GFK NielsenIQ, ce genre littéraire, appelé la new romance, a représenté 1,8 % des livres vendus en 2023, soit 6 millions d'exemplaires. Et un chiffre d'affaires de 75 millions d'euros.

Après un déclin constaté entre 2015 et 2020, ce segment se porte à merveille, puisqu'il a plus que doublé par rapport à 2022. L'offre s'enrichit et trouve son public, aussi bien des adultes que des adolescentes. Une particularité est à noter dans cette étude : l'extrême concentration de ce marché sur les cent titres les plus populaires. Au point que cinq autrices, les Françaises C.S. Quill, Emma Green (le pseudonyme d'un duo de romancières) et Morgane Moncomble, l'Algérienne Sarah Rivens et l'Américaine Colleen Hoover peuvent se targuer d'écouler de 200 000 à plus de 1 million d'exemplaires chacun de leurs ouvrages. Le film *Jamais plus*, adapté du livre éponyme de Colleen Hoover et sorti le 14 août en salle, devrait d'ailleurs encore relancer les ventes de ce best-seller.

Enorme machine marketing

« La croissance sera durable », veut croire Arthur de Saint-Vincent, directeur général délégué du principal acteur du marché, Hugo Publishing, filiale extrêmement rentable (avec 10 millions d'euros de bénéfice net en 2023 pour un chiffre d'affaires de 42 millions, selon les comptes déposés au tribunal de commerce de Paris) de la maison d'édition Glénat. Le dirigeant est persuadé que *« si l'édition n'édite que pour les catégories socioprofessionnelles les plus élevées et ne s'intéresse qu'à un microcosme, elle mourra dans quelques années »*. Hugo Publishing cible, selon lui, *« à 95 % un public féminin, qui démarre désormais à 15 ans et non plus à 18 ans, en raison de l'effet conjugué de l'engouement pour la romance sur TikTok et de l'utilisation du Pass culture* [300 euros versés aux jeunes à partir de la 6e pour acquérir des biens culturels] *»*.

L'énorme machine marketing mise en œuvre par Hugo Publishing se révèle parfaitement huilée, entre le Festival New Romance, événement annuel qui réunit le gratin des autrices mondiales et leurs lectrices, et surtout, la plate-forme d'écriture Fyctia, qui compte 200 000 adhérentes. C'est dans ce vivier que l'entreprise repère ses jeunes autrices. Elles continuent d'écrire leur histoire dès qu'elles reçoivent suffisamment de « likes » à chaque fin de chapitre. Un moyen radical de tester les lectrices avant de publier une nouveauté… Après avoir posé ses premières romances sur la plate-forme d'édition numérique Wattpad dès 2015, Laura S. Wild a été repérée par Hugo Publishing, qui a sorti *My Escort Love* l'année suivante. Au total, elle a déjà écrit seize ouvrages. *« Mes personnages féminins ont évolué »*, dit-elle. *« Elles sont libres, indépendantes et sûres d'elles, souvent cheffes d'entreprise et moins attachées au protagoniste masculin. En tout cas, mes livres se terminent toujours bien, c'est le code de la new romance »*, ajoute cette autrice de best-sellers. Personne n'y déroge.

D'une simplicité absolue, l'écriture de ces ouvrages est *« destinée à un public large »*, explique M. de Saint-Vincent. Sa maison réédite aussi une collection de grands classiques (Balzac, Jane Austen, Emily Brontë), qui eux ne se vendent guère à plus de 4 000 exemplaires. C'est une antienne dans ce milieu : la romance pourrait faire découvrir une autre forme de littérature, jugée plus noble. *« Les new romances peuvent amener à d'autres lectures, mais leur but n'est pas de faire lire Stendhal. On la lit car on l'apprécie, c'est tout »*, lui répond Magali Bigey, maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université de Franche-Comté.

Il n'empêche, le phénomène est tel qu'aucun éditeur ne passe à côté de cette aubaine. Editis s'est lancé avec la collection Chatterley,

C'est sur la plate-forme Fyctia, qui compte 200 000 adhérentes, que l'éditeur Hugo Publishing repère ses jeunes autrices

dans laquelle, selon Julie Cartier, sa directrice générale, également chargée des éditions Fleuve, on peut parler *« de sexualité, de désir féminin, de sentiments amoureux »*. Hachette est aussi de la partie, avec BMR. Et même Gallimard, avec la collection Olympe. Son responsable éditorial, Pascal Godbillon, publie une demi-douzaine de livres par an, dont des ouvrages de « romantasy » (mélange de romance et de fantasy, qui explore le surnaturel et le fantastique) : *Porcelaine sous les ruines*, d'Ada Vivalda, une autrice sous pseudo, déjà connue pour ses ouvrages de fantasy, ou encore *Une couronne de lierre et de verre*, de Claire Legrand, vendu 24,90 euros pour l'édition reliée. Un prix très élevé, comme en pratiquent tous ses confrères.

Au Seuil (groupe Média-Participations), Glenn Tavennec, qui dirige le nouveau label Verso, ne cache pas qu'il a été *« bizarrement accueilli* [par ses pairs] *en parlant de romance, comme si l'on crachait à la figure des gardiens du temple »*. Il fait partie des nostalgiques d'Harlequin, la première collection de romances créée par l'éditeur canadien du même nom dans les années 1950, qui à ses yeux, *« proposait un réel travail du texte et une structuration syntaxique »* plus intéressants que les manuscrits qu'il reçoit aujourd'hui de la part d'agents américains. Sans prendre pour modèle Crébillon fils (1707-1777), qui a porté au sommet la littérature libertine, il constate qu'*« écrire des scènes érotiques demande un vrai talent »*.

« Consentement » de l'héroïne

Les lectrices ne sont pas toutes attirées par la dark romance et préfèrent les histoires plus légères. *« C'est plein de stéréotypes répétitifs, cousus de fil blanc, mais cela tient précisément au plaisir inhérent à cette culture populaire*, décrypte Magali Bigey. *Biberonnées très jeunes au porno sur Internet, les lectrices sont confrontées à ces images et à leurs rêves d'amour. »* Or, dans la new romance, *« il y a toujours un consentement »* de l'héroïne. Pour Marion, 22 ans, infirmière et lectrice assidue, *« cela fait beaucoup de bien de lire des choses légères, de belles histoires d'amour »*. Elle considère que *« les scènes de sexe sont plaisantes, bien plus douces que le porno »*.

Dans les cours de récréation des collèges et des lycées aussi, les élèves n'hésitent plus à exhiber des livres de romance. Louna, diplômée d'un master d'enseignement du français, encourage ses élèves à lire, *« BD, young adult* [littérature pour jeune adulte]*, romance, car la plupart des grands classiques ne sont pas accessibles là où j'ai travaillé, dans des réseaux d'éducation prioritaire »*, dit-elle.

Signe d'une évolution tangible des mœurs sur la question de la romance, au moins aux Etats-Unis, Olivia Waite, critique littéraire du *New York Times*, chronique désormais chaque mois et non plus chaque trimestre les nouveautés de ce genre. ■

NOA MOUSSA ET NICOLE VULSER

Violence, manipulation, relation toxique… Pourquoi la dark romance fascine

DANS UN IMMENSE MANOIR, Elea est retenue contre son gré par Aleksander, un homme d'affaires à la tête d'un réseau de cybercriminels. Elle subit des tortures et dort dans une cage, mais ces intrigues conduisent à une histoire d'amour passionnée entre les deux protagonistes. Un bon vieux syndrome de Stockholm.

Ce livre intitulé *Games Tome 1. Le croque-mitaine* (Chatterley), de l'autrice Okéanos S., appartient au genre littéraire de la dark romance. *« Des histoires d'amour sombres qui flirtent avec les limites de la morale et de l'interdit »*, peut-on lire sur le site des éditions BMR (Hachette), en guise de définition.

« L'idée est de pousser les curseurs de la passion plus loin avec une figure de masculinité toxique qu'on essaie de sauver malgré elle », décrypte Glenn Tavennec, directeur du label de romans populaires Verso (Seuil). Ces histoires violentes utilisent, selon lui, les *« clichés »* et la *« fascination absolue de l'homme violent et de la femme soumise »*. Un schéma qui se répète presque dans chaque livre.

Et c'est un succès. La célèbre série de trois romans *Captive* (BMR), de Sarah Rivens, a dépassé le million d'exemplaires en France. Le premier tome de *Lakestone* (BMR), de la même autrice, a été vendu plus de 200 000 fois. Ces livres sont relayés sur les réseaux sociaux, dont TikTok sous le hashtag #booktok.

Dans cette communauté virtuelle de lecteurs, les internautes, des jeunes femmes de 15 à 25 ans pour l'essentiel, partagent leurs avis sur leurs lectures. Y compris sur la dark romance. Consciente que ces romans peuvent être lus par un public très jeune, Marie Legrand, directrice des éditions BMR, se défend : *« On ne publie que de la dark romance psychologique, c'est-à-dire que le héros manipule et tourmente mentalement l'héroïne. Jamais on ne publiera un livre où il y a des viols ou de l'inceste, par exemple. »*

« Accompagnement » parental

Dark romance ou romance sans violence, ces livres sont *« forcément dans le rayon adulte »*, pour éviter que cela *« tombe entre les mains d'un public non averti »*. Les scènes de sexe, très explicites, *« ne doivent pas construire la façon dont les plus jeunes envisagent leurs rapports amoureux »*, estime Mme Legrand.

Toutefois, *« ces jeunes femmes lisent avec beaucoup de recul, il n'y a quasiment jamais d'identification avec l'héroïne, qu'elles critiquent librement »*, explique Anne-Claire Marpeau, chercheuse en littérature française. Grâce au mouvement #metoo, *« la notion de consentement a fait son chemin dans l'esprit des jeunes »*.

D'autant que *« vivre l'amour à force d'acceptation des abus »* est un schéma présent *« dans plusieurs grands textes classiques, comme* Bel-Ami*, de Maupassant, qu'on étudie à l'école »*, détaille la spécialiste de la réception des œuvres par les lecteurs. Selon Mme Marpeau, il faut un *« accompagnement »* par un parent ou un professeur pour *« développer l'esprit critique »* des très jeunes lectrices. ■

N. M. ET N. V.

Le Monde
MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2024

Une rentrée étudiante sous le signe des privations

L'inflation et la hausse des frais vont peser sur une population déjà confrontée à une précarité structurelle

Des économies, il n'en a pas. Et d'ailleurs, en cette fin août, Damien (son prénom a été modifié) n'a plus d'argent sur son compte en banque. *« Généralement, je commence à me restreindre vers le 15-20 du mois »*, avoue-t-il. A 21 ans, l'étudiant en gestion commence cette année de mastère 1 à l'Iscod – une école privée hors Parcoursup, 100 % en ligne –, comme les précédentes : dans le rouge.

Ça a déjà été pire : quand il était boursier à la fac – et touchait 500 euros par mois –, le jeune homme ne pouvait se permettre aucune vie sociale, aucune sortie. *« En dehors de mon travail, je ne vivais pas, et encore j'avais la chance d'être hébergé chez ma grand-mère »*, explique-t-il. Depuis qu'il est passé en apprentissage, il y a un an, ses revenus ont augmenté – 755 euros par mois –, mais ses dépenses aussi car il a quitté l'appartement de sa grand-mère pour s'installer avec sa copine et, alternance oblige, il doit payer ses repas du midi plein pot puisqu'il ne peut plus manger au resto U.

Damien ne peut pas compter sur l'aide de sa mère, au chômage depuis un an, ni sur celle de son père, dont il n'est pas proche. Pour gagner un peu plus que son salaire d'alternant, il fait de la gestion, payée à l'heure, dans un cabinet médical, pour 100 à 200 euros par mois. *« J'ai deux boulots, des semaines à rallonge donc, forcément, ça a des conséquences sur mes études »*, reconnaît le jeune homme pour qui *« le plus difficile, c'est sur le plan moral : je sais que c'est bête, mais j'ai tendance à penser que je vaux moins que les autres »*. L'espoir pour cette année, c'est la hausse de ses revenus d'apprenti à 930 euros par mois puisqu'il a plus de 21 ans. Un coup de pouce qui pourrait toutefois passer inaperçu.

Pire pour les étudiants étrangers

Selon le syndicat étudiant Union nationale des étudiants de France, qui calcule chaque année le coût de la vie pour les étudiants, cette rentrée 2024 s'annonce 2,25 % plus chère que celle de 2023. Concrètement, le syndicat estime qu'un étudiant devra trouver près de 500 euros supplémentaires par an pour faire face à ses dépenses courantes : logement, charges, alimentation, transport...

Même constat du côté de la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE) qui chiffre le coût de la rentrée à 3 157 euros pour un étudiant de licence n'habitant plus chez ses parents. Elle pointe une hausse des frais courants (+ 1,28 % au total, dont + 3,5 % pour les loyers des résidences universitaires du Crous) et surtout des frais spécifiques à la rentrée (+ 3,79 %) : + 2,94 % pour les frais d'inscription, après quatre années de gel, + 3 % de la contribution à la vie étudiante et de campus.

« On doit s'attendre à une nouvelle aggravation de la précarité étudiante, confirme Elise Huillery, économiste et professeure en économie du développement à l'université Paris-Dauphine, *dans la mesure où les aides aux étudiants n'ont pas augmenté alors que leurs dépenses continuent de croître, notamment sous l'effet de l'inflation ; l'écart à combler va continuer à se creuser. Avec un budget moyen estimé à 900 euros par mois et un montant moyen de bourses autour de 250-300 euros, ce sont 600 euros qu'il reste à trouver. »*

Mise sous les projecteurs au moment de la pandémie de Covid-19 qui avait privé nombre d'étudiants de leur job, la précarité étudiante n'a fait que s'aggraver depuis. Selon la FAGE, un étudiant sur cinq ne mange pas à sa faim, et les étudiants sautent en moyenne plus de trois repas par semaine.



FRED PÉAULT

Ceux qui s'en sortent jonglent entre soutien familial, aides publiques, petits boulots et solidarité associative. Léo (son prénom a été modifié), 24 ans, est étudiant à l'Ecole nationale supérieure de création industrielle, une école publique de design dans le 11e arrondissement de Paris. Il a pu bénéficier d'une chambre dans une colocation solidaire de l'association Caracol : 10 mètres carrés pour 390 euros par mois charges comprises (dont 160 euros d'APL).

Il compte sur une bourse du Crous de 1 450 euros par an sur dix mois, une aide de son grand-père (environ 300 euros par mois) et des économies qu'il a pu constituer grâce à une bourse au mérite et au fil de ses stages. Au total, il vit avec un budget d'environ 1 000 euros par mois, loyer compris. Il s'en sort plutôt bien, parvient à avoir une vie sociale. Ça se complique dès qu'un imprévu se présente, comme devoir changer d'ordinateur. *« C'était indispensable pour mes études donc je l'ai fait, mais, concrètement, c'est deux mois d'autonomie financière en moins. J'y arrive, mais avec des moments de stress »*, confie-t-il.

Pour Jean-François (son prénom a été modifié), 24 ans, en licence de langue à l'université Paris Cité, c'est plus dur. Il touche 171 euros de bourse par mois, est hébergé chez son père dans le 13e arrondissement de Paris, mais leurs relations sont tendues. De temps en temps, ce dernier lui demande ce qu'il veut avant d'aller faire les courses. Sa mère, qui souffre d'une sclérose en plaques, lui donne aussi un peu d'argent de poche quand elle le peut. *« Pour la nourriture, j'ai mes plans »*, assure l'étudiant. Bénévole pour l'association COP1 qui propose une aide alimentaire, il se sert lui aussi en fin de distribution. Pour l'instant, sa recherche de petit boulot n'a rien donné. Jean-François ne se plaint pas, mais souffre de cette vie un peu étriquée. *« Avec un peu plus d'argent, je pourrais faire autre chose que travailler, manger et dormir »*, avoue-t-il.

> **« Avec un peu plus d'argent, je pourrais faire autre chose que travailler, manger et dormir »**
>
> JEAN-FRANÇOIS
> 24 ans, étudiant

Pour les étudiants étrangers, la situation est encore plus difficile. Non éligibles aux bourses sur critères sociaux, soumis à des frais d'inscription plus élevés, ils sont souvent privés de réseau familial ou amical et limités dans le nombre d'heures qu'ils peuvent travailler.

« Source d'injustice »

Luz (son prénom a été modifié), 25 ans, d'origine colombienne, est en 3 année de licence d'administration économique et sociale en région parisienne. Ses parents, enseignants, arrivent à lui envoyer entre 300 et 500 euros par mois avec lesquels elle paie sa chambre dans un établissement catholique. Pour se nourrir, elle aussi a fait appel à l'aide de COP1 : des distributions de paniers alimentaires qui lui permettent de *« manger des fruits et des légumes »* et des plans de sorties pas trop chères pour lutter contre l'isolement. *« J'ai appris à vivre dans la précarité, mais la première année, ça a été un grand choc : une voisine m'a donné de la nourriture, c'est ce qui m'a sauvée »*, témoigne l'étudiante.

Au-delà des cas individuels, c'est tout le système d'aides aux étudiants qui est dénoncé. *« Tel qu'il existe aujourd'hui, le système des bourses est à la fois source d'injustice et d'inefficacité »*, détaille Elise Huillery. D'injustice car, tout compte fait, l'Etat dépense autant pour les étudiants issus des classes populaires sous forme de bourses que pour les jeunes de familles aisées par le biais des exonérations fiscales, tandis que les classes moyennes ne profitent ni de l'un ni de l'autre. La FAGE rappelle régulièrement que la majorité des bénéficiaires de ses épiceries solidaires sont des étudiants non boursiers.

Source d'inefficacité également, *« car leur montant ne suffisant pas à couvrir le coût de la vie, soit on renonce à faire des études supérieures, soit on travaille à côté et donc on étudie dans de mauvaises conditions »*. Pour avoir un impact réel sur les taux d'accès à l'enseignement supérieur et les taux de réussite, il faudrait mettre au moins 700 euros sur la table, estime Elise Huillery. L'économiste fait le même constat d'inefficacité s'agissant des aides au logement, les APL : *« Elles ont plutôt un effet inflationniste sur le locatif privé. Ce qu'il faudrait, c'est agrandir le parc de logements étudiants. »* On compte aujourd'hui 175 000 chambres gérées par le Crous pour 675 000 boursiers et trois millions d'étudiants au total pour lesquels le poste du logement est souvent le plus coûteux (563 euros en moyenne).

> **Selon l'Union nationale des étudiants de France, cette rentrée 2024 s'annonce 2,25 % plus chère que celle de 2023**

« Travailleurs pauvres »

En cette rentrée 2024-2025, marquée par une crise politique et le dérapage des finances publiques, la perspective d'une refonte du système d'aide, annoncée pour 2025, semble pourtant s'éloigner. En attendant que le projet soit relancé, les associations d'aide étudiante sont condamnées à voir le nombre de bénéficiaires gonfler les rangs de leurs distributions.

Pour les étudiants précaires, les mois de juillet et août sont d'ailleurs souvent très durs alors que les bourses s'interrompent et que les associations réduisent leurs activités. *« Cet été, en Gironde et en Ile-de-France, nous avons distribué deux fois plus de paniers que l'an dernier »*, constate Julien Meimon, président de Linkee entraide étudiante, qui récupère les denrées invendues pour en faire des colis alimentaires – l'équivalent de quelque 2,5 millions de repas distribués par an. Le responsable associatif rappelle que, pour beaucoup d'entre eux, les étudiants précaires ne sont pas partis en vacances. Ils ont travaillé pour mettre un peu d'argent de côté en vue de leur année.

« La moitié des personnes qui viennent nous voir ont des jobs à côté. Outre les conséquences négatives sur leurs études, ça veut dire que ce sont des travailleurs pauvres », déplore-t-il, en rappelant les conclusions de l'étude menée en 2023 auprès de quelque 5 000 étudiants : près de huit jeunes sur dix ne mangent pas à leur faim et trois sur quatre ont un reste à vivre inférieur à 100 euros – *« ça veut dire 3,30 euros par jour pour se nourrir, se soigner, se vêtir ! »* –, un étudiant sur cinq a envisagé ou envisage d'arrêter ses études faute de moyens. *« Il y a dans ce pays un problème politique sur le sort qu'on réserve à la jeunesse et aux étudiants »*, conclut-il. Un sentiment partagé par les différentes associations étudiantes. ■

CHARLOTTE BOZONNET

Ces villes qui expérimentent un revenu minimum pour les étudiants

À PETIT-QUEVILLY, L'IDÉE A COMMENCÉ à faire son chemin après la pandémie de Covid-19. La commune de Seine-Maritime n'a en effet pas échappé à l'augmentation de la précarité étudiante observée depuis la pandémie. Dans cette petite ville de 22 000 habitants, les distributions alimentaires organisées toutes les deux semaines par l'association COP1 comptent en moyenne 150 inscrits. *« Et puis, il y a deux ans, on a mis en place un revenu minimum vieillesse qui fonctionne bien. On s'est dit qu'il fallait proposer la même chose pour les étudiants »*, explique Charlotte Goujon, la maire (PS) de la ville.

Lancé officiellement cet été, le revenu minimum étudiant (RME) sera donc disponible pour cette rentrée universitaire. Un *« coup de pouce »* qui peut être demandé par des jeunes de moins de 25 ans, inscrits en études supérieures et habitant la commune depuis un an. *« Les jeunes toucheront jusqu'à 100 euros par mois en fonction de leur reste à vivre, une fois toutes leurs charges déduites »*, précise la maire.

Petit-Quevilly, Chenôve (Côte-d'Or), Dunkerque (Nord), Gravelines (Nord), Plougastel (Finistère)... Autant de villes qui ont mis en place un RME pour soutenir les jeunes de leur territoire dans leur projet d'études supérieures. Elles seraient au total plusieurs dizaines de municipalités, de gauche mais aussi du centre et de droite, à avoir lancé un tel dispositif dont les modalités diffèrent selon chaque collectivité.

« Allocation d'études »

Parmi les critères : suivre des études supérieures, dans une limite d'âge, habiter dans la commune depuis un certain temps, justifier de moyens limités. Les montants varient aussi : de 100 à 4 000 euros par an. Certaines villes demandent aux jeunes concernés une contrepartie. A Berre-l'Etang (Bouches-du-Rhône) par exemple, le RME, d'un montant de 2 000 euros par an, est présenté comme un *« partenariat »* entre la commune et l'étudiant qui s'engage à effectuer des *« missions citoyennes bénévoles »* trois jours par an.

Toutes ces initiatives ont pour objectif de compléter un système national d'aides qui ne permet pas de répondre à l'augmentation de la pauvreté au sein de la population étudiante : soit parce que le montant des bourses est insuffisant, soit parce que les étudiants, notamment ceux issus de la classe moyenne, n'y sont pas éligibles.

Pour les étudiants qui bénéficient d'un RME dans leur commune, le soutien peut être réel. A Grande-Synthe (Nord) par exemple, 196 étudiants ont touché le RME en 2022, pour un budget de 187 624 euros, *« soit une moyenne de 957 euros par personne »*, selon la mairie. Mais ces expérimentations touchent un petit nombre de jeunes, généralement avec des montants peu élevés. *« Cette conception du RME comme complément de revenus est très différente de celle d'un salaire étudiant telle que l'ont portée les organisations étudiantes au lendemain de la deuxième guerre mondiale »*, rappelle Aurélien Casta, sociologue, chercheur associé à l'université de Lille et de Paris-Nanterre.

Aujourd'hui, les syndicats étudiants militent pour la mise en place d'une *« allocation d'autonomie »* : une somme d'argent suffisante pour couvrir les dépenses courantes des étudiants et leur permettre de se concentrer sur leurs études. En septembre 2023, quatorze présidents d'université signaient une tribune appelant eux aussi à la mise en place d'une « allocation d'études » pour tous les étudiants. « [Elle] *permettrait de réduire les inégalités socio-économiques mais aussi les effets de ruptures familiales, favorisant ainsi l'accès aux études supérieures et la cohésion sociale »*, écrivaient-ils. ■

C. B.

AU CARNET DU «MONDE»

Naissance

Bristol. Paris.

Quelle belle surprise ce 14 août 2024 chez Kelly et Phil !

Bienvenue à toi

Hélène.

Misaki, Ayami, Sandra, Shinya, Gilles et Françoise.

Décès

C'est avec une profonde tristesse que

Les familles Boissel-Dombreval, Le Bail et Jégou,
Édith,
son épouse,
Renan, Aude et Loïc,
ses enfants,
Alexis, Maëlle, Armand, Héloïse et Émile,
ses petits-enfants,
Rafael, Marceau, Roxane, Anna,
ses arrière-petits-enfants,

font part du décès de

Pierre-Yves BOISSEL-DOMBREVAL,
dit **DOMBREVAL,**
né le 8 janvier 1933,

ancien commandant de bord de la compagnie Air France,

il a rejoint paisiblement et définitivement le ciel qu'il a tant aimé le 28 août 2024, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Un dernier hommage lui sera rendu dans l'intimité familiale.

La famille remercie toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.

Paris. Nîmes.

Danielle-Claude Pellicer,
sa mère,
Bernard Cayzac,
son père,
Géraldine Cayzac Birenbaum,
sa sœur,
Julie Cayzac Collombert,
sa sœur,
ses enfants, Lucie et Léo,
leur papa, Benjamin Courty,
Ses nièces et ses neveux
Et toute sa parenté,

ont la douleur de faire part du décès de

Amélie CAYZAC,
épouse **COURTY,**

survenu le 8 septembre 2024,
à l'âge de quarante-cinq ans.

Les obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité familiale.

Nous avons la tristesse d'annoncer le décès de

Annie FOURMANOIR GORIUS,
céramiste d'art,

survenu le 4 septembre 2024, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Elle laisse dans le deuil sa famille, ses amis, ses élèves et les amoureux de son travail.

Une cérémonie aura lieu ce mercredi 11 septembre, à 11 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20e.

Nous exprimons toute notre gratitude à ceux qui, par leur présence ou leurs pensées, partageront notre peine.

Dominique Piwnica,
son épouse,
Neil et Danielle Fournier,
son fils et sa belle-fille,
Sandrine Asseraf,
Muriel et Arthur Liacre,
ses beaux-enfants
et leurs enfants,
Stella et Roger Aillaud,
sa sœur et son beau-frère,
La famille Piwnica,

ont la douleur de faire part du décès de

Colin FOURNIER,
professeur émérite d'architecture et d'urbanisme,
University College London,

survenu à Paris, le 4 septembre 2024, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques ont lieu ce mardi 10 septembre, à 15 heures, au cimetière parisien de Bagneux (Hauts-de-Seine), 45, avenue Marx-Dormoy.

Bourges. Saint-Céré.

Yann,
son fils,
Pierre, Lena, Nael,
ses petits-enfants
Ainsi que toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves GALUT,
ancien proviseur de Lycée.

La cérémonie se déroule ce mardi 10 septembre 2024, à 14 heures, au crématorium de Bourges.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Vous pouvez envoyer vos messages de sympathie à Yann Galut, au 14, place de la Nation, 18000 Bourges.

PFG Bourges,
Tél. : 02 48 50 88 10.

Cayetana Zambrano Brossette,
son arrière-petite-fille,
Lucie Brossette,
sa petite-fille,
Ermine, Frank et Antoine,
ses enfants,
Patrice Fourrier
Et Herminio Garcia-Ruiz,

font part avec tristesse du décès de

Janine HERSCHER,
née **PENNEL,**

survenu le 4 septembre 2024,
dans sa cent quatrième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité.

pourjanineherscher@gmail.com

Sa famille

a la profonde tristesse de faire part du décès de

Jean-Claude JOUBERT,
professeur d'Université
à l'Institut Polytechnique
de Grenoble,

survenu le 3 août 2024, à Venon (Isère), à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

claudejoubertbettan@yahoo.fr

Amina, Jean-Pierre et Jean-Louis,
ses enfants,
Koenraad,
son gendre,
Hélène,
sa petite-fille,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Pierre LAFRANCE,
ambassadeur de France,

survenu le 31 août 2024, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 septembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Joseph-des-Épinettes, Paris 17e, suivie de l'inhumation au cimetière des Batignolles, Paris 17e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

AFRANE (Amitié franco-afghane),
Le CEREDAF (Centre d'études et de recherches documentaires sur l'Afghanistan)
Et MADERA,

apprenant avec une profonde tristesse le décès, survenu le 31 août 2024, de

Pierre LAFRANCE
(1932-2024),
ambassadeur de France,

rendent un hommage ému à leur inlassable ami, qui a fortement soutenu, et souvent inspiré, leurs actions de solidarité avec l'Afghanistan et ses populations depuis plus de quarante ans.

Une cérémonie religieuse en l'église Saint-Joseph-des-Épinettes, 40, rue Pouchet, Paris 17e, aura lieu le vendredi 13 septembre, à 14 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière des Batignolles, à 16 heures.

Claude Jourde,
son épouse,
Nejma et Nadia Maarek
et leur mère, Josette Merzoug,
ses filles,
Pierre et Liana Maarek,
son fils et sa belle-fille,
Damien, Marie, Raïan, Daniel et Jules,
ses petits-enfants,
Ava,
son arrière-petite-fille,
Gérard et Claude Maarek,
ses frères
et leurs épouses,
Isabelle et Françoise Lefèvre,
ses belles-sœurs,
Sa nièce et ses neveux
et leurs enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Marcel MAAREK
(1932-2024),
enseignant en mathématiques
à Tunis et à Sfax
puis, à l'université Paris 8-Vincennes
à partir de 1968,
militant communiste
dès les années 1950, en Tunisie.

Les obsèques auront lieu le mercredi 11 septembre 2024, à 10 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20e.

mmaarek1212@gmail.com

Nicole Margot-Duclot,
née Vernaz,
son épouse,
Alexandre et Florence,
Victor et Isabelle,
Louis,
ses enfants,
Hannah, Gabriel, Martin,
ses petits-enfants,
Gilles Margot-Duclot,
son frère,
Anne et Jean-Hervé Colle,
sa sœur et son beau-frère
et leurs enfants,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Jean-Luc MARGOT-DUCLOT,

survenu le 3 septembre 2024,
à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Un hommage lui est rendu ce mardi 10 septembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Dominique, rue de la Tombe-Issoire, Paris 14e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière de Crots (Hautes-Alpes).

famille@margot-duclot.fr

Le bonhomme (Haut-Rhin). Londres. Paris.

Christiane Miehé,
son épouse,
Anne et Daniel Leon,
Sarah et Sébastien Montoya,
ses filles et gendres,
Esther, Nathan et Rachel Leon,
ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Joseph MIEHÉ,
ingénieur de recherche au CNRS,

survenu le 7 septembre 2024, à Orbey, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Un hommage lui sera rendu le vendredi 13 septembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Nicolas du Bonhomme, suivi de son inhumation au cimetière de la commune.

La famille tient à exprimer toute sa reconnaissance aux personnels de l'EHPAD d'Orbey-Pairis pour la qualité de leurs soins attentifs et chaleureux.

Mario Nobili,
son époux,
Simon Nobili,
son fils,
Fiona et Eileen Nobili,
ses petites-filles,

ont la tristesse de faire part du décès de

Fernanda NOBILI,
née **DE ALESSI,**

survenu le 4 septembre 2024.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 11 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris 16e.

Paris 13e. Saint-Estèphe (Dordogne).

Marie-Claude Perrin-Chenour,
son épouse,
Elsa et Julie,
ses filles,
Vincent et William,
ses gendres,
Oliver, Max et Iris,
ses petits-enfants,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Jérôme PERRIN,
promotion 1974
de l'École polytechnique,
directeur de recherche au CNRS,
directeur de programmes R&D
chez Air Liquide,
directeur scientifique
chez Renault Group,
membre du Comité consultatif
national d'éthique du numérique,
secrétaire général
du Conseil général international
et président du Conseil de Paris
de la Société Saint-Vincent-de-Paul,

survenu le 1er août 2024, à Saint-Estèphe, à l'âge de soixante-neuf ans.

Ses obsèques ont été célébrées le 7 août, à Saint-Estèphe, dans l'intimité.

Deux cérémonies d'hommages et de témoignages auront lieu dans les semaines à venir. La première, le 14 septembre, à 18 heures, en la chapelle Saint-Vincent-de-Paul, 95, rue de Sèvres, Paris 6e. La seconde, le 27 septembre, à 19 heures, en sa paroisse Saint-Rosalie, 50, boulevard Auguste-Blanqui, Paris 13e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Grau-du-Roi (Gard). Colmars-les-Alpes (Alpes-de-Haute-Provence).

Sa famille,
Ses proches
Et ses amis,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Alain PITOT,

survenu le 4 septembre 2024,
à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 13 septembre, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre du Grau-du-Roi, suivies de l'inhumation au cimetière du Boucanet du Grau-du-Roi.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

Ni fleurs ni couronnes.

Sa famille
Et ses amis,

ont l'immense douleur de faire part du décès de leur très cher et bien-aimé,

Chérif REGGUI,

survenu à Paris, le 3 septembre 2024, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Ils prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pour lui et de se rappeler sa grande générosité et sa grandeur d'âme.

Les obsèques auront lieu le jeudi 12 septembre, à 15 h 30, en la salle de la Coupole du crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20e.

Claude Roire,
son époux,
Aurélia,
sa fille,
Pascal,
son fils
ainsi que leurs conjoints,
leurs enfants
et leurs petits-enfants,
Ses frères,

ont la douleur d'annoncer le décès de

Maguy ROIRE,

à l'âge de quatre-vingt-huit ans, à Paris.

Ancienne documentaliste à *L'Express*, puis journaliste à *L'Humanité Dimanche*, Maguy était une femme de conviction qui défendit toute sa vie l'humanisme et la fraternité.

Les obsèques auront lieu le mercredi 11 septembre, à 12 heures, au cimetière du Père-Lachaise, 16, rue du Repos, Paris 20e.

La Communauté Apostolique Saint-François-Xavier,
Mme Antoine Crombez de Montmort,
sa sœur,
Le baron et la baronne Antoine d'Ussel,
son frère et sa belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
Ses petits-neveux et petites-nièces
Et ses arrière-petits-neveux,

font part de l'entrée dans la Lumière de Dieu, le 23 juillet 2024, de

Jacqueline d'USSEL, sfx.

Une messe d'action de grâces sera célébrée à son intention par le père Michel Fédou (s.j.), le 1er octobre, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, à 18 h 30.

Hommage

Le 5 juillet 2023 disparaissait

Jacques DUQUESNE,
journaliste et écrivain.

Le 13 septembre 2024, à 18 heures, la ville de Dunkerque lui rendra hommage en procédant à l'inauguration du « Parvis Jacques Duquesne », devant le théâtre du Bateau-Feu (scène nationale dont il fut le président-fondateur, 1991-2016).

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Direction adjointe de la rédaction Grégoire Allix, Maryline Baumard, Philippe Broussard, Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevallereau, Alexis Delcambre, Anne Eveno, Marie-Pierre Lannelongue, Franck Nouchi, Cédric Pietralunga
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann
Directrice déléguée au développement des services abonnés Françoise Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Kote
Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel Davidenkoff (Evénements), Jérôme Gautheret, Michel Guerrin, Nicolas Jimenez (photographie), Sabine Ledoux (cheffe d'édition), Alain Salles (Débats et Idées)
Direction artistique Emmanuel Laparra
Infographie Delphine Papin
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico
Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum, présidente, Gilles Paris, vice-président

Le Monde
MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2024

Qui est le mystérieux inventeur du **bitcoin** ?

Quinze ans après la création de la cryptomonnaie, l'identité de la personne, ou du groupe de personnes, qui en est à l'origine reste inconnue. Partout dans le monde, des passionnés cherchent à résoudre l'énigme

Le juge Mellor, de la Haute Cour de Londres, n'a pas pour habitude de rendre ses décisions sitôt les audiences terminées. D'ordinaire, il est plutôt du genre à prendre le temps de la réflexion. Mais ce 14 mars, il semble pressé d'en finir. Il faut dire que le prévenu qu'il a devant lui, un ingénieur australien, Craig Wright, a menti à la cour pendant six semaines, et a produit de faux documents. Aux yeux du magistrat, pas de doute : cet homme de 53 ans ne peut prétendre être l'inventeur du bitcoin, connu sous le pseudonyme de Satoshi Nakamoto. La Cryptocurrency Open Patent Alliance (COPA), une association de professionnels des cryptomonnaies, a donc eu raison de voir en lui un imposteur et d'engager des poursuites contre lui. *« Les preuves sont accablantes*, estime le juge. *Wright n'est pas la personne qui a opéré sous le pseudonyme de Satoshi Nakamoto. Wright n'est pas la personne qui a créé le bitcoin. »*

Dans la foulée, la COPA s'empresse de saluer une *« victoire définitive de la vérité »*. La *« vérité »* ? Pas tout à fait quand même… Car, si le nom de Wright est rayé de l'histoire, la véritable identité de Satoshi Nakamoto, elle, demeure inconnue, au point de constituer l'un des plus grands mystères de l'ère Internet : qui est-il, cet inventeur du bitcoin ? Voici treize ans qu'il ne donne plus signe de vie ; treize ans que l'énigme donne lieu à d'innombrables théories, que les passionnés de « crypto » – tout un petit monde d'initiés – traquent les moindres indices pour tenter de percer son secret.

« Je serais tellement content, enjoué, excité, de savoir qui c'est ! J'ai une vénération pour Nakamoto », s'enthousiasme ainsi Manuel Proquin, un féru de blockchain, la technologie à la base de bitcoin. Ce soir de printemps, dans un bar du centre-ville de Nantes, cet ingénieur de formation a rejoint une vingtaine d'autres amateurs de crypto, réunis par Blockchain et Société, une association dont le but est de rassembler les acteurs locaux du secteur et de faire découvrir leur univers au public. Même si l'identification de « Satoshi », comme ils l'appellent entre eux, n'est pas leur principale préoccupation, tous admirent cette figure tutélaire, qui a su dépasser les obstacles techniques à la création d'une monnaie numérique, en 2009. Manuel Proquin loue ses *« prouesses intellectuelles »*, sa *« vision du monde, qui protège l'humanité dans ses droits fondamentaux »* et, surtout, sa *« capacité à disparaître, dans une société en perpétuelle recherche de gloire »*.

Dans ce bar nantais, comme partout ailleurs chez les mordus de crypto, chacun a son hypothèse sur le mythe Satoshi. *« J'aimerais que ce soit en fait un groupe de femmes*, avance Manuel Proquin, *ce serait un doigt d'honneur à nos préjugés. »* Un autre membre de la troupe, Jonathan Le Brun, développeur dans la blockchain, ose une théorie que lui-même juge *« farfelue »* : *« C'est peut-être une sorte de voyageur dans le temps qui nous a apporté le bitcoin pour éviter un effondrement de notre société. »* Un autre développeur, Vianney Charpentier, implore : *« S'il te plaît Satoshi, reste caché ! C'est bien de parler de lui comme d'une légende, mais c'est tout. »*

Pour mesurer l'ampleur du mystère, il faut remonter aux origines, le 31 octobre 2008. Ce jour-là, un certain Satoshi Nakamoto, inconnu au bataillon parmi les passionnés de cryptographie, fait son apparition sur un espace de discussion réunissant, sur Internet, des personnes intéressées par les sujets liés à la protection de la vie privée, à la confidentialité des messages et au chiffrement des données. Cette communauté rassemble entre autres des « cypherpunks », défenseurs acharnés des libertés numériques, prônant le développement de technologies garantes de l'anonymat des internautes.

Bien que son nom ait une consonance japonaise, rien ne dit que Satoshi Nakamoto soit effectivement originaire de ce pays. Seule certitude : dans son tout premier message, il publie un lien vers un document de neuf pages intitulé « Bitcoin : un système de paiement électronique pair à pair ». Surnommé depuis le « Livre blanc de bitcoin », il constitue en quelque sorte l'acte de naissance de cette cryptomonnaie.

DERNIER MESSAGE SIBYLLIN

A l'époque, cela fait des années que la communauté se casse les dents sur la création d'un tel moyen de paiement infalsifiable. Et voici que d'un coup, ce Satoshi Nakamoto venu de nulle part apporte une solution… *« Il a agrégé des technologies, existant déjà toutes plus ou moins, mais qui n'avaient jamais été imbriquées de manière à créer un système de monnaie décentralisée fonctionnel »*, explique au *Monde* Primavera De Filippi, directrice de recherche au CNRS et spécialiste des questions juridiques de la blockchain.

Qui est-il, cet inconnu ? Impossible de le savoir : il ne livre aucune information, ni sa nationalité ni son âge, et se contente de résumer, dans ce message initial, les *« principales propriétés »* du bitcoin. Autant dire que l'accueil est mesuré, du moins dans un premier temps… L'article parvient toutefois à attirer l'attention d'Hal Finney, un spécialiste américain du chiffrement, avec lequel Satoshi Nakamoto commence à collaborer à distance. Finney sera ainsi le destinataire, le 12 janvier 2009, de la toute première transaction en bitcoins.

Même si cette monnaie ne représente alors rien, Satoshi Nakamoto s'emploie à préserver le secret de son identité. Il ne laisse aucun indice derrière lui : ses conversations, publiques ou privées, dans un anglais impeccable, sont exclusivement consacrées au projet bitcoin. Si ses correspondants et collaborateurs en ligne, de plus en plus nombreux au fil des mois, posent des questions personnelles, il élude. Quand un donateur anonyme lui propose 2000 dollars (1800 euros) en cash, afin de contribuer aux frais de fonctionnement, il demande à l'un des membres les plus actifs de la communauté et un de ses premiers collaborateurs, Martti Malmi, de les réceptionner à sa place. Pas question, pour lui, de dévoiler une adresse. Cet homme-là, si c'est un homme, est un fantôme, un maître du camouflage.

Son profil commence tout de même à se dessiner. Ainsi devine-t-on sa défiance à l'égard des institutions bancaires. Sans que l'on puisse vraiment savoir s'il s'agit d'une coïncidence ou d'un clin d'œil appuyé, le tout premier bloc de transaction bitcoin fait par exemple référence, dans son code, à la « une » du *Times* du jour, le 3 janvier 2009, consacrée au sauvetage des banques après la crise des subprimes. Dans un de ses messages, Satoshi Nakamoto écrit que *« d'un point de vue libertarien »*, l'idée du bitcoin est intéressante. Serait-il lui aussi un « libertarien », autrement dit un partisan de la liberté individuelle maximale, de l'intervention minimale de l'Etat ?

Dans l'ensemble, il reste néanmoins prudent sur ses engagements. Ainsi, lorsqu'un membre de la petite communauté bitcoin propose de présenter le bitcoin comme une monnaie *« hors d'atteinte des gouvernements »*, Satoshi Nakamoto rétorque : *« Il est hors de question que je fasse une telle provocation ou affirmation. »* Dans un autre échange, il refuse également la mention « considérez cela comme un investissement » : *« C'est dangereux de dire ça (…)*, estime-t-il. *Pas de problème si les gens arrivent eux-mêmes à cette conclusion, mais on ne peut pas le présenter ainsi. »*

Au tout début des années 2010, Satoshi Nakamoto sait qu'il chemine sur une ligne de crête, à la frontière de la légalité. Quand WikiLeaks, un jeune site qui vient de publier des milliers de documents confidentiels de l'armée américaine, se trouve privé d'accès aux dons par MasterCard, Visa, Bank of America ou encore PayPal, Satoshi Nakamoto s'oppose à l'idée de faire appel au bitcoin pour en soutenir les fondateurs. Il ne veut pas que cette odeur de scandale attire l'attention vers ce qui n'est encore, à ses yeux, qu'un projet fragile.

Mais il est trop tard, le débat est lancé. La presse spécialisée commence timidement à s'intéresser au bitcoin. L'émergence de Silk road, un supermarché de la drogue sur le dark Web, va contribuer à le populariser, en permettant de l'utiliser pour se fournir en produits interdits. Dès lors, la presse généraliste s'empare à son tour du sujet. Conséquence : en 2011, le cours du bitcoin bondit de 30 cents à près de 30 dollars. Et Satoshi Nakamoto va s'évaporer… Alors que ses interventions se raréfient, il envoie, en mai 2011, un dernier message à Martti Malmi : *« Je suis passé à autre chose*, annonce-t-il. *Je ne serai probablement pas dans les parages à l'avenir. »*

Depuis ce message sibyllin, il n'a pas donné signe de vie, laissant juste derrière lui une fortune colossale. Selon les estimations, il posséderait entre 700 000 et 1,1 million de bitcoins, ce qui représente, au moment où nous écrivons ces lignes, une valeur de 35 milliards à 55 milliards d'euros… Un pactole auquel il n'a jamais touché.

Pourquoi disparaître de la sorte ? Les spéculations vont bon train. Et s'il avait été frappé par la maladie ou la mort ? A-t-il craint des poursuites judiciaires ? Qu'importent les raisons : nombreux sont ceux qui ont tenté, malgré son souhait, de le démasquer…

DEPUIS MAI 2011, SATOSHI NAKAMOTO N'A PAS DONNÉ SIGNE DE VIE, LAISSANT DERRIÈRE LUI ENTRE 700 000 ET 1,1 MILLION DE BITCOINS, SOIT DE 35 MILLIARDS À 55 MILLIARDS D'EUROS

LE FIASCO DE « NEWSWEEK »

Le 6 mars 2014, le magazine américain *Newsweek* consacre sa « une » à Satoshi Nakamoto, prétendant avoir découvert l'homme derrière le pseudonyme. D'après *Newsweek*, il s'agirait d'un ingénieur à la retraite, un certain Dorian Nakamoto, nom de naissance de « Satoshi Nakamoto », installé en Californie, connu pour avoir par le passé travaillé sur des projets classifiés. Comme il refusait de répondre aux courriels de la journaliste du magazine chargée de l'enquête, celle-ci s'est rendue à sa porte, qu'il a juste entrouverte. A la question : *« Avez-vous créé le bitcoin, monsieur ? »* Il a répondu : *« Je n'ai plus rien à voir avec ça et je ne veux pas en parler. »*

« Je n'ai plus rien à voir avec ça »… Il n'en fallait pas plus pour convaincre *Newsweek* de publier l'article. Immédiatement, des journalistes accourent au domicile du supposé Satoshi Nakamoto, dont celui-ci n'accepte de sortir que pour s'engouffrer dans la voiture d'un reporter de l'agence Associated Press (AP), aussitôt prise en chasse par le reste de l'essaim. Pendant ce temps-là, sur Internet, c'est l'affolement. Au fil des heures, le scepticisme s'installe. Les internautes comparent le style d'écriture des deux Nakamoto : rien à voir. Gavin Andresen, un des premiers contributeurs du projet bitcoin, s'en prend à la journaliste, écrivant que sa seule *« preuve »* était la citation du retraité. *« Mais il pourrait simplement s'agir d'un vieil homme qui dirait n'importe quoi pour se débarrasser de vous »*, dit-il. De fait, c'est bien le cas : dans la journée, AP diffuse une vidéo dans laquelle l'homme désigné par *Newsweek* dément être l'inventeur du bitcoin – qu'il nomme d'ailleurs par erreur « bitcon ».

Quelques jours plus tard, le 25 mars 2014, un autre magazine, *Forbes*, croit cette fois avoir déniché un candidat sérieux : Hal Finney, le premier collaborateur de Satoshi Nakamoto, qui, coïncidence étonnante, habite à quelques pâtés de maisons de l'autre Nakamoto. Atteint de la maladie de Charcot, Hal Finney s'était progressivement effacé des discussions, au même rythme que l'inventeur du bitcoin, l'insaisissable Satoshi Nakamoto. Finney mourra quelques semaines après la publication de *Forbes*, auprès duquel il avait nié, lui aussi, être Nakamoto. Conformément à son souhait, il a été cryogénisé, dans l'espoir d'être un jour réanimé.

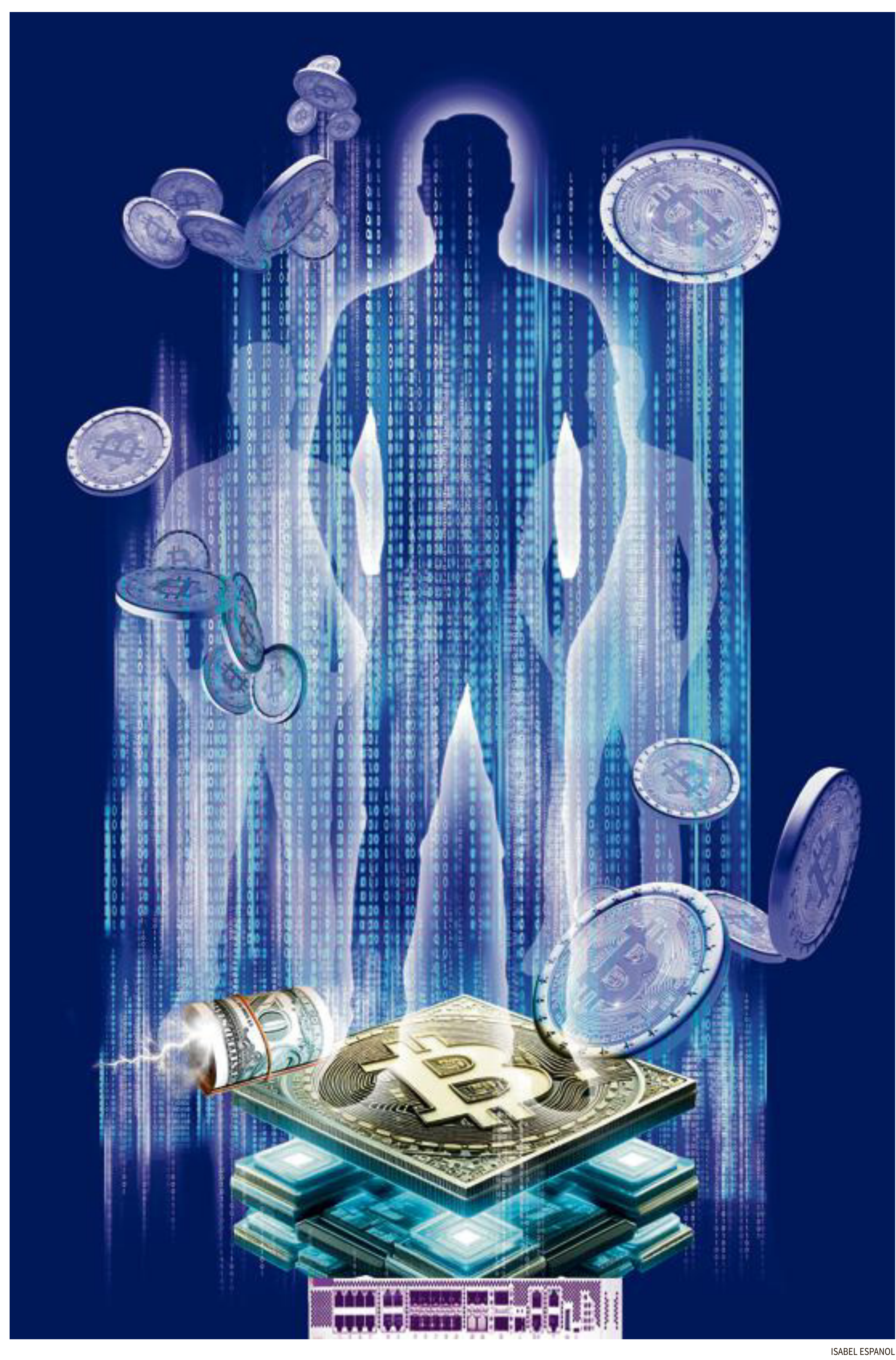
Un autre journaliste américain, Nathaniel Popper, du *New York Times*, a consacré un livre aux origines de la cryptomonnaie : *Digital Gold. The Untold Story of Bitcoin* (« l'or numérique. L'histoire secrète du bitcoin », Penguin, 2015, non traduit). *« Quand j'ai commencé à l'écrire, je suis parti du principe que je ne trouverais pas l'identité de Satoshi Nakamoto*, confie-t-il au *Monde*. *Et, en même temps, à chaque fois que je parlais à quelqu'un impliqué dans les débuts du bitcoin, je ne pouvais m'empêcher de lui demander ce qu'il en pensait… »* Au fil des rencontres, une hypothèse se dessine : celle d'un Américain d'une cinquantaine d'années à l'époque, Nick Szabo, déjà identifié en 2013 par un blogueur qui avait repéré certains indices.

Au-delà de la concordance de vocabulaire et d'initiales, Nick Szabo, personnage secret et réservé, se passionnait déjà, bien avant l'invention du bitcoin, pour les projets de monnaie numérique. En 1998, il avait posé les bases théoriques du « bit gold », sorte d'ancêtre du bitcoin. Quelques mois avant la sortie du fameux « Livre blanc » de Satoshi Nakamoto, il avait confié sur son blog son intention de passer à la pratique et cherchait de l'aide pour concrétiser son projet. Etonnamment, après l'apparition de Satoshi Nakamoto et de son concept révolutionnaire, en octobre 2008, Nick Szabo ne réagit pas.

Autre fait surprenant : sur Internet, il a modifié les dates de publication de plusieurs de ses messages sur le bit gold, pour qu'ils semblent avoir été mis en ligne après l'apparition du bitcoin. Ajoutez à cela des *« vêtements bon marché et une attitude modeste »* et vous avez, comme l'écrivait Nathaniel Popper dans le *New York Times*, en mai 2015, *« le genre de personne qui pourrait disposer d'une fortune sans en dépenser un centime – voire jeter les clés du coffre. Les personnes qui le connaissent disent qu'il conduit une voiture des années 1990 »*.

Malgré les soupçons, Nick Szabo a démenti, à l'oral, puis à l'écrit, rapporte ce même Nathaniel Popper : *« Je vais le dire, en espérant mettre les choses au clair une fois pour toutes : je ne suis pas Satoshi ! »* Cette mise au point, effectuée lors d'un rassemblement consacré au bitcoin en 2014, n'a pas éteint les soupçons du journaliste du *New York Times*. *« Pour moi, il s'agit toujours du meilleur candidat*, insiste-t-il. *Même si je ne mettrais pas ma main à couper que c'est bien lui. »*

Reporters, internautes, spécialistes des crypto… Tous s'y sont mis, ces dernières années, analysant chaque mot, chaque trace laissés par « Satoshi ». Les résultats n'ont rien donné de bien cohérent : l'examen des heures de publication de ses messages pourrait suggérer, selon certains, une localisation américaine, mais son vocabulaire ressemble plutôt à celui d'un Britannique. Beaucoup de noms ont donc circulé, comme ceux de certains pionniers du bitcoin ou des cryptomonnaies (Gavin Andresen, Adam Back, David Chaum). Des théories plus excentriques ont cité l'homme d'affaires multimilliardaire Elon Musk ou évoqué un projet secret de la NSA, l'Agence nationale de sécurité américaine. Aucune ne fait l'unanimité.


ISABEL ESPANOL

Alors que les principaux noms évoqués sont américains, ne faudrait-il pas plutôt creuser du côté européen ? Après tout, outre le fait que son anglais soit plus britannique qu'américain, un autre indice laisse à penser que Satoshi Nakamoto ait pu habiter de ce côté de l'Atlantique : l'un des services e-mail qu'il utilisait, GMX, est allemand.

Jean-Jacques Quisquater, cryptologue à l'Université catholique de Louvain, en Belgique, est de ceux que cette piste intéresse. Ce septuagénaire est une référence dans sa discipline et écume, depuis les années 1980, toutes les grandes conférences spécialisées. *« Rétrospectivement, je me rends compte que j'ai rencontré pratiquement tous ceux qui ont participé à l'élaboration du bitcoin »*, dit-il au *Monde*. Peut-être même, qui sait, Satoshi Nakamoto en personne…

Voilà des années que Jean-Jacques Quisquater cherche à démasquer ce dernier. Cette quête l'obsède d'autant plus que lui-même a joué, indirectement et sans le savoir, un rôle dans l'histoire du bitcoin. Un de ses articles de recherche, daté de 1999, est en effet cité dans le « Livre blanc » diffusé par « Satoshi ». *« Quand j'ai découvert ça, je me suis posé beaucoup de questions »*, confie le chercheur belge. Et pour cause : son article avait peu circulé, qui plus est dans une version préparatoire, et n'avait été présenté qu'à une petite conférence réunissant une quarantaine de spécialistes européens. *« Comment est-ce possible que ce gars connaisse ce papier ? »* En d'autres termes, assistait-il à la conférence ?

LE RECOURS À LA STYLOMÉTRIE

Depuis, Jean-Jacques Quisquater a exhumé ses archives à la recherche de pistes éventuelles, disséqué le « Livre blanc » dans l'espoir d'y déceler un message caché, et a même eu recours à la stylométrie, afin d'analyser le style d'écriture de Satoshi Nakamoto et de repérer d'éventuelles correspondances avec celui des différents « suspects ». Récemment, il a étudié en détail la liste des participants à la conférence. *« Je n'y ai rien trouvé d'anormal*, se désespère-t-il. *Peut-être qu'ils n'avaient pas inscrit leur nom… »*

Il y a un nom que le chercheur belge aurait aimé y trouver, pour renforcer une de ses hypothèses favorites sur l'identité de Satoshi Nakamoto : celui de Len Sassaman, un Américain installé en Belgique, chercheur au laboratoire Cosic de Louvain, spécialisé dans la sécurité informatique et la cryptographie. *« Il bat le record de coïncidences*, estime Jean-Jacques Quisquater. *C'est lui qui, de tous, peut le plus vraisemblablement connaître cet article, car des copies étaient là, à l'université. »*

LE SEPTUAGÉNAIRE BELGE JEAN-JACQUES QUISQUATER, CRYPTOLOGUE À L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN, CHERCHE DEPUIS DES ANNÉES À DÉMASQUER L'INVENTEUR

D'autres éléments renforcent, selon lui, l'hypothèse Len Sassaman. Ce dernier n'a-t-il pas collaboré avec Hal Finney, mais aussi avec David Chaum et Adam Back ? Passionné de cryptomonnaies, fréquentant les mêmes espaces de discussion que Satoshi Nakamoto, Sassaman était *« extrêmement intelligent, capable d'écrire le programme du bitcoin »*, d'après Jean-Jacques Quisquater. *« Il a démontré toutes les qualités pour faire ça. Mais il n'est plus là pour en parler. »* Len Sassaman s'est suicidé à l'âge de 31 ans, en 2011. Deux mois après la « disparition » de Satoshi Nakamoto.

La compagne de Len Sassaman a souhaité couper court aux spéculations. *« Il utilisait FileVault »*, un système de protection des fichiers, a-t-elle écrit sur Twitter après la mort de son compagnon. *« Je ne connais pas son mot de passe. Peu importe à quel point vous voulez savoir s'il était Satoshi, il m'est impossible d'accéder à son ordinateur. Cette porte est close. »* Depuis, la communauté bitcoin a salué la mémoire de Len Sassaman, en gravant dans la blockchain un hommage à sa personne.

Jean-Jacques Quisquater a aussi exploré une piste japonaise et repéré un certain Masashi Une. Ce diplômé en économie expérimentale, spécialiste de cryptographie et de finance, passé par la Banque du Japon, est l'auteur d'un rapport, en 2001, compatible avec les compétences d'un Satoshi Nakamoto. Il y cite d'ailleurs l'article de Jean-Jacques Quisquater, qui apparaît également dans le « Livre blanc » de Satoshi Nakamoto. *« Ce rapport est pour moi très troublant, et personne n'en parle ! »*, poursuit le chercheur.

Masashi Une a par ailleurs travaillé avec un ingénieur spécialiste, lui aussi, de cryptographie, Tsutomu Matsumoto. Et le chercheur belge de noter les ressemblances entre le prénom du premier, Masashi, le nom de famille du second, Matsumoto, et le pseudonyme de l'énigmatique inventeur du bitcoin. *« A force, vous commencez à voir des choses bizarres »*, reconnaît-il. En réaction aux questions du *Monde*, Masashi Une a répondu sans détour, par e-mail : *« La réponse est NON. Je ne suis pas Satoshi Nakamoto. »*

« INVRAISEMBLABLE »

Toujours d'après Jean-Jacques Quisquater, l'hypothèse la plus probable reste toutefois celle du groupe, auquel pourrait avoir appartenu Len Sassaman, ainsi que d'autres personnes précédemment citées. *« Il est quasiment invraisemblable que Satoshi Nakamoto ait écrit son article tout seul, sans commettre d'erreur*, assure M. Quisquater. *Ce papier est impeccable, ce qui est très rare. Il résulte probablement d'une discussion avec d'autres, qui ont pu au moins relire l'article, et peut-être apporter des financements. »*

Quinze ans après l'émission du premier bitcoin, et alors que tant de pistes ont été explorées, découvrira-t-on un jour la vérité ? Le chercheur belge veut croire que l'un ou l'autre des membres du groupe – si c'est un groupe – laissera au moins derrière lui un document qui aidera à lever le voile sur ce mystère. Nathaniel Popper, le journaliste du *New York Times*, est moins optimiste : *« J'ai tendance à penser que si on n'a toujours pas trouvé, on n'y arrivera pas. Mais on ne sait jamais. L'intelligence artificielle pourrait permettre de relier des données de façon originale. Et il n'est pas impossible que des proches de personnes impliquées dans le projet décident à un moment de parler. »* D'autant que de nouveaux éléments sont apparus récemment. Dans le cadre du procès de Craig Wright, à Londres, Martti Malmi et Adam Back ont notamment dû rendre publique leur correspondance avec Satoshi Nakamoto, sur laquelle se sont jetés les internautes dans l'espoir d'y trouver de nouvelles pistes. Sans résultat.

Après tout, ne vaudrait-il mieux pas respecter le souhait d'anonymat de Nakamoto ? Bien des membres de la communauté « crypto » en sont convaincus. Leur crainte ? Que ce dernier soit poursuivi en justice. *« Il a créé un système qui, malgré toutes les utilisations licites, est aussi beaucoup utilisé pour des utilisations illicites*, note Mme De Filippi. *Cela pose beaucoup de questions : est-ce que la personne qui a développé le programme peut être considérée comme responsable des utilisations illicites ? »*

De fait, des précédents existent dans les premières tentatives de création de monnaie numérique. Douglas Jackson, « père » de l'e-gold en 1996, avait par exemple été condamné en 2009 par la justice américaine pour blanchiment d'argent. Sauf que, contrairement à l'e-gold, le bitcoin est en open source, c'est-à-dire que de nombreux contributeurs participent à son développement. *« Peut-on alors considérer tous les contributeurs comme responsables des usages malveillants ? »*, s'interroge Mme De Filippi. A l'entendre, l'issue judiciaire resterait incertaine si Satoshi Nakamoto était démasqué et poursuivi.

Au-delà de cette dimension judiciaire, bien des passionnés de crypto voient un autre avantage à la persistance du mystère Nakamoto. Beaucoup d'entre eux, parmi lesquels certains rencontrés à Nantes, pensent que l'anonymat préserve aussi le projet et la communauté. *« Le fait qu'il n'y ait plus personne derrière le bitcoin lui confère une force extraordinaire*, dit ainsi Manuel Proquin. *Tu ne peux pas l'abattre, parce qu'il n'y a pas de tête à faire tomber. »* ■

MORGANE TUAL

■■■■ CHEF-D'ŒUVRE ■■■□ À NE PAS MANQUER ■■□□ À VOIR ■□□□ POURQUOI PAS □□□□ ON PEUT ÉVITER

Mati Diop sur la trace des fantômes d'Afrique

Ours d'or à Berlin, la cinéaste suit les œuvres d'art pillées au XIXe siècle et restituées au Bénin par la France en 2021

DAHOMEY



De 1892 à 1894, le commandant en chef Alfred Amédée Dodds (1842-1922) mène la seconde expédition du Dahomey, au terme de laquelle ce puissant royaume, dirigé par le roi Béhanzin, tombe aux mains de la France. Au passage, lors du pillage du palais d'Abomey, Dodds rafle vingt-six objets royaux, expédiés au Musée d'ethnographie du Trocadéro, puis réinstallés en 2000 au Musée du quai Branly. Le 10 novembre 2021, la France restitue solennellement ces trésors à la République du Bénin, ex-Dahomey, où ils sont temporairement exposés au palais présidentiel de Cotonou. Geste ô combien symbolique, quand les experts estiment que 90 % du patrimoine culturel et artistique africain, chiffre vertigineux, sont conservés hors d'Afrique.

De ce moment, la cinéaste Mati Diop a souhaité conserver la trace, elle qui expliquait au *Monde*, le 13 mars, peu après que son film eut reçu l'Ours d'or de la Berlinale, le 24 février : *« L'annonce de la restitution des œuvres d'art à l'Afrique, c'était comme une espèce de gifle. La gifle, c'était me rendre compte que la question du patrimoine africain, accaparé par les musées européens, était restée, chez moi, un impensé. »*



Image extraite du documentaire « Dahomey », de Mati Diop. LES FILMS DU LOSANGE

Cette Franco-Sénégalaise, fille du musicien Wasis Diop, nièce du cinéaste Djibril Diop Mambéty (1945-1998), fait partie de cette nouvelle génération d'artistes afrodescendants qu'on voit se lever en France. A son crédit, notamment, deux films magnifiques : le moyen-métrage *Mille Soleils* (2013), hommage habité et sensible à son oncle, colosse poétique et politique du cinéma africain, auteur notamment de *Touki Bouki* (1973) ; puis son premier long-métrage, *Atlantique* (2019), qui reconduit à nouveaux frais les enjeux du film fondateur de son oncle, œuvre devenue l'icône du malaise et de la vitalité de la jeunesse africaine.

La jeune femme signe aujourd'hui avec *Dahomey* son film à tous égards le plus étrange. Court, intense, senti, impur. Inqualifiable aussi : documentaire sans pédagogie, essai sans signature, reconstitution sans fiction. Disons un film de fantômes. Rappel des esprits, souffrance en quête de rédemption. Un *dibbouk* (démon dans la mythologie juive) en terre noire, sorti des horizons enfouis de la traite négrière.

Tradition critique

Tout commence, si l'on veut, comme dans *La Ville Louvre* (1990), inoubliable film de Nicolas Philibert : à travers l'observation sans commentaire d'une minutieuse manutention – ballet de spécialistes et de petites mains, ambiance feutrée, déplacement, empaquetage, protection de la relique –, la rencontre du musée et du vivant, du sacré et du trivial.

Mais l'attention du spectateur se trouve soudain requise par une histoire particulière : celle de la statue numéro 26 (la dernière du lot sacré, donc), en l'occurrence, une sculpture du roi Ghézo (1818-1858). A travers lui, cette idée folle, à la fois belle et intelligente, de ne pas cantonner l'histoire de la restitution à sa dimension contemporaine, mais de la raconter aussi du point de vue *« subjectif »* de l'esprit qui l'anime, dont la voix « off » métallique, portant en langue fon l'ancestrale multitude, se fait entendre comme du fond des âges.

La nièce du réalisateur sénégalais Djibril Diop Mambéty a signé en 2019 son premier long-métrage, « Atlantique »

En elle résonnent à la fois les croyances qu'elle incarne et la colonisation qui l'a ravie, l'esprit qui l'anime et sa séquestration muséale. Soit ce moment où le film fait droit à l'animisme. La réunion de la technique et de la poésie y pourvoit. Ici, plusieurs voix d'hommes et de femmes synthétisées numériquement pour l'organe sonore, aux résonances afrofuturistes, et le poète haïtien Makenzy Orcel pour la pensée et les mots qui la traduisent. Pensée au demeurant errante, floue, pensive, désorientée, d'un être qu'on tirerait d'un dépaysement et d'une claustration de plus de cent ans pour le ramener soudain aux lieux de ses origines, qu'il ne reconnaît plus.

C'est à ce sentiment de perdition, mais aussi bien à l'espoir de renaissance qu'il recèle, que donnera forme le film en atterrissant à Cotonou. L'accueil officiel dûment filmé, un peu comme par devoir, Mati Diop imagine, plus essentiellement, de rassembler de jeunes étudiants pour les faire parler de cette restitution, et par-delà elle, de leur identité et de leurs aspirations. La vivacité de la parole ainsi suscitée, l'intérêt des réflexions, les contradictions qui s'y font jour, leur lucidité, leur outrance même parfois, y sont saisissants.

On s'y demande, par exemple, si l'institution muséale occidentale – dont les techniques de conservation ultramodernes font la fierté du gouvernement béninois – est le lieu légitime pour le repos d'un esprit vaudou. Plus vertigineux : comment exister dans une langue, le français, qui nous efface en même temps qu'elle nous constitue ?

Dans la réalité, précise Mati Diop hors film, ce débat collectif n'eut pas lieu. Absence qui dit sans doute qu'on peut aller jusqu'à ignorer ce qu'on a perdu et que ce film traîne avec soi, du début à la fin, jusqu'à l'envoûtante élégie de ses compositions électroniques. Sauf que ce débat a bel et bien lieu puisqu'elle l'organisa, le filma et que sa parole nous arrive aujourd'hui par le biais du médium cinéma.

A cet égard, Mati Diop, à l'instar d'Alice Diop, qui appartient à cette même nouvelle génération de réalisatrices venues du documentaire, conçoit sa création comme une œuvre non pas tant militante qu'engagée et réflexive. Et c'est aussi bien à une certaine tradition critique du cinéma français que se rattachent l'une et l'autre, qu'il s'agisse de *Moi, Pierre Rivière ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère* (1976), fiction foucaldienne de René Allio, lorsque Alice Diop réalise *Saint-Omer* (2022), ou *Les statues meurent aussi* (1953), élégant libelle anticolonialiste sur *« l'art nègre »* signé Alain Resnais et Chris Marker, lorsque Mati Diop tourne *Dahomey*. ■

JACQUES MANDELBAUM

Documentaire français de Mati Diop (1 h 08).

Une exceptionnelle rétrospective autour de Frederick Wiseman

Pour la première fois, le Centre Pompidou, à Paris, propose l'intégrale de ses quarante-six documentaires, et trois ressortent en salle

REPRISE

Tout spectateur familier de l'œuvre de Frederick Wiseman sait que chaque film est comme l'une des innombrables pièces d'une grande demeure : impossible d'en regarder un seul sans penser virtuellement à tous les autres. En cette rentrée, l'occasion nous est donnée de faire le tour de la « maison Wiseman », d'en visiter chaque pièce, chaque recoin, à l'occasion d'une rétrospective exceptionnelle, la première jamais organisée. Un événement scandé en deux chapitres, de septembre à mars 2025, à la Cinémathèque du documentaire du Centre Pompidou, à Paris. Quarante-six documentaires y défileront, majoritairement tournés aux Etats-Unis, si l'on excepte une poignée filmée en France, entre les murs de l'Opéra de Paris, du Louvre, de la Comédie-Française, du Crazy Horse ou, dernièrement, au sein des restaurants de la famille Troisgros, dans la Loire.

Sans doute, Wiseman, 94 ans, a filmé la France comme un cinéaste américain, en étranger passionné par le fonctionnement de ses institutions les plus honorables, avec la distance de celui qui regarde un pays qui l'a adopté mais qui n'est pas le sien. Et laissant à d'autres le soin de la filmer en profondeur – de fait, tout documentariste sait qu'il doit quelque chose à Wiseman. Quant à l'Amérique, il s'y est enfoncé jusqu'à la moelle, s'est épuisé à l'observer pour y composer un portrait inédit, unique dans l'histoire du cinéma et de l'ethnographie.

Conjointement, le distributeur Météore Films en profite pour ressortir trois de ses premiers documentaires, rassemblés sous le titre *Il était une fois l'Amérique*. *Law and Order* (1969), qui s'infiltre dans le quotidien d'un commissariat de Kansas City, dans le Missouri ; *Hospital* (1970), sur le service des urgences du Metropolitan Hospital Center de Manhattan, à New York, où les soignants tentent de composer avec les moyens du bord, remplissant une tâche aussi sociale que médicale. Enfin, *Juvenile Court* (1973) qui s'intéresse au fonctionnement d'un tribunal pour mineurs de Memphis, dans le Tennessee.

Une chose frappe lorsque l'on voit ces trois films à la suite, le sentiment que l'humanité, prise dans son regard, se divise en deux catégories : les administrateurs et les administrés, ceux qui soignent et les soignés, ceux qui punissent et les punis... Qu'une même humanité se répartit, d'une part et d'autre de cette ligne, se livrant à un « jeu de société » aux règles non négociables, et qui ont un je-ne-sais-quoi d'étrange, d'arbitraire, à force d'être scrutées par Wiseman.

Refusant le commentaire, l'analyse face caméra ou toute béquille théorique, le cinéaste laisse à notre intelligence le soin de déceler le poids des déterminismes économiques, sociaux, raciaux, cachés derrière chaque scène, chaque face-à-face, que ce soit entre un policier et un homme noir, entre un médecin et un toxicomane, entre un juge et un mineur délinquant. Chez lui, le cinéma devient cette discipline qui, d'un même mouvement, fait apparaître autant les structures que les individus, le conditionnement et la liberté.

Souvent comparé au sociologue canado-américain Erving Goffman (1922-1982), dont il est le pendant cinématographique, Wiseman s'aligne sur l'idée d'un monde social organisé comme un théâtre, où chacun endosse des rôles en fonction de là où il se trouve. Sa caméra ne sort jamais du lieu ou de l'institution choisie, ne suit jamais les gens chez eux, ne filme jamais ce moment où ils font tomber le masque. Il n'y a pas d'en-dehors de la société.

Le sentiment de trop bien connaître Wiseman et sa méthode qui peut nous empêcher de voir les films réellement : ce qui les distingue les uns des autres, la pulsation du montage, qui n'est jamais la même. L'émotion qui perce si souvent : on distinguera, dans les trois films qui ressortent, un mouvement de caméra que l'on croyait interdit dans la grammaire du documentaire : lors d'une situation tragique ou intense, Wiseman n'hésite pas à zoomer. Sur le corps ouvert d'un patient au bloc opératoire, sur le visage d'une femme au sol après un accident de voiture, sur un toxicomane en plein bad trip.

Ici, aucune fausse pudeur, ni morale mal placée, la pulsion de voir et de connaître guide le geste. L'œuvre que l'on croit faussement distanciée, dépassionnée, est, dans ses détails, travaillée par une fougue, une envie de boire le réel jusqu'à la dernière goutte. Wiseman s'y enfonce jusqu'à y récolter une collection de visages défaits, bouleversants, un monde social rendu abstrait par sa violence et qui, par moments, a les traits d'une réalité hallucinée. ■

MURIELLE JOUDET

***Frederick Wiseman, nos humanités**, rétrospective intégrale à la Cinémathèque du documentaire de la BPI, au Centre Pompidou, à Paris, jusqu'en mars 2025.*
***Il était une fois l'Amérique**, rétrospective autour de trois films de Frederick Wiseman, par Météore Films.*

Un accusé face à la relativité des témoignages

Pour son cinquième long-métrage en tant que réalisateur, Daniel Auteuil livre une adaptation convaincante d'un fait divers réel

Nicolas Milik (Grégory Gadebois) et Me Jean Monier (Daniel Auteuil).
JULIEN PANIÉ/ZINC FILMS

LE FIL

A 74 ans, Daniel Auteuil n'a pas rangé au placard son costume d'acteur. Il aurait tort, son talent, sa technicité, la constance de ses prestations et l'étendue de sa palette n'étant plus à démontrer. Plus rare ou moins sollicité depuis quelques années qu'en son âge d'or, l'acteur, partant du principe qu'on n'est jamais si bien servi que par soi-même, est passé derrière la caméra dès les années 2010.

Que la vie lui pardonne. Il s'y est essayé à trois reprises à ressusciter la formule des adaptations de Pagnol qui, sous la caméra de Claude Berri, l'avaient définitivement imposé à la fin des années 1980. Avant d'adapter plus récemment un succès théâtral de Florent Zeller (*Amoureux de ma femme*, 2018) consacré à ce bon vieux démon de midi, horloge des passions boulevardières.

Engrenage criminel

Le Fil, son cinquième long-métrage comme réalisateur, est largement le plus convaincant d'entre tous. Une histoire criminelle glauque et tendue – inspirée d'un fait divers mis en écriture en 2011 par le défunt avocat Me Mô (alias Jean-Yves Moyart), auteur de l'ouvrage *Au guet-apens. Chroniques de la justice pénale ordinaire* (La Table ronde, 2011) – une mise en scène sobre et efficace, des acteurs convaincants, un twist d'enfer, emportent ici le morceau. Venant donc de quitter Daniel dans un rôle d'avocat pédophile dans le film sombrissime de Joachim Lafosse, *Un silence* (2023), nous le retrouvons sous la robe dans *Le Fil*, où, si la toile de fond n'est pas moins glauque, il s'est néanmoins arrogé un rôle beaucoup plus aimable.

Il y interprète Me Jean Monier, un avocat retiré des dossiers criminels depuis qu'un meurtrier récidiviste doit à son talent de l'avoir innocenté. Il arrive qu'un soir, au coin du feu, son ex-femme (Sidse Babett Knudsen) rechigne à se déplacer pour une garde à vue. Toujours galant homme, Daniel Auteuil – pardon Me Monier – ôte cette épingle de sa botte en partant dans la nuit rejoindre le commissariat. C'est là qu'il fait la connaissance de Nicolas Milik (Grégory Gadebois), et que l'engrenage criminel se referme de nouveau sur lui. Parce que Milik, assassin tout désigné de son épouse, à laquelle on a tranché la gorge, et de bien pire encore par la suite, c'est a priori le bon bougre clamant son innocence, qui ne comprend pas bien ce qui lui arrive, et sur lequel va se refermer l'appareil judiciaire.

Jean Monier, sans y penser, y repique. Comment laisser cet homme que tout semble accabler aller devant un jury d'assises? Avec cette belle-sœur qui le hait visiblement et le désigne comme coupable. Avec Roger, ce vieux copain, ancien militaire, féru de couteau de combat, qui l'enfonce en croyant le défendre. Avec ce fameux fil bleu, retrouvé par la gendarmerie sous l'ongle de la victime, qui provient d'une de ses vestes? Milik décrit, quant à lui, sa femme comme une alcoolique violente, qui a quitté le soir du crime le domicile conjugal après une énième dispute.

Une mise en scène sobre et efficace, des acteurs convaincants, un twist d'enfer emportent ici le morceau

Construit sur un long retour en arrière qui fait état de l'avancement de l'enquête, le récit se termine au prétoire où se décide simultanément le sort du prévenu et celui du film. Un film qui, c'est toute l'habileté de son mode opératoire, aura ménagé tout au long de ce processus judiciaire le doute sur l'innocence ou la culpabilité de Milik, ainsi que sur la relativité des témoignages qui l'accusent ou qui le sauvent. De sorte que le lien unissant l'avocat éprouvé à son client dans cette longue et saumâtre exposition des turpitudes humaines semble devenir le dernier lieu salubre sur terre. Il appartiendra au spectateur de découvrir s'il est destiné à le rester. ■

JACQUES MANDELBAUM

Film français de Daniel Auteuil. Avec Daniel Auteuil, Grégory Gadebois, Sidse Babett Knudsen (1h55).

« Un procès à huis clos a déclenché chez moi un sentiment fort »

DANS « LE FIL », sa cinquième réalisation, Daniel Auteuil interprète un avocat commis d'office convaincu de l'innocence de son client accusé du meurtre de sa femme. Il explique s'être beaucoup documenté avant le tournage.

Qu'est-ce qui vous a incité à retourner derrière la caméra alors que vous ne vouliez plus mettre en scène ?

Ma fille Nelly, productrice du film avec Hugo Gélin, m'a fait découvrir le blog tenu par un avocat aujourd'hui disparu, Jean-Yves Moyart, sous le pseudo de Maître Mô, plus exactement son compte rendu de procès, « Au guet-apens », daté de 2011. J'ai pensé qu'aucun scénariste n'aurait pu inventer cette histoire, du fait de son caractère si troublant et si violent. Je ne suis pas particulièrement attiré par les faits divers mais il faut reconnaître que ces récits passionnent le monde parce qu'ils nous tendent un miroir et que leurs protagonistes occupent une place qu'on ne voudrait pas occuper.

J'ai aussi voulu filmer la manière dont un vieil avocat, qui s'est fait avoir par le passé en faisant acquitter un récidiviste, retrouvait une sorte de réserve d'illusion et l'envie d'exercer. Ce procès, c'est une affaire entre lui et lui. De ce point de vue, *Le Fil* n'est pas à proprement parler un film sur un féminicide. Dans ma quête de rigueur sur le plan judiciaire et émotionnel, trois films m'ont inspiré : *Autopsie d'un meurtre* (1959), d'Otto Preminger, *La Vérité* (1960), de Henri-Georges Clouzot et *Le Verdict* (1982), de Sidney Lumet.

Malgré la violence de l'intrigue, votre film se distingue par sa sobriété et une forme de douceur. Pourquoi avoir pris cette direction ?

Dans les films de procès, on voit souvent des types qui font des effets de manches, alors on croit que la justice, c'est ça. Mais la justice, ce sont des années de procédure, quelque chose de très rébarbatif, qui broie les gens aussi. J'ai par ailleurs fait le choix d'un film provincial et d'une histoire ordinaire. J'aurais pu raconter l'histoire d'un pompier, d'un infirmier, d'un flic, tous ces métiers qu'on ne connaît pas de l'intérieur. En dépit de cela, c'était important à mes yeux que ce soit « un film de cinéma ». J'entends par là une photo travaillée, tournée en cinémascope, de façon à produire une sorte d'envoûtement, à ce que le cinéma nous conduise à l'intérieur de nos âmes.

Avez-vous assisté à des procès avant le tournage ?

Le film n'aurait pas été ce qu'il est si je n'avais pas eu la possibilité d'assister à un procès à huis clos qui a déclenché chez moi un sentiment très fort. C'était un procès en appel pour un type qui avait violé sa belle-fille de ses 10 ans à ses 13 ans, c'était glaçant, terrifiant. Une fois qu'on est dans la salle d'audience, on ne peut bizarrement plus en sortir… On oscille. C'était un procès sans preuve, avec seulement cette douleur qui venait de si loin et qui s'exprimait par quelques mots. J'ai été bouleversé. Cela dit, mon imaginaire de metteur en scène ne pouvait me faire défendre qu'un innocent. C'était ma limite. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MAROUSSIA DUBREUIL

Laetitia Dosch en avocate des causes perdues

L'actrice signe un premier film foutraque et attachant sur l'histoire d'un chien menacé d'euthanasie

LE PROCÈS DU CHIEN

On se souvient de la première fois qu'on a vu Laetitia Dosch, c'était dans *La Bataille de Solferino* (2013), le premier long-métrage de Justine Triet : la cinéaste y saisissait brillamment ses allures de jeune femme ontologiquement débordée, par l'époque, par tout ce qu'elle avait à faire, par le torrent de pensées qui semble toujours l'assaillir. Un peu dans la lune, un peu angoissée, un peu consciente de tout ça et en jouant juste assez pour que ce soit beau à regarder – s'il fallait lui trouver un modèle d'exquise maladresse, ce serait Diane Keaton.

Depuis ce rôle, les films, les pièces et les beaux rôles s'enchaînent à un rythme imperturbable. En 2018, la voilà qui met en scène un spectacle, *Hate*, sa très remarquée « tentative de duo avec un cheval » : sur scène, elle est nue et soliloque auprès d'un majestueux cheval blanc. Le spectacle donnait la direction de son désir d'actrice. Une envie de jouer avec autre chose que des humains, d'accorder son jeu sur une vraie altérité.

Désir de chaos

Désir prolongé avec *Le Procès du chien*, son premier long-métrage présenté à Cannes dans la section Un certain regard, et heureux gagnant d'une (assez prévisible) Palm Dog. Inspiré d'un fait réel, l'histoire se situe à Lausanne où Dosch est Avril, une avocate spécialisée dans les causes perdues. Lassée de ses échecs, elle se fait la promesse de gagner sa prochaine affaire qui se trouve être la défense d'un chien, Cosmos, multirécidiviste qui a mordu une femme au visage et, ce faisant, doit se faire euthanasier. Une décision que refuse son maître mal voyant, Dariuch (François Damiens, acteur très canin).

Motivée par cette affaire et décidée à ce que son client échappe à la peine capitale, Avril va donner à ce procès une ampleur médiatique ouvrant sur un maelström d'arguments et de contre-arguments.

Le film finit par ne ressembler à rien de connu, échappant à tous les formatages qui le menaçaient

Le pauvre Cosmos, qui n'avait rien demandé, se voit traité comme un justiciable comme un autre, l'objet de tous les délires discursifs de la part des deux camps. Comme si ce grand capharnaüm ne suffisait pas, Laetitia Dosch ne cesse de développer les sous-intrigues : une romance avec le maître-chien (Jean-Pascal Zadi), un très jeune voisin qui tente d'échapper à son foyer violent, Metoo et l'écologie s'invitant à la table des discussions – et si Cosmos était un chien misogyne ?

Dans *Le Procès du chien*, deux envies se rentrent dedans : le désir de pédagogie et de clarté, ouvrant sur une grande dissertation juridico-philosophique. Qui est le chien pour l'homme ? De l'autre, on devine un tout aussi sincère désir de chaos, de remplir le film de personnages désaccordés, d'acteurs qui n'ont pas l'habitude de se croiser : Damiens, Zadi, le chien, Anne Dorval, génialement excessive, en grande avocate aux airs trumpiens. Entre le chaos et la pédagogie, le film se perd un peu, mute en procès d'une époque qui judiciarise tout et n'importe quoi, où l'on débat de tout, n'importe comment, où tous les sujets s'emmêlent et font des nœuds.

Dans son grand brouillon, le film finit par ne ressembler à rien de connu, échappant à tous les formatages qui le menaçaient, inventant quelque chose de sincèrement foutraque, à mi-chemin entre le film pédagogique, un genre qui a pu exister à Hollywood dans les années 1950 et auquel il fait penser, et le portrait de sa cinéaste-actrice, débordée par tout ce qu'elle a à nous dire et ne souhaitant pas forcément faire le tri entre tous ses désirs. C'est à la fois sa limite mais surtout son charme : l'originalité de l'actrice se transvase en originalité de réalisatrice.

Et puis il y a ce dernier plan, très simple, qui attrape le cœur, l'image même de ce premier degré permanent, cette sorte d'innocence enfantine avec laquelle Dosch sent et filme les choses, met ici face à face le silence des animaux et la coupable cacophonie des hommes. ■

MURIELLE JOUDET

Film français de Laetitia Dosch. Avec Laetitia Dosch, François Damiens, Jean-Pascal Zadi (1 h 25).

CINÉMA

« Beetlejuice Beetlejuice » domine le box-office américain

Il a fallu attendre trente-six ans pour la voir revenir sur les écrans, mais la comédie de Tim Burton *Beetlejuice Beetlejuice* a connu un début exceptionnel samedi 7 et dimanche 8 septembre au box-office nord-américain, empochant 110 millions de dollars (99,7 millions d'euros), selon les chiffres d'Exhibitor Relations publiés dimanche. – *(AFP.)*

MUSIQUE

Les Country Music Awards snobent l'album de Beyoncé

Beyoncé n'est toujours pas la bienvenue aux Country Music Awards, dont l'annonce des nominations, lundi 9 septembre, a été marquée par l'absence de *Cowboy Carter*, album à la tonalité country revendiquée. En 2016, la chanteuse avait été victime de racisme après avoir joué sa chanson country *Daddy Lessons* lors des récompenses de la Country Music Association, expérience en grande partie à l'origine de l'écriture de *Cowboy Carter*. – *(AFP.)*

Le Monde
MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2024



Beetlejuice (Michael Keaton). WARNER BROS.

Tim Burton réanime ses créatures

Tourbillonnant, le film de l'Américain se perd parfois dans ses intrigues

BEETLEJUICE BEETLEJUICE

Le mot *Beetlejuice* est un peu la madeleine de Proust gothique de celles et ceux qui découvrirent, adolescents, le film de fantômes qui révéla Tim Burton à la fin des années 1980. Forcément, le second volet, *Beetlejuice Beetlejuice*, du même cinéaste, qui arrive en salle trente-six ans après *Beetlejuice*, a de quoi mettre en appétit.

Revoir la maison blanche au toit pointu, intacte, dominant la petite ville miniature et proprette de Winter River a quelque chose de rassurant et ravive des souvenirs : *Beetlejuice* démarrait avec l'histoire d'un couple parfait, Adam (Alec Baldwin) et Barbara Meitland (Geena Davis), qui pensaient avoir la vie devant eux. A tort, puisqu'un bête accident de voiture les tua sur le coup.

Leur charmante demeure fut vendue à une autre famille, les Deetz, Delia (Catherine O'Hara), son mari, Charles (Jeffrey Jones), et leur fille un peu perchée, Lydia (Winona Ryder). Devenus fantômes, Adam et Barbara ne supportèrent pas leur présence et décidèrent de mener la vie dure aux occupants, d'abord par leurs propres moyens, inefficaces, puis avec l'aide d'un bio-exorciste, le fameux Beetlejuice (Michael Keaton). Il suffit de prononcer son nom trois fois, et il apparaît…

Monstre décapité

Magie du cinéma, et du maquillage, Michael Keaton reprend avec verve le rôle du démon, cheveux hirsutes et costume à grosses rayures, dans *Beetlejuice Beetlejuice.* Dévoilé en ouverture de la Mostra de Venise, le 28 août, le film se concentre sur la famille Deetz, tout particulièrement sur les femmes, avec les mêmes comédiennes, Winona Ryder et Catherine O'Hara, retrouvant leurs personnages. Devenue adulte, Lydia est animatrice d'un talk-show de spiritisme. Toujours à cran, elle est persuadée d'avoir des visions de Beetlejuice, et elle a le plus grand mal à communiquer avec sa fille, Astrid (Jenna Ortega),

Quant au père, Charles, incarné par Jeffrey Jones en 1988, il ne joue plus dans le deuxième opus, probablement parce que l'acteur a été reconnu coupable d'agression sexuelle sur mineur en 2010. Dans *Beetlejuice Beetlejuice*, un petit flash-back en dessin animé nous apprend que Charles est mort lors d'une expédition en mer, la tête avalée par un requin. Puis son personnage rôde durant tout le film sous l'apparence d'un monstre sanguinolent, décapité…

> **Michael Keaton reprend avec verve le rôle du démon, cheveux hirsutes et costume à grosses rayures**

On peut compter sur l'imaginaire débordant de Tim Burton, qui a créé de nouveaux protagonistes : Monica Bellucci, qui incarne une méchante, nous apparaît coupée en petits morceaux, réparant son corps et sa beauté *dark* à coups d'agrapheuse ; Willem Dafoe joue un acteur de seconde zone qui se réincarne dans l'au-delà en policier, etc.

Les mille péripéties du film auraient pu former un opéra de morts vivants, mais le cinéaste a une fâcheuse tendance à bâcler le récit, dénouant les imbroglios dans un rythme effréné qui donne le tournis. De fait, le scénario est plus que rempli : Lydia finit par accepter de se marier avec le producteur de son émission, Rory (Justin Theroux), lequel lui met une forte pression, ce que réprouve sa fille, Astrid. Celle-ci prend le large, va vivre une aventure amoureuse, puis se retrouve en grave danger. A contrecœur, sa mère fait appel à Beetlejuice pour la sortir d'affaire. Lequel pose ses conditions, bien sûr.

Nous voici en route vers l'enfer, figuré par un réseau ferroviaire souterrain où l'ambiance est à la fois lugubre et festive, ravivant l'esprit disco de l'émission de variétés américaine « Soul Train ». Une belle idée, donnant lieu à un show sur le quai, les danseurs invitant les morts à embarquer pour l'au-delà. Mais la scène est sous-exploitée, comme étouffée sous d'autres intrigues, lesquelles explosent comme des pop-up le moment venu. ■

CLARISSE FABRE

Film américain de Tim Burton. Avec Michael Keaton, Winona Ryder, Jenna Ortega (1 h 44).

Un trajet macabre en train pour New Delhi

Nikhil Nagesh Bhat orchestre une suite de scènes d'action, entre arts martiaux et jeux vidéo

KILL

Quatrième long-métrage réalisé pour le cinéma par Nikhil Nagesh Bhat, *Kill* vient apporter sa contribution à un mouvement qui semble définir un certain courant du cinéma indien contemporain : celui d'une sorte de nihilisme sentimental. La violence y est extrême, à la fois intensifiée par divers éléments mélodramatiques, mais aussi tempérée par un humour un peu bizarre, en décalage avec une brutalité restituée sans filtre. Le principe d'un récit de série B reposant sur quelques rudiments d'intrigue est, par ailleurs, ici, essentiellement ludique.

Il faut plonger divers personnages dans une situation qui imposera tout à la fois un enfermement de l'action, une limitation des péripéties et une chorégraphie particulière ; et puis tirer tout le parti pris possible de cette contrainte pour parvenir à un film d'une heure quarante-cinq en organisant le dépassement, par l'invention figurative et plastique, du postulat d'origine.

Amrit, officier des forces spéciales, tente de rattraper la jeune fille dont il est amoureux, mais qui est promise à un autre, en prenant le train pour New Delhi, à bord duquel elle se trouve avec sa famille. Les prémices mélodramatiques sont donc posées dans les premières minutes. Une bande de pilleurs de train s'empare des compartiments, se met à dévaliser et à brutaliser les voyageurs. Au héros de démontrer sa capacité à mériter la femme qu'il aime.

Kill est une longue suite de scènes d'action, parfois réjouissantes, de combats au corps à corps, déployées dans l'espace réduit et longiligne des wagons. Coups de poing, de pied, meurtres à l'arme blanche et jets de sang par hectolitres s'enchaînent au fur et à mesure des tentatives du héros décidé à sauver sa bien-aimée, jusqu'à ce qu'un événement ne transforme ses talents en pure rage meurtrière. On devine le film inspiré tout à la fois par un demi-siècle de productions d'arts martiaux et par les codes du jeu vidéo.

Cruauté inventive

La cruauté macabre et inventive d'un film où le héros pend, tels des trophées, les cadavres de ses ennemis, se nourrit d'une maîtrise indiscutable du montage et du rythme, évitant ainsi le risque d'une certaine monotonie, tant il devient vite apparent que le film ne sortira pas de la route qu'il s'est tracé. La surhumanité du personnage principal n'est jamais vraiment questionnée. Des touches d'humour, de temps en temps, viennent perturber un mouvement totalement programmé.

Notamment lorsque les malfrats, d'une brutalité incroyable, se mettent à pleurnicher devant l'inéluctabilité létale du justicier solitaire. De même lorsque l'on découvre que des policiers s'étaient assoupis dans un wagon en queue de train et n'avaient pas compris que l'enfer se déchaînait à quelques mètres de leur compartiment. Cette manière tout à la fois de surenchère et d'ironie empêche véritablement de prendre le film totalement au sérieux. ■

JEAN-FRANÇOIS RAUGER

***Film indien de Nikhil Nagesh Bhat.** Avec Laksh Lalwani, Raghav Juyal, Tanya Maniktala (1 h 45).*

Quand l'âge de pierre passe sur grand écran

Le dessinateur Jul adapte, avec Jean-Paul Guigue, sa BD à succès en film d'animation

SILEX AND THE CITY

Au terme d'un impérial cheminement – une série en bande dessinée à gros succès (Dargaud, 2009), puis une adaptation, diffusée sur Arte, à non moins gros succès (2012-2017) – *Silex and the City*, récit philosophique et désopilant de l'âge de pierre qui parle en réalité de notre époque, arrive sur le grand écran. Au cœur de ce microcosme, son auteur, Jul, alias Julien Berjeaut, 50 ans, auteur de BD et dessinateur de presse, apparaît comme un phénomène à part entière. Dessinateur à 10 ans, élève de l'Ecole normale supérieure (ENS) de Fontenay-Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), agrégé d'histoire, enseignant d'histoire chinoise à l'ENS, cet homme-là va visiblement très vite, et avec une grande soif de décloisonnement.

Cette vitesse, presque déraisonnable au cinéma, se retrouve dans le film qu'il signe avec Jean-Paul Guigue. La simplicité naïve du dessin y est compliquée par une redoutable propension au calembour et au registre référentiel (philosophique, cinématographique, historique et politique), qui fusent ici à un rythme tel que l'esprit d'un adulte raisonnablement constitué peine à suivre. Le comique, non moins frénétique mais au charme duquel succombent grands et petits, emporte toutefois le morceau.

L'histoire est centrée sur la famille Dotcom, au sein de laquelle un sourd conflit relatif à la liberté de la première oppose l'adolescente Web à son père, professeur de chasse de son métier. Et ce qui doit arriver arrive : accompagnant, malgré les objurgations paternelles, en grotte de nuit son nouveau copain, l'artiste contemporain Rahan de la Pétaudière, à une fête où il y aura *« les mammifères les plus canons de la préhistoire »*, Web y consomme des substances illicites qui la plongent dans un profond coma. Consulté par le paternel, un puissant sorcier l'envoie récupérer sa fille, dont l'esprit divague dans un lointain futur.

Casting de voix démentiel

C'est ainsi que le tandem se retrouve en peau de bête et assez peu lavés dans l'entrepôt d'une marque de bricolage suédoise, le bien connu Kamelota, où la direction, tétanisée par leur apparition dans le showroom, les prend pour un couple de *« designers décroissants »* mandatés par la direction centrale pour donner un nouveau look à la marque. Le récit étant temporairement pris en charge par de la prise de vues réelles, nos deux héros, auxquels notre époque n'inspire qu'une saine défiance, finissent par s'en retourner à l'âge de pierre, emportant par inadvertance ché coudée avec eux. Faramineuse intrigue où semblent se télescoper *2001. L'Odyssée de l'espace* (1968), de Stanley Kubrick, et *Les Visiteurs* (1993), de Jean-Marie Poiré.

Ajoutons un casting de voix démentiel, dans lequel François Hollande et Julie Gayet interprètent des bactéries, Denis Ménochet le docteur Poulpot… La fantaisie est aux commandes et il n'y a qu'à se laisser conduire. ■

JACQUES MANDELBAUM

Film d'animation français de Jul et Guigue (1 h 20).

Les « temps modernes » de l'assurance-chômage

Le documentaire décortique les périls qui guettent le dispositif de protection sociale

L'EFFET BAHAMAS

L'« effet Bahamas » serait ce mystérieux phénomène qui conduirait les chômeurs à aller se dorer la pilule sous les tropiques, avec l'argent de la caisse d'assurance-chômage. Prenant le contrepied du cliché, *L'Effet Bahamas*, d'Hélène Crouzillat, est une plongée sans masque ni tuba dans les méandres de l'Unedic, qui gère les droits des chômeurs de manière paritaire, dans le cadre de négociations entre le patronat et les syndicats de salariés.

Ce documentaire ludique décortique les enjeux complexes d'un dispositif devenu de plus en plus restrictif au fil des réformes, depuis la fin des années 1970. Aujourd'hui, il est admis qu'un chômeur sur deux n'est pas indemnisé.

Fils de laine de couleur

L'une des pièces centrales du film est une installation qui ne déparerait pas dans un centre d'art ou sur une scène de théâtre. Sur un mur rempli d'articles de presse et de chiffres, la réalisatrice fixe des engrenages à l'aide d'un tournevis. Puis elle y fait circuler des fils de laine de couleur différente, de manière à faire comprendre les flux de recettes et de dépenses. Il y a le fil rouge pour les cotisations sociales, lesquelles transitent par diverses caisses avant d'être redirigées à Pôle emploi, lequel verse l'argent aux chômeurs.

Le fil noir symbolise la CGS (contribution sociale généralisée), prélevée sur la fiche de paie. Enfin, le fil jaune marque la présence des acteurs privés, lesquels sont entrés dans la mécanique en achetant de la dette (de l'Unedic), garantie par l'Etat, pour ensuite l'investir sur les marchés financiers.

Ces emprunts permettent à l'Unedic, déficitaire, d'assurer l'indemnisation des chômeurs. Mais à quel prix ? Des agences de notation évaluent désormais la capacité de l'Unedic à honorer ses remboursements. De fait, la pression sur les économies à réaliser ne va-t-elle pas s'accentuer ? La réalisatrice actionne les fils, et voici qu'apparaît un tableau des « temps modernes » de l'assurance-chômage à la Chaplin.

On voit aussi Hélène Crouzillat tenter, en vain, d'interviewer un ancien directeur de l'Unedic à la sortie d'une négociation. D'autres experts ont accepté de prendre la parole, Denis Gravouil, de la CGT, Mathieu Grégoire, sociologue, Rose-Marie Péchallat, retraitée de Pôle emploi, etc.

Autre péril : l'Etat, sous l'impulsion d'Emmanuel Macron, depuis 2018, n'a cessé de resserrer son étau sur l'Unedic, notamment en fixant des objectifs de négociations. Comme si l'assurance-chômage n'était plus l'affaire du patronat et des syndicats. ■

CLARISSE FABRE

***Documentaire français d'Hélène Crouzillat** (1 h 35).*

Au Tibet, passes d'armes autour d'un fauve piégé

Le film, où un léopard des neiges, créature numérique, est confrontée à des acteurs réels, est le dernier du cinéaste Pema Tseden, décédé en 2023



Image extraite du film « Le Léopard des neiges », de Pema Tseden.
ED DISTRIBUTION

LE LÉOPARD DES NEIGES
■■□□

Alors que ses films trouvaient un débouché en France, et qu'il obtenait une reconnaissance internationale, le cinéaste Pema Tseden (*Tharlo. Le berger tibétain*, 2018 ; *Jinpa, un conte tibétain*, 2020), Tibétain de nationalité chinoise, est mort le 8 mai 2023, à l'âge de 53 ans. Il s'est éteint en plein tournage, d'un arrêt cardiaque provoqué par le mal aigu des montagnes, syndrome dû à une trop rapide montée en altitude.

Pivot de l'émergence, au début des années 2000, d'un cinéma spécifiquement tibétain, ses films imprégnés par la culture locale se distinguent par leur animisme rêveur, aux contours flottants, peu courants au regard de la production chinoise. Avant de prendre une caméra, Tseden, auteur de nouvelles, eut une carrière littéraire, ce qui semble avoir complètement décomplexé son rapport à l'outil cinéma. Ainsi n'eut-il jamais peur de réinventer un langage filmique bien à lui féru des débrayages formels et narratifs, où chaque plan est un terrain d'expérience.

Le Léopard des neiges, sa dernière œuvre achevée (en postproduction au moment de son décès), témoigne une nouvelle fois de ce goût de l'hybridation formelle. Une équipe de reportage télé débarque dans une province reculée du Tibet, attirée là par un bon sujet. En effet, un léopard des neiges s'est glissé dans l'enclos d'une ferme familiale pour y tuer une dizaine de moutons. Fou furieux, l'aîné compte bien faire la peau à l'animal, une espèce classée protégée, et le tient en captivité tant que l'Etat ne lui propose pas d'indemnisation. Son frère cadet, jeune moine bouddhiste passionné de photographie animalière, s'interpose en défense du fauve piégé.

Chœur querelleur

Autour de ce contentieux entre l'homme et l'animal, Pema Tseden confronte les différents points de vue d'une assemblée de personnages, variant les distances vis-à-vis de l'événement, du sujet le plus viscéralement impliqué au plus extérieurement administratif. Cela commence dès les premières scènes dans l'habitacle de la voiture transportant l'équipe télé, qui discute en mélangeant le chinois et le tibétain, signe des provenances de chacun et déjà jeu de distances entre langue officielle et régionale, centre et périphérie. En face, la famille d'éleveurs se révèle tout aussi fracturée par la pyramide des âges et des vocations.

D'autres intervenants vont complexifier le tableau : une équipe de la protection animale dépêchée sur place, puis deux agents de police venant faire respecter la loi. A

Pema Tseden orchestre une bascule constante entre des blocs de naturalisme et d'onirisme

travers ce chœur querelleur, Pema Tseden traite de la façon dont la juridiction centrale s'impose aux cultures périphériques – la protection animale décrétée d'en haut venant ici remettre en cause l'entente cordiale et séculaire entre fauves et bergers des montagnes.

Pour raconter cela, Pema Tseden orchestre une bascule constante entre des blocs de naturalisme et d'onirisme. Dans les premiers, emboîtant le pas à des reporters, le film capte le conflit à chaud qui anime tout ce petit monde. Si les longues prises à l'épaule impressionnent, le dispositif du « film dans le film » n'est pas forcément le plus léger, ni le moins redondant, pour dire la détresse paysanne, surtout s'assimilant en tribune ouverte aux personnages pour délivrer leur message face caméra. *Le Léopard des neiges* se charge ainsi d'un discours sur l'image médiatique dont il n'avait pas forcément besoin.

Bien plus intéressantes s'avèrent les séquences subjectives qui, en pointillé, s'infiltrent dans les souvenirs du moine, le seul personnage qui entretienne une relation « personnelle » avec le léopard. Ces passages, détachés formellement du reste, troquent la couleur pour un noir et blanc soyeux, tandis qu'un flottement fantasmagorique et une économie de paroles leur donnent une allure de conte. Ce qu'installe alors Pema Tseden, en adéquation avec la croyance bouddhiste, c'est une porosité des règnes, un partage de conscience entre l'homme et l'animal, qui influe sur la texture même des images, tout à coup plus étranges, plus « intérieures » – et ce grâce à la photographie en apesanteur de Matthias Delvaux.

Ainsi, pour ce qui concerne la figuration du léopard, le cinéaste n'a pas recours à un animal dressé, mais à une créature animée numériquement, l'une des plus belles vues au cinéma. Non parce qu'elle serait « plus vraie que nature », mais parce qu'elle transporte dans sa mobilité surréelle un peu de l'étrangeté du songe. Ici, la réalité conserve le grain du rêve, et le rêve l'écho atténué de la réalité. ■

MATHIEU MACHERET

Film chinois de Pema Tseden. Avec Tseten Tashi, Jinpa, Ziki Xiong (1 h 49).

LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

	Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées (*)	Nombre d'écrans	Evolution par rapport à la semaine précédente	Total depuis la sortie
Le Comte de Monte-Cristo	11	298 481	735	↓ – 1 %	8 000 543
Jamais plus	4	151 854	600	↓ – 28 %	1 013 667
Emilia Perez	3	149 834	625	↓ – 1 %	598 649
A l'ancienne	1	101 272	511		101 272
Deadpool & Wolverine	7	99 281	492	↓ – 36 %	3 541 293
Alien : Romulus	4	91 367	743	↓ – 37 %	1 011 415
Un p'tit truc en plus	19	82 962	505	↓ – 22 %	10 530 258
Moi, moche et méchant 4	9	73 053	588	↓ – 46 %	4 231 106
Vice-versa 2	12	52 373	546	↓ – 43 %	8 304 102
Tatami	1	46 774	145		46 774
Trap	5	45 164	445	↓ – 36 %	862 577
Blink Twice	3	44 440	259	↓ – 23 %	219 232
A son image	1	43 345	207		43 345
Golo & Ritchie	4	41 664	311	↓ – 29 %	366 279
Le Roman de Jim	4	41 444	660	↓ – 14 %	333 890

AP : avant-première
Source : « Ecran total »
* Estimation
Période du 4 au 8 septembre inclus

Un état d'inertie s'abat cette semaine sur la fréquentation, dont les équilibres établis ne varient pas en l'absence de prétendants sérieux. *Le Comte de Monte-Cristo*, superproduction patrimoniale à la française, se maintient logiquement en tête de classement, même avec l'étiage réduit de 298 481 spectateurs supplémentaires sur les 8 millions déjà conquis. La romance de la seconde chance *Jamais plus*, où Blake Lively doit choisir entre deux princes charmants, s'accroche à la deuxième marche avec 151 854 billets vendus qui, en quatre semaines, propulsent le film au-delà du million d'entrées. *Emilia Perez*, l'exubérant *musical* mexicain de Jacques Audiard, est le seul à s'inviter dans le trio de tête en convainquant 149 834 curieux supplémentaires. Un peloton de blockbusters, parmi lesquels *Deadpool & Wolverine* et *Alien : Romulus*, ont amorcé leur phase de descente en passant au-dessous des 100 000 entrées par semaine. L'outsider *Trap*, dernière fiction à suspense du disciple hitchcockien M. Night Shyamalan, se défend plutôt bien en rassemblant 862 577 spectateurs. Deux films d'auteur s'offrent de très respectables démarrages : *Tatami*, dont le match de judo irano-israélien s'attire un parterre de 46 774 spectateurs, tandis qu'*A son image*, concentré d'histoire corse de Thierry de Peretti, en fait frissonner 43 345.

Un teen movie entre France et Allemagne

Claire Burger interroge l'engagement amoureux et politique de deux adolescentes

LANGUE ÉTRANGÈRE
■■□□

Tout le film de Claire Burger *Langue étrangère* tourne autour d'un travail sur les mots, avec profondeur et légèreté. Comme si le langage était le moteur du récit et pouvait permettre de détourner les clichés sur les rapports franco-allemands, voire de sonder quelques questions d'une actualité brûlante, comme la montée de l'extrême droite dans les deux pays. La réalisatrice et scénariste, née en 1978 à Forbach, en Moselle, à la frontière franco-allemande, sait de quoi elle parle.

Déjà, notons le titre, *Langue étrangère* : de quoi s'agit-il ici ? De cet organe buccal qui sert à goûter, à embrasser ? Ou de l'allemand que maîtrise mal Fanny (Lilith Grasmug), lycéenne strasbourgeoise venue passer quelques jours chez une correspondante allemande, Lena (Josefa Heinsius), qui vit à Leipzig avec sa mère (Nina Hoss) ? Les deux, bien sûr ! On pourrait aussi disséquer la fameuse expression « couple franco-allemand », qui, en France, fait aussitôt penser non pas à l'amour, mais à la politique de coopération entre les deux anciens pays ennemis. Dans le film, Lena note qu'en Allemagne on parle d'*« amitié franco-allemande »* (*« Freundschaft »*, dit-elle), et non de couple.

Voilà un teen movie, avec une touche LGBT, l'attirance entre Lena et Fanny agissant comme le détonateur de nouvelles aventures. Car la jeune Française, plutôt timide et mal dans sa peau, invente parfois des choses pour se rendre intéressante. C'est parce qu'elles ont envie de passer du temps ensemble que les deux jeunes filles vont explorer notamment les bars militants, *« antifas »*, à Strasbourg, dans des scènes fugaces mais crédibles – les deux actrices sont formidables.

Centré sur les deux ados, le scénario permet d'explorer leur vie amoureuse, leur rapport à l'histoire, lors d'une scène tournée au lycée, leur envie de s'engager et de passer à l'action, pourquoi pas du côté des black blocs, à Strasbourg, déclenchant l'inquiétude des parents de Fanny – interprétés par Chiara Mastroianni et Jalal Altawil, acteur syrien –, issus de la gauche.

Récit vif et percutant

Le tableau sur l'adolescence pourrait être discuté. Les jeunes Allemands semblent plus bienveillants que les Français, plus matures aussi, et plus doués en langues étrangères – ça, ce n'est pas un scoop. Le film livre un récit vif et percutant, même si le scénario, coécrit avec Léa Mysius, charge un peu trop la barque du côté des « darons » et de leurs déboires conjugaux. Mais Nina Hoss révèle ici tout son talent comique.

Langue étrangère invente, surtout, un langage amoureux des plus réjouissants, où chacun et chacune est en droit de négocier ce qu'il a envie, ou pas, de faire. Lors d'une soirée, à Leipzig, Fanny veut bien embrasser un garçon, mais pas dans une chambre. Lena fait passer le message au copain, un accord est trouvé. Suivront des baisers brûlants, comme quoi le consentement et l'érotisme peuvent aller de pair. ■

CLARISSE FABRE

Film allemand, belge et français de Claire Burger. Avec Lilith Grasmug, Josefa Heinsius, Nina Hoss, Chiara Mastroianni, Jalal Altawil (1 h 41).

Le regard poignant et drôle d'un orphelin après le 11-Septembre

Cédric Aussir réussit l'adaptation du roman de Jonathan Safran Foer

FRANCE CULTURE
À LA DEMANDE
PODCAST

C'est l'histoire d'un enfant qui part enterrer son père, sauf que le cercueil est vide, et pour cause : il se trouvait dans le World Trade Center le 11 septembre 2001 et fut l'une des près de 3 000 personnes victimes des attaques djihadistes les plus meurtrières des Etats-Unis.

C'est l'histoire d'un enfant facétieux et merveilleux, *« collectionneur de pierres semi-précieuses, de papillons morts de mort naturelle, de cactées miniatures et de souvenirs des Beatles »*, mais un enfant pétri d'angoisses et de culpabilité de ne pas avoir osé décrocher le téléphone quand son père a appelé depuis les tours jumelles en feu.

Une histoire terriblement bouleversante, écrite par l'un des auteurs américains les plus brillants de sa génération, Jonathan Safran Foer, et publiée en 2005 avant d'être traduite en français l'année suivante sous le titre *Extrêmement fort et incroyablement près* (L'Olivier) puis adaptée au cinéma en 2012. Et c'est cette adaptation (pourtant largement ratée, selon nombre de critiques) qui a longtemps (pour des raisons de droits) empêché Cédric Aussir de s'en saisir. Mais peu importe aujourd'hui.



Le World Trade Center, à New York, le 11 septembre 2001.
HUBERT MICHAEL BOESL/DPA PICTURE-ALLIANCE VIA AFP

Ton juste

D'abord parce que, fin lecteur (il a signé plusieurs adaptations remarquables de Balzac), Cédric Aussir a saisi le sens et l'essence de l'œuvre de Foer. Ensuite parce qu'il a trouvé le ton juste pour nous la restituer, grâce notamment à une utilisation particulièrement pertinente de la musique (merci Leonard Cohen, Asaf Avidan et Yom) et à un casting exceptionnel.

Pour *« gagner du temps »* (rappelons que le roman compte quelque 450 pages dans sa version française), Cédric Aussir a eu l'ingénieuse idée de glisser des résumés dans le générique de chaque épisode. Mais ce qui fait la force de son adaptation est d'avoir choisi de tout faire passer par la voix d'un enfant de 9 ans, incarné par Edgar Cemin, dont il faut, dit-il (et à raison), saluer *« la performance et la diction incroyables »* au point qu'il semblerait impossible qu'aucune autre voix française ne puisse désormais incarner le jeune Oskar Schell : *« L'auditeur est avec lui tout le temps : c'est son point de vue, son regard, et c'est ça qui est poignant et drôle. »*

D'ailleurs, à écouter Cédric Aussir, si généreux et si pudique, on sent l'émotion qui le saisit encore, alors même que nous sommes à des années-lumière de sa lecture et à plusieurs mois du tournage qui a eu lieu lors des vacances de la Toussaint 2023. On sent les larmes qui risqueraient de déborder, tant cette histoire le touche, intimement. Tant il y tient, et nous aussi.

Qu'y a-t-il dans l'enfance qui fascine et émeut autant le réalisateur et qu'il arrive si bien à rendre ?

Episode 1. C'est donc l'histoire d'un enfant qui va enterrer son père adoré, alors même que le cercueil est vide. Un enfant qui se souvient de leurs conversations, de leur complicité. Un enfant qui voit sa mère si belle en cette journée si triste. Un enfant aux semelles de plomb qui, un an après *« le pire jour »* (sous la plume de Foer, les attentats du 11-Septembre ne seront désignés que par euphémisme), développe tout un tas de phobies et se met en quête d'une serrure qui correspondrait à une clé trouvée, dont il tente de se persuader qu'elle résoudra le mystère de la disparition de son père.

Emotions contradictoires

Pour protéger sa mère et sa grand-mère (incarnées par Sarah Le Picard et Geneviève Mnich), Oskar se met à mentir, invente même un *« googleplex de mensonges »* (il faut dire combien la langue de Foer, merveilleuse de trouvailles, se fait ici si bien entendre), et embarque un voisin dans sa quête impossible (épisode 3). Terriblement lucide malgré son âge (*« la vie est une difficulté insurmontable »*), hypersensible, Oskar Schell est traversé par des émotions contradictoires (tristesse, bonheur, colère, amour, culpabilité, joie, honte), et nous avec.

Se dire alors que, un jour, il faudra se résoudre à lui poser vraiment la question, à creuser davantage : qu'y a-t-il dans l'enfance qui fascine et émeut autant Cédric Aussir et qu'il arrive si bien à rendre ? – que l'on songe à son adaptation de *Pinocchio* (2022), par exemple. En attendant, (ré)écouter son travail, extraordinairement fort et incroyablement près. Redire alors et à quel point sa réalisation est remarquable. Que, de même que Jonathan Safran Foer avait réussi à écrire l'irracontable, Cédric Aussir est parvenu à faire entendre l'inaudible. Mieux, à en offrir une expérience sensible d'une bouleversante beauté. ■

ÉMILIE GRANGERAY

Extrêmement fort et incroyablement près, *réalisé par Cédric Aussir d'après le roman de Jonathan Safran Foer (Fr., 2024, 5 × 28 min).*

David Chase, créateur de la série « Les Soprano », passe sur le divan

Le père de « la meilleure série de tous les temps », est l'objet d'un documentaire

MAX
À LA DEMANDE
DOCUMENTAIRE

Il y va à reculons, le dos un poil voûté et l'air bougon. David Chase n'aime pas parler de lui, encore moins devant une caméra. Mais pour HBO, la chaîne qui, en 1998, a validé le pilote de la série *Les Soprano*, il se prête à l'exercice et se soumet, avec une amabilité tout en retenue, aux questions du documentariste Alex Gibney, dans une mise en scène dont Chase remarque très vite qu'elle ressemble au cabinet du docteur Melfi, la psychiatre interprétée dans la série par Lorraine Bracco.

Pour les chanceux qui ne l'ont pas encore vue, Melfi est la psychiatre dont Tony Soprano, un mafieux à l'ancienne du New Jersey, pousse la porte pour soigner ses crises d'angoisse. La cure durera six saisons, et dix-sept ans après son ultime épisode – un des « final » les plus débattus –, la série continue de truster la première place du classement des meilleures séries de tous les temps.

Mystère d'un succès

Wise Guy (« gangster », dans l'argot local) *: David Chase and the Sopranos* tente de percer le mystère de ce succès en interrogeant son créateur mais aussi les cadres de HBO qui ont soutenu le projet, ainsi que les acteurs qui en ont interprété les personnages. A ces témoignages de premier plan, il ne manque que celui de James Gandolfini, inoubliable Tony Soprano, emporté par une crise cardiaque en 2013. David Chase en parle mieux que personne, conscient de ce que leurs trajectoires ont eu de similaire, à commencer par leur enfance dans le New Jersey et un succès venu sur le tard.

Etudiant médiocre, David Chase découvre Godard et le cinéma à l'université, dont il sort avec une idée fixe, *« faire un putain de film »*. Ce film ne vient pas et, comme il faut bien gagner sa vie, c'est à la télévision que Chase se fait un nom. Mais l'homme est têtu, et *Les Soprano* naissent d'abord sous la forme d'un scénario de film avant d'être repensés en série. La fortune du projet, qui dépeint le déclin de l'Amérique à travers la panique morale d'un gangster de banlieue, est plus qu'incertaine. Même Chase, lors du tournage du pilote, n'est pas tout à fait convaincu. Mais HBO laisse faire et ça prend, dans des proportions délirantes.

Le documentaire saisit ce moment où la liberté créative et un certain goût du risque ont permis que s'ouvre un âge d'or des séries

L'intérêt de ce documentaire est de saisir ce moment où la liberté créative et un certain goût du risque ont permis que s'ouvre un âge d'or des séries qui n'a aujourd'hui plus d'équivalent. Après *Oz* et *Sex and the City*, *Les Soprano* viennent enrichir un catalogue qui se singularise par son audace et sa modernité. La pop culture monte d'un cran dans l'estime des critiques, dont le documentaire rappelle avec humour à quel point elles furent dithyrambiques.

Cet enthousiasme général et la grande tendresse avec laquelle les membres de « la famille » Soprano évoquent cette période de leur vie contrastent avec la froideur de David Chase, qui semble dissimuler une frustration sur laquelle Alex Gibney n'arrive jamais à mettre le doigt, malgré les souvenirs de tournage. C'est peut-être le secret d'un homme qui voulait faire du cinéma et qui, pour se venger de ne pas en faire, a décidé que la télévision pouvait avoir autant d'ambition. Un *wise guy*, assurément. ■

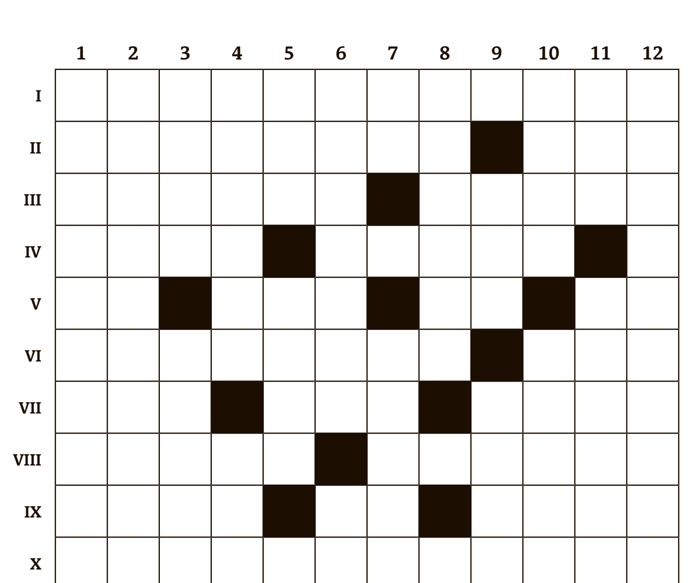
AUDREY FOURNIER

Wise Guy : David Chase and the Sopranos, *documentaire d'Alex Gibney (E.-U., 2024, 2 × 80 min).*

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 24 - 213
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur **jeux.lemonde.fr**



HORIZONTALEMENT

I. Ses lourds aplats de noir ont dû faire rêver Soulages. **II.** Dans la bénédiction papale. Réponse catégorique. **III.** Du genre passif. Surmonte les obstacles. **IV.** Suivre les lignes et même passer de l'une à l'autre. Soutenu en cas d'attaque. **V.** Article. Démonstratif. Donne le ton. Lâché par défiance. **VI.** Fondé par Philippe Néri. Entre l'étang de Berre et le delta du Rhône. **VII.** Le bruit du coup de fer. Suit et est suivi. Pointes d'étoiles. **VIII.** Ardente. Se moque ouvertement. **IX.** Arrivées parmi nous. Militaire américain. Dieu solaire sur le Nil. **X.** Evacueraient les eaux.

VERTICALEMENT

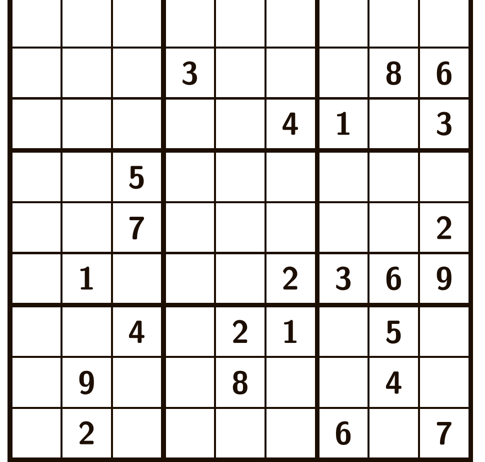
1. Son bois est imprégné de sang. **2.** Laissés et tracés, passage après passage. **3.** A bousculé le monde des transports et des affaires. Font du mal à notre belle jeunesse. **4.** Le droit et le gauche peuvent démolir. Trois points sur la rose. **5.** Gaz libre. Fils de Poséidon, père de Sisyphe. **6.** Trilogie d'Eschyle. Sortie du Chaos. **7.** Interpelle le lecteur. Se prendre pour le roi des animaux. **8.** Egalisé. **9.** Au-dessus du caïd. Manifestai par derrière. **10.** Rapprochée. En grande pompe. **11.** Accompagne la lumière au spectacle. Abondance. **12.** Reçoivent sans broncher.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 24 - 212

HORIZONTALEMENT I. Abrutissante. **II.** Moine. Etrier. **III.** Indélicate. **IV.** Die. En. Diésa. **V.** Oman. Fées. As. **VI.** Neuilly. Tort. **VII.** Nn. Pousses. **VIII.** Atypie. Is. Al. **IX.** Gela. Nua. Oie. **X.** Ereintements.

VERTICALEMENT 1. Amidonnage. **2.** Bonimenter. **3.** Rideau. Yle. **4.** Une. Nippai. **5.** Télé. Loi. **6.** Influent. **7.** Sec. Eys. UE. **8.** Stade. Siam. **9.** Artistes. **10.** Niée. Os. On. **11.** Té. Sar. Ait. **12.** Ergastules.

SUDOKU
N°24-213



			3				8	6
					4	1		3
		5						
		7						2
	1				2	3	6	9
		4		2	1		5	
	9			8			4	
	2					6		7

4	1	6	5	8	3	7	2	9
5	8	9	2	4	7	6	3	1
7	2	3	9	6	1	8	5	4
3	4	2	8	9	6	5	1	7
1	7	5	4	3	2	9	6	8
9	6	8	1	7	5	2	4	3
6	3	4	7	5	8	1	9	2
2	9	7	6	1	4	3	8	5
8	5	1	3	2	9	4	7	6

Facile
Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (`https://about.me/yangeorget`)

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) de 9 heures à 18 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71. Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; Emploi : www.talents.fr/

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037



Directrice générale
Elisabeth Cialdella

PRINTED IN FRANCE

67-69, avenue Pierre-Mendès-France 75013 PARIS Tél : 01-57-28-39-00 Fax : 01-57-28-39-26



L'Imprimerie, 79, rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France
Midi-Print, Gallargues le Montueux



Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources controlées.
Eutrophisation : PTot = 0,0083 kg/tonne de papier

Sergio Mendes

Musicien brésilien

Enfant de la baie de Rio, des illuminations de la modernité brésilienne révélées à la fin des années 1950 et suivantes, Sergio Mendes avait fini par déserter, happé par les Etats-Unis, comme beaucoup de ses confrères, après un concert donné en 1962 au Carnegie Hall, à New York, afin de promouvoir la bossa-nova. La musique « cool » de Rio se transmuta alors en un genre panaméricain, sous la houlette de Stan Getz et de Frank Sinatra. Sergio Mendes en élabora un son très nord-américain, très éclairé, d'une fraîcheur aérienne, qui n'était égal à aucun autre.

Le Brésil, vexé, lui tourna le dos, avant d'accoler à sa musique l'étiquette de *« pop américanisée »*. Il se fixa en Californie. Le Brésil s'en passait, la France l'aimait, et tout le monde était content. *« J'avais rencontré aux Etats-Unis le marché idéal, la technologie, le complément de l'inspiration romantique qui nous est naturelle »*, déclarait-il au *Monde*, lors de la sortie de son album *Brasileiro*, en 1992. Depuis *Brasil'66*, publié en 1966, avec lequel le Brésilien, né le 11 février 1941 à Niteroi, était devenu l'un des leaders mondiaux des ventes de disques, il avait avancé ses pions en mariant la bossa-nova à la pop américaine, le funk au jazz fusion. Sergio Mendes est mort jeudi 5 septembre, des suites d'un Covid long. Il était âgé de 83 ans.

Il s'était installé à Los Angeles, et fut l'une des chevilles ouvrières des allers-retours entre le jazz des crooners de la fin des années 1950 (Frank Sinatra, avec qui il partit en tournée, Bing Crosby...) et la musique du cône Sud. Fils de médecin, pianiste émérite dès ses 7 ans, il enregistre en 1961 *Dance moderno*, qui contient une relecture de *Hô-bà-lá-lá*, de João Gilberto. Il fonde le Bossa Rio Sextet avec le saxophoniste Paulo Moura.

A 19 ans, il joue avec Cannonball Adderley, envoyé spécial à Rio du département d'Etat américain, chargé des relations internationales et soucieux de l'implantation des Etats-Unis au Brésil, à l'aide du soft power culturel. Le saxophoniste l'entraîne en studio pour enregistrer *Cannonball's Bossa Nova* (Concord, 1962). Les Etats-Unis agissent comme un aimant sur les créateurs de la bossa-nova – Tom Jobim, João Gilberto et son épouse Astrud, Marcos Valle, Eumir Deodato y feront de longs séjours.

Fraîcheur irrésistible

De passage à Paris en 2015 avec la chanteuse Gracinha Leporace, épousée il y a cinq décennies, Sergio Mendes revenait pour nous sur ses années bossa et son statut de transfuge américain. *« Etudiant au conservatoire, je venais de Niteroi* [la ville qui fait face à Rio] *en bateau, il n'y avait pas encore de pont à travers la baie. On jouait au Bottles Bar de Copacabana, au Beco das Garrafas, avec Tom Jobim, Jorge Ben, Nara Leão. J'avais été émerveillé par un concert de Dave Brubeck. Art Tatum, Horace Silver étaient nos professeurs sans le savoir. On ne gagnait rien, mais il y avait un tel plaisir à jouer une musique si neuve ! »*

En 1963, Sergio Mendes enregistre *Você ainda não ouviu nada !*, sur des arrangements de Tom Jobim. Avec le Bossa Rio, il recrée les futurs classiques de la bossa-nova, tels que *Garota de Ipanema*, de Tom et Vinicius de Moraes, ou *Nanã (Coisa Nº 5)*, de Moacir Santos et Mario Telles. Et s'empare de la rythmique ultrabalancée de Jorge Ben. La modernité brésilienne est renversée le 6 avril 1964 par un coup d'Etat militaire. Ce jour-là naît le fils aîné de Sergio Mendes, Rodrigo. *« J'envoie un télégramme à son parrain, qui disait : “Le réaliste magique de Niteroi avise le tonton que l'ordre du jour est lait tiède et couche large.” Les militaires ont pensé que c'était un code. Mon ami a été jeté en prison et moi maintenu à résidence pour trois mois. J'ai alors décidé de partir aux Etats-Unis. »*

Avec Chico Batera, Rosinha de Valença et la chanteuse Wanda Sa, *Brasil'65*, édité par Capitol, fait un flop. Ses compagnons de route rentrent au Brésil, Mendes reste et rencontre, à Chicago, la chanteuse Lani Hall, qui l'entraîne en Californie, et vers le label A & M, tenu par le trompettiste Herb Alpert. Sorti en 1966, *Herb Alpert Presents Sérgio Mendes & Brasil'66* contient une version très jazz-rock de *Mas que nada*, de Jorge Ben. *« Le groupe avait une sonorité singulière, comme une marque »*, précisait Sergio Mendes. Succès immédiat, tournée mondiale. Les albums s'enchaînent – il en enregistrera trente-cinq. Il adapte, il traduit, ça swingue, et tout le monde danse et chante sur ces rythmes de jazz tropical à la fraîcheur irrésistible. Il atteint les sommets des *charts* américains en 1967 avec une version bossa de *The Look of Love*, de Burt Bacharach et Hal David.

Sergio Mendes a fait de la transformation en continu l'un de ses atouts. Sa carrière est aussi faite de ruptures. D'albums plats, dégageant un soupçon d'ennui et de lassitude pour cause de répétition. Pourtant, en 1992, il change de style (mais pas de son) en explorant le Nordeste brésilien avec l'excellent *Brasileiro* (Elektra), avec détours par le rythme afro-bahianais, où se dévoilent les talents de Carlinhos Brown, ce qui lui vaut le Grammy Award du meilleur album de musique du monde.

Mendes s'arrête ensuite pendant dix ans. *« Un jour, on sonne à ma porte, je vois un grand type noir avec une pile de disques sous le bras, les miens. Il me demande de venir participer au disque de son groupe, les Black Eyed Peas, que je ne connaissais pas. J'y suis allé, et cela a si bien fonctionné que j'ai demandé à Will.i.am de me produire un album. »*

Will.i.am mène en 2006 l'album *Timeless* de main de maître. Et le revoici passant à la moulinette du hip-hop les classiques qu'il a composés ou qu'il avait empruntés à ses congénères de la bossa. *Mas que nada*, *Berimbau*, *Samba da Bençao*, *That Heat*, etc. sont revisités par Stevie Wonder, Jill Scott, Erykha Badu, Justin Timberlake, John Legend, India Arie, Mr Vegas ou encore le surdoué de Rio, Marcelo D2. Encore une fois, on est à la fête. Après ce retour dans la course des grands vendeurs américains, Sergio Mendes savoure les lumières de Los Angeles et se réconcilie avec sa terre natale par le biais de thèmes de telenovelas.

Son dernier album, *In the Key of Joy*, en 2019, rassemble des artistes brésiliens de premier rang, comme João Donato, Hermeto Pascoal et Guinga. Car, bien que profondément converti au style de vie californien, le gamin de Niteroi n'avait jamais oublié ses racines : la magnificence de la baie de Rio, l'*alegria*, la « joie de vivre », et la souplesse des sons qui libèrent le corps et dispensent de tristesse. ■

VÉRONIQUE MORTAIGNE

En 2008. SARAH LEE/EYEVINE/DALLE

11 FÉVRIER 1941 Naissance à Niteroi (Rio de Janeiro)
1963 « The Bossa Rio Sextet With Cannonball Adderley »
1965 Exil aux Etats-Unis
1966 « Herb Alpert Presents Sergio Mendes & Brasil '66 »
1993 Grammy Award pour « Brasileiro »
2006 « Timeless »
2023 Dernier concert à Paris, à l'Olympia
5 SEPTEMBRE 2024 Mort à Los Angeles

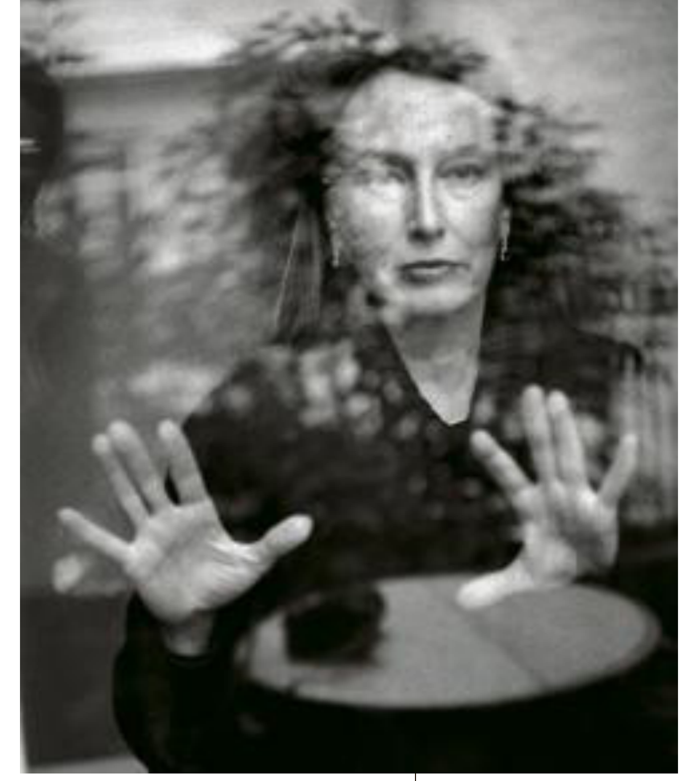
Rebecca Horn

Artiste allemande

Performeuse, sculptrice, dessinatrice, réalisatrice de films, l'artiste allemande Rebecca Horn est morte vendredi 6 septembre. Ni le lieu ni la cause de son décès n'ont été communiqués. Son œuvre est l'une des plus intenses et provocantes de son temps.

Elle naît le 24 mars 1944 à Michelstadt (Hesse, Allemagne), au temps du IIIe Reich donc, dans une famille d'industriels du textile. Alors qu'elle paraît destinée à y travailler à son tour et commence des études d'économie, elle s'en éloigne vite pour se consacrer à ce qui lui importe, le dessin. Au cours d'un voyage au Japon en 1962, elle s'initie à l'encre et au papier et, l'année suivante, entre à la Hochschule für Bildende Künste de Hambourg. Mais, alors qu'elle s'est installée à Barcelone, elle est victime, à partir de 1964, d'une grave et durable affection pulmonaire, intoxiquée par des vapeurs de résine et des poussières de fibre de verre qu'elle manipule sans masque, ignorant leur dangerosité. Elle doit alors séjourner longuement dans un sanatorium.

Consciente désormais de la fragilité de son corps, elle en fait son principal instrument dans ses premières performances. En 1972, à la cinquième Documenta, à Kassel, elle montre *Einhorn* (« licorne »), réalisé en 1970, resté son œuvre la plus célèbre : elle, les seins nus mais le corps serré dans des bandes blanches, marchant dans un paysage ensoleillé de champs et de bois, avec, sur la tête, la longue corne blanche de l'animal légendaire. L'image déconcerte : doux rêve de nature ou parodie de romantisme ?



A Paris, en 2003. M. FRANCK/MAGNUM PHOTOS

24 MARS 1944 Naissance à Michelstadt (Hesse, Allemagne)
1972 Montre « Einhorn » (« licorne ») à la cinquième Documenta, à Kassel (Hesse)
6 SEPTEMBRE 2024 Mort

Plus troublant et violent est *Pencil Mask* (1972) : l'artiste fixe des crayons comme autant de pointes sur son visage, de sorte que chaque mouvement de sa tête trace une ligne sur le mur ; et, la même année, *Finger Gloves*. Ces « gants » sont démesurément longs, car chaque doigt contient une baguette et la performeuse ne peut se mouvoir sans qu'ils heurtent le sol et le griffent.

Buñuel et Lynch

En 1974-1975, elle réalise dans son atelier berlinois *Exercices en neuf parties*, une suite de performances qui ont, elles aussi, pour point commun contraintes et menaces physiques : un couple dont la jambe gauche de l'un et la droite de l'autre sont attachées ou elle-même se coupant les cheveux avec deux ciseaux à la fois, le corps pris dans un jeu de miroirs qui le disloquent. Moins inquiétantes mais aussi singulières sont celles où elle joue de prothèses de plumes blanches. Le film qui réunit ces neuf « exercices » reçoit, en 1975, le prix de la critique pour les beaux-arts, qui confirme sa reconnaissance bien avant qu'elle reçoive, parmi d'autres distinctions, le prix de la Documenta de Kassel, en 1986, ou le Praemium Imperiale, en 2010.

Après la période de ses performances vient le temps de ses films et de ses installations, qui continuent aujourd'hui à prendre les spectateurs au dépourvu. De 1972 à 1981, Horn vit à New York et y réalise plusieurs moyen-métrages ou long-métrages : *Der Eintänzer* – le danseur mondain ou le gigolo –, en 1978, *La Fernandina*, en 1981, et, plus tard, alors qu'elle est revenue en Allemagne, *Buster's Bedroom*, en 1990.

L'étrange, l'absurde, l'onirique, y règnent. Le rôle principal de *Der Eintänzer* est ainsi tenu par un guéridon possédé par un esprit. *La Fernandina* est un huis clos délirant. *Buster's Bedroom* se déroule dans une clinique nommée par antiphrase Nirvana House et celles et ceux qui y sont internés prennent le pouvoir quand meurt le médecin-chef. Bien que le titre fasse allusion à Buster Keaton, on est plus près de Stanley Kubrick et de David Lynch que du burlesque. Plus près aussi de Luis Buñuel et du surréalisme, avec lequel Horn ne cache pas sa connivence. Amie proche de l'artiste Meret Oppenheim, elle dessine en hommage à Antonin Artaud et disperse des allusions aux principaux artistes du mouvement dans l'ensemble de son œuvre.

Il en est de même de ses installations. Dans *La Machine de la mariée prussienne* (1988), des jets de peinture bleue dégoulinent par spasmes sur des escarpins et sur le mur blanc : on pense à Marcel Duchamp et à *La Mariée mise à nu par ses célibataires même*. Pour *Concert pour l'anarchie* (1990), elle renverse et suspend au plafond un piano à queue dont touches et marteaux sont comme vomis à grand bruit. Dans *Les Délices des évêques* (1997), des jets rouge sang arrosent des chaises suspendues, des feuilles de laurier et un violon.

Dans les dernières décennies, plusieurs de ces installations renvoient explicitement ou implicitement à l'histoire de son pays natal. En 1997, à Münster (Rhénanie-du-Nord-Westphalie), elle installe une version de son *Concert pour l'anarchie* dans une tour qui était un lieu d'exécution au temps du IIIe Reich. En 1999, pour l'Année européenne de la culture à Weimar (Thuringe), elle crée le *Concert pour Buchenwald* : dans un ancien dépôt de tramways, des instruments de musique et leurs étuis entassés sur des rails. Le camp de Buchenwald avait été établi à proximité de Weimar, une distance vite franchie en tramway.

En 2003, pour *Spiriti di madreperla* (« esprits de nacre »), elle disperse sur la piazza del Plebiscito, à Naples, 333 crânes humains en fonte, au-dessus desquels sont suspendus 77 cercles de néon blanc.La réception de l'œuvre fut controversée.

Une remarquable rétrospective lui avait été consacrée, en 2019, au Centre Pompidou-Metz. ■

PHILIPPE DAGEN

Le Monde
MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2024

Delphine Dulong Il est temps de stopper cette lente dérive de la Ve République

Selon la politiste, l'actuelle confusion démocratique est le dernier avatar d'un régime dysfonctionnel. Parlementaire sur le papier, il a été, dès de Gaulle, biaisé par la présidentialisation et la prééminence donnée à la technocratie. La délibération parlementaire doit revenir au premier plan, et des garde-fous être institués du côté présidentiel

La crise politique que la France traverse ne surgit pas de nulle part. Elle ne fait que révéler au grand jour les problèmes et dangers propres à la Ve République. Dès l'origine, celle-ci a dénigré la délibération parlementaire qui fondait jusque-là toutes les décisions politiques au nom d'une conception technocratique du pouvoir qui considère les données chiffrées comme plus neutres et efficaces que le débat d'idées. La décision politique a été réduite à une technique de gestion rationnelle des ressources et contraintes économiques et sociales. Les gouvernements se sont remplis d'experts (et plus tard de communicants) tandis que les députés des groupes majoritaires à l'Assemblée étaient incités à voter sans discuter ni amender leurs projets.

La politique du *« en même temps »* s'inscrit pleinement dans cette conception prétendument apolitique du pouvoir. Libre de toute attache partisane, Emmanuel Macron n'a fait que la pousser jusqu'à l'absurde en formant des gouvernements sans colonne vertébrale autre que la volonté présidentielle, composés de ministres de tous bords ou sans affiliation partisane. Lorsque ces ensembles hétéroclites penchaient à gauche, comme en 2017, Macron a placé à leur tête un élu de droite ; lorsqu'ils penchaient à droite, comme en 2022, il y a placé une haute fonctionnaire issue de la gauche.

Le gouvernement de la France y a-t-il gagné en efficacité et en rationalité ? Rien n'est moins sûr. La vie politique y a perdu en transparence, puisque beaucoup de mesures et projets sont fabriqués dans le secret des cabinets ministériels. La République y a perdu en adhésion puisque aux principes de liberté, égalité, fraternité s'est substitué celui de réalité. La crise des « gilets jaunes » et la polarisation des électeurs en attestent : cette approche technocratique du pouvoir qui prétend dépasser des clivages politiques, en oubliant qu'ils sont aussi sociaux, engendre du désespoir, de la confusion et parfois, comme aujourd'hui, le plus grand désordre.

Quand l'arbitre se fait Commandeur

Elle n'explique toutefois pas à elle seule la crise politique ouverte par la dissolution du 9 juin. Celle-ci est aussi le produit d'une lente dérive, celle de la présidentialisation du régime qui a vu celui que l'article 5 de notre Constitution qualifie « d'arbitre » revêtir les habits du Commandeur. Beaucoup l'ignorent mais la Ve République est un régime parlementaire, c'est-à-dire un régime dans lequel la loi est l'œuvre d'une étroite collaboration entre le gouvernement et le Parlement, qui dépendent l'un de l'autre. Pour que cela fonctionne, le premier ministre est le chef du gouvernement et simultanément de la majorité parlementaire, qu'elle soit relative ou absolue. Dans un tel régime, donc, le président ne gouverne pas ; il incarne l'unité de la nation et la continuité de l'Etat. Et à ce titre, il peut se voir confier certains pouvoirs en vue d'assurer le bon fonctionnement des institutions ou pour arbitrer d'éventuels conflits entre le gouvernement et le Parlement. C'est le sens normalement de la dissolution.

Mais de Gaulle ne l'entendait pas ainsi. Dès 1962, il impose une tout autre pratique du régime en plaçant à Matignon son homme de confiance, Pompidou, qui n'est même pas membre du parti gaulliste. Ce changement de personne est en fait un changement de régime : à partir de là, exception faite des cohabitations, le président gouverne et « son » premier ministre exécute. Ce transfert de rôle ne serait pas si grave s'il ne s'arrêtait en chemin car le premier demeure intouchable quand le second endosse à sa place toute la responsabilité.

> MACRON S'EST MIS DANS LES PAS DE SES PRÉDÉCESSEURS. IL EST TOUTEFOIS LE PREMIER À CONSIDÉRER QU'IL EST SEUL À POUVOIR DÉCRÉTER QUI A GAGNÉ LES ÉLECTIONS

Prérogatives rognées

L'élection du président au suffrage universel direct à partir de 1965 accélère cette dérive. Elus sur des programmes politiques qu'ils se doivent d'appliquer, alors que l'Elysée n'a jamais été conçu pour gouverner, les présidents vont successivement déployer un dispositif pour contrôler Matignon. Ils vont y nommer des fidèles compagnons ou des personnalités n'ayant pas l'envergure politique suffisante pour contester leur autorité. Ils vont rogner sur leurs prérogatives, à commencer par celle de composer le gouvernement, où ils vont placer des hommes à eux – ministres, directeurs de cabinets, conseillers.

Ils vont interdire les réunions du gouvernement en dehors du conseil des ministres, qu'ils président, et réduire ce dernier en une instance de validation des projets gouvernementaux, étrangère à tout débat. Simultanément, ils vont multiplier les conseils restreints à l'Elysée qui leur donnent une prise directe sur des dossiers qui relèvent de la compétence du gouvernement.

Non contents d'endosser le rôle de leur premier ministre, les présidents vont aussi utiliser leurs propres pouvoirs d'arbitrage à des fins différentes. La dissolution en est le meilleur exemple : alors que cette procédure permet au peuple de trancher par les élections une crise politique, elle est devenue un moyen pour les présidents de se fabriquer une majorité à l'Assemblée et, dernièrement, de provoquer une crise politique majeure. Là encore, Emmanuel Macron n'a eu qu'à se mettre dans les pas de ses prédécesseurs. Il est toutefois le premier à considérer qu'il est seul à pouvoir décréter qui a gagné les élections législatives des 30 juin et 7 juillet, alors même que son parti les a perdues. Pire, au mépris de la coutume et de la règle majoritaire, il est le premier à nommer, avec Michel Barnier, un nouvel hôte à Matignon dont le parti minoritaire ne dispose à l'Assemblée nationale que de 47 sièges (en comptant les apparentés) et guère plus d'alliés déclarés.

Jusqu'où ira le ou la prochaine présidente de la République ? L'histoire montre qu'aucun chef de l'Etat n'a renoncé à cette pratique présidentialiste du pouvoir, au contraire. Parce qu'il n'y a guère de garde-fous, pas même le Conseil constitutionnel (sauf le cas des pleins pouvoirs), il est donc grand temps de stopper cette dérive politique et institutionnelle, indigne d'une des plus vieilles démocraties, pour replacer au cœur de l'exercice du pouvoir la délibération collective. Le débat politique, lorsqu'il est impératif et bien organisé, n'est pas une vaine perte de temps. Sans lui, les grandes lois qui fondent le socle de notre République n'existeraient pas. ■

Delphine Dulong *est professeure de science politique à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne et membre du Centre européen de sociologie et de science politique*

Nonna Mayer La crise politique ouverte depuis la dissolution marque une nouvelle étape de la dédiabolisation du RN

Si l'influence du parti de Marine Le Pen et de Jordan Bardella progresse indiscutablement, la politiste estime que cette ascension doit être relativisée, et surtout peut être enrayée, à condition que les autres acteurs du champ politique révisent leur propre stratégie

Marine Le Pen peut se réjouir : son parti connaît une dynamique politique sans précédent. Avec plus de 31 % des voix aux élections européennes, le double du score de la liste macroniste, la liste menée par Jordan Bardella a obtenu trente députés, devenant la plus grande délégation au Parlement européen.

Le président du Rassemblement national (RN) a ainsi pris la tête du groupe des Patriotes pour l'Europe fondé par Viktor Orban, le troisième en nombre de députés. Aux législatives, avec un score de 29 % au premier tour puis de 32 % au second, malgré le front républicain mis en place par ses adversaires, le parti est parvenu à envoyer 126 élus à l'Assemblée nationale, devenant le premier groupe politique au Palais-Bourbon. Si l'on y ajoute ses alliés Républicains (LR) menés par Eric Ciotti, ils représentent désormais 143 sièges.

Parallèlement, l'image du RN s'est considérablement améliorée, comme l'atteste le Baromètre d'image qui la scrute depuis 1983. Cela tient à la stratégie de normalisation menée par Marine Le Pen, à son habileté à se poser en rempart de la démocratie et de la laïcité face à l'islamisme radical, mais aussi à la complaisance de la droite macroniste et LR envers ses idées, et à l'effet repoussoir exercé par la radicalisation de Jean-Luc Mélenchon et de son mouvement, La France insoumise (LFI).

Chantage attendu

Fin juillet, dans la vaste enquête postélectorale menée par Ipsos pour *Le Monde*, le Centre de recherches politiques de Sciences Po, l'Institut Montaigne et la Fondation Jean Jaurès, 69 % des sondés voyaient en LFI un parti dangereux pour la démocratie, contre 53 % pour le RN, 72 % un parti qui attise la violence (contre 53 %), et un quart seulement un parti *« injustement diabolisé »*, contre presque un sur deux s'agissant du RN (48 %). Quant aux provocations frôlant l'antisémitisme de Jean-Luc Mélenchon, elles ont aidé Marine Le Pen à se poser comme la protectrice des juifs de France, faisant oublier les origines sulfureuses du parti et l'antisémitisme viscéral de son père, y compris au sein d'une partie de l'électorat juif.

La crise politique ouverte depuis la dissolution décidée par Emmanuel Macron marque une nouvelle étape de sa dédiabolisation, en faisant du RN l'arbitre tant du choix d'un premier ministre que de sa survie à son poste. On peut s'attendre à ce que le parti lepéniste fasse du chantage sur ses terrains de prédilection, l'immigration et la sécurité, et il tiendra le sort de Michel Barnier entre ses mains.

> IL NE FAUDRAIT PAS POUR AUTANT SURESTIMER L'AUDIENCE DU PARTI. EN EFFET, LA FRANCE QUI VOTE EST UN MIROIR IMPARFAIT DE LA SOCIÉTÉ

Il ne faudrait pas pour autant surestimer son audience. La France qui vote est un miroir imparfait de la société. Les étrangers, soit 8 % de la population du pays, sont, par définition, exclus du corps électoral. Environ 6 % des Français majeurs n'ont pu voter car ils n'avaient pas fait la démarche de s'inscrire sur les listes électorales. Sur les 49,4 millions d'inscrits, près de la moitié se sont abstenus aux européennes (48,2 %), et près d'un tiers à chaque tour des législatives. En proportion de l'électorat inscrit, le score du RN tombe à 15,7 % aux européennes, 19 % au premier tour des législatives et 20,2 % au second. Il arrive certes en tête des autres partis, mais il est loin d'être majoritaire.

Il faut pareillement nuancer l'adhésion à ses idées. Le Baromètre annuel sur le racisme de la Commission nationale consultative des droits de l'homme montre paradoxalement une lente montée de la tolérance depuis 1990 et une acceptation croissante de la diversité, à laquelle seuls les sympathisants et électeurs du FN/RN sont réfractaires. Entre l'élection présidentielle de 1988 et celle de 2022, la proportion de sondés estimant qu'il y a *« trop d'immigrés en France »* est passée de 52 % à 26 % dans l'électorat de gauche, de 75 % à 51 % dans l'électorat de droite, et de 95 % à 89 % dans l'électorat lepéniste, qui n'a pratiquement pas évolué.

Réticences féminines vaincues

Enfin, de nouveaux clivages liés au genre émergent, portés par la vague #metoo. Marine Le Pen a su vaincre la réticence d'électrices longtemps rebutées par la brutalité et le sexisme de son père. Aux trois scrutins présidentiels où elle s'est présentée depuis 2012, les femmes ont voté pour elle autant que les hommes, à profession, âge, pratique religieuse et diplôme égaux.

Aux dernières législatives, en revanche, les électrices ont moins souvent voté RN que les électeurs, plus particulièrement les jeunes femmes de moins de 35 ans, qui lui ont nettement préféré les candidats du Nouveau Front populaire, plébiscité par la moitié d'entre elles, contre 37 % des hommes du même âge. Si leur attirance pour la gauche se confirme, une tendance qui n'est d'ailleurs pas spécifique à la France, ce serait un sérieux handicap pour un parti dont la progression électorale a été boostée par la conquête de l'électorat féminin.

Jamais sans doute le RN n'a-t-il été aussi proche du pouvoir, mais il y a encore des obstacles sur sa route, sauf si la droite continue à lui servir de marchepied et la gauche d'épouvantail. ■

Nonna Mayer *est directrice de recherche émérite du CNRS au Centre d'études européennes et de politique comparée de Sciences Po. Spécialiste de sociologie électorale et des phénomènes racistes et antisémites en France et en Europe, elle est l'autrice de « Sociologie des comportements politiques » (Armand Colin, 2023)*

Michel Chambon « La Chine regarde le voyage du pape en Asie de très près »


YANN LEGENDE

Selon l'anthropologue et théologien catholique, François cherche à « manifester la souveraineté universelle de la papauté » dans cette région au centre de plusieurs sphères d'influence

ENTRETIEN

Pourquoi le pape, âgé de 87 ans et à la santé fragile, tenait-il tant à ce voyage de douze jours à travers quatre pays d'Asie du Sud-Est ? Selon Michel Chambon, anthropologue et théologien catholique, les enjeux sont aussi religieux que politiques. Pour ce spécialiste du catholicisme en Asie, qu'il étudie depuis l'Université nationale de Singapour, cité-Etat où le souverain pontife doit se rendre du 11 au 13 septembre, François cherche à envoyer un message à la fois à son Eglise et aux grandes puissances mondiales, à commencer par la Chine.

Indonésie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Timor oriental, Singapour… Ce voyage est le plus long du pontificat, tant en matière de durée que de kilomètres parcourus. Comment expliquer son importance aux yeux du Saint-Siège ?

La situation a des aspects radicalement différents d'un pays à l'autre, mais on peut néanmoins identifier trois grands enjeux. Le premier objectif est, à mon sens, de réaffirmer l'union de tous les catholiques du monde, par l'affichage d'une communion entre le pape, l'Eglise universelle et les catholiques asiatiques : c'est une manière de répondre aux voix discordantes qui émanent des opposants de François, notamment en Occident.

Le deuxième but de ce voyage est, selon moi, d'encourager les catholiques locaux à se retrousser les manches sur un certain nombre de sujets, que ce soit dans le dialogue interreligieux, le changement climatique ou la justice sociale. A Singapour, par exemple, l'Eglise catholique bénéficie de nombreux avantages, elle a de bons liens avec le gouvernement, une aisance financière réelle, des fidèles (environ 4,5 % de la population) très pieux et pratiquants, etc. En bref, une situation qui n'incite guère à sortir de sa zone de confort pour se faire entendre sur des sujets chers au Vatican comme l'abolition de la peine de mort ou les migrants.

Autre exemple : au Timor oriental, les catholiques représentent 97 % de la population. Le pape est donc en droit d'attendre de l'Eglise locale, qui bénéficie de prestige et de leviers socio-économiques, qu'elle s'investisse plus dans le développement durable et la justice sociale. Face aux difficultés économiques de ce pays en développement, de plus en plus de jeunes doutent de l'Eglise.

Enfin, le troisième grand thème est évidemment la géopolitique. Il s'agit, comme cela a beaucoup été dit depuis le début du voyage, d'envoyer un message aux grandes puissances du monde sur des sujets comme la question interreligieuse, le rejet de la guerre ou la lutte environnementale. Mais le Vatican a aussi un intérêt propre, aux confins de la théologie et de la géostratégie : celui de manifester la souveraineté universelle que la papauté revendique. La Chine suit d'ailleurs ce voyage de très près et reste attentive à la manière dont François illustre concrètement cette souveraineté universelle.

C'est-à-dire ? Ne s'agit-il pas là d'une notion d'ordre purement spirituel et moral ? En quoi cela intéresse-t-il Pékin ?

Pékin observe attentivement comment le pape participe au service du bien commun, à l'apaisement des différentes tensions et au jeu des équilibres politiques de la région. La souveraineté universelle du pape est une catégorie théologique avec des implications très concrètes qui ne sont pas toujours évidentes à faire comprendre aux dirigeants de ce monde, légitimement inquiets de la manière dont cela peut menacer leur propre souveraineté.

Lorsque le pape arrive en Indonésie, l'un des plus grands pays de la planète, il est reçu avec des honneurs qui dépassent ceux d'un chef de l'Etat. Et les gestes des papes sont toujours scrutés de près, car il n'est pas rare qu'ils aient des résonances politiques. Rappelons-nous le voyage de Jean Paul II en Indonésie, en 1989. Le pape polonais avait pour coutume de baiser le sol lorsqu'il arrivait dans un nouveau pays. Or, lors de ce séjour, il avait posé le genou à terre à deux reprises : à son arrivée à Djakarta puis sur l'île du Timor, qui faisait alors partie de l'Indonésie. Tout le monde avait compris le message : il s'agissait d'un geste pour soutenir l'indépendance du Timor.

Les papes ont toujours joué sur deux tableaux : ils assurent un rôle de leader religieux moral, tout en restant engagés dans les enjeux politiques. Lorsque François s'affiche main dans la main avec les dirigeants de l'Indonésie, un pays qui s'appuie sur les religions tant dans ses initiatives diplomatiques que pour sa propre cohésion sociale, c'est une manière de dire qu'il s'agit là d'une forme de société pluraliste dont le monde serait avisé de s'inspirer.

Les messages du pape François engagent avant tout les catholiques… Mais que pèsent-ils réellement dans cette partie de l'Asie ?

Là encore, ce sont des réalités différentes d'un pays à l'autre. Et il faut prendre garde à ne pas se baser uniquement sur les statistiques. Dans une Indonésie à 80 % musulmane, ils ne représentent certes pas plus de 4 % de la population mais sont ultramajoritaires sur certaines grandes îles à l'est et jouent donc un rôle crucial pour la continuité territoriale et l'unité nationale. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, ils ne sont que 26 % mais en comparaison des protestants, divisés face à la croissance des adventistes et des pentecôtistes, ils représentent un groupe organisé, présent de longue date, et au fonctionnement centralisé.

A quel point les relations du Vatican avec la Chine sont-elles un enjeu de ce voyage ?

L'Eglise catholique ayant des fidèles dans le monde entier, elle est très attentive au basculement géopolitique mondial à l'œuvre, dans lequel Pékin prend de plus en plus de poids. Le pape François a été créatif et obstiné dans son rapprochement avec la Chine, et cela porte ses fruits. L'accord – provisoire – signé avec Pékin *[portant notamment sur la nomination des évêques chinois, signé en 2018, puis reconduit en 2020 et 2022]* en est une illustration, mais pas seulement.

Lors de ce voyage effleurant les îles Salomon, nouvel allié militaire de la Chine, et se terminant à Singapour, « un pont vers la Chine », François navigue entre les sphères d'influence chinoise et occidentale, pour rappeler que la papauté veut engager toutes ses forces vers la bonne entente des peuples.

Pékin n'est d'ailleurs pas insensible aux gestes du pape. Les autorités chinoises viennent d'annoncer *[le 27 août]* qu'un évêque « souterrain » *[reconnu par le Vatican mais pas encore par la Chine]* venait d'être régularisé à Tianjin, dans le nord-est du pays. Une manière pour le gouvernement chinois de rappeler au monde que l'accord Chine-Vatican fonctionne.

> ROME SERAIT DÉJÀ SATISFAIT SI SON REPRÉSENTANT PONTIFICAL, DONT LES BUREAUX SONT À HONGKONG, POUVAIT SE RENDRE RÉGULIÈREMENT À PÉKIN

Cet accord cadrant les relations diplomatiques entre la Chine et le Vatican expire fin octobre. Sera-t-il reconduit ?

Il avait été conçu pour n'être que provisoire. Les négociations sont en cours, et nul doute que ce voyage du pape est aussi une manière de faire diversion pour que les regards médiatiques et politiques ne se tournent pas trop vers ce qui se joue en ce moment entre Rome et Pékin. Le moment est d'autant plus opportun que les Etats-Unis sont occupés avec la campagne présidentielle et n'ont pas le temps d'interférer dans les négociations, ce qu'ils ont la (lourde) habitude de faire.

Tout cela ne devrait cependant pas aboutir à un accord stable, la Chine n'y est pas prête. Rome serait déjà satisfait si son représentant pontifical, dont les bureaux sont à Hongkong, pouvait se rendre régulièrement à Pékin. Cela pourrait servir de point de départ à l'établissement progressif de nouveaux liens, un peu sur le modèle de ce qui s'est fait au Vietnam à partir des années 2000 : le représentant pontifical avait commencé par s'y rendre de temps en temps, puis il a obtenu le droit de résider à Hanoï sans sortir de la ville, puis d'en sortir en expliquant où il allait et, aujourd'hui, il circule librement dans tout le Vietnam.

Au Vietnam, la confiance s'est construite progressivement, le temps de prouver que le représentant pontifical ne se mêlait pas de politique interne. Ou, s'il le faisait, que ce n'était pas en opposition au gouvernement, car celui-ci y a aussi trouvé son intérêt : il pouvait faire remonter des difficultés que les fonctionnaires locaux préféraient garder pour eux.

Vos travaux portent aussi sur l'impact de la colonisation sur le christianisme asiatique… Ce voyage peut-il contribuer à panser les plaies sur ce sujet ?

En Asie, ce n'est qu'au XIXe siècle que le christianisme, attesté en Inde dès les premiers siècles de notre ère, fut soudainement perçu comme une puissance étrangère, au service des colonisateurs. Auparavant, on pouvait lui reprocher la remise en cause des traditions familiales et claniques, du culte des ancêtres et des rapports d'obéissance, mais il n'était pas perçu comme exogène. La colonisation occidentale a changé cela et cet héritage est toujours présent.

Dans certains pays, les Eglises locales célèbrent de manière assez cléricale et ostentatoire la gloire des missionnaires européens venus évangéliser l'Asie. En parallèle, un certain nombre de discours nationalistes cultivent ouvertement l'image d'un christianisme comme religion occidentale. En Thaïlande, où l'on peut entendre qu'un vrai Thaï est nécessairement bouddhiste, les chrétiens ont du mal à trouver leur place.

Les voyages du pape, ne serait-ce que par leur médiatisation mondiale, peuvent contribuer à montrer qu'en Asie le catholicisme n'est pas une religion marginale ou étrangère.

Quid des violences sexuelles ? En février, vous dénonciez dans « The Diplomat » la discrétion du Vatican (et de la France, concernée à travers les accusations visant les Missions étrangères de Paris) sur ce point dans la région…

Dans beaucoup de pays, le silence règne. J'en ai longuement parlé avec des chercheurs au Timor *[où l'évêque Carlos Ximenes Belo, Prix Nobel de la paix en 1996 pour son action pendant l'occupation indonésienne, est accusé de viols contre des jeunes garçons alors qu'il était en poste à Dili]*, et ils redoutaient que ce sujet prenne le devant de la scène. Pour eux, les questions de justice sociale ne sauraient être occultées par celle des abus sexuels. Si j'entends bien leur préoccupation, il y a aussi un besoin urgent de juguler ce cancer ecclésial.

Au Canada, le pape a pris publiquement position vis-à-vis des violences subies par des enfants autochtones dans les pensionnats catholiques. Il ne peut pas garder le silence en Asie. L'affaire Mgr Belo, très documentée, ainsi que celle des Missions étrangères de Paris ne sont malheureusement pas l'exception. On sait que les pays de « mission » sont très affectés, en vertu notamment de la pratique, longtemps à l'œuvre dans l'Eglise en Occident, qui consistait à éloigner le plus loin possible les prêtres prédateurs. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR GAÉTAN SUPERTINO

Afghanistan : aider un régime ou un peuple, le dilemme occidental

ANALYSE

La communauté internationale ne sait plus comment s'y prendre avec l'Afghanistan. Trois ans après avoir repris le pouvoir à Kaboul, le régime taliban poursuit sa politique d'effacement des femmes de la société en les réduisant au silence et à l'invisibilité sociale. Cette théocratie rurale et nationaliste n'a cure des récriminations du monde et dénonce les ingérences extérieures. Les grandes puissances, l'Organisation des Nations unies et les voisins régionaux se divisent sur l'attitude à adopter face aux islamistes afghans. Certains s'en tiennent à la seule aide humanitaire, d'autres estiment qu'il faut soutenir le développement du pays et les plus conciliants entretiennent des relations polies sans pour autant franchir le pas de la reconnaissance officielle.

Après un départ chaotique de Kaboul, à l'été 2021, les Etats-Unis ont, d'abord, coupé les ponts diplomatiques et sécuritaires avec ceux qui les avaient chassés. Puis, discrètement, Washington a renoué un dialogue intermittent avec les talibans. Depuis, la relation s'est stabilisée. Les autorités américaines semblent considérer qu'il y va de leur sécurité, mais aussi de leur influence régionale, de consolider les liens avec le régime islamiste.

WASHINGTON SEMBLE CONSIDÉRER QU'IL Y VA DE SA SÉCURITÉ DE CONSOLIDER LES LIENS AVEC KABOUL

De fait, sur le plan financier, Washington n'a jamais lâché l'Afghanistan. Fin juillet, l'inspecteur général spécial pour la reconstruction de l'Afghanistan (Sigar), chargé par le Congrès américain de veiller sur l'emploi des fonds américains, a rappelé que les Etats-Unis *« ont affecté ou mis à disposition 20,7 milliards de dollars* [18,5 milliards d'euros] *d'aide »* depuis le retrait de leurs forces. Ce montant inclut l'aide humanitaire, le soutien au développement, la prise en charge des réfugiés afghans et les actifs de l'Etat afghan, gelés par Washington et transférés, fin 2022, au Fonds afghan créé par le Trésor américain pour stabiliser la monnaie du pays. L'ennemi juré des talibans reste son premier bailleur de fonds.

Pour l'heure, nulle intention, néanmoins, pour les Américains, à la différence des Chinois, des Russes, des chancelleries d'Asie centrale ou de certains pays du Golfe, de reprendre pied à Kaboul. Les rencontres entre diplomates de Washington et les caciques talibans se déroulent à Doha, au Qatar. Nulle signature de contrats, non plus, comme avec Pékin, sur l'exploitation de matières premières extraites ou d'organisation de conférences commerciales régionales, comme en Iran ou en Russie. Pour autant, ni Pékin, ni Moscou, ni même Islamabad, le voisin historiquement proche des talibans, n'ont reconnu officiellement le régime de Kaboul.

Avec ce virage diplomatique américain, la France reste seule sur une ligne dure face au régime taliban. Paris s'oppose à toute forme d'aide au développement en faveur de Kaboul qui serait, dit-on au Quai d'Orsay, un soutien politique au régime des mollahs. Paris s'en tient donc à l'aide humanitaire, même si les services secrets français sont revenus à Kaboul, avec l'accord des talibans, pour lutter contre l'Etat islamique.

Selon le Programme alimentaire mondial, 85 % de la population vit avec moins de 1 dollar par jour et 15,8 millions d'Afghans et d'Afghanes ont besoin d'assistance sur une population de près de 38 millions d'habitants. Les crises ukrainienne et de Gaza ne facilitent pas l'appel aux dons, satisfait seulement à 40 %, selon les Nations unies

L'ONU prône le compromis

Plusieurs stratégies s'opposent : ceux qui pensent que soutenir les plus modérés du régime taliban favorables à une ouverture avec l'Occident permettra d'influer sur l'évolution interne du pays, et ceux pour qui il est illusoire de croire que des concessions puissent changer la nature archaïque du régime. D'autres, comme l'Allemagne, les Pays-Bas et certains pays scandinaves, affirmant que l'on ne négocie pas avec un régime mais avec un pays, poussent au rétablissement de relations diplomatiques.

Les Nations unies, elles, prônent ouvertement le compromis. Le 30 juin, à la tête d'une coalition de vingt-cinq pays, l'ONU a reçu, à Doha, les chefs islamistes pour acter l'ouverture d'une nouvelle ère de coopération. Une position qui irrite, notamment en France. Le 31 août, après la promulgation de nouvelles lois contre les femmes par les talibans, le porte-parole de l'ONU a réitéré son soutien au dialogue. Et ce, même si le ministère de la promotion de la vertu et de la prévention du vice a rompu tout contact avec la mission politique de l'ONU en Afghanistan, à Kaboul. Celle-ci garde des relations avec les autres ministères talibans.

Quant à l'Union européenne, estimant devoir anticiper des problèmes qui n'intéressent pas directement les Etats-Unis – les flux migratoires et le trafic de drogue –, elle tente de défendre sa propre feuille de route, quitte à agacer la France. Bruxelles est le seul acteur politique occidental présent à Kaboul. Revenue dans ses locaux historiques, l'UE dispose d'un chargé d'affaires et de conseillers qui dialoguent avec les talibans et la société civile. En juin, l'Union a débloqué 150 millions d'euros de sa réserve d'aide d'urgence afin d'éviter un risque de famine et pour soutenir les réfugiés afghans au Pakistan et en Iran.

L'agence américaine de contrôle des fonds appelle, pour sa part, à ne pas être naïf. Selon elle, l'aide occidentale, humanitaire ou en matière de développement, comporte des risques de détournement. *« Outre les pressions directes exercées par les talibans sur le terrain, ils se renseignent sur les moyens de détourner des fonds des donateurs* (...), indique le Sigar. *Ce prélèvement sur les financements américains risque de contribuer à la légitimation du régime taliban, qui utilise la distribution de l'aide à des fins de propagande en s'attribuant le mérite de l'aide fournie au peuple afghan. »* ■

JACQUES FOLLOROU

CHRONIQUE | PAR ÉRIC ALBERT

L'erreur budgétaire historique de l'Allemagne

La France est bien mal placée pour donner des leçons de gestion budgétaire, avec un déficit sans cesse révisé à la hausse, qui devrait atteindre – au moins – 5,6 % du PIB cette année. C'est d'autant plus insatisfaisant que le résultat économique est très médiocre et que la qualité des services publics se dégrade.

Paradoxalement, un autre pays n'est pas en mesure de donner des leçons budgétaires en Europe : l'Allemagne, qui fait l'erreur inverse. Rarement l'argument pour présenter un grand plan de relance n'a été aussi clair. Voilà un pays en stagnation, au modèle économique structurellement affaibli, mais dont les finances publiques sont saines (1,9 % de déficit prévu cette année, 63 % de dette). Il s'agit d'un cas d'école parfait pour augmenter les dépenses publiques.

Politiquement, il n'en est pourtant pas question. Le ministre des finances, Christian Lindner (Parti libéral-démocrate, FDP), refuse de desserrer les cordons de la bourse. Il a la Constitution avec lui : en 2009, l'Allemagne a commis la regrettable erreur d'introduire dans sa loi suprême l'obligation d'un quasi-équilibre budgétaire, avec un déficit structurel maximum de 0,35 % du PIB, sauf en cas de récession. Le gouvernement a tenté de contourner la règle en créant des fonds à part, notamment sur la transition verte. La Cour constitutionnelle a interdit cette approche en novembre 2023. La situation est bloquée, et il faudrait une majorité des deux tiers au Parlement pour retirer la règle du frein à la dette. Impossible en l'état actuel des forces politiques.

« C'est une erreur historique, s'agace Isabella Weber, économiste à l'université du Massachusetts. *Cette politique budgétaire a joué un rôle-clé dans la reprise économique médiocre du pays* [après la pandémie]. *»* Depuis le quatrième trimestre 2019, la croissance allemande a été inexistante, à seulement 0,3 %, loin de la France (3,8 %), et surtout des Etats-Unis (9,4 %).

BERLIN BLOQUE D'ÉVENTUELLES AVANCÉES AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE

L'absence de plan de relance est d'autant plus dommageable que la crise économique allemande n'est pas passagère. *« Il y a une partie conjoncturelle, bien sûr, mais l'Allemagne est en stagnation depuis 2018, sa productivité ne progresse pas, sa démographie est en déclin et il y a un sous-investissement chronique du secteur privé comme public »*, note Nils Redeker, codirecteur du Centre Jacques-Delors à Berlin, un groupe de réflexion. A cela s'ajoutent des secteurs-clés qui vont mal, notamment l'automobile, en proie à une transition difficile vers les véhicules électriques.

Le problème est que cette erreur économique majeure emporte toute l'Europe avec elle. *« L'Allemagne est la base industrielle de l'Europe »*, rappelle M. Redeker. Si elle s'affaiblit, tout le continent en subit les conséquences. Par ailleurs, le surplus commercial allemand est de moins en moins un signe de compétitivité, et de plus en plus une preuve d'affaissement de ses importations. En clair, l'Allemagne *« sous-consomme »*. *« Quand l'Allemagne, en tant que première économie d'Europe, se cantonne à l'austérité, cela impacte le reste de l'Union à cause de la faiblesse de la demande »*, explique Mme Weber.

« Pas de sens »

Enfin, Berlin bloque d'éventuelles avancées au sein de l'UE. Certes, pendant la pandémie, Angela Merkel a donné son feu vert à un emprunt européen commun de 750 milliards d'euros. Il s'agissait d'une première, marquant une étape essentielle dans le rapprochement budgétaire des pays de la zone euro. Mais cela n'a été possible que parce que l'ancienne chancelière était dans son dernier mandat, et que la pandémie était un phénomène exceptionnel. Aujourd'hui, la coalition au pouvoir n'envisage pas un instant de recommencer.

D'ici un an au plus tard, des élections législatives doivent être organisées. M. Redeker pense que le sujet budgétaire sera un des débats-clés de la campagne. *« Il y a un consensus assez large parmi les économistes pour dire que cette règle n'a pas de sens. »* En attendant, l'erreur budgétaire continue : selon l'IfW Kiel, un groupe de réflexion, le PIB allemand devrait reculer de 0,1 % en 2024, en contraction pour la deuxième année de suite. ■

RENAÎTRE APRÈS LE DÉRACINEMENT



LES EXILÉS. TROIS DESTINS BOULEVERSÉS PAR L'HISTOIRE
de William Atkins, traduction de l'anglais (Royaume-Uni) de Nathalie Cunnington, Albin Michel, 352 pages, 24,90 euros

LIVRE

Alors que les tragédies déferlent sur les routes migratoires, William Atkins puise, dans l'histoire, des éléments de réflexion sur l'exil et le déracinement. Après *Dans l'infinité des déserts. Voyages aux quatre coins du monde* (Albin Michel, 2021), l'auteur revient sur les trajectoires de la communarde Louise Michel, du roi zoulou Dinuzulu kaCetshwayo et du révolutionnaire ukrainien Lev Shternberg. Tous trois ont été arrachés à leurs terres natales pour s'être révoltés contre les nations colonialisatrices qu'étaient alors la France, l'Empire britannique et l'Empire russe.

Avec *Les Exilés. Trois destins bouleversés par l'histoire* (Albin Michel, 352 pages, 24,90 euros), William Atkins livre un exercice d'admiration savamment documenté à la croisée du récit de voyage et de l'enquête historique.

Louise Michel, parce qu'elle s'était engagée dans les événements de la Commune, fut contrainte à l'exil en Nouvelle-Calédonie. Comme Dinuzulu à l'île de Sainte-Hélène, au large de l'Angola, et Shternberg sur l'île de Sakhaline, dans l'Extrême-Orient russe, elle fit de sa condition d'étrangère un élément indissociable de sa personnalité. Aux confins des océans, *« les solidarités entre sujets bannis et sujets colonisés »* ont notamment participé à une réappropriation d'identités bafouées, relève William Atkins.

Expulsion et profanation

Ses déplacements à Sakhaline inspirent à Lev Shternberg sa vocation d'ethnographe, tandis que Louise Michel se rallie à la cause des rebelles kanak. A celle qui leur offre un morceau de son foulard de communarde, les autochtones racontent l'expulsion de leurs terres ainsi que la profanation de leurs sépultures par les représentants du système carcéral.

A la veille du référendum d'autodétermination organisé en 2018 en Nouvelle-Calédonie, William Atkins se rend sur l'île, à la recherche des traces de la communarde exilée. Lorsque le « non » à la pleine souveraineté de l'archipel l'emporte, le 4 novembre 2018, ceux qui voulaient affranchir le territoire de la domination française affrontent une nouvelle fois *« la négation de leur quête de libération »*.

Malgré les perspectives d'accès à l'indépendance ouvertes par l'accord de Nouméa, en 1998, l'ancienne nation coloniale n'a cessé, depuis, de faire barrage aux revendications du droit à l'autodétermination des populations autochtones. C'est ainsi que le journaliste britannique analyse l'humiliation ressentie par les Kanak et l'antagonisme conférant à l'île son caractère *« fondamentalement violent, comme il l'était au temps de Louise Michel, comme il l'est depuis 1853 »*.

Si les déportations vers les avant-postes de l'Empire ont pris fin quelques années après la libération des trois exilés, les colonies pénitentiaires ont laissé un héritage notable sur leurs lieux d'implantation. Entre rapports de force, enjeux mémoriels et résidus de la colonisation, cet ouvrage fait un tour d'horizon des effets de l'impérialisme sur trois territoires insulaires et leurs populations. ■

VICTORIA MENDES

Un duo de choc | PAR SERGUEÏ





FRANCE | CHRONIQUE

PAR FRANÇOISE FRESSOZ

La rupture ? Peut-être, mais plus tard

Le week-end des 7 et 8 septembre, deux gauches exhalaient leur colère de n'être pas installées aux manettes du pays, alors que le second tour des élections législatives le 7 juillet avait placé le Nouveau Front populaire (NFP) en pole position. La première, virulente, manifestait en vue d'obtenir la destitution d'Emmanuel Macron, accusé d'avoir trompé les électeurs en rejetant la candidature à Matignon de Lucie Castets. La seconde, plus discrète, maudissait la direction du Parti socialiste d'avoir laissé passer l'occasion de pouvoir réinstaller, dans une forme de cohabitation inédite, une gauche de gouvernement sous l'égide de Bernard Cazeneuve, l'ancien premier ministre de François Hollande. Derrière cet échec collectif, la classique tension entre radicalité et recherche du compromis, qui éclaire l'histoire de la gauche mais s'étend désormais au-delà.

Qui serait aujourd'hui assez aveugle pour ne pas proclamer sa volonté de rupture ? Tout y pousse, à commencer par la dévitalisation accélérée du président de la République qui, depuis 2022, peinait à donner un sens à son second mandat et a achevé de s'abîmer dans la dissolution de l'Assemblée nationale. S'y ajoutent le discrédit dont souffre la représentation nationale dans son ensemble, la mauvaise image que renvoie l'Assemblée fragmentée en trois blocs, le rejet des partis, le tout documenté par la dernière enquête électorale réalisée par Ipsos pour *Le Monde*, la Fondation Jean Jaurès, le Centre de recherches politiques de Sciences Po et l'Institut Montaigne (*Le Monde* du 31 août).

Prolonger le « en même temps »

Dans ce contexte délétère, l'épidémie de rupture ne concerne pas que les extrêmes. Elle touche aussi le bloc central, n'épargne pas le camp présidentiel, qui s'est retrouvé agité mercredi 4 septembre par la déclaration de candidature d'Edouard Philippe. Paré à toutes les éventualités y compris celle d'une élection présidentielle anticipée, l'ancien premier ministre s'est promis de proposer quelque chose de *« massif »* aux Français, manière de rompre avec le bourbier ambiant le jour où Emmanuel Macron semblait dans l'incapacité de trouver un premier ministre qui ne soit pas immédiatement censuré. Et lorsque, le lendemain, un nom a enfin été annoncé, celui de l'ancien commissaire européen Michel Barnier, c'est encore le registre de la disruption qui a été actionné, l'impétrant promettant sur le perron de Matignon d'entreprendre *« changements »* et *« ruptures »*.

A ce stade, les faits sont pourtant têtus. Au terme de la rocambolesque séquence de soixante jours au cours de laquelle le pays s'est retrouvé en apesanteur, administré par un interminable gouvernement démissionnaire, l'impression de continuité prévaut au sein de l'exécutif. Mettant en avant son gaullisme social, récusant tout sectarisme, le successeur de Gabriel Attal se présente davantage en homme d'ouverture qu'en ancien candidat à la primaire de la droite adepte de la retraite à 65 ans et d'un référendum pour permettre de retrouver une *« liberté de manœuvre »* en matière d'immigration.

L'IMPRESSION DE CONTINUITÉ PRÉVAUT AU SEIN DE L'EXÉCUTIF

Même si la réalisation est loin d'être garantie, l'intention proclamée de Michel Barnier est de constituer un gouvernement d'ouverture, qui est une autre façon de prolonger le « en même temps » macroniste. Ses premières orientations – le renforcement de l'accès aux soins, *« l'amélioration »* de la réforme des retraites, le contrôle de la dette, une plus grande justice fiscale, la maîtrise des flux migratoires – s'apparentent davantage à une correction de la politique lancée par Emmanuel Macron qu'à des « ruptures » franches au moment où le pays, en très mauvaise situation budgétaire, va devoir élaborer un cocktail à base de baisses de dépenses et de hausses d'impôts pour éviter de se retrouver marginalisé sur la scène européenne.

Deux évolutions significatives ont abouti à cette situation à la fois contre-intuitive, extrêmement fragile mais non condamnée a priori par les Français, puisqu'une courte majorité d'entre eux valident le choix de Michel Barnier tout en jugeant extrêmement précaire la durée de son bail. La première est venue de la droite républicaine, qui, ultraminoritaire à l'Assemblée mais majoritaire au Sénat, a jugé le moment opportun de renouer avec la pratique gouvernementale après douze années d'opposition stérile. Le choix n'allait pas de soi compte tenu des faibles chances de réussite prêtées à l'actuel gouvernant, mais il est dicté par la réalité : impossible de prétendre bâtir une alternance solide sur une dette publique de 3 000 milliards d'euros et un déficit budgétaire incontrôlé.

Le second mouvement est venu du Rassemblement national (RN), qui, marginalisé par la puissance du front républicain au second tour des législatives, a trouvé l'occasion de desserrer l'étau. En proclamant qu'elle ne censurerait pas a priori Michel Barnier après avoir rendu impossible le choix de Xavier Bertrand, en posant dans la foulée ses exigences (proportionnelle, pouvoir d'achat, immigration), Marine Le Pen s'est érigée en arbitre de la durée de vie du nouveau premier ministre. Une différence de temporalité est ainsi apparue entre les deux principales forces politiques qui prétendent radicalement rompre avec le « système » : Jean-Luc Mélenchon est pressé, Marine Le Pen moins. C'est dans cette faille qu'évolue Michel Barnier.

Le résultat conduit mécaniquement à aggraver la crise démocratique dans la mesure où l'électorat de gauche, mobilisé en juin par la perspective du changement et du barrage anti-RN, se sent légitimement trahi. Misant plus que jamais sur la colère, le chef des « insoumis » tente d'en profiter pour renforcer son emprise sur le NFP. Constatant le risque d'un lourd désenchantement qui se traduirait par un retrait des urnes, la gauche réformiste cherche, elle, à se dégager de toute responsabilité en accréditant l'idée qu'Emmanuel Macron ne voulait pas de l'hypothèse Cazeneuve. C'est peut-être vrai, mais au moment où tout pouvait basculer, il s'est trouvé très peu de voix socialistes pour la défendre. ■

LE RÉSULTAT CONDUIT MÉCANIQUEMENT À AGGRAVER LA CRISE DÉMOCRATIQUE

ALGÉRIE : L'INQUIÉTANT FOSSÉ ENTRE LE RÉGIME ET LA POPULATION

ÉDITORIAL M

Un *triomphe »*, un *« raz de marée »*, a applaudi la presse officielle en Algérie en saluant la réélection, samedi 7 septembre, d'Abdelmadjid Tebboune. La victoire du président sortant, un pur produit du système, ancien préfet puis ministre, âgé de 78 ans, était censée consolider un régime sorti ébranlé du soulèvement pacifique du Hirak de 2019-2020. Elle était supposée redonner une boussole à un pouvoir qui avait perdu toute direction, désarçonné autant par les mutations de la société algérienne que par un environnement régional en pleine recomposition stratégique. Il n'est pas acquis que le score de 94,65 % de voix attribué à M. Tebboune suffise à masquer la fragilité de l'opération.

Non seulement ce taux de type soviétique réveille de funestes souvenirs, ceux des régimes verrouillés de jadis, mais l'imbroglio qui a suivi l'annonce des résultats jette ouvertement le doute sur la sincérité de l'exercice. La commission électorale a en effet avancé un mystérieux chiffre de participation de 48,03 %, alors même que le rapport entre le total des suffrages exprimés (5,63 millions) et le corps électoral (24,35 millions) fait apparaître un taux de 23 %, soit un pourcentage deux fois plus faible.

La distorsion est tellement flagrante que les directeurs de campagne des trois candidats en lice – Tebboune lui-même, Abdelaali Hassani, du Mouvement de la société pour la paix (islamo-conservateur), et Youcef Aouchiche, du Front des forces socialistes (démocrate à forte implantation kabyle) – ont conjointement dénoncé des *« contradictions »* et des *« irrégularités »* à propos des chiffres publiés par la commission électorale. M. Hassani est même allé jusqu'à évoquer une *« mascarade »*.

Si le débat autour de la participation est si crucial, c'est que celle-ci est la jauge de la légitimité du président réélu. En 2019, à peine 39 % des électeurs algériens s'étaient déplacés. Or, cinq ans plus tard, la désaffection semble s'être aggravée, avec un taux de participation chutant à 23 %. La réalité qu'un tel désengagement renvoie, celle d'une population rétive à cautionner un scrutin scellé à l'avance, est à l'exact opposé du récit officiel sur *« l'unité retrouvée du pays autour d'un leader capable de conduire l'Algérie vers l'avenir »*, selon le dithyrambe du quotidien *L'Expression*.

Comme de coutume, le rouleau compresseur de la realpolitik va s'employer à occulter doutes et interrogations. A l'étranger, les félicitations affluent déjà, notamment celles d'Emmanuel Macron, qui adresse à M. Tebboune ses *« meilleurs vœux de succès »*. On est très loin de la réaction froide du président français, qui s'était contenté de *« prendre note »* de la première élection de M. Tebboune en 2019. Il est vrai qu'il s'agissait d'une autre époque, celle de l'effervescence du Hirak, avant que la répression ne l'étrangle.

Alors qu'une nouvelle brouille s'installe entre Paris et Alger, à la suite du revirement français promarocain sur le Sahara occidental, M. Macron va sûrement redoubler de sollicitude à l'endroit de M. Tebboune. On ne saurait reprocher à Paris de tout faire pour améliorer les relations entre les deux côtés de la Méditerranée. Mais il faut aussi savoir que l'opinion publique algérienne observe ce théâtre d'amabilités diplomatiques avec amertume, dépitée de voir que les raisons d'Etat coalisées ignorent si aisément sa propre voix. ■

science & médecine — Le Monde



La navette spatiale Atlantis, photographiée depuis la Station spatiale internationale, au-dessus des Bahamas, le 3 octobre 1985. NASA

« Le Monde » la tête **dans les étoiles**

En 1944, la création du journal coïncide avec le lancement des premières fusées et la science se glisse d'emblée dans les colonnes. Spoutnik, le premier homme dans l'espace, les missions lunaires, l'épopée Ariane… Quatre-vingts ans durant lesquels « Le Monde » a raconté les enjeux de la conquête du ciel

PIERRE BARTHÉLÉMY
(AVEC STÉPHANIE PIERRE
À LA DOCUMENTATION DU « MONDE »)

Même si l'on estime généralement que l'ère spatiale commence le 4 octobre 1957, avec la mise en orbite du premier satellite artificiel, le fameux Spoutnik-1 de l'URSS, il est aussi possible de retenir le 20 juin 1944 comme date de départ. Ce jour-là, pour la première fois, un objet conçu par les humains franchit aisément la barre des 100 kilomètres d'altitude, aujourd'hui considérée comme la frontière avec l'espace. L'engin en question est un V2 allemand, développé par l'ingénieur Wernher von Braun, SS et membre du parti nazi, ce qui ne l'empêchera pas, par la suite, de devenir le père de la méga-fusée américaine Saturn-V, celle du programme Apollo. Mais n'anticipons pas et notons que *Le Monde* et les fusées spatiales naissent la même année, en 1944. Le premier ne cessera de suivre et de commenter le développement des secondes.

Le premier numéro du *Monde* est daté du 19 décembre 1944. Neuf jours plus tard, dans l'édition du 28 décembre, le mot « fusée » apparaît déjà, au détour d'un entrefilet où sont rapportées les inquiétudes du secrétaire d'Etat américain Edward Stettinius : *« Il suffit de considérer les progrès de l'aviation au cours des trente dernières années pour se représenter ce que serait une attaque par bombes volantes ou par fusées dans une guerre future. »*

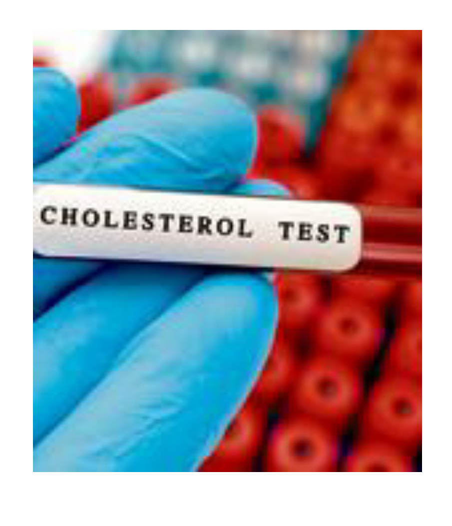
Lors de sa création, le journal a beau ne disposer que d'une maigre rédaction et n'être imprimé que sur une feuille, rationnement de papier oblige, la science se glisse d'emblée dans ses colonnes. Dans *Le Monde* du 23 décembre 1944 paraît la première chronique scientifique, signée par Claude-Georges Bossière. Aucun rédacteur actuellement en exercice ne l'a bien sûr côtoyé et il faut s'en remettre aux Mémoires d'un autre journaliste maison pour se faire une idée de celui qui tenait à lui seul la rubrique Science.

→ LIRE LA SUITE PAGES 4-5

Les risques de l'hyper-cholestérolémie chez l'enfant

Un contrôle dès le plus jeune âge permettrait de mieux prévenir infarctus et AVC

PAGE 2



Covid-19 : débat sur les morts de l'hydroxychloroquine

Une étude française, qui évaluait à 17 000 le nombre de décès liés à cette molécule dans six pays européens, a été rétractée

PAGE 3



Portrait

La nouvelle vie de Brandy Ellis, grâce à un implant

La dépression sévère de l'Américaine est traitée par stimulation cérébrale

PAGE 8



Le taux de « mauvais cholestérol » résulte notamment d'une alimentation riche en sucre ou en graisses saturées. WLADIMIR BULGAR/SCIENCE PHOTO LIBRARY

L'excès de cholestérol est néfaste dès l'enfance

CARDIOLOGIE - L'exposition intermittente à un régime gras, dès un jeune âge, semble accélérer le développement de l'athérosclérose

Une nouvelle étude, publiée en ligne par la revue *Nature*, le 4 septembre, alerte sur l'importance de contrôler le taux de cholestérol dès le plus jeune âge. L'enjeu : mieux prévenir le risque de développement de l'athérosclérose, une maladie des artères caractérisée par l'accumulation, sur la paroi interne des vaisseaux sanguins, de « plaques » formées de graisses, notamment de cholestérol, principalement issues d'une alimentation trop grasse, et d'un amas d'autres débris. Des plaques menaçantes car instables : elles peuvent en effet se détacher de leur support. Entraînées par la circulation sanguine, elles risquent alors de former un caillot qui viendra obstruer une artère irriguant le cœur ou le cerveau. Et ce sera l'accident cardiaque (infarctus du myocarde) ou l'accident vasculaire cérébral (AVC), de survenue brutale.

Jusqu'à présent, l'athérosclérose était considérée comme une maladie des personnes d'âge mûr, sauf en cas d'hypercholestérolémie familiale, une maladie héréditaire. C'est pourquoi la plupart des programmes de dépistage ciblent les plus de 50 ans. Il s'agit de mesurer leur taux de cholestérol LDL, ou « mauvais cholestérol », une fraction des particules qui transportent le cholestérol dans le sang et qui est responsable du dépôt de ces plaques. Ce cholestérol LDL, selon les recommandations en vigueur, doit être inférieur à 130 milligrammes par décilitre de sang. Ce seuil peut même être abaissé à 110 mg/dl, voire à 70 mg/dl, quand la personne présente d'autres facteurs de risque (hypertension artérielle, tabagisme, diabète…) ou qu'elle a déjà des antécédents d'accident cardio-vasculaire (ensemble de troubles affectant le cœur et les vaisseaux sanguins).

De fait, *« personne ne commence à faire attention à son propre taux de cholestérol assez tôt dans la vie »*, déplore Ziad Mallat, professeur de médecine cardio-vasculaire à l'université de Cambridge (Royaume-Uni) et chercheur Inserm à l'hôpital européen Georges-Pompidou (AP-HP), à Paris. Ni les parents ni les médecins, par ailleurs, ne se préoccupent généralement du taux de cholestérol des enfants. Or, *« éviter des taux élevés à tout âge, même chez des sujets jeunes, devrait entrer dans nos habitudes d'hygiène de vie »*, avertit le chercheur, qui a coordonné l'étude dans *Nature*.

Régime riche en graisses

Voici comment il en est venu à insister sur ce conseil. Certes, on savait déjà que le risque d'accidents cardio-vasculaires dépend de l'exposition cumulée au « mauvais cholestérol » tout au long de la vie, et donc qu'une exposition précoce aggrave ce risque. Mais ce travail va plus loin. Chez la souris, d'abord, il révèle qu'un taux de cholestérol élevé à un âge précoce, en particulier si ce taux fluctue, peut être encore plus préjudiciable qu'un taux de cholestérol élevé à un âge avancé – et cela, même si le niveau cumulé d'exposition au cholestérol reste identique sur la vie entière, et même si le poids corporel, la fréquence cardiaque et la pression artérielle ne changent pas.

Pour le démontrer, les chercheurs ont créé deux groupes de rongeurs. Le premier a été soumis à un régime riche en graisses à l'âge adulte seulement, durant plusieurs semaines – c'est le modèle classique d'étude de l'athérosclérose. Le second a reçu la même quantité totale d'aliments riches en graisses, mais sous une forme intermittente, et dès le plus jeune âge : une semaine de ce régime, puis quelques semaines de repos, puis une autre semaine de ce régime, etc. *« On s'attendait à ce que les deux groupes présentent la même taille ou le même nombre de plaques*, précise le professeur Mallat. *Mais le régime gras discontinu, commencé au jeune âge, s'est révélé la pire option, accélérant considérablement l'athérosclérose. »*

Ainsi, des souris mâles soumises très jeunes (à partir de six semaines de vie) à un régime gras discontinu ont présenté, à la fin de leur existence, des plaques de deux à quatre fois plus étendues, par rapport à des souris mâles soumises à ce régime gras à un âge tardif, de façon continue. Une observation retrouvée chez des souris femelles, à un degré plus modeste – le ratio varie de 1,3 à 2,5.

Explorant les mécanismes sous-jacents, les auteurs ont mis en évidence le rôle devenu délétère de cellules nommées « macrophages artériels résidents », hébergées à demeure dans la paroi des artères. En temps normal, c'est-à-dire quand le régime alimentaire n'est pas trop gras, ces cellules immunitaires sont protectrices, montre ce travail. Exerçant un effet anti-inflammatoire, elles tendent à éliminer les molécules de lipides (graisses), dont le cholestérol, et les débris de cellules mortes, et à stopper l'accumulation des plaques. Mais, chez les souris soumises jeunes à un régime gras intermittent, ces cellules se raréfient. Et, chez les macrophages qui subsistent, près de 750 gènes montrent une activité altérée : devenus pro-inflammatoires et moins aptes à nettoyer les artères, ils accélèrent l'athérosclérose. Les chercheurs ont produit des souris génétiquement modifiées, devenues incapables de fabriquer ces macrophages résidents. Les animaux ont alors développé bien plus d'athérosclérose.

Raréfaction des cellules protectrices

« Les macrophages résidents, installés à demeure dans chacun des tissus de l'organisme, ont des missions communes, comme le nettoyage des déchets cellulaires, et des fonctions propres à chaque tissu, explique Florent Ginhoux, qui étudie leur rôle néfaste dans les cancers, à l'institut Gustave-Roussy, à Villejuif (Val-de-Marne). *Ces cellules immunitaires ont la capacité d'intégrer des signaux locaux et systémiques. En cas de signaux toxiques, par exemple en cas d'alimentation trop riche en gras, leur altération va amplifier les perturbations des tissus qui les hébergent, comme ici la paroi des artères. »* Il juge cette étude *« très belle »*, car elle valide en partie les résultats observés chez la souris dans une population humaine.

Les auteurs, en effet, ont analysé les données de la cohorte « The Cardiovascular Risk in Young Finns Study » (« étude du risque cardio-vasculaire chez de jeunes Finlandais »). Soit une des plus grandes cohortes de suivi du risque cardio-vasculaire : les participants, recrutés dans les années 1980 à l'âge de 3 à 18 ans, ont été régulièrement suivis depuis. En particulier, 2 062 d'entre eux ont subi une échographie de leurs artères carotides entre 41 et 56 ans. Résultat : ceux qui avaient été exposés à des niveaux élevés de cholestérol dans l'enfance ou l'adolescence, et spécialement entre 15 et 18 ans, tendent à avoir les plaques les plus volumineuses entre 41 et 56 ans.

« En suggérant qu'une exposition précoce et fractionnée au cholestérol accélère l'athérosclérose, ce travail renforce ce message de santé publique : même quand on est jeune, il importe d'avoir une bonne hygiène de vie, relève Xavier Jouven, professeur de cardiologie à l'hôpital européen Georges-Pompidou. *Et notamment de bien se nourrir et de faire du sport, pour faire baisser son taux de mauvais cholestérol. »*

L'étude suggère aussi qu'un patient traité par des médicaments hypolipémiants, comme les statines, n'a pas intérêt à arrêter puis à reprendre son traitement. Son organisme, en effet, subit alors *« un yo-yo de cholestérol »*, affirme Ziad Mallat, ce qui pourrait entraver sa capacité à prévenir l'accumulation de plaques d'athérosclérose. ■

FLORENCE ROSIER

Le nombre de cancers de la prostate augmente, pas la mortalité

MÉDECINE - Corrélée positivement aux pratiques de dépistage, l'incidence de la maladie est très hétérogène dans les pays européens

Comment expliquer de telles différences d'incidence du cancer de la prostate en Europe ? En France, cette tumeur est la plus fréquente chez l'homme (59 800 nouveaux cas en 2018, selon Santé publique France) et la troisième cause de mortalité par cancer, après celui du poumon et le cancer colorectal. En 2018, les cancers de la prostate ont été la cause de 8 100 morts, un nombre en baisse de 3,7 % par an depuis 2010.

Une étude publiée mercredi 4 septembre dans le *British Medical Journal* montre globalement une augmentation des taux d'incidence de ces tumeurs entre 1980 et 2017, mais de manière assez hétérogène selon les 26 pays étudiés.

Les chercheurs du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), une agence de l'Organisation mondiale de la santé, qui ont travaillé avec des collègues chinois et européens, ont comparé les taux d'incidence avec ceux de dépistage et de mortalité. Dans chaque pays, le taux d'incidence est corrélé positivement aux pratiques de dépistage – dosage d'antigène spécifique de la prostate (PSA).

L'Irlande est le pays où l'incidence du cancer de la prostate est la plus élevée : 287 pour 100 000 hommes de 35 à 84 ans en 2020. La France se situe à la quatrième place (257). *« Les résultats de cette étude sont compatibles avec un surdiagnostic important du cancer de la prostate résultant d'un dépistage opportuniste par le test PSA »*, résume Salvatore Vaccarella, épidémiologiste au CIRC, qui a piloté l'étude.

Cependant, malgré la hausse des cas de cancer, la mortalité reste faible, et elle a diminué légèrement et de façon homogène dans tous les pays. *« La variation des taux d'incidence du cancer de la prostate entre les pays pendant la période d'étude est beaucoup plus importante que celle des taux de mortalité »*, fait savoir Salvatore Vaccarella. Selon lui, *« la baisse de la mortalité s'expliquerait principalement par une amélioration progressive des traitements »*.

Eviter les surtraitements

Le débat autour du dépistage de ce cancer n'est pas nouveau. *« Le bénéfice du dépistage du cancer de la prostate n'est pas clairement démontré »*, estiment les autorités de santé, qui ne le recommandent pas en population générale. La détection précoce peut s'envisager, à titre individuel, par exemple chez des hommes ayant des facteurs de risque, comme être âgé de 50 ans ou plus avec des symptômes urinaires, avoir des antécédents familiaux de cancer de la prostate ou être d'origine africaine ou afro-caribéenne.

En effet, le dépistage reposant sur le PSA peut entraîner des surdiagnostics, et donc un risque de surtraitement et d'effets indésirables affectant la qualité de vie des hommes, que ce soient des conséquences physiques (incontinence, impuissance, troubles intestinaux, perte de fertilité, etc.) ou psychologiques. *« On sait qu'une grande majorité des cancers diagnostiqués (environ 80 %) ne progressent pas dans les vingt ans et sont donc exposés au surtraitement »*, note le professeur Olivier Cussenot, onco-urologue (université d'Oxford).

En revanche, 20 % des cas sont évolutifs, avec des risques de métastases et d'issue fatale. *« Or l'absence de recommandation de dépistage systématique du cancer de la prostate par le dosage sanguin du PSA ces vingt dernières années semble induire une recrudescence des cancers diagnostiqués tardivement à un stade avancé et moins guérissables*, précise Olivier Cussenot. *Le dilemme et l'enjeu sont donc de dépister pour mieux diagnostiquer précocement et guérir les 20 % de cancers agressifs, et de ne pas traiter inutilement les 80 % de cancers non évolutifs. Encore faut-il les reconnaître. »* Le dépistage individuel est dans tous les cas une décision partagée entre le patient et le médecin.

Une étude conduite par Olivier Cussenot, publiée dans la revue *European Urology Oncology* début 2024, a montré que le dosage sanguin de PSA était mal prescrit : 70 % des hommes à 70 ans en font un, mais seulement 20 % à 50 ans, un âge où cet examen permet d'avoir un impact sur la mortalité. Rappelons que c'est un cancer de bon, voire de très bon pronostic quand il est diagnostiqué à un stade précoce. De la même façon, *« on s'aperçoit qu'il y a plus de dépistages opportunistes chez les personnes qui en ont le moins besoin, plus aisées et plus instruites. Cela diminue les bénéfices et augmente les risques de surdiagnostic »*, souligne Salvatore Vaccarella.

Depuis fin 2022, le Conseil de l'Union européenne préconise une IRM de la prostate si le PSA est anormal, avant de réaliser des biopsies. A l'instar des autres pays européens, il est recommandé en France, depuis deux ans, *« de surveiller par IRM (surveillance active) les cancers diagnostiqués à faible risque évolutif et de ne les traiter que s'ils montrent des signes de progression »*, précise Olivier Cussenot. Ces nouvelles pratiques devraient réduire les diagnostics inutiles sans obérer les cancers agressifs. ■

PASCALE SANTI

Hydroxychloroquine : la polémique rebondit

PHARMACO-ÉPIDÉMIOLOGIE - Une étude a estimé à 17 000 le nombre de morts causées dans six pays par la molécule promue par Didier Raoult contre le Covid-19. Elle vient d'être rétractée

Combien de malades du Covid-19 sont-ils morts de s'être vu administrer de l'hydroxychloroquine ? Une étude française, qui en proposait une estimation chez les patients hospitalisés durant la première vague de la pandémie, a été rétractée le 26 août par la revue *Biomedicine & Pharmacotherapy*. Cette décision éditoriale réjouit la nébuleuse défendant le « protocole Raoult », tandis qu'elle inquiète une partie des pharmacologues et des épidémiologistes, selon lesquels ce retrait n'était pas justifié.

Jean-Christophe Lega avait pourtant pris soin de ne rien cacher des incertitudes entourant les résultats de l'étude qu'il avait dirigée, parue en janvier 2024. Avec ses collègues, ce médecin et épidémiologiste de l'université Lyon-I était parvenu au chiffre de 17 000 décès dans six pays – dont 199 pour la France –, mais convenait que l'intervalle de confiance très large faisait que la réalité pouvait se situer entre 3 000 et 30 000 morts.

Rappelons qu'aucune étude sérieusement conduite n'a pu apporter la preuve de l'efficacité de l'hydroxychloroquine (HCQ) contre le Covid-19 – c'est le contraire qui a été démontré.



Le professeur Raoult, avant une audience devant l'ordre des médecins, à Bordeaux, en novembre 2021. PHILIPPE LOPEZ/AFP

Courriers critiques

L'objectif de Jean-Christophe Lega était donc d'évaluer le nombre de patients auxquels la molécule avait été administrée et, à partir du taux de surmortalité induit fourni par une étude britannique (Axfors *et al.*, *Nature Communications*, 2021), de calculer le nombre d'entre eux qui auraient succombé au traitement. Cette méthodologie a immédiatement été attaquée sur les réseaux sociaux.

« J'ai rapidement reçu de nombreux mails assez standardisés, souvent courtois, parfois pas, remettant en cause l'intégrité de nos résultats », raconte l'épidémiologiste. La présidence de son université, elle aussi, est assaillie de critiques. Jean-Christophe Lega y retrouve des arguments formulés par le statisticien Vincent Pavan, président de l'association Réinfo Liberté, ou diffusés par des sites amis de la « raoultosphère », France-Soir et Bonsens.info, ce dernier annonçant avoir mis en demeure la revue, par voie d'avocat, de répondre à ses critiques.

Biomedicine & Pharmacotherapy, face à ces courriers critiques, demande à M. Lega et ses collègues d'y répondre, et s'engage à publier les échanges. *« Nous avons produit une réponse point par point, envoyée début juillet »*, indique le chercheur lyonnais. Mais, le 9 août, à sa surprise et sa consternation, il est informé par la revue du groupe Elsevier que celle-ci va publier une notice de rétractation. *« La décision de rétracter a été prise en raison de deux problèmes majeurs*, indique-t-elle : *1. Fiabilité des données et choix des données. L'ensemble des données belges en particulier s'est avéré peu fiable et basé sur des estimations. 2. L'hypothèse selon laquelle tous les patients recevaient le même traitement pharmacologique était incorrecte. »*

Face à cette décision unilatérale – évoquée par Didier Raoult avant même qu'elle ne soit rendue publique –, Jean-Christophe Lega a demandé à la revue de publier les critiques et les réponses apportées, ce qu'a refusé l'éditeur. Celui-ci vient cependant d'accepter de préciser que les auteurs s'opposaient à la rétractation et que l'étude n'était pas frauduleuse.

Une réponse à Vincent Pavan, qui, lui, n'hésite pas à parler de *« fraude »*, estimant que les auteurs *« ont inventé des données et des méthodes »*. Il met en doute les compétences mathématiques de l'équipe lyonnaise, mais ses questions – *« qui sont les deux cents morts français, nous n'avons pas leurs noms ? »* – interrogent sur sa propre compréhension de l'usage des statistiques à des fins de santé publique. *« Nous sommes frustrés de ne pas avoir accès aux réponses des auteurs. Il faut de la transparence dans le processus de rétractation »*, insiste-t-il.

« Un risque d'autocensure »

« C'est le seul point sur lequel nous sommes d'accord », dit le pharmacologue Mathieu Molimard (CHU et université de Bordeaux) qui, après avoir relayé l'étude lyonnaise sur X, subit toujours *« une monstrueuse campagne de harcèlement »*. S'il admet que la formule mathématique utilisée par Jean-Christophe Lega a pu majorer le nombre de morts estimé, il considère qu'un simple correctif aurait suffi – d'autant qu'on peut arguer à l'inverse que les essais cliniques à la base de l'étude sous-estiment le risque de mortalité, *« en raison d'une sélection et d'une prise en charge bien plus strictes des patients* [lors de ce type d'essais] *que dans la vie réelle »*. De même, la question de l'influence des doses administrées sur la mortalité lui semble relever du débat académique, pas d'un retrait. *« C'est gravissime, de telles procédures ouvrent un risque d'autocensure de la recherche, s'il suffit de quelques lettres d'avocat pour voir retirer une étude ! »*, s'inquiète le professeur Molimard.

« Primum non nocere, *d'abord ne pas nuire, par des prescriptions injustifiées : c'était le message de l'étude »*, insiste Jean-Christophe Lega, qui va désormais chercher une nouvelle revue prête à publier une version amendée de l'étude, et à prendre le risque d'affronter les foudres des « raoultiens ».

Quant à la revue *Biomedicine & Pharmacotherapy*, qui avait déjà sept rétractations au compteur depuis le début de 2024, ce qui interroge sur ses procédures de contrôle-qualité des manuscrits, elle n'a pas répondu à nos sollicitations. ■

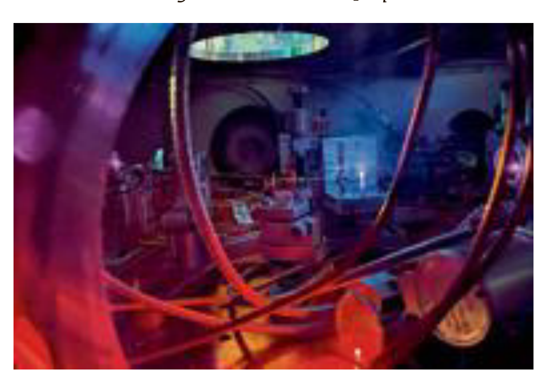
HERVÉ MORIN

TÉLESCOPE

MÉTROLOGIE
Une horloge atomique radioactive prometteuse

Une équipe américano-autrichienne vient de démontrer la possibilité d'améliorer la précision des horloges atomiques, en utilisant un noyau radioactif de thorium. Les horloges atomiques utilisent les niveaux d'énergie des électrons autour du noyau. La nouvelle technique se base sur les niveaux d'énergie des noyaux eux-mêmes, moins susceptibles d'être perturbés par l'environnement, et donc permettant d'envisager des mesures plus précises. Un laser UV a réussi à sonder un écart de niveaux d'énergie au sein de thorium piégé dans une matrice de fluorure de calcium. Pour la première fois, la réponse a pu être comparée directement au tic-tac d'une horloge de strontium. C'est l'étape initiale avant de passer à une mesure du temps régulière, qui devra tenir compte du fait qu'en dix minutes la moitié des noyaux de thorium se désintègrent. (PHOTO : YE LABS, JILA, NIST AND UNIVERSITY OF COLORADO)

> *C. Zhang et al., « Nature », 4 septembre*



MÉDECINE
Les bénéfices d'une transfusion postinfarctus

Transfuser davantage de sang aux patients venant de subir un infarctus du myocarde et présentant une anémie améliorerait leurs chances de survie. C'est ce que montre une étude internationale, menée sur 3 504 personnes venant de faire un infarctus du myocarde et présentant une anémie. L'essai clinique, conduit dans 144 centres (Etats-Unis, Canada, Brésil, Nouvelle-Zélande, Australie et France), a comparé en double aveugle l'effet chez ces patients, jusqu'à six mois après l'infarctus, de deux stratégies transfusionnelles, l'une « restrictive » (l'hémoglobine est amenée à 7-8 grammes par décilitre), l'autre « libérale » (l'hémoglobine est amenée à plus de 10 g/dl). Résultat : la mortalité globale à six mois a été statistiquement plus faible (20,5 %) dans le groupe ayant reçu plus de transfusion sanguine que dans l'autre (21,7 %). Mieux encore : le risque de décès d'origine cardiaque apparaît, lui, réduit de 52 % dans le groupe « libéral » par rapport au groupe « restrictif » (6 % versus 9 %).

> *T. Simon et al., « Circulation », 2 septembre*

Quand les avocats se mêlent de publications scientifiques

ÉTHIQUE - Une querelle oppose un chimiste américain à un chercheur français, qui s'est vu intimider par une mise en demeure

La diffusion des connaissances scientifiques doit-elle rester l'apanage des revues scientifiques, de leurs auteurs et de leurs évaluateurs, ou bien des avocats peuvent-ils y mettre leur nez ? Un événement récent laisse penser, une nouvelle fois, que la réponse n'est plus si évidente. Comme l'a révélé le média en ligne *Retraction Watch* cet été, Raphaël Lévy, professeur à l'université Sorbonne-Paris-Nord, a ainsi reçu, en mai, une lettre d'un avocat américain représentant un prestigieux chimiste, Chad Mirkin, professeur à l'université Northwestern de Chicago et récent Prix Kavli. Le courrier enjoignait au Français de *« cesser de diffuser de fausses allégations »* et de *« retirer les fausses informations envoyées aux* Comptes-rendus de l'Académie américaine des sciences [*PNAS*] *»*. Ce dernier point fait allusion à une pratique courante dans le monde scientifique. Lorsqu'un article est publié, en l'occurrence un article réalisant un état des lieux dans un domaine (un « article de revue » ou « revue », dans le jargon), d'autres scientifiques peuvent envoyer leurs critiques au journal. Après évaluation par des pairs, celles-ci peuvent ensuite être publiées.

Ce processus s'est ici enrayé. *« J'étais critique d'un article de* PNAS *paru en février car il présentait comme prometteuse une technologie sans parler de ses échecs »*, indique Raphaël Lévy. La technologie en question concerne des nanoparticules « décorées » d'ADN ou d'ARN, censées servir en imagerie ou en thérapie anticancer et dont Chad Mirkin est l'un des inventeurs et promoteurs. La lettre critique envoyée à *PNAS* rappelait que la commercialisation des applications en imagerie avait cessé depuis plusieurs années, et qu'en termes thérapeutiques, notamment contre des carcinomes, une des entreprises, Exicure, avait arrêté un essai clinique de phase 2 (cité comme prometteur dans l'article de *PNAS*, dont Chad Mirkin n'est que l'un des onze auteurs). Le courrier mentionnait en outre plusieurs articles de recherche, dont certains cosignés par Raphaël Lévy, doutant de l'efficacité de la technique pour pénétrer dans le cytoplasme des cellules (et faire ainsi leur office). Aucune de ces références ne figure dans la « revue » de février.

« J'ai été sidéré de recevoir d'abord un e-mail de Chad Mirkin, puis de son avocat », se souvient Raphaël Lévy. Le contenu du courrier est assez intimidant. Outre la mise en demeure, il contient des attaques envers l'intégrité du chercheur français, évoquant un article soumis et *« rejeté »* par un journal, des accusations d'inconduites scientifiques dans son ancienne université (Liverpool), et des *« déclarations désobligeantes »* sur le travail de ses collègues à Paris-Nord. Selon Raphaël Lévy, *« l'université de Liverpool n'a pas donné suite aux accusations »*. Quant à Paris-Nord, *« l'enquête est terminée et a conclu qu'il n'y avait pas de harcèlement caractérisé »*, nous a indiqué une porte-parole de l'université.

Un conflit ancien

La violence de l'affaire est sans doute liée au fait qu'entre les deux scientifiques, le conflit est ancien. Lors d'une précédente publication, en 2015, Raphaël Lévy avait eu du mal à obtenir les données brutes d'un article de Chad Mirkin. Au cours d'une conférence, en 2018, selon Lévy, Mirkin l'aurait traité de *« terroriste scientifique »*. Et pour ne rien arranger, en 2020, le Français a obtenu avec trois autres collègues une bourse du Conseil européen de la recherche (ERC) pour le projet NanoBubbles, sur *« l'autocorrection de la science »*, dont un volet tentera de répliquer des résultats des techniques promues par Chad Mirkin. Plus largement, Raphaël Lévy est connu pour avoir signalé de nombreux manquements à l'intégrité scientifique, dont, récemment, dans une affaire qui a conduit à la suspension pour un mois d'une collègue parisienne.

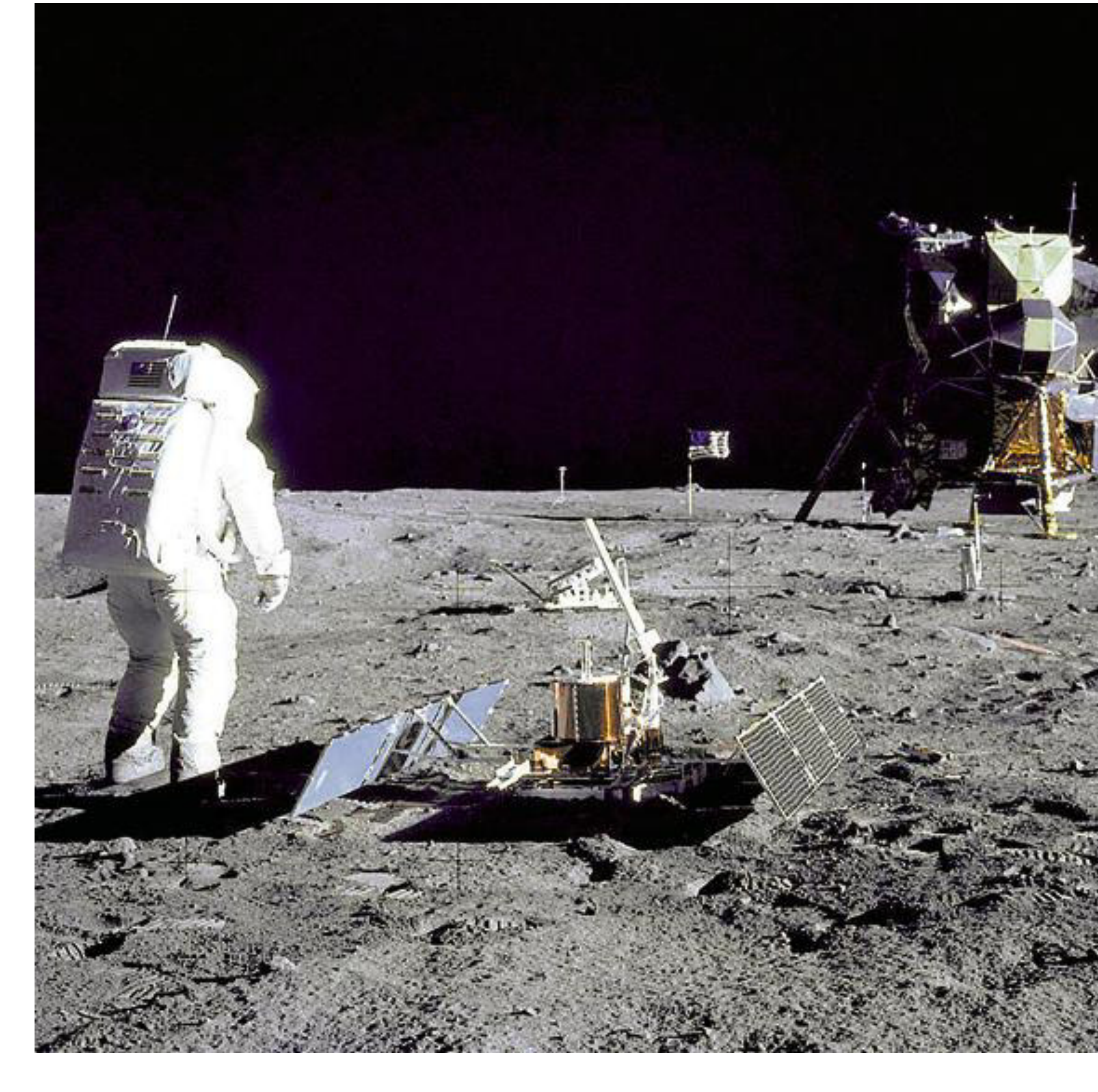
Après trois mois de silence, *PNAS* a finalement, en juin, refusé de publier la lettre de Raphël Lévy. Puis, s'appuyant en partie sur elle mais sans la citer, le journal a ajouté en août une *« correction »* à sa « revue ». Elle pointe des références bibliographiques manquantes, mentionne l'arrêt de l'essai clinique et le fait que les 37 % de patients ayant vu réduire leur tumeur correspondent à un effectif de sept personnes seulement. *PNAS* n'a pas répondu aux questions du *Monde*, arguant que cette correction suffisait.

Sans parler explicitement de conflits d'intérêts, le courrier de Lévy informait également sur les activités entrepreneuriales de son confrère, non signalées par *PNAS*. Chad Mirkin, après avoir fondé en 2009 AuraSense, devenu Exicure, a créé en 2023 Flashpoint Therapeutics, dont la technique à base de nanoparticules est très proche de celle décrite dans la « revue ». L'avocat de Chad Mirkin n'a pas répondu au *Monde*.

« PNAS aurait pu défendre la liberté académique en publiant ma lettre. Au lieu de cela, ils ont refusé de corriger la désinformation scientifique contenue dans l'article de revue », tance Raphaël Lévy, qui se réjouit de voir que plusieurs médias spécialisés ont évoqué son cas. Les menaces juridiques pour le faire taire ont eu l'effet inverse. ■

DAVID LAROUSSERIE





Des premières fusées **jusqu'à SpaceX,** une saga dans « Le Monde »

▶ SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Dans *Un homme du* Monde (Calmann-Lévy, 1989), Jean Planchais croquait le *« personnage élégant »* qu'était Bossière, qui *« décrivait en peu de mots les bouleversements dus à la guerre ou amenés par elle à maturité. Il ne se départait jamais d'un sang-froid qui lui faisait considérer tout cela comme naturel et d'un intérêt purement intellectuel. Le président Truman venait d'annoncer qu'une bombe atomique venait d'exploser sur Hiroshima. Une bombe atomique ? L'affaire de Bossière »*.

Claude-Georges Bossière glisse allègrement d'une chronique sur le Nylon au mécanisme d'une explosion nucléaire, ou de la nouvelle Renault 4 CV au principe d'action-réaction qui propulse les fusées. Dès *Le Monde* du 12 janvier 1945, il explique que, dans un lanceur, *« le jet de gaz expulsé vers l'arrière entretient le mouvement, et cela jusqu'à ce que la réserve de poudre soit épuisée. En somme, une fusée constitue à elle seule un moteur, un moteur à réaction, qui ne s'encombre pas de pistons, ni de bielles, ni d'engrenages, un moteur dont le souffle crée directement le mouvement. Partant de cette idée, on peut imaginer beaucoup de choses, et le fait est que le génie de la guerre compte déjà des applications variées »*.

Quatre ans plus tard, dans *Le Monde* du 1er janvier 1949, le génie de la guerre – désormais froide – fait apparaître sous la plume de Bossière une nouvelle expression : « satellite artificiel ». Il n'y a souvent qu'un pas de la vulgarisation à l'anticipation et le journaliste se fait l'écho de scénarios peu rassurants qui placent divers armements en orbite, guerre des étoiles avant l'heure : *« Cette collaboration de l'astronomie, de la physique nucléaire, de la balistique et des militaires parviendra peut-être un jour à suspendre au-dessus des peuples jugés menaçants une menace de châtiment implacable. Les mathématiciens ont encore, heureusement, de nombreux feuillets à couvrir de calculs. »*

Course à la suprématie mondiale

En plein bras de fer entre Etats-Unis et Union soviétique, la fusée est essentiellement conçue comme un simple vecteur transcontinental pour bombe atomique, et la course à l'espace comme une course à la suprématie mondiale. Le 4 octobre 1957, l'URSS gagne la première manche avec Spoutnik-1. Rudimentaire boule de métal seulement dotée d'un émetteur – envoyant le fameux « bip-bip » –, le premier satellite n'en fait pas moins l'effet d'un coup de tonnerre planétaire… et *Le Monde* n'hésite pas à placer le sujet en manchette, le titre principal de la une, dans son numéro daté 6-7 octobre 1957. En prime, un éditorial intitulé « L'accélération du progrès », avec pour attaque : *« La technique moderne progresse décidément à une vitesse étourdissante. »*

Cependant, le prisme politique et géostratégique à travers lequel le journal a toujours lu l'actualité reprend le dessus. Même si les considérations techniques ne sont pas balayées sous le tapis, même s'il publie plusieurs jours durant les horaires de passage de Spoutnik au-dessus des grandes villes de la planète, *Le Monde* saisit vite que la dimension de l'événement dépasse celle d'un simple exploit technique. On s'en aperçoit à la seule lecture des têtières choisies pour les pages. Journal du 9 octobre : « La poursuite de l'expérience soviétique. » Mais, dès le lendemain : « Les débuts de l'ère interplanétaire et les relations entre l'Ouest et l'Est. » Ce jour-là, Bertrand Poirot-Delpech estime non sans clairvoyance que l'irruption des satellites artificiels nécessite la négociation – on n'est pas pour rien le journal des diplomates – d'un *« droit international de l'espace »* : *« L'espace extérieur et les corps célestes seraient la propriété commune de toute l'humanité, et aucune nation ne serait autorisée à y exercer sa domination. »* Une conception qui sera effectivement adoptée dix ans plus tard à l'ONU dans le traité sur l'espace de 1967.

A l'occasion de Spoutnik, les correspondants à l'étranger entrent dans la danse spatiale, une constante dans l'histoire du journal lors de grands événements. Dans *Le Monde* du 15 octobre 1957, Michel Tatu, correspondant à Moscou, y prend le pouls de la population en se rendant à une conférence publique au planétarium où un expert est questionné par les curieux : *« Une seule interrogation ne reçut pas de réponse précise : "Où se trouvait le point de lancement du Spoutnik ?", demanda un auditeur. "En Union soviétique", lui fut-il répondu. Rire général dans l'assistance… »* Dans la même édition, Henri Pierre, correspondant à Washington, se fait l'écho du malaise dans l'administration américaine, dont certains membres critiquent le président Eisenhower, *« qui aurait gravement sous-estimé les effets du Spoutnik sur le plan politique et diplomatique. Néanmoins, pour le moment, la thèse officielle (…) est que, malgré le satellite, les Etats-Unis ne sont pas dangereusement en retard dans le domaine des engins, et que la sécurité du monde libre n'est nullement mise en péril par le succès scientifique de l'Union soviétique »*.



Youri Gagarine, à bord du Vostok, le 12 avril 1961. SOVFOTO/UNIVERSAL IMAGES GROUP/GETTY

Quelques semaines plus tard, nouveau point marqué par Moscou avec Spoutnik-2, capsule qui emporte à son bord la petite chienne Laïka, que le journal appelle d'abord Damka. Qui dit être vivant dit rubrique Médecine, distincte à l'époque de la rubrique Science et tenue par une femme qui signe « Le docteur Escoffier-Lambiotte », omettant de mentionner son prénom, Claudine. Celle-ci, en l'absence d'informations précises de la part des Soviétiques, se borne à échafauder des hypothèses sur l'entraînement de l'animal, les conditions auxquelles il est soumis et son éventuel retour sur Terre… dont il n'a jamais été question, la capsule n'étant pas équipée d'une protection l'empêchant de se désintégrer lors de sa rentrée dans l'atmosphère. On le saura des années plus tard, Laïka est déjà morte au moment où l'édition du *Monde* qui parle d'elle est imprimée.

Le lendemain, pourtant, à la une du journal, on peut lire en titre : « Le retour de la petite chienne de l'espace semble avoir été prévu. » Et Michel Tatu rapporte que l'état du chien-cobaye *« après plusieurs jours de vol* [est]*, selon la presse de ce matin, satisfaisant. Il est devenu le symbole de la supériorité scientifique soviétique sur l'Amérique »*. Malheureusement, *Le Monde* va souvent se faire enfumer par la propagande dont l'URSS est experte. Ce sera notamment le cas lors de la course à la Lune – où les Etats-Unis auront l'honnêteté de reconnaître l'échec de leurs premières missions robotisées, Pioneer-1 et 2, tandis que leurs concurrents soviétiques tairont scrupuleusement les leurs… Ce n'est qu'à son sixième essai, en novembre 1959, que l'URSS parvient à toucher la Lune, la mission se terminant par un crash du vaisseau à la surface de notre satellite. Et *Le Monde* de titrer, sur toute la largeur de sa une : « Le succès de la fusée lunaire montre la supériorité de la technique soviétique et la volonté de prestige du Kremlin. »

Une époque sans ordinateurs

Claude-Georges Bossière a alors quitté le journal. Depuis 1958, c'est Nicolas Vichney qui a repris la rubrique scientifique. *« Profil de statue de l'île de Pâques et colères explosives, Nicolas Vichney était un vulgarisateur hors pair,* écrivait Jean Planchais dans ses Mémoires. *La conquête de l'espace fut son triomphe.* (…) *Entre deux lancements, il se précipitait aux Etats-Unis ou en URSS pour se documenter. »*

Entrée au journal en 1965 pour un remplacement qui a duré un certain temps, puisqu'elle n'a quitté l'entreprise qu'en 2008 au moment de

Buzz Aldrin, photographié par Neil Armstrong, près du kit d'expériences déployé lors de la première mission sur la Lune, Apollo-11, en juillet 1969. NASA



Décollage de la fusée Ariane-5, le 25 décembre 2021, à Kourou (Guyane), avec à son bord le télescope spatial James-Webb. ANDREW RICHARD HARA/GETTY



Le vaisseau Dragon de SpaceX, exposé au Musée des sciences et de l'industrie, à Chicago, en mai 2024. BLOOMBERG/GETTY

partir à la retraite, Christiane Galus arrive en 1968 aux rubriques Science et Médecine pour en tenir l'abondante documentation qui remplissait quatorze armoires, sept dans chaque service, à une époque sans ordinateurs. Elle deviendra par la suite journaliste scientifique. Christiane Galus se rappelle très bien Nicolas Vichney, *« d'un caractère volcanique, qui entrait dans le bureau comme un boulet de canon. Je l'avais une fois accompagné à un rendez-vous chez Jean Charbonnel, alors ministre de l'industrie, qui s'était littéralement pétrifié face à Vichney »*.

Ce dernier n'est pas seul pour couvrir les sciences et techniques, lesquelles explosent dans ces années 1960, entre le spatial, le nucléaire et l'informatique. Nicolas Vichney a pour adjointe Dominique Verguèse, elle aussi dotée d'un caractère bien trempé. *« Vichney et Verguèse connurent des jours et des nuits de travail enragé, non sans polémiques vigoureuses,* écrivait encore Jean Planchais. *Un matin, entrant dans leur bureau, je m'étonnai : un carreau était cassé. "Ce n'est rien, dit Vichney, nous nous sommes jeté un encrier." »*

La décennie 1960 est le plus légendaire des pans de l'histoire spatiale. Cela commence avec Youri Gagarine, cet *Homo sovieticus* qui devient le premier homme dans l'espace le 12 avril 1961. Conscient de l'importance de l'événement, *Le Monde* titre sur six colonnes à la une mais, curieusement, ne publie pas d'éditorial sur le sujet. Ce jour-là, le directeur du journal, Hubert Beuve-Méry, sous son pseudonyme de Sirius, préfère écrire un texte sur les déclarations du général de Gaulle au sujet de la guerre d'Algérie, autre fait historique il est vrai. Pourtant, le quotidien était paré pour cette première. Comment le sait-on ? En lisant le long article que « le docteur Escoffier-Lambiotte », toujours elle, consacre aux dangers que l'organisme du cosmonaute a dû affronter dans l'espace. Ce « papier » est prêt depuis un moment mais la rubricarde ignore, lorsqu'elle le rédige, le nom du téméraire en question. Comme il est courant de le faire en pareil cas, elle met donc un « X » lors de la seule fois qu'elle l'évoque, prévoyant qu'on lui substitue au dernier moment le patronyme du pilote soviétique. Malheureusement, le secrétaire de rédaction qui s'occupe de la page l'omet et le « X » est publié !

Le vol de Gagarine est un camouflet supplémentaire pour les Etats-Unis qui, par leur nouveau président, John Fitzgerald Kennedy, relèvent le gant (leur retard sur les Soviétiques n'est pas si important qu'il paraît) et lancent le programme Apollo. C'est une décennie folle et *Le Monde*, avec le duo Vichney-Verguèse, épaulé par Jean-Louis Lavallard, s'en fait régulièrement l'écho. Le premier Américain en orbite ; le premier satellite de télécommunications ; la première sonde vers une autre planète ; la première femme dans l'espace, Valentina Terechkova ; la première sortie d'un humain dans l'espace ; la première fusée française ; le premier engin posé en douceur sur la Lune… Mais aussi, en 1967, les premiers morts des programmes spatiaux, avec l'incendie qui tue, dans une répétition au sol, l'équipage d'Apollo-1, puis avec l'accident qui coûte la vie à Vladimir Komarov lors de son retour sur Terre.

> MALHEUREUSEMENT, « LE MONDE » VA SOUVENT SE FAIRE ENFUMER PAR LA PROPAGANDE DONT L'URSS EST EXPERTE. CE SERA NOTAMMENT LE CAS LORS DE LA COURSE À LA LUNE

Un pessimisme sur la nature humaine

Le premier pas sur la Lune, à l'occasion de la mission Apollo-11, en juillet 1969, constitue le point culminant de cette incroyable décennie. *Le Monde* suit au jour le jour l'odyssée de Neil Armstrong, Buzz Aldrin et Michael Collins (qui restera en orbite autour de la Lune). *« J'avais compté qu'à l'occasion d'Apollo-11 le journal avait publié une trentaine de pages sur la mission, avant, pendant et après »,* se remémore Christiane Galus. Dans son édition du 22 juillet 1969, la manchette du *Monde* a pour surtitre « Une étape dans l'histoire de l'humanité ».

Mais Hubert Beuve-Méry, qui préside aux destinées du journal pour quelques mois encore, manifeste moins d'enthousiasme et plus de distance dans un éditorial titré « Oui, mais pourquoi ? », où perce un pessimisme sur la nature des humains et leurs actions : *« La puissance,* écrit Sirius, *n'en va pas moins avec d'étranges faiblesses. Ce qu'on nomme le progrès ne vient à bout des limites et des maux dont nous souffrons qu'en en créant de nouveaux. L'air, l'eau, les aliments se trouvent peu à peu, au sens exact du mot, dénaturés. Maîtriser la nature, c'est aussi la détruire avec obligation de la reconstituer artificiellement. D'où ces êtres bardés d'étranges appareils que nous voyons évoluer lentement sur l'astre où avec une stupéfiante précision ils viennent de se poser.* (…) *N'y a-t-il toutefois quelque ironie à savoir qu'en cas de chute ils seraient aussi en peine de se relever que nos chevaliers du Moyen Age dans leur gangue de fer ? »*

A côté de cet éditorial du « patron », André Fontaine a des accents moins philosophiques et plus géostratégiques. Dans un article titré « Le temps du monde infini », il médite sur la puissance des Etats-Unis, pays alors embourbé dans la guerre du Vietnam, et sur l'utilité du dispendieux duel spatial entre Américains et Soviétiques : *« Trop de ressources ont maintenant été gaspillées dans ce duel pour la puissance et pour la gloire, et ses responsables pourraient bien se voir un jour demander des comptes par ces millions d'humains qu'il laisse, c'est le cas de le dire, sur leur faim. »*

Apollo a en effet été un programme de la presque démesure. Au tout début des années 1970, Jean-François Augereau travaille pour le journal *Combat* et n'est pas encore le pilier du service Science du *Monde* qu'il sera entre 1979 et 2007. Laissons-lui quand même la parole, lui qui a assisté à un départ pour la Lune : *« C'était un choc de découvrir le gigantisme de tout ça : la fusée Saturn-V, les bâtiments de la NASA, la salle de presse. Et en même temps, Wernher von Braun* [le responsable du développement de Saturn-V] *mangeait à la cantine, comme tout le monde. Pour le décollage, on avait une série d'estrades où les machines à écrire de la presse vibraient et bougeaient. »*

Le Monde continue alors de parier sur les sciences, avec la création d'un mini-supplément hebdomadaire en 1972. Le directeur de l'époque, Jacques Fauvet, disait : *« La science, je n'y comprends rien, mais c'est important ! »*, se souvient Christiane Galus. Le service Science change : l'impétueux Nicolas Vichney meurt en 1975 après un infarctus, et Dominique Verguèse quitte le journal et le journalisme. Les nouveaux rédacteurs ont pour nom Maurice Arvonny, Jean-François Augereau, Jean-Paul Dufour. L'aventure spatiale change elle aussi de visage, avec la fin d'Apollo, le début des stations spatiales et les grandes missions d'exploration du Système solaire (Pioneer-10 et 11, Viking, Voyager), le début des navettes américaines, les premiers astronautes français… Autant d'occasions de partir en reportage, notamment en URSS. Des reportages néanmoins très encadrés, par les militaires ou le KGB. *« A Baïkonour, on était parqués dans un hôtel,* se rappelle Jean-François Augereau. *Dès qu'on sortait, deux types nous suivaient. Pour les énerver, on avait un grand jeu : on descendait de notre chambre, on courait toucher le mur d'en face et on revenait… »*

Avec les années 1980, l'enthousiasme pour le spatial se tasse quelque peu. *« A cette époque, la plupart des missions spatiales sont commerciales et on suit alors l'épopée des fusées Ariane-1, 2, 3 et 4,* explique Jean-François Augereau. *Les grandes premières, c'est fini. Mais sur les missions scientifiques qui s'intéressaient à l'exploration du Système solaire ou à l'observation de l'Univers, il n'était pas difficile de faire passer les papiers. Je n'ai jamais eu l'impression d'être bridé. »*

Il est vrai qu'après l'aventure lunaire on palpite moins à suivre des expéditions qui se contentent de rester en orbite autour de la Terre, sauf quand elles tournent au drame, comme c'est le cas en 1986 et en 2003, avec la destruction en vol des navettes Challenger et Columbia. *« Pour Challenger,* se souvient « Jeff » Augereau, *je suis malade comme un chien, grippé. Mais j'y vais, en laissant un mot sur la table : "La navette a explosé." Quand la seconde navette explose, en 2003, Edwy Plenel* [alors directeur de la rédaction] *me demande : "Tu veux combien de pages ?" Je réponds "Trois." Il me dit "Deux !" Et on a fait… trois pages, non sans être interrompus quinze fois par les coups de téléphone d'Edwy… »* Dans *Le Monde* du 4 février 2003, même si un petit titre en haut de page évoque « le drame de Columbia », la manchette est réservée au débat sur les retraites…

Les casse-cou du « New Space »

L'entrée dans le XXI[e] siècle marque une transformation dans la façon dont le spatial se vit (banalisation des tirs, arrivée de nouveaux acteurs) et, par conséquent, dans la couverture que le journal lui octroie. Beaucoup moins de unes – avec des exceptions comme le premier vol d'un Chinois en 2003 – et un glissement de certains articles de la rubrique Science vers le service Economie. C'est Dominique Gallois, entré au journal en 1987, qui s'empare de cet aspect du secteur : *« On voyait bien que le spatial devenait de plus en plus stratégique, avec une dimension industrielle plus forte et un rôle croissant des opérateurs de satellites. »*

Programme Ariane oblige, *Le Monde* garde longtemps sur le domaine une vision européocentrée, ce d'autant que la fusée européenne domine le marché des lanceurs de satellites. Et quand déboule le « New Space », expression qui désigne une flopée de start-up privées dont la plus connue est aujourd'hui la société SpaceX d'Elon Musk, on ne perçoit pas tout de suite la rupture qu'il porte en termes de coûts et de procédés. Ou, tout simplement, on n'y croit pas. *« Au début,* reconnaît Dominique Gallois, *on parlait d'Elon Musk comme du trublion de l'espace, sans plus, alors qu'aujourd'hui c'est l'acteur majeur. La façon dont on le voyait, c'était la façon dont le voyait le spatial français. »* On est parfois un peu prisonnier de ses sources…

Cependant, très vite, *Le Monde* s'affranchit de ce biais et veut se faire sa propre idée sur les casse-cou du « New Space », dont beaucoup ne survivront pas. Dès 2004, Hervé Morin (actuellement le plus ancien pilier de la section Science) est envoyé aux Etats-Unis, à El Segundo, dans la banlieue de Los Angeles, où, au milieu de grandes entreprises du secteur spatial, SpaceX a installé un hangar pour la construction de ses premières fusées. Hervé Morin a tout simplement pris rendez-vous avec Elon Musk (ce qui est à peu près impensable aujourd'hui) : *« Il était tout à fait accessible et probablement en recherche de publicité… Il avait pris le temps de me faire faire le tour du hangar et de me montrer les moteurs. Il était dans le rôle de celui qui va secouer le cocotier avec l'idée qu'on peut s'affranchir d'un certain nombre de précautions coûteuses qui entravent l'expérimentation, et aussi qu'on apprend plus vite en échouant, ce qui fait toujours partie de la philosophie de SpaceX. »*

« Le spatial, résume Dominique Gallois quand il regarde vers les décennies passées, *n'était pas forcément dans l'ADN du* Monde, *mais on a toujours été là pour les grands événements. »* Grâce aux outils de mesure d'audience en ligne, le journal sait que l'appétit du public pour des articles décrivant l'évolution du secteur va grandissant. *« Les papiers sur le spatial sont plus demandés aujourd'hui, depuis SpaceX. On a publié en 2022 une série de plusieurs pages sur Starlink et les constellations de satellites que l'on n'aurait pas faite il y a quelques années. Et les correspondants à l'étranger répondent oui quand on leur demande des articles, bien plus qu'à mes débuts dans le secteur »,* constate encore Dominique Gallois, qui va bientôt tirer sa révérence.

En ce début de III[e] millénaire, où les fusées sont réutilisables, où la connexion à Internet tombe du ciel, où des robots de l'espace prélèvent des échantillons sur des astéroïdes, où l'on s'apprête à retourner sur la Lune, où l'on évoque de plus en plus le voyage vers Mars, *Le Monde* a lui aussi fait sa mue technologique dans la couverture du secteur. En proposant par exemple des infographies animées sur le télescope James-Webb ou Ariane-6 et des « lives » sur des missions phares, suivis en direct par des milliers d'internautes. Parler du ciel met toujours des étoiles plein les yeux. ■

PIERRE BARTHÉLÉMY
(AVEC STÉPHANIE PIERRE
À LA DOCUMENTATION DU « MONDE »)

LE LIVRE

Dans la bulle de Darwin

Deux journalistes scientifiques adaptent la riche correspondance du naturaliste en BD

De Charles Darwin (1809-1882), on retient volontiers l'image du patriarche chenu aux sourcils ombrageux, père de la théorie de l'évolution, auteur d'une œuvre monumentale et intimidante. On oublie bien souvent qu'avant d'accéder au pinacle de la science moderne, il fut un jeune homme aventureux, fluet et imberbe, engagé dans un long tour du monde à bord du *Beagle*, au cours duquel il emmagasina de quoi nourrir sa réflexion sur l'origine des espèces. Ces cinq années de circumnavigation l'ont-elles vacciné des voyages ? En tout cas, il passera ensuite l'essentiel de son existence dans sa maison de Down, dans le Kent, à l'abri de l'agitation londonienne.

C'est sa vie quotidienne dans son repaire que décrit *Dans les pantoufles de Darwin*, une réjouissante BD signée par la journaliste scientifique Camille Van Belle et Adrien Miqueu, lui aussi journaliste scientifique, et dessinateur. Les deux compères se sont appuyés sur un corpus exceptionnel, quelque 15000 lettres échangées par Darwin avec ses proches, ses collègues et parfois ses ennemis, numérisées par le Darwin Correspondence Project, porté par l'université de Cambridge. S'y ajoutent des carnets de notes du savant et de son épouse, qui trahissent les moindres de ses intérêts et préoccupations quotidiennes.

Orchidées, vers de terre et escargots

« Il n'y a pas de grand homme, dit-on, pour son valet de chambre », rapportait Goethe. On peut aussi se demander si l'ébauche de classification de ses pets, extraite de son journal de santé, ajoutera à la postérité de Charles Darwin. Le pauvre homme fut affligé toute sa vie de maux de ventre et d'une constitution fragile. Au-delà de l'anecdote – tout comme sa célèbre liste sur les avantages et les inconvénients de prendre femme –, cette échelle des vents témoigne d'un esprit scientifique toujours en action, amassant une foule de données de tous ordres afin de mieux comprendre le monde, autour et en lui.

Cet esprit, devenu selon ses termes *« une machine à broyer des faits pour en extraire des lois générales »*, la bande dessinée le montre tout aussi fasciné par l'observation des pigeons, des orchidées, des vers de terre ou des escargots que par celle de ses enfants en bas âge. Sans que l'étude attentive de ces derniers n'en fasse des objets sans âme. Le texte rédigé après la mort de sa chère Annie, à l'âge de 10 ans, est à cet égard particulièrement poignant.

Si on peut s'interroger sur le ton de certains phylactères, probablement éloignés des canons de l'élocution victorienne, les propos entre guillemets, fidèles aux lettres, suffisent à faire entendre la voix de Darwin – qu'il soit facétieux ou à l'offensive. Car le livre ne cache rien de la bataille qu'il a dû livrer pour défendre ses thèses, souvent par l'intermédiaire de fervents supporteurs, face aux préjugés et aux objections des hommes d'Eglise, et parfois de science – comme le maléfique Richard Owen (1804-1892). Un combat qui malheureusement reste d'actualité. ■

HERVÉ MORIN

« Dans les pantoufles de Darwin. Mes potes, mes pigeons, mes emmerdes », *de Camille Van Bell et Adrien Miqueu (Alisio, « Sciences », 200 p., 22,90 €).*

L'AGENDA

EXPOSITION

Un GR quantique

L'association La Physique autrement, en collaboration avec des artistes, propose un parcours de visite à Gif-sur-Yvette (Essonne) autour de la physique quantique, ses mystères et ses phénomènes spectaculaires, telle la lévitation. Des visites guidées, sur réservation, sont proposées, et des conférences peuvent compléter la promenade.

> Jusqu'au 29 septembre, au Château du Val-Fleury, 5, allée du Val-Fleury, Gif-sur-Yvette (Essonne). Ville-gif.fr



COLIBRI, UN NOUVEAU TÉLESCOPE HYPERRÉACTIF

Ce télescope n'a rien de spectaculaire et son miroir, de 1,30 mètre de diamètre, aurait même de quoi faire sourire, alors que les seuils, de 5 et 10 mètres pour un télescope terrestre, ont déjà été franchis depuis longtemps. Mais la « première lumière », comme on nomme la première image saisie, livrée lors de l'inauguration de Colibri, le 7 septembre, est un événement. L'intérêt de cet instrument, installé au sein de l'Observatoire astronomique national de San Pedro Martir, au Mexique, est la rapidité exceptionnelle avec laquelle il peut pointer vers un objet astronomique. Fruit d'une collaboration franco-mexicaine supervisée par le CNRS, avec le soutien du Centre national d'études spatiales, d'Aix-Marseille Université, de l'université nationale autonome du Mexique et du Conseil national de la science et de la technologie du Mexique, Colibri a été développé pour capter les événements astronomiques transitoires, dont la durée peut osciller entre quelques secondes et quelques heures. Ce télescope peut en effet pointer vers n'importe quelle région du ciel en moins de vingt secondes.

(PHOTO : COLIBRI & A. WATSON, UNAM)



DIX MILLE PAS ET PLUS

MIEUX PRÉVENIR LES BLESSURES SPORTIVES

Par PASCALE SANTI

Pourtant inéluctable ou quasi inéluctable, la blessure est la bête noire de tout athlète et de tout sportif, quel que soit son niveau, même débutant. Cela peut être dévastateur : deux tiers des athlètes (65 %) rapportent au moins une blessure entraînant un arrêt de pratique au cours d'une saison, souligne le professeur Pascal Edouard, médecin du sport au CHU de Saint-Etienne et chercheur au laboratoire interuniversitaire de biologie de la motricité (LIBM) de l'université Jean-Monnet de Saint-Etienne.

Si vous avez envie de vous mettre ou de vous remettre au sport, galvanisé par les Jeux olympiques et paralympiques, prudence. *« Les blessures liées à la course à pied sont très courantes, en particulier chez les coureurs débutants »*, rapporte le blog du *British Journal of Sports Medicine*, le 2 septembre. Cet article s'appuie sur une étude parue fin juin dans la même revue, menée en Finlande avec des chercheurs de Calgary (Canada) et de l'Ecole norvégienne des sciences du sport.

Les 325 participants (245 femmes et 80 hommes), des coureurs réguliers en bonne santé, âgés de 18 à 55 ans, ont couru deux fois par semaine durant vingt-quatre semaines. *« La prévalence hebdomadaire des blessures de surutilisation était inférieure de 39 % chez les personnes ayant pratiqué des exercices de renforcement et de contrôle neuromusculaire pour la hanche et le tronc par rapport au groupe contrôle »*, indique l'étude. En revanche, *« aucune différence significative n'a été observée entre le groupe de coureurs novices qui a pratiqué les exercices sur la cheville et le pied par rapport à ceux qui avaient fait les étirements classiques »*.

Exercices préventifs

Des programmes concrets de prévention sont disponibles. Ainsi de l'application Get Set, l'entraînement malin, conçue par le Comité international olympique pour les Jeux olympiques de la jeunesse de 2014 à Nankin (Chine). Foot, rugby, athlétisme, tennis… Chaque fédération propose également différents types d'exercices, à faire avant ou après l'entraînement.

Mais les études ne sont pas toujours concluantes. Ainsi, un travail conduit en 2021 par Pascal Edouard auprès de 840 licenciés de la Fédération française d'athlétisme, qui s'entraînaient dans un but de compétition, n'a pas montré de différence au niveau du risque de blessures entre le groupe qui devait réaliser un programme avec des exercices préventifs et celui qui devait continuer son entraînement habituel.

« C'est plutôt décevant, mais en réalité peu de participants avaient suivi les recommandations. De façon générale, le taux d'adhésion aux programmes de prévention est environ de 10 % à 20 %, quel que soit le sport », constate Pascal Edouard. Conséquence, *« notre défi est de concevoir un programme qui va être accepté par les sportifs et, surtout, qui va être utilisé »*. En regardant les résultats de plus près, il ressort que les blessures survenant dans les premières semaines ne sont peut-être pas attribuables à l'inefficacité du programme, comme le montre l'étude publiée le 5 septembre dans *Scandinavian Journal of Medicine & Science in Sports*. Une réduction de 40 % des blessures est constatée, mais à partir de six, sept semaines.

A l'instar de la pharmacologie, *« on a essayé d'analyser la relation dose/réponse d'un programme d'exercices de prévention, c'est-à-dire en combien de temps le programme va agir pour réduire le risque de blessure »*, explique Pascal Edouard. En réalité, la prévention des blessures dépend de l'échauffement, mais aussi du sommeil, des facteurs de stress, d'anxiété, de l'alimentation…

Son équipe travaille sur un indice de risque, calculé en fonction de l'activité sportive de l'athlète, de son état psychologique, de sa fatigue, de son sommeil, de sa motivation, etc. La note, de 0 à 100, permet au sportif de jauger son niveau de risque, lui permettant d'être plus attentif s'il est élevé. ■

L'ÉNIGME MATHS – N° 25

Chaque semaine, le mathématicien Mickaël Launay vous soumet un problème. A vous de jouer !

LES DEUX VASES

Alors que vous déambulez dans les allées d'une fête foraine, un petit stand sans prétention attire votre attention. Dans le fond, s'étale tout un mur de lots parmi lesquels vous repérez une lampe à lave qui serait du plus bel effet sur le guéridon de votre entrée. A l'avant, vous observez deux grands vases, ouverts sur le dessus, mais dont vous ne pouvez voir le contenu.

Vous vous approchez et le forain commence à vous expliquer les règles de son jeu. Dans chacun des deux vases se trouvent quatre balles : deux noires et deux blanches. Il y a donc huit balles en tout. Quand le jeu commence, vous êtes autorisé à plonger votre main à l'intérieur des vases pour en retirer six balles. Si vous obtenez exactement trois balles de chaque couleur, vous avez gagné. Sinon, la lampe reste sur le mur du fond.

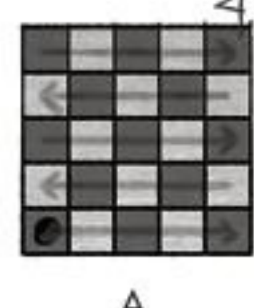
Bien entendu, les balles sont indiscernables au toucher, mais vous avez le droit d'adapter vos tirages au fur et à mesure. Par exemple, si vous tirez votre première balle dans le vase de droite, vous pouvez choisir de tirer la deuxième à droite ou à gauche en fonction de ce que vous aurez obtenu.

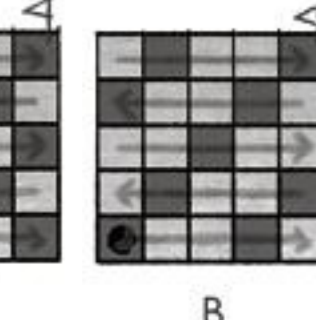
Vous en êtes de plus en plus convaincu, la place de cette lampe est dans votre entrée, mais vous n'avez droit qu'à un seul essai ! Comment vous y prenez-vous pour maximiser vos chances de repartir avec ?



INDICE

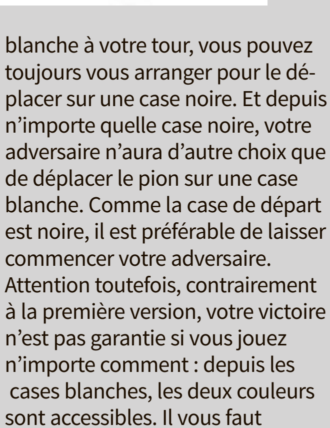
.esav euqahc snad sellab xued sniom ua rerit tnemécrof arduaf li evirra li'uq iouQ





SOLUTION DE L'ÉNIGME N° 24

Avec les premières règles, le jeu est sans intérêt car le premier joueur perdra quoi qu'il arrive. La figure A montre le plateau colorié en damier. A chaque coup, le pion change forcément de couleur. Ainsi, le premier joueur déplace toujours le pion du noir vers le blanc et le deuxième joueur du blanc vers le noir. Puisque la case finale est noire, c'est le deuxième joueur qui gagne, peu importe le déroulement de la partie. La figure B montre les cases gagnantes (en noir) et perdantes (en blanc) dans la deuxième version du jeu. Si le pion est sur une case blanche à votre tour, vous pouvez toujours vous arranger pour le déplacer sur une case noire. Et depuis n'importe quelle case noire, votre adversaire n'aura d'autre choix que de déplacer le pion sur une case blanche. Comme la case de départ est noire, il est préférable de laisser commencer votre adversaire. Attention toutefois, contrairement à la première version, votre victoire n'est pas garantie si vous jouez n'importe comment : depuis les cases blanches, les deux couleurs sont accessibles. Il vous faut absolument déplacer le pion vers une des cases noires accessibles.





CARTE BLANCHE

Les dictateurs ne sont pas bons en maths

Par ÉTIENNE GHYS

L'un de mes anciens doctorants m'a communiqué un argument mathématique confirmant que l'élection du 28 juillet au Venezuela était frauduleuse. Le Conseil national électoral a annoncé les résultats sur environ 80 % des votes (électroniques) le soir même. D'ordinaire, les résultats sont donnés en pourcentages arrondis à deux décimales. Cela correspond à une précision de 1 centième de pourcent, soit 1 dix-millième. Sur une dizaine de millions de votes, il s'agit donc d'une précision d'environ mille électeurs, ce qui semble raisonnable. Cette fois, le comité a annoncé les résultats avec une seule décimale : Nicolas Maduro a (aurait) recueilli 5 150 092 voix, soit 51,2 % des 10 058 774 de suffrages exprimés, et son concurrent principal, Edmundo Gonzalez, en a (aurait) reçu 4 445 978, soit 44,2 %.

Faites le calcul : ces pourcentages sont trop parfaits. En calculant 51,2 % et 44,2 % de 10 058 774, on trouve exactement le nombre d'électeurs annoncé, à l'unité près ! Comment est-ce possible ? Cela suggère fortement que les pourcentages 51,2 et 44,2 auraient pu être choisis un peu au hasard pour produire un résultat acceptable pour Maduro, et que l'administration aurait calculé ensuite le nombre d'électeurs de Maduro et de Gonzalez, sans se préoccuper du fait qu'il n'y a absolument aucune raison pour que ces pourcentages tombent juste. Un fraudeur intelligent aurait modifié les chiffres de quelques milliers d'unités pour faire « plus vrai ».

Une fraude presque certaine

Imaginons un instant que le nombre total d'électeurs soit exactement de 10 millions. Alors, en multipliant par un pourcentage avec une seule décimale, on n'obtient que des multiples de 10 000. Pour que le pourcentage soit exact, il faudrait alors que le nombre de partisans de chacun des candidats se termine par quatre zéros. Cela se passe une fois sur dix mille pour chacun d'entre eux, et donc une fois sur cent millions. Si le nombre de votes n'est pas exactement de 10 millions mais de 10 058 774, comme dans le cas présent, je laisse mes lecteurs se convaincre que cela ne change pas grand-chose : la coïncidence vénézuélienne ne se produit qu'environ une fois sur cent millions. On est vraiment tenté de conclure à la fraude. Je rappelle qu'il y a environ une chance sur vingt millions de gagner le gros lot au Loto.

Le mathématicien américain Terence Tao, médaillé Fields en 2006, a publié récemment un article sur son blog dans lequel il explique de manière lumineuse ce que la théorie des probabilités peut apporter, ou pas, dans ce genre de situations. Dans le cas de Maduro, la fraude est en effet presque certaine, même s'il serait impossible de lui attribuer une probabilité, tant la question est mal posée et les inconnues nombreuses.

Les dictateurs ne sont pas bons en maths. Après des élections en Russie en 2010, on a vu des manifestants brandir des pancartes *« Nous croyons Gauss ! »*. En effet, lors d'une élection « normale », si on trace le graphique du nombre de bureaux de votes en fonction du pourcentage de participation, on voit une courbe qui ressemble à la fameuse courbe en cloche de Gauss. Mais lors de ces élections russes, la forme était vraiment différente, suggérant (ou prouvant ?) un bourrage des urnes. *« Ce qui compte, ce n'est pas le vote, c'est ceux qui comptent les votes »*, aurait dit Staline.

Et en France ? Par exemple, lors du second tour des élections législatives de juillet, le ministère de l'intérieur nous indique que 6 313 808 électeurs sur 27 279 713 ont choisi la majorité présidentielle et que cela correspond à 23,14 %. En fait, il s'agit plus précisément de 23,144701 %, et la coïncidence vénézuélienne ne se produit pas. Ouf ! On ne peut pas conclure à la fraude… Au moins sur ce point, nous sommes en démocratie. ■

Etienne Ghys
Mathématicien, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, directeur de recherche (CNRS) à l'ENS Lyon.
etienne.ghys@ens-lyon.fr

Généralisons un langage alternatif universel

TRIBUNE - Un collectif d'associations appelle au développement d'un plan massif de financement des outils de communication à disposition des personnes non verbales et à la formation de tous

Tous les jours, Hakim (le prénom a été changé) prend un taxi pour rentrer de l'école. L'enfant est autiste et non oralisant. Ce jour-là, sa maman le retrouve en pleurs avec une importante marque au visage. Elle comprend qu'Hakim a été violenté. Dans l'incapacité de parler, celui-ci ne donnera jamais sa version des faits. Pire, la police refusera de recueillir la plainte de sa mère. Elle aurait sans doute été classée sans suite.

Comme Hakim, 98 millions de personnes dans le monde ont besoin de stratégies et d'outils pour s'exprimer quotidiennement autrement que par la parole. Des solutions existent et sont développées depuis 1970 : c'est la communication alternative et améliorée (CAA), définie comme un mode de communication par l'article 2 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU.

La CAA est un ensemble de méthodes et d'outils qui permettent de mieux s'exprimer, de comprendre et de se faire comprendre en cas d'absence totale ou partielle du langage oral. Elle peut faire appel à des images, des pictogrammes, des signes, des lettres, etc. organisés dans des tableaux, des classeurs ou des tablettes de communication. Le choix de ces outils et méthodes est individualisé en fonction des besoins des personnes.

L'astrophysicien Stephen Hawking (1942-2018), l'entrepreneur Olivier Goy et le rappeur Pone, atteints de la maladie de Charcot, sont des utilisateurs connus du grand public. La CAA s'adresse en effet aux personnes en situation de handicap avec des besoins complexes de communication, mais aussi à d'autres publics : sujets âgés, enfants et toutes les personnes parlant une langue étrangère.

Pour 98 millions d'individus, c'est un moyen capital pour vivre au quotidien, évoluer en sécurité, s'épanouir, être avec les autres et faire des choix. La France accuse cependant un important retard dans le déploiement de la communication alternative et améliorée, que pointait le rapport Taquet-Serres remis au premier ministre Edouard Philippe en 2018.

En avril 2023, lors de la Conférence nationale du handicap, le président de la République déclarait : *« Il est temps de redonner la parole aux deux millions de personnes qui ne l'ont pas. »* En 2024, les premières mesures nationales sont attendues.

Répercussions dommageables

Dans certains établissements et services médico-sociaux (ESMS), des réalisations en CAA sont encore dues à des initiatives personnelles plus qu'institutionnelles. Quand les personnes à l'origine de ces initiatives s'en vont, les acquis peuvent être perdus, avec des répercussions dommageables pour les utilisateurs. Développer une démarche personnalisée de CAA doit devenir obligatoire dans les projets des établissements. Investir dans ces outils de communication permet de réduire les surhandicaps, les ruptures de parcours et d'améliorer la qualité de vie d'un grand nombre d'individus.

Pour cela, un plan massif de formation des professionnels de la petite enfance, de l'éducation et du médico-social est indispensable. Les formations qui existent déjà à destination des parents et des personnes concernées sont dispensées par des ergothérapeutes, des orthophonistes, etc.

À L'INSTAR DES « GESTES QUI SAUVENT », NOUS PLAIDONS POUR DES FORMATIONS CITOYENNES AUX « GESTES QUI INCLUENT »

L'accessibilité financière doit être organisée partout en France pour les proches aidants. L'enjeu est également de mettre au point des formations citoyennes à grande échelle.

L'usage de la CAA doit devenir un réflexe, pour adapter systématiquement les environnements de vie, comme l'école, les services publics, les transports, les lieux culturels, et sportifs. La législation doit permettre que la communication alternative et améliorée ait sa place dans tous les services publics.

A l'instar « des gestes qui sauvent », nous plaidons également pour la généralisation de formations citoyennes aux « gestes qui incluent » et pour l'apprentissage des bases d'un langage alternatif universel. Ainsi, 68 millions de Français deviendront des partenaires de communication.

La CAA étant une démarche personnalisée, il reste de nombreux outils et méthodes à créer. Il est essentiel de flécher des financements spécifiques vers une recherche participative avec les personnes concernées. Celle-ci ne doit pas se limiter à la création de technologies mais intégrer les sciences sociales. Les universités doivent être encouragées à développer des diplômes universitaires spécifiques et des doctorats.

La recherche sur la CAA est un investissement au service de tous. Les outils développés pour les personnes en situation de handicap apportent des bénéfices bien au-delà du public initialement visé. La télécommande, omniprésente aujourd'hui, a été inventée pour une personne paraplégique.

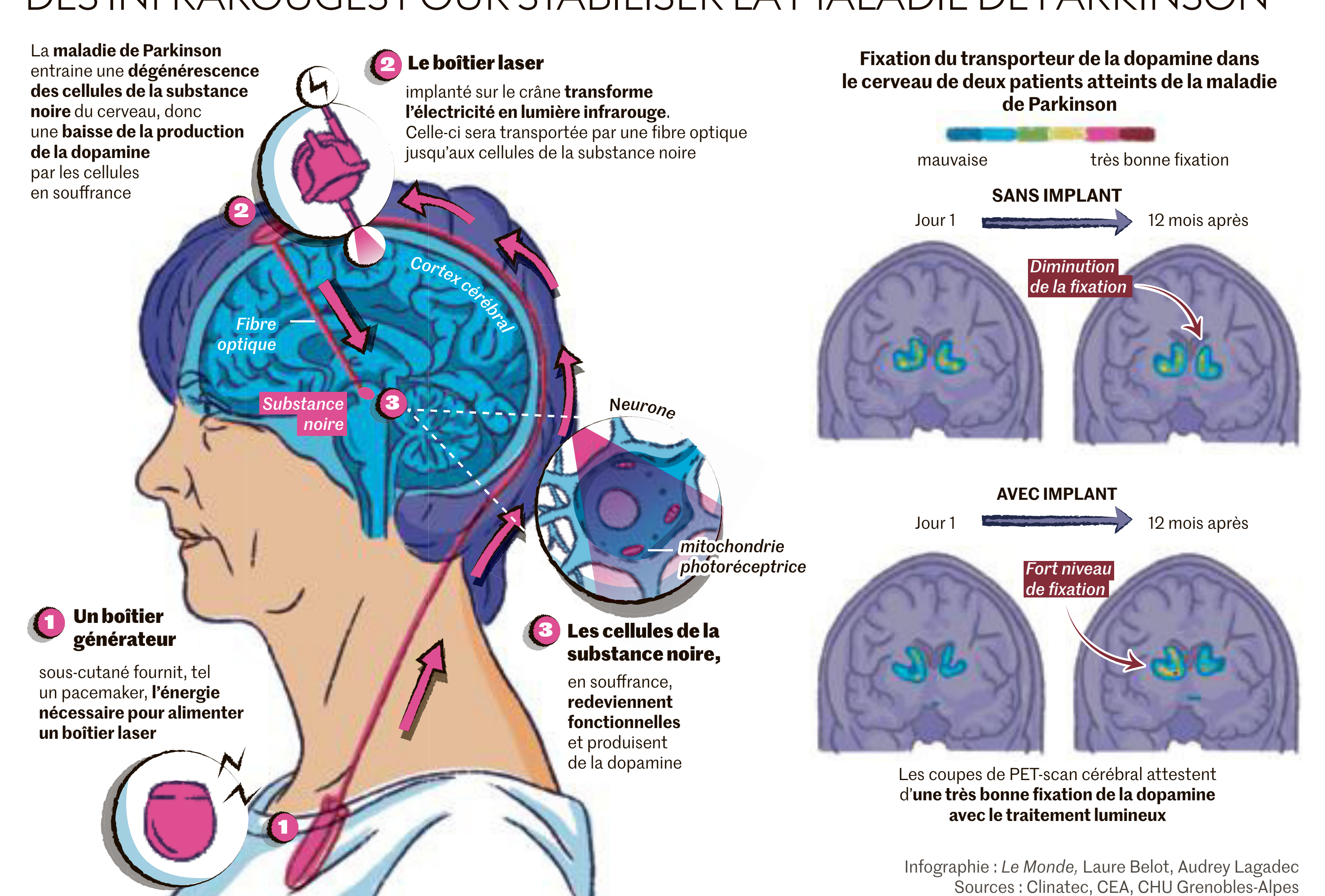
Le mouvement CAApt' (CAA pour tous), porté par une douzaine d'associations et d'entreprises du secteur du handicap, rappelle que communiquer partout, tout le temps, est un droit fondamental.

La CAA peut être un projet sociétal et l'occasion de prolonger l'esprit des Jeux paralympiques après les JO de Paris 2024. Nous avons chacun le pouvoir de faire participer l'autre à la société. La communication alternative est une compétence citoyenne qui s'apprend. Avec cette visibilité, la France a l'occasion non seulement de rattraper son retard en la matière, mais surtout de devenir un leader audacieux. Ainsi Hakim, comme nous tous, vingt ans après la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, pourra faire respecter ses droits. ■

¶
Benjamin Laurent, directeur de la publication de Cortex média ; **Clarisse Ménager,** directrice générale de la Fondation Anne-de-Gaulle ; **Gwénaëlle Sébilo,** secrétaire générale du Groupement national de coopération handicaps rares ; **Pascale Ribes,** présidente de l'APF France handicap ; **Marie Voisin-Du Buit,** présidente d'Isaac francophone
Retrouvez la liste complète des signataires sur Lemonde.fr

Le supplément « Science & médecine » publie chaque semaine une tribune libre. Si vous souhaitez soumettre un texte, prière de l'adresser à sciences@lemonde.fr

DES INFRAROUGES POUR STABILISER LA MALADIE DE PARKINSON



Infographie : *Le Monde,* Laure Belot, Audrey Lagadec
Sources : Clinatec, CEA, CHU Grenobles-Alpes

Le professeur Stephan Chabardes, neurochirurgien à Clinatec (Grenoble), a présenté le 6 septembre, au 20e congrès mondial de neurochirurgie stéréotaxique et fonctionnelle de Chicago, des résultats inédits obtenus en utilisant de la lumière infrarouge chez des patients parkinsoniens, une première.

Alors que la maladie est due à un déficit de production cérébrale de dopamine, son équipe a découvert que cette lumière, acheminée par fibre optique, agit sur les cellules de la substance noire du cerveau. Ces dernières *« sont revigorées par l'énergie lumineuse, suppose-t-on, car elles produisent à nouveau de la dopamine »*, explique M. Chabardes. *« Ce travail fait suite à plusieurs années de recherche chez l'animal dans les laboratoires de Clinatec, par les chercheurs Cécile Moro et John Mitrofanis. »* L'étude est en attente de publication dans une revue approuvée par des pairs. ■

LAURE BELOT

Brandy Ellis, sortie de la dépression grâce à un implant cérébral

PORTRAIT - En 2011, cette Américaine a participé à un essai clinique précurseur pour soigner un mal-être sévère. Elle témoigne du succès pour elle d'une technologie encore expérimentale

Comment vous sentez-vous, madame ?», interroge la neurologue Helen Mayberg. *«Plus légère»*, bredouille Brandy Ellis, la tête sertie d'un drap bleu. *«C'est-à-dire ?»*, continue la médecin. *«Je sens comme de l'air qui rentre dans mon corps»*, répond la patiente, allongée.

Cette conversation est enregistrée, le 12 octobre 2011, au bloc opératoire de l'hôpital universitaire Emory, à Atlanta (Etats-Unis). L'équipe médicale sollicite à intervalles réguliers la trentenaire américaine à qui l'on pose, sous anesthésie locale, un implant cérébral profond ciblant une zone du cortex préfrontal appelée «CG25». Brandy Ellis participe à cet essai clinique précurseur, car elle espère améliorer son grave état dépressif, qui a résisté à une vingtaine de traitements en quatre ans. L'opération, organisée par Helen Mayberg et réalisée par le neurochirurgien Robert Gross, va durer près de six heures et permettra d'installer, outre l'électrode, un circuit interne reliant celle-ci à une batterie localisée sous la peau, non loin de l'aisselle droite. Ce système complet doit délivrer de façon continue une stimulation électrique haute fréquence qui va inactiver la zone identifiée comme dysfonctionnelle.

Près de treize ans plus tard, en juin, à Paris. Toujours porteuse de l'implant, Brandy Ellis, 48 ans, est venue témoigner de son expérience à un colloque de neurotechnologie au Collège de France. Mise impeccable, coiffure soignée, elle explique ne plus se sentir déprimée au quotidien et considère cette opération comme le plus beau jour de sa vie. *«Je suis un cyborg, comme ces personnes blessées des anciennes séries télévisées qui devenaient bioniques* [en référence à *L'Homme qui valait 3 milliards* ou *Super Jaimie*]*»*, ajoute-t-elle dans un sourire. Cette diplômée d'un Master of Business Administration (MBA) devenue cadre dans une société internationale d'assurances masque cependant avec talent un quotidien pas si simple. Au fil des questions posées lors de notre conversation, elle va répondre *«je ne sais pas»* à maintes reprises, avant de faire défiler, sur l'écran de son smartphone, des centaines de lignes répertoriant sa propre histoire : ses dates-clés, ses traitements, les dosages reçus… Son téléphone contient même des extraits vidéo de son opération. *«Entre mars et septembre 2008, deux ans avant l'implantation, j'ai subi vingt-quatre séances d'ECV* [électroconvulsivothérapie, exélectrochocs], dit-elle. *Cela a laissé des traces. J'ai perdu une partie de ma mémoire.»*

«Un supplément de vie»

Etre un «cyborg», Brandy Ellis ne l'avait jamais envisagé et il n'a tenu qu'à un fil qu'elle ne le devienne pas. Alors qu'elle s'enfonçait dans la dépression, entre 2008 et 2010, la jeune femme s'est sentie incomprise par ses amis et par le corps médical. *«Quand je tentais de trouver de nouveaux médecins et montrais ma longue histoire thérapeutique sur mon téléphone, ceux-ci me répondaient que je n'avais pas l'air déprimée. En fait, j'étais juste très organisée pour chercher de l'aide»*, se souvient-elle. C'est donc seule face à son ordinateur, en tapant sur Google *«dépression résistante au traitement»*, qu'elle a découvert Clinicaltrials.gov, site officiel américain répertoriant les essais cliniques en cours et la liste des appels à candidature de patients.

Sa première inscription pour une implantation cérébrale destinée à des dépressifs sévères fait chou blanc, et ce, au plus mauvais moment. *«Ma psy venait juste de me dire que rien ne marcherait et qu'il fallait s'en remettre à Dieu*, se souvient-elle. *Mon cerveau essayait de faire face mais je souffrais trop, et j'avais imaginé secrètement un plan pour en finir après le réveillon de 2011.»* Un événement soudain, le cancer généralisé de son chat Diesel, va retarder de quelques semaines ce sombre projet. C'est dans ce laps de temps qu'une seconde réponse d'Atlanta pour recevoir un implant, positive cette fois, arrivera.

Depuis, Brandy Ellis conçoit son existence comme un *«supplément de vie* [qu'elle] *ne veut pas gaspiller»*, d'autant plus qu'elle se sent *«en sursis»*. Deux fois par semaine, elle recharge sa batterie en apposant un chargeur sous sa clavicule, à raison d'une heure et demie à chaque fois. *«Un jour, je me suis sentie, sans raison, de nouveau déprimée et cela a duré trois semaines*, raconte-t-elle. *J'ai découvert que la batterie ne perdait plus sa charge.»* A l'hôpital, les médecins décèlent un simple problème de circuit. Son réseau neuronal avait dysfonctionné de nouveau, créant une sensation de mal-être, car il n'était plus neuromodulé par l'électricité. *«Cette explication m'a fait un bien fou»*, reconnaît-elle. Depuis l'essai clinique auquel elle a participé, réalisé en 2011 sur vingt-huit malades – vingt et un patients dépressifs et sept bipolaires –, Brandy Ellis est suivie annuellement par un médecin de l'hôpital Emory, même si la structure n'en a plus l'obligation officielle depuis deux ans. Une continuité humaine, éthique et salvatrice. Elle craint cependant qu'à l'heure de son départ à la retraite et sans assurance privée, si rien ne change politiquement aux Etats-Unis, elle soit contrainte de s'expatrier, le coût et la maintenance des implants étant exorbitants outre-Atlantique.

BRANDY ELLIS EST DEVENUE UNE VOIX, INVITÉE LORS DE CONGRÈS SCIENTIFIQUES POUR PARLER DE SON VÉCU

Au bout du compte, comment ces treize années l'ont-elles changée ? *«J'ai plus de compassion pour ceux qui souffrent et n'ai plus peur ni honte de parler de santé mentale, la mienne comme celle des autres»*, dit-elle, après un temps de réflexion. Caroll, ancienne cheffe cuisinière originaire d'Atlanta, également implantée cérébralement avec succès, estime que sa *«copine de couloir d'hôpital»* s'est révélée à elle-même : *«Son parcours est incroyable et elle parle formidablement bien en notre nom. Comme on le dit ici en Géorgie,* "She made her mess her message" ["elle a fait de son désordre son message"].*»*

Depuis quelques années, Brandy Ellis est en effet devenue une voix, invitée lors de congrès scientifiques pour parler de son vécu et évoquer celui d'autres patients implantés, dont elle reçoit de multiples témoignages. Cette communauté, difficilement quantifiable, est estimée à au moins 500 000 personnes dans le monde, toutes pathologies confondues – les 250 000 patients parkinsoniens bénéficiant de la technique de stimulation cérébrale profonde, imaginée à Grenoble en 1987, mais aussi ceux participant à des essais cliniques pour stimuler d'autres zones cérébrales afin de soigner des formes sévères de pathologies très diverses (syndrome de Gilles de la Tourette, TOC, etc.).

Le point de vue des patients

«C'est en l'écoutant à un colloque de la NIH [National Institute of Health, institution gouvernementale américaine de recherche médicale] *en 2022 que j'ai eu l'idée de l'inviter dans mon laboratoire»*, explique Gabriel Lazaro-Muñoz, professeur assistant de psychiatrie et spécialiste de bioéthique à l'école de médecine de Harvard. Depuis, Brandy Ellis participe en visioconférence aux travaux de l'équipe, à raison d'une heure chaque vendredi, afin de mieux prendre en compte le point de vue des patients.

De l'hôpital du Mont-Sinaï, à New York, où elle travaille désormais, Helen Mayberg se dit *«très émue»* de la trajectoire de son ancienne patiente. *«C'est merveilleux de regarder la science se traduire en un individu*, réagit-elle. *Malgré les hauts et les bas, l'implant a permis à Brandy d'améliorer sa condition et de se retrouver.»* Cette technologie d'implantation profonde est toujours en phase d'essai clinique dans les dépressions sévères, Helen Mayberg n'ayant de cesse d'affiner ses modalités dans de nouvelles études. *«La pose d'implant est un peu un saut dans l'inconnu»*, souligne cette pionnière. Employant une métaphore automobile, elle poursuit : *«Nous, médecins, récupérons une voiture tombée au pied d'une falaise et érigeons une barrière pour que cette voiture ne fasse plus de sortie de route.»* Cependant, continue-t-elle, *«le véhicule peut être défectueux et le conducteur perfectible. C'est à lui, ensuite, de faire ses propres réparations et sa propre rééducation pour que son état général s'améliore»*. C'est ce cheminement personnel qu'incarne Brandy Ellis, note Helen Mayberg. *«Elle aide à voir la trajectoire complète de ce que ce traitement peut apporter. Brandy peut désormais recevoir des autres, mais aussi leur donner.»* ■

LAURE BELOT


Brandy Ellis, à Paris, le 26 juin. NICOLA LO CALZO POUR «LE MONDE»



ZOOLOGIE

A travers la souris et au-delà

En 1897, le Britannique H. G. Wells publie *L'Homme invisible*, son roman le plus célèbre. Le personnage principal y invente un sérum permettant de rendre son corps transparent. Le principe en est simple : contrôler l'indice de réfraction de ses cellules afin de le rapprocher de celui de l'air. De la pure science-fiction, naturellement.

C'est pourtant appuyée sur la même théorie qu'une équipe américaine vient de mettre au point une méthode permettant de rendre une souris partiellement transparente. Issue de deux laboratoires de l'université Stanford, elle annonce, dans un article publié le 5 septembre dans la revue *Science*, être parvenue à voir à travers la peau des rongeurs grâce à l'application locale d'un simple colorant.

Vous ne connaissez sans doute pas la tartrazine. Pourtant, vous en avalez depuis longtemps. Le jaune orangé des sodas, des bonbons ou encore des chips et des tacos, c'est elle, dissimulée sous le nom de code E102. Les chercheurs californiens se sont aperçus qu'en badigeonnant la peau d'une souris préalablement rasée, celle-ci prenait une teinte rouge, comme on pouvait s'y attendre, mais qu'en plus elle devenait transparente.

Ce *«tour de magie apparent»*, comme le décrit le physicien Zihao Ou, premier auteur de l'article, postdoctorant à Stanford pendant la recherche et désormais maître de conférences à l'université du Texas à Dallas, reprend l'idée de Wells. *«La peau est un mélange complexe d'eau – à l'indice de réfraction bas – et de lipides et protéines – à haut indice de réfraction»*, dit-il. Rappelons que l'indice de réfraction mesure la capacité d'un milieu à ralentir ou à dévier un rayon lumineux. Selon qu'un rayon touche l'eau ou les lipides et protéines, il prend donc une direction différente. Comme dans un épais brouillard (air et eau) ou un mélange d'eau et d'huile, il est impossible de voir à travers. *«Avec le colorant, le milieu aqueux voit son indice de réfraction augmenter pour se rapprocher de celui des lipides et des protéines»*, poursuit M. Ou. Et le tour est joué.

Résultat, pour le moins contre-intuitif : pour obtenir de la transparence, les chercheurs ont réduit la diffusion de la lumière dans l'eau. Un peu comme s'ils avaient ajouté de l'encre dans l'eau pour l'éclaircir… *«Jusqu'ici, on avait essayé de faire l'inverse, purifier l'eau en retirant les lipides»*, explique Alain Chédotal, chercheur à l'Institut de la vision, à Paris, qui a développé des méthodes d'étude des embryons par transparence. *Mais ça ne marchait que sur des tissus prélevés. Ce qu'ils proposent est à la fois très original et très simple.»*

Très spectaculaire, aussi. En quelques minutes, le colorant appliqué sur le crâne permet l'observation des *«vaisseaux cérébraux»*, indique l'article, *«plus exactement ceux des méninges»*, corrige Alain Chédotal, plus superficiels, mais invisibles à l'œil nu. Badigeonner l'abdomen rend visibles le foie, la vessie, une partie de l'intestin. A travers la patte apparaissent les fibres musculaires. Et l'opération est totalement réversible. Dix minutes de nettoyage suffisent à faire disparaître l'effet.


Souris de laboratoire («Mus musculus»). MATTHIJS KUIJPERS/BIOSPHOTO

Les Américains entendent poursuivre l'examen de tous les colorants disponibles et les combiner pour voir s'ils peuvent encore améliorer la transparence chez la souris.

Mais, évidemment, chacun songe à une application humaine directe : observer notre intérieur à l'œil nu, sans les contraintes et parfois les effets indésirables de l'imagerie moderne. Les auteurs mettent toutefois en garde. Pour l'heure, la tartrazine permet de franchir seulement quelques millimètres de peau, insuffisant pour l'animal au cuir épais que nous sommes. De plus, la toxicité à la concentration nécessaire n'a pas été testée. Mais nul doute que les chercheurs à travers le monde vont s'y coller. Avant, qui sait, en héritiers de Wells, de tenter de remonter le temps ? ■

NATHANIEL HERZBERG